

L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

Dédié à Son A. R. Mgr. le Duc CHARLES de Lorraine & de Bar, &c. &c. &c.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.

JUILLET, 1777.

TOME VII.



A PARIS,

Chez VALADE, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.

Conditions pour l'Abonnement.

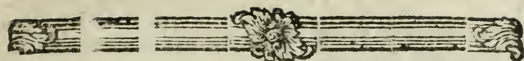
On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, aux conditions ſuivantes; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, place St. Barthelemi, à Liege.



L'ESPRIT
DES
JOURNAUX.

NOUVEL Abrégé Chronologique de l'Histoire & du Droit Public de l'Allemagne; par M. PFEFFEL, Jurisconsulte du Roi, au Département des Affaires étrangeres. A Paris, chez Delalain, rue de la Comédie Françoise; & à Amsterdam, chez E. Van Harrevelt. 2 Vol. in-8vo. de plus de 600 pages chacun. 1777.

L'HISTOIRE d'Allemagne tient à celle de toute l'Europe; l'étude en est absolument nécessaire à tous ceux qui veulent acquérir des connoissances un peu solides relativement aux Nations actuellement existantes dans cette partie du monde. Le moment où les Nations Germaniques commencent à présenter un grand spectacle, est celui où, sous le nom de Vandales, de Hérules, de Francs & de Lombards, elles

s'empressent à l'envi de briser l'énorme colosse de l'Empire Romain. L'on voit avec plaisir ces Nations généreuses attaquer, pour ainsi dire de concert, les Provinces Romaines, en chasser leurs tyrans & rendre la liberté à leurs esclaves. Plus loin, un nouvel Empire s'éleve sur les débris de celui des Césars. Mais ce n'est point un nouveau Despotisme : il prend bientôt, quant à la Germanie, la forme d'une République fédérative, & l'on remarque partout, dans ses succès, comme dans ses revers, que si l'oppression ose quelquefois s'y montrer avec avantage, elle est bientôt réprimée par les efforts de la liberté, dont rien n'a pu anéantir, ni même affoiblir le sentiment. Tel est le spectacle intéressant dont M. Pfeffel a entrepris de crayonner les principales scenes. Je me suis voué, (dit-il dans l'Avertissement qu'il a mis à la tête de l'ouvrage,) » de très-bonne heure » à l'étude du Droit public de l'Allemagne, » sachant que mes succès dans la carriere où » j'étois appellé, seroient proportionnés à l'éten- » due des connoissances que j'aurois acquises » à cet égard. Cette étude me conduisit à celle » de l'Histoire de ce vaste Empire : j'avois » besoin de son flambeau pour m'éclairer dans » les recherches que je faisois touchant la na- » ture & l'esprit des loix sur lesquelles la » Constitution Germanique est fondée, & je ne » pouvois puiser que dans cette source des » notions justes & précises concernant l'origine » & le développement des usages qui suppléent » au Droit écrit, sous le nom d'*Observances*.....

» Ce ne ſont point les Annales des Empereurs » que j'ai voulu écrire, ajoute-t-il ailleurs, ce » ſont les faſtes de l'Empire que j'ai eſſayé » d'expoſer, moins cependant pour ne préſenter » qu'une ſuite de faits, que pour offrir le ta- » bleau des Mœurs, du Gouvernement, de » la Politique juſqu'à ces derniers tems. « Voilà donc l'objet de l'Auteur bien connu, & l'on peut dire qu'il l'a parfaitement rempli, ainſi que nous le verrons dans la ſuite de cet Extrait. Nous devons prévenir nos Lecteurs que cette édition eſt une refonte totale des trois premieres, qui ont été très-bien accueillies dans leur nouveauté; & nous oſons dire que celle-ci doit être reçue avec la plus vive reconnoiſſance. » Ce qu'il y a de bien ſingulier, diſent les Ré- » dacteurs d'un Ouvrage Périodique, c'eſt qu'un » homme qui ne connoît pas plus l'Allemagne » & ſes mœurs, que les Antipodes, s'eſt aviſé » de travailler à une Hiſtoire de cet Empire, » d'après la troiſieme édition de l'Ouvrage de » M. Pfeffel; ce ne peut être qu'une compi- » lation indigeſte & monſtrueuſe. « On l'imprime actuellement en Hollande; du moins c'eſt ce que l'on a aſſuré aux Journaliſtes, qui préviennent le Public ſur cette informe compilation.

M. Pfeffel a diviſé ſon ouvrage en pluſieurs périodes; néanmoins, quoique les quatre premieres embraſſent un plus grand nombre de ſiecles que les ſuivantes, ce ſont celles qui occupent le moins d'eſpace, parce que juſqu'à César & Arioviſte, tous eſt ténebres & con-

fuſion dans l'Hiſtoire de l'Allemagne. Ces ténebres même ne commencent à ſe diſſiper que vers le tems de Pépin & de Charlemagne ſon fils. Sous le long regne de ce dernier, on commence à voir s'élever les cauſes des révolutions en tout genre, que cette partie de l'Europe a éprouvées; & M. Pfeffel les développe avec beaucoup de clarté, quoique d'une maniere très-rapide; car il eſt des génies qui abregent tout, parce qu'ils voient tout. Il a ſenti que, quoique les événemens qui préparoient ceux qui ont amené le ſyſtême politique actuel, ſoient intéreſſans juſqu'à un certain point, il ne falloit pas s'y appeſantir, & que, quelques lumieres que lui puſſent fournir les Ecrivains de ces ſiecles antérieurs, il ne devoit en uſer que très-ſobrement, & ſe borner à tracer, d'après les monumens qu'ils nous ont laiſſés, des portraits fideles des Souverains qui maîtriſoient l'Europe, la déſoloient ſouvent, & quelquefois la rendoient heureuſe. Ces portraits n'ont point été faits d'imagination; mais il ſont crayonnés d'après les actions & la conduite de ceux qu'ils repréſentent. Auſſi notre Auteur, qui veut inſtruire, a pris les plus grandes précautions pour n'être jamais que l'organe de la vérité. Pour en imiter la maniere, nous ne nous arrêterons que ſur les remarques particulieres qui terminent la période des Empereurs de la Maiſon de Saxe, les diſpoſitions & arrangemens politiques qui en ont réſulté, commençant à nous toucher de plus près.

Des recherches sur le Comte Palatin sont le premier objet qu'elles nous présentent : cet Officier étoit, sous les Carlovingiens, le Juge de la Cour, & en cette qualité, Juge d'appel des Provinces Domaniales, & Gouverneur-né de ces Provinces. Il n'y eut d'abord qu'un seul Comte Palatin, appellé le *Palatin des Francs*, qui suivoit la Cour Impériale par-tout où elle se transportoit ; mais on fut bientôt obligé de lui donner des collegues pour la Saxe, la Baviere, & la Souabe, lorsque les fils de Louis-le-Germanique en eurent formé des Royaumes particuliers. Ces dernieres charges rentrerent dans le néant après la réunion de toute l'Allemagne en un même corps de Monarchie ; il n'y eut plus qu'un seul Comte Palatin, & cet office fut confondu avec celui de Duc des Francs, ou de la France Rhénane. Le Roi Otton I, instruit par une fâcheuse expérience, du danger qu'il y avoit à confier une autorité absolue aux Ducs nouvellement rétablis sous le regne de Louis IV, & de Conrad I, ne connut point de meilleur expédient, pour la restreindre, que de ressusciter les Comtes Palatins de Baviere, de Souabe, de Saxe, & d'y attacher, outre les fonctions originaires de cet office, les droits ci-devant exercés par les *Mis* royaux, & par les Intendans de la Chambre ; mais dans la suite des tems, ces Comtés furent réunis aux Duchés par l'extinction des maisons qui les possédoient par concession des Empereurs, &c. Le Duché de Lorraine avoit non-seulement ses Comtes Pa-

latins; mais encore ils ont paſſé long-tems pour des Comtes Palatins ſuprêmes du Royaume d'Allemagne. L'Hiſtorien obſerve que c'eſt une erreur, que Tolnerus & les plus célebres Auteurs du Droit public ont adoptée, & qui provenoit de la qualité de Comtes Palatins du Rhin, que les derniers Comtes Palatins de Lorraine ou du Palais d'Aix-la-Chapelle ſe ſont attribuée, & qu'on a confondue avec celle de Comte Palatin de la France Rhénane. Dans le fait, le Palatinat de Lorraine eſt reſté un ſimple office provincial juſqu'à ſa réunion avec le Duché de France Rhénane en 1156, & ce n'eſt qu'à cette époque que commence la véritable ſuite des Comtes Palatins proprement dits.

Si Otton fit un coup de partie en rétabliſſant les Comtes Palatins Provinciaux, la fauſſe politique, & plus encore la piété aveugle & imprudente de Henri II, ont accumulé ſur le Clergé les plus beaux droits & les plus vaſtes poſſeſſions: les droits régaliens quelconques, celui de battre monnoie, les péages, le haut-conduit, &c., devinrent l'appanage des Egliſes; les Villes les plus conſidérables, les plus riches Domaines, & juſqu'à des Comtés entiers, en augmenterent, coup ſur coup, le patrimoine. Otton I avoit cru parer aux inconvéniens inſéparables de cette libéralité exceſſive, & retenir dans ſa dépendance l'eſſaim de nouveau Souverains qu'il faiſoit éclore, en leur adjoignant des *Avoués* & des *Vidames*, dont il ſe réſerva la nomination, & ſur leſquelles le gouvernement des Principautés Ec-

cléſiaſtiques devoit eſſentiellement rouler; mais ſes ſucceſſeurs, particuliérement l'Empereur St. Henri, perdirent bientôt le fruit de cette ſage précaution, en réuniſſant l'office des *Avoués* aux Egliſes mêmes dont ils devoient ſurveiller les Titulaires, & ils y joignirent la Préfecture & l'Avouerie impériale de Villes où les Evêques & & les Archevêques réſidoient. Au ſurplus, ajoute M. Pfeffel on auroit grand tort d'attribuer au ſeul eſprit d'indépendance les efforts multipliés que le Clergé fit bientôt pour ſecouer le joug des *Avoués*. Il n'eſt ſorte d'excès que ces Officiers & leurs Lieutenans, les *ſous-Avoués*, ne ſe ſoient permis contre les Egliſes, ni de rapines qu'ils n'aient exercées aux dépens de leur temporel. Les Empereurs de la Maiſon de Suabe parvinrent à réprimer ces abus en aboliſſant les ſous-Avoueries.

La libéralité inconſidérée des empereurs Saxons envers le Clergé, fut imitée par les Ducs & par les autres grands Seigneurs de l'Empire; le moindre citoyen ſe fit un point de religion d'enrichir les Egliſes & les Monaſteres. Souvent l'intérêt particulier ſe mêloit à ces motifs de dévotion, & l'on vit quantité de propriétaires ſe rendre volontairement vaſſaux des Egliſes, les uns afin de ſe ſouſtraire par ce moyen au ſervice militaire & aux impoſitions provinciales; & les autres, dans l'intention de ſe ménager la protection d'un corps qui employoit, avec le plus grand ſuccès, les armes ſpirituelles pour la défenſe de ſes vaſſaux.

Il y avoit deux eſpeces de Villes dans l'Al-

lemagne : les unes nommées *Impériales*, appartenoient au Domaine Germanique, & se gouvernoient par leurs propres Magistrats, sous l'inspection des *Avoués* & des Préteurs Impériaux ; les autres, appellées *Prefectoriæ*, étoient soumises aux Ducs & aux Comtes, & faisoient partie du Domaine Provincial. Les Villes dont le Roi Henri I ordonna l'établissement, paroissent avoir appartenu à la seconde classe, & la premiere a été principalement composée de celles qui bordoient les deux rives du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Cologne. Ces Villes Impériales différoient essentiellement des Villes de même qualité, qui prirent leur origine sous les Empereurs Franconiens, & qui forment encore aujourd'hui le troisieme College des Etats de l'Empire : tout le monde sait que ces dernieres sont de vraies Républiques douées de toutes les prérogatives qui caractérisent la Souveraineté, & qui constituent un Etat libre & immédiat du Saint-Empire ; mais les Villes Impériales du dixieme siecle, ne différoient des Villes Préfectoriales qu'en ce qu'elles ne reconnoissoient pas l'autorité des Ducs, ni la jurisdiction des Comtes Provinciaux, & qu'elles obéissoient immédiatement aux seuls Empereurs. Ces différences sont assurément très-bien vues, très-bien développées ; mais ne pourroit-on pas dire aussi que les Villes Impériales d'alors ont été le modele de celles d'aujourd'hui ? Ces dernieres, pour parvenir à la Souveraineté & au titre d'Etat immédiat, n'ont eu qu'à secouer le joug des Avoués & des Préteurs Impériaux,

& à ſe gouverner par leurs Magiſtrats, comme le faiſoient déja les Villes Impériales ſous les Ottons.

Ces Villes étoient habitées par des Nobles appellés, pour cette raiſon, nobles Citadins, par des hommes libres, ou Francs-Bourgeois, & par des ſerfs : donnons, d'après l'Auteur, une légere idée de ces deux dernieres claſſes d'habitans. Les Francs-Bourgeois étoient des citoyens libres, qui partageoient la Magiſtrature avec les Nobles, & qui poſſédoient les terres renfermées dans la banlieue des Villes. C'étoient comme un troiſieme ordre de nobleſſe : car, ſelon M. Pfeffel, leur origine étoit noble, & ils n'étoient point déchus, puiſqu'ils conſervoient la pureté de leur ſang avec un ſoin extraordinaire ; les mariages avec les femmes de condition ſervile leur étoient ſévérement interdits ; & s'ils en contractoient aucun, les enfans qui provenoient de ces alliances, perdoient leur état de Francs-Bourgeois, & tomboient dans la ſervitude. Les enfans qu'ils avoient d'une affranchie déchéoient pareillement de l'état de leur pere ; ils ne redevenoient citoyens, qu'à la troiſieme ou quatrieme génération, & ne recouvroient la qualité de Francs-Bourgeois, qu'au moyen d'une diſpenſe formelle de ce ſecond ordre de citoyens. D'ailleurs, les Francs-Bourgeois alloient à la guerre, & ils formoient la ſeptieme brigade, appellée le *Septieme bouclier de l'armée.*

Les ſerfs exerçoient les métiers, & s'adonnoient au commerce ; ils provenoient des ſerfs

que les nobles Citadins ou les Francs-Bourgeois possédoient, ou qu'ils attiroient dans leurs murs ; mais ni les serfs affranchis, ni ceux qui, fuyant leurs maîtres, venoient chercher un asyle dans les Villes, n'acquéroient par-là les droits de bourgeoisie. Ils restoient confondus dans la classe des habitans, & ne devenoient citoyens du troisieme ordre qu'à la troisieme ou quatrieme génération, sans pouvoir jamais monter au rang des Francs-Bourgeois. Il semble que, pour plus de précision, au lieu des serfs dont il s'agit dans cet article, on auroit dû dire affranchis, car ceux issus des serfs possédés par les Nobles & par les Francs-Bourgeois avoient été réellement affranchis, & ceux qui s'étoient réfugiés dans les Villes paroissoient censés tels, car on ne les voit assujettis à aucun acte de servitude. Les uns & les autres étoient donc des affranchis, & non pas des serfs. Au reste, cette remarque n'est pas fort importante, puisqu'elle ne roule que sur des mots, & on ne la donne que pour ce qu'elle est.

Tous ceux qui ont quelques notions de l'Histoire, savent le triste sort de l'Empereur Henri IV. Victime de l'orgueil & du fanatisme du Pape Grégoire VII, dépouillé de l'Empire par son propre fils, réduit à demander à l'Evêque de Spire, une Prébende laïque dans son Eglise, en lui offrant de faire l'office de Lecteur ou de Sous-Chantre, & inhumainement refusé, ce malheureux Prince mourut enfin à Liege, dans un abandon général. La question trop fa-

meuſe concernant l'inveſtiture des Eccléſiaſtiques, & le droit que les Empereurs s'étoient arrogé de nommer d'autorité à tous les Evêchés, & même au Saint-Siege, fut la raiſon ou le prétexte de la déſunion funeſte qui éclata ſous Henri IV, entre le Sacerdoce & l'Empire, & qui déchira l'Allemagne pendant trois ſiecles entiers. On en donne ici un précis impartial, d'après les faits, & ſans diſputer le droit & les prétentions. Il eſt conſtant, dit d'abord notre Hiſtorien, qu'avant le tems de Henri III, on n'a point connu en Allemagne de forme ſtable & univerſelle concernant la collation des Bénéfices. Tantôt les Empereurs y nommoient arbitrairement; tantôt ils préſentoient leurs nominataires au Clergé & au Peuple, qui ratifioient ou révoquoient leur choix; néanmoins la forme la plus commune & la plus réguliere, étoit que le Clergé & le Peuple Diocéſain éliſoient conjointement leurs Evêques, de l'aveu & du conſentement des Empereurs; que ces Princes confirmoient ou rejettoient ces élections à leur gré, & que, dans le premier cas, ils donnoient l'inveſtiture du temporel des Egliſes par la croſſe & l'anneau. Une multitude de monumens hiſtoriques, dont on rapporte ici les plus déciſifs, atteſtent cette vérité. Cette coutume fut aſſez généralement ſuivie, ajoute l'Auteur, juſqu'au tems de l'Empereur Henri III, Prince impérieux & plus attaché aux prérogatives de ſon Trône, qu'il cherchoit à étendre par toutes ſortes de moyens, qu'aux regles & aux anciens uſages,

Les élections arbitraires devinrent très-communes sous son regne, & il y assujettit l'Eglise de Rome, comme le dernier Bénéfice de ses Etats héréditaires. Son fils, Henri IV, trouva les choses parvenues au point, qu'on regardoit le droit de nommer au Saint-Siege & aux Evêchés d'Italie & d'Allemagne, comme le plus beau fleuron de la Couronne Impériale : sous la minorité de ce Prince, les Evêchés & les Abbayes furent vendus comme à l'enchere ; souvent ils devinrent la récompense du crime & des plus horribles égaremens. Grégoire VII entreprit d'opposer une digue à ces débordemens ; mais il choisit des moyens trop violens : pour réprimer une usurpation, il se rendit usurpateur ; & pour s'opposer aux progrès de la puissance Impériale, il voulut dépouiller les légitimes possesseurs du droit d'élection, & ce fut enfin le résultat de cette fameuse querelle. Il confondit l'usage avec les abus, & bouleversa l'Eglise & l'Etat par ses anathêmes inconsidérés. Son orgueil naturel, nourri par l'étude des fausses décrétales, ne pouvoit supporter que des Princes Séculiers exerçassent aucune sorte d'autorité sur la personne ni sur les biens du Clergé, & il traita de Simoniaques les Prélats mêmes qui, étant canoniquement élus, recevoient d'eux l'investiture des Fiefs qu'ils tenoient de leur libéralité, ou qu'ils possédoient sous leur mouvance. L'ignorance & la superstition de son siecle aggraverent encore le mal. Les excommuniés étoient privés de la communion spirituelle : on les crut retranchés de la

communion civile. On alla plus loin. On engagea les Juges féculiers à févir contre ces malheureux. De-là cette maxime abfurde, qu'un homme qui avoit paffé fous l'excommunication une année entiere, perdoit, *jure teutonico*, fes Fiefs & fes Bénéfices. De ces hypothefes outrées & erronées, naît le principe de la dépofition de Henri IV. L'Eglife a le droit d'excommunier les Souverains impies; la dépofition eft inféparable de l'anathême : donc l'Eglife peut dépofer un Souverain rebelle à fes maximes; donc le Chef de cette Eglife eft au-deffus des Monarques dans le fpirituel & dans le temporel. Un autre préjugé non moins gratuit, vint au fecours des *dictatus* de Grégoire. On fe perfuada que l'Empire dépendoit du Pape, parce que les Rois d'Allemagne ne prenoient la qualité d'Empereurs, qu'après avoir été couronnés par le Pontife. Or, difoient les Papes, nous pouvons bien détruire notre ouvrage, & dépouiller un *vaffal* félon & réfractaire. C'eft ce beau raifonnement que l'Archevêque de Mayence fit en 1106, pour prouver que l'on pouvoit dépofer Henri IV. » Nous » avons le droit, dit-il, de facrer l'Empereur, » & de l'inveftir, pour ainfi dire, du Royau» me : or, fi nous pouvons le facrer, quand » il nous paroît digne du trône, pourquoi ne » le dégraderions-nous pas, quand il ceffe de » l'être? « Telles font les obfervations folides & judicieufes par lefquelles on fait connoître le fond de ce fameux différend, & où l'on découvre la fource des fautes de Henri IV, &

le principe de l'ambition & des égaremens du Pape Grégoire VII.

Les deux premieres années du ſiecle où nous ſommes, ſont mémorables dans l'Hiſtoire, par la ſucceſſion d'Eſpagne recueillie par un Prince la Maiſon de Bourbon ou de France, comme quelques Hiſtoriens voudroient qu'on nommât cette auguſte Maiſon. Ce grand événement méritoit une diſcuſſion particuliere de la part de l'Auteur. Nous croyons devoir la rapporter en l'abrégeant un peu, quoiqu'elle ne manque pas de préciſion & de clarté. Après la mort du Prince Electoral de Baviere, à qui le traité de La Haye avoit aſſuré la ſucceſſion éventuelle d'Eſpagne, dit M. Pfeffel, ſous l'année 1700, la France, l'Angleterre & la Hollande conclurent un ſecond traité de partage de cette Monarchie, lequel déplut à l'Empereur, qui demandoit toute cette ſucceſſion, & au Roi d'Eſpagne, qui voyoit depuis longtems, avec chagrin, des étrangers diſpoſer d'avance de ſon héritage. Cette conſidération engagea ce Prince à faire un ſecond teſtament, & il y a beaucoup d'apparence que ſon ancienne animoſité contre la France auroit fait tomber ſon choix d'un héritier univerſel ſur un Archiduc, pour peu que le miniſtere de Vienne eût ſecondé & entretenu ſes bonnes diſpoſitions; mais l'Ambaſſadeur Impérial ſe conduiſit à Madrid avec tant de hauteur & d'indiſcrétion; & la Reine d'Eſpagne, que le Roi ſon époux n'aimoit ni n'eſtimoit, mit tant de vivacité, tant d'éclat dans ſes

intrigues en faveur des Archiducs ſes neveux, que Charles II conçut un éloignement invincible pour ces collatéraux importuns & impérieux. Ce ſentiment fut fortifié par la conduite inſinuante & réſervée du Maréchal d'Harcourt, Ambaſſadeur de France en Eſpagne, & par les repréſentations du Cardinal Portocarrero & des autres Miniſtres Eſpagnols, qui redoutoient autant le deſpotiſme impérial, que le démembrement de leur Monarchie, dont la France ſeule pouvoit les garantir. Charles conſulte les Univerſités de ſon Royaume & le Pape innocent XII. Les premieres prononcent unanimement pour les Princes de France, en faveur deſquels il ſe décide, quoique le ſouverain Pontife eût parlé pour les petits-fils de ſa ſœur, & il ſigne le 2 Octobre ſon fameux teſtament, par lequel il déclare héritier de toute la Monarchie Eſpagnole, Philippe de France, Duc d'Anjou, ſecond fils du Dauphin, & petit-fils de la Reine Marie-Thérеſe, à condition qu'il ne pourroit point réunir les Couronnes de France & d'Eſpagne; à ſon défaut, ſoit qu'il mourût ſans enfans, ſoit qu'il devînt Roi de France, il appella le Duc de Berry, troiſieme fils du Dauphin, aux mêmes conditions; à ſon défaut, l'Archiduc Charles, ſecond fils de l'Empereur, ſous la même réſerve de ne pouvoir réunir l'Empire & la Couronne d'Eſpagne; & puis enfin le Duc de Savoie. Tel eſt ce teſtament, dont l'authenticité fut vainement attaquée par des libelles, qui ſont aujourd'hui la

honte de ceux qui les ont enfantés. Le Duc d'Anjou monte sur le trône d'Espagne aux acclamations de tous les Etats de cette Monarchie. L'Empereur proteste, se déclare héritier universel de Charles II, comme chef de la branche cadette de la Maison d'Autriche, subrogée, disoit-il, aux mâles issus de la branche aînée. Il réclamoit les pactes de famille & de succession réciproque conclus en 1522 & 1524, entre Charles-Quint & Ferdinand I, son frere; & ceux de 1617 & de 1622. Enfin, il alléguoit les droits de Marie-Anne, seconde fille du Roi Philippe III, le testament du Roi Philippe IV, qui substituoit au Roi Charles II, son fils, les enfans de l'Empereur Léopold, & la renonciation de la Reine Marie-Thérese, femme de Louis XIV, & ayeule du Duc d'Anjou. La France répondoit que l'ordre de succession ne pouvoit pas être interverti dans une Monarchie, sans l'aveu & le consentement de la nation; que cet ordre établi en Espagne par la loi des *Siedas partidas*, étoit linéal & cognatique; qu'ainsi la succession ne passoit d'une ligne à une autre qu'à l'extinction absolue de la ligne régnante, en héritiers mâles & femelles; que les pactes ci-dessus ne pourroient donc pas être allégués contre ces formes antiques, quand même ils auroient stipulé la succession réciproque des mâles de deux branches de la maison d'Autriche, à l'exclusion des femmes; mais que ces pactes, en stipulant la reversibilité des états d'Allemagne à la branche d'Espagne, au defaut de la postérité masculine de Fer-

dinand I, bien loin d'établir aucune réciprocité en faveur de la branche d'Allemagne, au défaut de la postérité masculine de Charles-Quint, y étoient absolument contraires ; que le testament de Charles-Quint & celui de Philippe II appelloient très-expressément, au défaut d'hoirs mâles, les femmes issues de leur branche préférablement à la branche Autrichienne; que les droits de l'Impératrice Marie-Anne, mere de l'Empereur Léopold, & fille cadette de Philippe III, ne venoient qu'aprés ceux de Marie-Thérese, femme de Louis XIV, & fille de Philippe IV; & encore après ceux de la Reine Anne, femme de Louis XIII, & fille aînée de Philippe III; que le testament de Philippe IV étoit abrogé de fait par celui de Charles II, qui avoit eu le même droit de tester ; que la rénonciation de Marie-Thérese n'avoit aucunement pu préjudicier à ses enfans, qui tenoient leur droit, non de cette promesse, mais d'une loi que ni elle ni le Roi d'Espagne n'avoient pu enfreindre sans le concours de la Nation, &c. On sait assez la suite qu'a eue cette grande affaire, qui a donné plusieurs Couronnes à la Maison de Bourbon, malgré les plus affreux revers.

L'Empereur, qui les lui disputoit, étoit Léopold, dont M. de Pfeffel trace ainsi le portrait. Ce Prince, dit-il, avoit toutes les qualités d'un honnête homme ; de la piété, un zele ardent pour sa religion, un attachement sincere pour la vertu, de la pénétration, une mémoire singuliérement heureuse, mais un esprit flexible jusqu'à la foiblesse & trop facile à subjuguer. Des-

tiné dès ſon enfance à l'état eccléſiaſtique, il reçut une éducation conforme à cette vocation prématurée. Il fut inſtruit dans toute ſorte de ſciences, au point de pouvoir paſſer pour ſavant; mais on négligea de lui enſeigner l'art de régner. Parvenu à la Couronne par la mort de ſon frere aîné, dans un âge qui ne connoît & ne cherche que le plaiſir, entouré d'objets nouveaux & difficiles, & aſſez éclairé pour ne pas ſe juger capable de conduire lui-même ſes affaires, il en abandonna le ſoin à ſes miniſtres, & contracta dès ſa jeuneſſe l'habitude de ſe laiſſer gouverner. Il fut dominé tour-à-tour, par ſes femmes, par ſes Miniſtres & par ſes Confeſſeurs. Livré à leurs conſeils avec une pleine ſécurité, jouet de leurs intrigues, & perſuadé de bonne foi que leur rôle ſe bornoit à exécuter, ſes volontés, tandis qu'ils le dirigeoient ſouverainement: contemporain des Rois Louis XIV & Guillaume III, le premier de ces deux rivaux de gloire mépriſa ſa foibleſſe, & l'autre remua l'univers pour la ſecourir; mais tous deux y furent trompés. Léopold devint, par une ſuite de leurs erreurs, le reſtaurateur de l'autorité impériale, & le fondateur de la puiſſance actuelle de ſa maiſon.

Nous avons eſſayé de faire connoître quelques-uns des traits qui caractériſent les perſonnages de ce vaſte tableau. Nous invitons nos Lecteurs à en voir les détails & les effets dans l'Ouvrage même. Un abrégé d'un abrégé eſt toujours un peu ſec, ſur-tout quand le ſtyle de l'Auteur qu'on analyſe, eſt plus plein de choſes que de mots.

Cet excellent *Abrégé Chronologique* eſt le pendant de l'Hiſtoire de France, du Préſident Hénault, & n'eſt pas moins eſtimé. A la fin de chaque période & de preſque chaque regne, on trouve des remarques particulieres concernant les loix, les établiſſemens nouveaux, les uſages, &c. Nous citerons deux traits qui prouvent combien, dans le XIVe. ſiecle, les Empereurs d'Allemagne avoient peu de moyens pour ſoutenir leur dignité. » Les Hiſtoriens du » tems ont obſervé que les Bouchers de Worms » firent ſaiſir les équipages de Charles IV » (mort en 1378), faute d'avoir été payés » de leurs Mémoires; & nous ſavons que ce » Prince a dû s'obliger, une autrefois, à ſe » conſtituer *ôtage* dans un cabaret, pour la » ſûreté d'une dette qu'il ne pouvoit acquitter. » Cette extrême diſette où il ſe trouvoit, provenoit de ce qu'il avoit ruiné ſa maiſon (de Luxembourg) pour acquérir l'Empire: il ruina l'Empire à ſon tour, pour rétablir ſa Maiſon. C'eſt lui qui arrêta & publia en 1356, du conſentement & avec le coucours des Electeurs, des Princes, des Comtes, de la Nobleſſe, & des Villes Impériales, la fameuſe conſtitution de *la Bulle d'or*, ainſi appellée, par alluſion au Sceau d'or qu'il fit attacher aux différens exemplaires authentiques dont il gratifia les Electeurs & la Ville de Francfort. Cette conſtitution diſtribuée en 31 chapitres, régle, d'une maniere irrévocable, l'Election & le Couronnement des Rois des Romains, le nombre, le rang, les droits & la ſucceſſion

des Electeurs : elle tient encore aujourd'hui la premiere place entre les loix fondamentales de l'Empire. Quelques mois avant sa mort, ce même Empereur vint à Paris, avec Vinceslas son fils ainé, pour accomplir un vœu qu'il avoit fait de visiter l'Abbaye de Saint-Maur, près de cette Ville. Il fut reçu le 4 Janvier par Charles V, dit *le Sage*, son neveu, avec tous les honneurs & le faste qu'on pouvoit imaginer dans ce siecle. On ne sera pas surpris qu'après 400 ans, il se soit fait un grand changement dans les idées sur plusieurs objets; mais on doit l'être que, dans un tems où le luxe, qui ne connoît plus de bornes, a corrompu les mœurs générales de l'Europe, il se trouve un Prince puissant qui méprise tout ce vain éclat, & qui n'ait besoin que de ses vertus pour inspirer un sentiment encore plus profond de respect & d'admiration. Cette gloire, d'une espece nouvelle, étoit réservée à l'Empereur actuellement régnant.

(*Journal de Paris ; Journal Encyclopédique ; Gazette Littéraire d'*Amsterdam *; Affiches & Annonces* de Paris.)



THE Economy of Beauty, in a Series of Fables, &c. *L'Economie de la beauté, dans une ſuite de Fables adreſſées aux Dames, par le D. COSENS, in-4to.* A Londres, chez Walter, 1777.

QUoique la beauté ſoit un don de la nature, néanmoins il y a des méthodes pour l'augmenter ou au moins pour la rendre plus piquante & la faire paroître avec tous ſes avantages. L'éducation n'a pour objet que d'éloigner de la jeuneſſe toute eſpece de groſſiéreté; de régler ſes notions, ſes attitudes, ſes regards, ſa voix, ſa converſation; de polir ſes manieres, d'épurer ſes ſentimens & ſon goût. Par ces moyens une figure agréable paroît avec un ſurcroit de beauté, comme un diamant poli par la main de l'Artiſte. Quoique l'éducation ſeule puiſſe procurer des qualités aimables, elle ne leur donne pas une influence durable. Elle peut faire deſirer les graces, mais elle ne les fait pas conſerver. Si une jeune femme veut ſe rendre parfaitement agréable, elle doit travailler à acquérir les bonnes qualités du cœur: & le plaiſir qu'elle goûtera à la pratique de l'humanité répandra ſur tous les traits de ſon viſage la ſérénité & la douceur. Les plus excellentes qualités de l'eſprit, l'innocence, la mo-

destie, la sensibilité, l'honneur, la compassion, la bienfaisance s'y montreront comme dans leur source & donneront à une figure humaine les traits de la divinité.

Les inclinations basses & mauvaises au contraire détruisent tous les charmes naturels plus rapidement que les maladies & l'âge. L'envie, la malice, la cruauté, l'orgueil, la colere, répandent sur le visage une noire mélancolie & une teinte de ferocité que l'art de la dissimulation ne peut ni déguiser, ni cacher. C'est pour cette raison que les Dames, au lieu d'employer les couleurs & les cosmetiques, devroient s'attacher à réparer les difformités de l'esprit, à rectifier leurs passions, à avoir une disposition d'esprit toujours égale. C'est la vraie économie de la beauté, que le Poëte Anglois rend par ces deux vers;

> And this only teaches charmes to last;
> Still makes new conquests, and maintain the Past.

C'est la seule chose qui nous apprenne à faire durer les charmes, à faire de nouvelles conquêtes, & à conserver les anciennes. La beauté personnelle qui dépend des sentimens & des manieres est la vertu renfermée dans ces fables.

La premiere nous montre une Dame devant son miroir occupée à se farder, mais qui convenant de sa folie, sent tous les pernicieux effets d'une pratique aussi absurde. La seconde contient la conversation d'un pélican avec une araignée où l'on voit contraster les modes.

La

La troisieme recommande la tempérance, comme le premier soutien de la beauté. La quatrieme fait voir la différence qu'il y a entre un beau visage & un esprit aimable, par deux lampes placées à la porte d'un avare, & dont l'une est obscure & l'autre claire. La cinquieme fait voir l'utilité des préceptes & des bons exemples dans les premieres années de la vie. La sixieme, que trop d'attachement à la dance & autres amusemens frivoles, est une tache à la dignité du beau-sexe. On destine la septieme à montrer que les femmes ne brillent jamais avec tant d'avantage que dans la vie domestique. Dans la huitieme on expose les dangers qui proviennent d'une beauté supérieure. L'absurdité de l'affectation fait le sujet de la neuvieme. La dixieme enfin représente la folie qu'il y a de s'attacher à faire la conquête de ce qu'il y a de plus vil & de plus indigne; un fat.

Telle est la substance du premier Livre. L'Auteur traite dans le second; des sujets suivans de l'art de s'habiller avec grace; de la malignité de la médisance; du choix d'un mari; de la crédulité, des soupçons, de la prudence; du mariage envisagé comme une loterie; des attentes romanesques des deux sexes; du plaisir, de la maniere de conserver un cœur; du génie & de la réputation, ou la famille particuliere, & de la conduite d'une femme en l'absence de son mari.

Ces Fables sont amenées par beaucoup d'observations morales, entremêlées de quelques saillies d'esprit & de traits de satyre.

Cet ouvrage, ſous la plus pompeuſe apparence, eſt adreſſé aux Dames, & dédié à la Princeſſe Royale d'Angleterre. Le Journaliſte Anglois en rapporte une Fable intitulée *les Réformatrices*, qu'il n'a pas choiſie, dit-il, parce qu'elle eſt la meilleure ou la plus mauvaiſe, mais parce qu'elle eſt la plus courte, & qu'elle renferme une morale de la plus grande importance. Nous allons la parcourir & en traduire quelques endroits pour donner à nos Lecteurs une idée de la marche & du génie de l'Auteur. Il y peint la médiſance des couleurs qui lui conviennent par ces paroles:

Foul child of envy and ill nature,
All-practi's d, all exploded Satire,
With equal foot ſtill ſmites the door
Of palaces, and where the poor
Dwell with content, till she appear,
And force from innocence a tear.
With Titan fury now she ſtands
Hurling her ſacrilegious brands
Against the throne: no rank exempts,
Age, ſex, or worth from her attempts.

L'envie & la méchanceté ont enfanté ce monſtre affreux & infatigable dans ſes noirceurs, l'infâme Satyre, qui frappe à la porte des Palais, comme à celle de la cabane du pauvre, qui vit content de ſon ſort, juſqu'au moment qu'elle paroît, pour arracher des larmes à ſon innocence. Elle lance contre le Trône ſes feux ſacrileges avec la fureur des Titans: aucun rang, aucun âge, aucun ſexe n'eſt exempt de ſes coups.

A ce portrait il fait contraster le suivant;

Augusta! thou, whose soul contains
Whate' er of good or great remains
Man's native dignity to shew,
To none but honour's foes, a foe
Thy virtue adamantin shield,
Celestial panoply, repell'd,
But not exempted from, her rage;
Thy life, a Satire on the age.
Back on themselves rebounds the dart
And rankles in their fever'd heart.
As bats, and owls, obscene, detest
The sun, in golden radiance drest;
So knaves and fools indignant view
Faith, friendship, Piety, and you.

Augusta ! toi, dont l'ame renferme toutes les qualités & nous montre la dignité primitive de l'homme, ta vertu ferme & solide défend jusqu'à l'honneur de tes ennemis, ou le cache d'une ombre propice, mais tu n'es point exempte des coups de l'envie ; sa rage lance en arriere ses traits sur ta vie qui fait la satyre du siecle, & ils s'envenimènt du poison dont son cœur est atteint. Comme les chauves-souris & les chouettes, ne peuvent souffrir l'éclat radieux du soleil ; c'est pour cette même raison que les fourbes & les fols ne regardent qu'avec indignation la bonne foi, l'amitié la piété & vous.

Il ajoute :

This gangrene of the soul, Whose air
Breathes pestilence, is fatal there
Beyond the moral leach's skill,
Where grows th' immedicable ill.

Cette gangrenne de l'ame qui ne reſpire que contagion, eſt d'autant plus fatale que la ſcience de la morale ne peut atteindre par-tout où elle eſt devenue un mal incurable.

Après avoir rapporté une partie des effets que produit l'envie ſur ceux qui en ſont atteints, il en pouſſe la généalogie juſqu'aux mauvais Anges, & ſe fait cette queſtion à lui-même.

Admit that Chloé was to blame ; ----
Shall j be firſt to blaſt her fame?
Have j no faults my ſelf? ---- J'dask
My heart ---- a neceſſary task!
Impartial ſearch ---- ere j preſume
The cenſor's ſacred chair aſſume : ----
No blemish that j'd wish to ſave
From Envy's jaundic'deye? J have.
Shall j then Judge? ---- Twere want of ſenſe, --
Injuſtice, ---- nay, 'tis imprudence!

Suppoſez que Cloé mérite d'être blâmée? --- Seraï-je le premier à ternir ſa réputation? N'ai-je pas moi-même des défauts? --- ai-je dit en mon cœur --- tâche abſolument néceſſaire! Recherche impartiale --- ici je préſume que le Cenſeur ſe place dans la chaire ſacrée. Y a-t-il des défauts que je ne voudrois pas ſauver des yeux jaunâtres de l'envie? Ne l'ai-je pas fait. --- Jugerai-je maintenant? Eſt-ce défaut de ſentiment, --- injuſtice? ---- Non, c'eſt impudence!

C'eſt ici que l'Auteur commence ſa Fable des Réformatrices.

A ſaintly Fox, and prudish Cat,
Had once a ſolemn tête à tête;
Dear Couſin, thus the Fox begins ----

How j deplore the nation's ſins!
A Lady ---- you' ll excuſe her name ---
As from the coterie we came,
Of neighbour Wolf a ſtory told,
Which made my very blood run cold.
A Sheep, it ſeems a harmleſſ creature;
As any in the realm of nature,
Fell in her way, on whom she ſeiz'd;
And tho' it begg'd to be releas'd
With cries would pierce a heart of Stone,
She Pick'd it, Couſin, to the bone.
But that her Ladyship, Who ſaid it,
Js Worthy of implicit credit,
J'd Scorn a ſtory, ſthich reflects
Such vile dishonour on the ſex.

All Carnall appetite, you know
J have extinguish'd long ago,
Cry'd Prue, demure, and now you ſee;
The reaſon --- the neceſſity
Did but the leaſt remains, my dear,
Of Such a paſſion harbour here,
My Self, --- my life j Shoud deteſt.
She Said, --- and Smote her hollow breaſt.

A thoughtleſſ Cock, wak'd by the ſound;
That inſtant lighted on the ground;
Wretch, cry'd the Saint, predeſtinate,
By everlaſting laws of fate,
T' incur my wrath, nor be forgiven,
Obey, as j, the will of heaven.
She Said, --- and eat --- The Virtuous Cat
Turn from the Sight: --- When lo! a Rat,
Jn prime of youth paſſ'd by: --- What means
This tumult in a veſtal's veins?
She cry'd, and graſp'd the trembling creature
Obedient to the laws of nature.

Heaven's! Quoth a ſpider dame, who ſtood
Quaffing a fly's delicious blood
Juſt o'er their heads: --- And are there brutes
So void of thoſe ſweet attributes,
Compaſſion, mercy --- all that deells
With genuine grace our ſofter Sex!
Well, thank my ſtars, my ſoul is free
From every shade of cruelty.
This deed, with ſtygian horror black,
Will fright my vile hyſteries back, ---
Aim, Satyre, aim at Such thy ſhaft!
She ſaid, and took her morning draft.

One moral from the tale muſt come; ---
The cenſurer's eye Should look at home
Weed o'er and o'er the mental garden
And pity thoſe, she cannot pardon;
Or know, hence forth no art shall hide her
Reſemblance to --- Gat --- Fox --- and Spider.

Une ſainte Renarde & une prude Chate, eurent une fois enſemble une entrevue ſolemnelles. Chere Couſine, commença la Renarde, que je déplore les vices de la Nation! Une Dame --- diſpenſez-moi de vous dire ſon nom, --- ſe trouvant en compagnie, comme nous y ſommes, nous raconta l'hiſtoire d'une Louve du voiſinage qui me glaça le ſang: une Brebis, la plus innocente des créatures qui ſoient ſur la terre, ſe trouvant dans ſon chemin, elle ſe jetta ſur elle, & quoiqu'elle le priât de la lâcher, par des cris qui auroient fait fondre un cœur de roche, elle la rongea, chere Couſine, juſqu'aux os. Si ce n'étoit que la Dame qui a raconté cela eſt digne de toute croyance, je ne pourrois ajouter foi à une hiſtoire ſi dés-

honorante pour notre ſexe. J'ai étouffé en moi, depuis long-tems, comme vous le ſavez, tous les appetits charnels, s'écria la prude & froide Dame, & vous voyez, ma chere, que la raiſon & la néceſſité n'ont pas ici laiſſé le moindre veſtige de pareilles paſſions. Je me déteſterois moi-même, je déteſterois la vie, dit-elle, --- & ſe mit à pouſſer de longs ſoupirs. Un étourdi de Coq paſſe par-là dans ce moment; malheureux, lui crie la Sainte, la prédeſtinée, par les loix éternelles du deſtin, tu encours mon indignation & il ne te ſera pas pardonné; obéis, comme moi, aux volontés du ciel. Elle dit & le mangea. --- La vertueuſe Chatte tourne les yeux & apperçoit un jeune Rat: on peut s'imaginer quel trouble ſe répandit dans les veines de la Veſtale. Elle fit un cri & ſaiſit la créature tremblante, obéiſſant aux loix de la nature. Ciel! dit une Dame Araignée qui s'abreuvoit du ſang délicieux d'une mouche, préciſément au-deſſus de leurs têtes: il y a des bêtes en qui on ne remarque aucun de ces deux attributs, la compaſſion & la miſéricorde. --- Qui ornent avec une grace naturelle notre tendre ſexe! Graces à mon étoile, mon ame eſt affranchie de toute ombre de cruauté! Cette action ſaiſiroit mon foible individu de la plus noire horreur. --- Dirige, Satyre, dirige tes traits contre de telles actions! Elle parla ainſi & reprit ſa tâche du matin. La morale qu'on peut tirer de cette Fable, eſt que celle qui cenſure les actions d'autrui, devroit s'examiner elle-même de près, & avoir pitié de ceux auxquels elle ne peut pardonner; ou apprendre de-là qu'aucun art ne cachera ſa reſſemblance à la Chatte, --- à la Renarde, --- à l'Araignée.

L'Auteur de ces Fables en a pris l'idée de celles de *la Motte*, mais il les a ajuſtées à ſon deſſein de l'économie de la beauté. Les Lecteurs trouveront ſes obſervations préliminaires trop diffuſes & ſans ordre. Son plan auroit été exécuté d'une maniere plus agréables ſi ſes réflexions introductives euſſent été plus conciſes ; ſi chaque Fable n'eût été dirigée que vers un objet, & expliquée par un Apologue court & concis. On remarque auſſi de l'irrégularité dans l'arrangement des Pieces. La ſeconde qui traite des qualités d'une bonne mere, auroit été beaucoup mieux placée après celle où il eſt parlé du mariage.

L'Auteur, comme nous l'eſpérons, dit le Journaliſte, excuſera ces obſervations. La premiere ne lui ſera peut-être pas agréable, mais elle vient d'une intention bénevole éloignée de tout deſſein de dépriſer ſa compoſition. Si nous recommandons, ajoute-t-il, quelques défalcations, il faut obſerver que les vignes de Champagne & de Bourgogne ne ſont pas exemptes de la ſerpe.

Nous ignorons quelle ſenſation cet ouvrage aura fait ſur l'eſprit des Dames auxquelles il eſt deſtiné. Mais nous ſavons qu'elles ſe plaiſoient autrefois à philoſopher avec *Addiſſon*, qu'elles aimoient à le ſuivre dans toutes les parties de la morale, & qu'il leur fut redevable de quantité de réflexions heureuſes. Si des Auteurs de ce tems ne leur inſpirent pas le même deſir, c'eſt peut être parce qu'ils n'ont ni la philoſophie ni le ton de la nature. Tout

ce qui eſt finement obſervé ou ſenti, devient piquant pour cette portion de la Société qui n'eſt pas moins diſtinguée par les delicateſſes de l'eſprit que par les charmes de la beauté. C'eſt une peinture qui leur fait admirer leurs propres traits ſous une décoration étrangere : il y a en effet une juſteſſe & une ſagacité dont l'art ne ſauroit donner des lecons, que l'école n'a jamais connues, & que les *Addiſſon*, les *Popes*, les *Fontenelles*, les *Monteſquieu* ont puiſées au ſein des Graces. Si M. *Coſens* avoit conſulté les avis du Marquis d'*Hallifax* à ſa fille, il auroit infailliblement attiré en foule le beau-ſexe à ſon école.

(*Critical Review.*)

ATTI del Academia delle Scienze di Sienna, &c. *Actes* (ou *Mémoires*) *de l'Académie des Sciences de Sienne. Tome V, in-4to.* A Sienne, chez Bindi.

L'Académie de Sienne, établie en 1691, d'abord protégée par le Cardinal François de Médicis, enſuite abandonnée, n'a repris une certaine conſiſtance qu'en 1737, ſous le regne de l'Empereur François I; & ſi elle tient aujourd'hui un rang diſtingué parmi les Sociétés ſavantes d'Italie, c'eſt principalement au Grand-Duc de Toſcane actuel qu'elle doit cet avantage.

Le volume dont nous allons rendre compte, quoiqu'imprimé, suivant la date, en 1774, ne fait, pour ainsi dire, que de paroître : il est divisé en deux parties, qui renferment, l'une les Mémoires de Mathématiques, l'autre ceux de Physique.

Classe de Mathématiques.

Dans cette classe on lit d'abord des *Considérations sur la conservation du monde*, par M. Daniel Melander, Professeur d'Astronomie à Upsal. Ce Savant suppose que le soleil fait une perte continuelle par l'émission de la lumiere (perte qui, selon M. l'Abbé Boscovich, ne va point à un pouce cube, dans une très-longue suite d'années); qu'à la création du monde, une matiere éthérée, également dense par-tout, remplissoit le vuide où se trouve le système planétaire; que les planetes situées dans cet espace attirerent chacune le fluide en question, dont elles formerent leurs athmospheres, qui, par la loi de la gravité, dut se condenser en raison de la proximité de ces corps, & que la partie de matiere éthérée qu'attiroient également deux planetes, servit de borne à leurs athmospheres.

De toutes ces suppositions, la plupart fort arbitraires, M. Melander conclut que la résistance du milieu à travers lequel les planetes décrivent leurs orbites, compense l'éloignement où elles devroient être du foyer commun, en vertu de la diminution du *corps solaire*, & que

de-là résulte la conservation du système planétaire pour un tems déterminé. La seule loi convenable à cet égard, ajoute l'Auteur, est celle de la gravité en raison inverse double des distances : si quelqu'autre avoit lieu, les planetes ne décriroient point des ellipses ; mais, par leur mouvement de projection, elles s'éloigneroient à l'infini du soleil, ou elles tomberoient sur lui, ou bien elles parcourroient des orbites fort irrégulieres. Nous n'entrerons pas dans les détails de ce Mémoire, un peu obscur, & dont le sujet, après avoir inutilement occupé plusieurs Mathématiciens, paroît être aujourd'hui généralement abandonné.

D'un point donné de la circonférence d'un cercle, conduire une ligne qui passe par un diametre donné, de maniere que la partie de cette ligne comprise entre le diametre & le point opposé de la périphérie soit égale au rayon.

Soient circonscrits à un quarré, par la bisection des côtes, un octogone, & à celui-ci d'autres polygones de 16, 32, 64, &c. côtés : déterminer le rayon de chacun de ces poligones, & du cercle où ils vont aboutir.

De deux points on tire deux lignes droites qui se rencontrent dans un troisieme, de sorte que, par une autre ligne, elles coupent deux segmens procédant d'un point donné de cette derniere, & qu'elles sont entr'elles dans un rapport déterminé. On demande le point du concours des deux premieres lignes. Le P. Frisi donne ici la solution de ces trois problêmes, dont le premier est du 3e. degré ; il ne résout le second que par

approximation ; quant au troisieme, il a suivi la méthode de M. Klingenstierna, célebre Géometre Suédois, & il joint à ses résultats une démonstration fort satisfaisante.

Mémoire sur la diminution séculaire de l'obliquité de l'écliptique; par M. l'Abbé Léonard Ximenés. On sait que, d'après des observations faites en 1755, à la méridienne de St. Sulpice de Paris, la plupart des Astronomes supposent l'obliquité de l'écliptique invariable; d'autres prétendent que la période séculaire de cette obliquité est d'une minute ou de 47 secondes & demie; M. Euler, qui soutient ce dernier sentiment, croit pouvoir le justifier par la théorie de la gravité universelle, & par le calcul. En 1756, M. l'Abbé Ximenés annonca que la période en question n'étoit que de 29 secondes; c'est ce que lui avoient appris ses observations particulieres, entiérement conformes à celles qui furent faites à Florence en 1510. Il entreprend aujourd'hui d'en soutenir le résultat contre tout ce qui semble le détruire : d'un côté, suivant lui, les observations de St. Sulpice comprennent un trop court espace de tems pour pouvoir rendre sensible la diminution de l'obliquité; de l'autre, les hypotheses sur lesquelles M. Euler fonde sa théorie & ses calculs, sont en partie inexactes, en partie trop arbitraires; notre Auteur cite pour exemple ce que cet illustre Géometre a dit de la parallaxe du soleil, & de la densité de Vénus. Ce Mémoire intéressant est suivi de plusieurs autres, par le Pere Grégoire Fontana.

Le premier renferme la solution de ces trois Poblêmes : 1°. *La déclinaison d'un astre étant donnée, trouver sa hauteur sur l'horizon, la plus grande variation de celle-ci à une élévation donnée du pôle ; le tems de cette variation, & l'angle azimutal qui y correspond.*

2°. *Assigner le tems de l'année où le disque du soleil s'éleve sur l'horizon avec le plus de rapidité.* L'Auteur prouve que c'est dans les équinoxes.

3°. *Déterminer la hauteur d'un astre où la variation de l'azimut soit très-lente à une élévation donnée du pôle, & la déclinaison, le tems, ainsi que la quantité de cette variation.* Simpson avoit deja résolu ce problême à l'égard du soleil ; mais sa méthode n'a rien de commun avec celle de notte Géometre.

Dans le second Mémoire le P. Fontana expose divers théorêmes, fort élégans, sur l'intégration de quelques formules différentielles qui contiennent la puissance *n* d'un angle multiplié par le sinus ou le cosinus de ce dernier même, ou de son logarithme. Il ne donne point ici la démonstration de ce théorême, qu'il réserve pour le volume suivant. Quant aux formules dont il se sert, elles ne sont pas suffisamment développées dans le *Calcul intégral* de M. Euler.

Le 3e. Mémoire renferme trois théorêmes fort simples, au moyen desquels l'Auteur démontre tout ce que les anciens Géomêtres ont dit sur les quantités incommensurables. Il explique aussi pourquoi une équation d'un degré quelconque qui n'a point de fraction, n'est pas suf-

ceptible d'un racine fractionnaire, réelle & rationnelle.

Trouver la masse de l'ahmosphere depuis une hauteur donnée jusqu'à la surface de la mer. Ce problême a été proposé par M. de Luc au P. Fontana qui, au moyen du calcul exponentiel, le résout avec beaucoup de facilité, dans son 4e. Mémoire.

Le 5e. concerne la mesure du triangle sphérique, dont plusieurs Géomêtres de ce siecle se sont occcupés. M. Euler a indiqué le premier, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, la maniere de mesurer l'aire d'un triangle sphérique par la rectification du cercle, & il a démontré que cette aire étoit égale à l'excès des trois angles du triangle sur deux angles droits multipliés par le rayon de la sphere. Notre Auteur donne une nouvelle méthode pour résoudre le problême en question, & pour démontrer le théorême de M. Euler.

Le développement du fameux binome de Newton est, pour ainsi dire, la clef de toute l'analyse; sa démonstration peut être regardée comme une affaire de pure induction, lorsque l'exposant est rationnel; mais quand il est *sourd* (ou incommensurable), on emploie ordinairement le calcul différentiel, c'est-à-dire, cette espece de calcul qui suppose démontré le développement du binome dans toute son étendue. M. Euler s'est apperçu de ce cercle vicieux, où il s'étoit lui-même engagé; & dans les *Mémoires de l'Académie de Péters-bourg*, il a donné une démonstration du bi-

nome, indépendante du calcul différentiel, mais qui a paru défectueuse à plusieurs égards, compliquée, & même indirecte, parcequ'elle est fondée en partie sur la Doctrine des Logarithmes Hyperboliques. Pour éviter ces inconvéniens, le P. Fontana raporte dans son sixieme Mémoire, deux démonstrations, la premiere tirée directement du calcul infinitésimal, sans le secours des logarithmes, la seconde déduite de principes métaphysiques, & de l'induction, sans aucun calcul.

M. Jurin a observé que la clarté d'un objet vu des deux yeux, est à celle du même objet regardé avec un seul œil, comme 13 est à 12. Pour rendre raison de ce phénomene, M. de Buffon suppose que les deux nerfs optiques s'unissent dans le *sensorium commune*, sous un angle de 140 degrés. Le P. Fontana donne le plus grand développement à cette ingénieuse hypothese, & résout dans toute son étendue le problême trigonométrique suivant : *Quel doit être l'angle compris entre deux côtés d'un rhombe qui sont l'un à l'égard de l'autre, comme* n *est à* m.

L'action des forces du soleil & de la lune peut-elle influer sur l'état du baromêtre, & en altérer sensiblement la hauteur? Pour résoudre cette question, le P. Fontana fait usage d'un théorême hydro-dynamique, proposé par M. Euler. D'après plusieurs calculs, notre Mathématicien trouve que la variation du barometre n'est que d'un quarante-quatrieme de ligne, changement trop petit pour être sensible. Ce calcul ne s'ac-

corde guere avec ceux de MM. d'Alembert & Daniel Bernoulli, dont le premier évalue à 2, & le ſecond à 20 lignes, la plus grande variation occaſionnée dans la hauteur du barometre, par l'influence du ſoleil & de la lune; pluſieurs autres Géometres & Phyſiciens ſoutiennent auſſi que la même cauſe modifie ſenſiblement cette hauteur : au reſte, le P. Fontana ſe contente d'expoſer ſa théorie, ſans prétendre qu'elle mérite la préférence.

Il donne enſuite un *Eſſai*, fort inſtructif, *ſur les progrès que Jérôme Cardan & Bonaventure Cavalieri firent dans les Mathématiques, après la renaiſſance des Lettres & des Sciences en Orient.*

CLASSE DE PHYSIQUE.

On ſait que l'acide vitriolique a beaucoup d'affinité avec les alkalis, les terres abſorbantes, les argilles, le fer, le cuivre, le zinc, &c. & qu'uni à ces diverſes ſubſtances, il produit les ſels neutres, le ſphath, les gypſes, les ſélénites, les différentes eſpeces de vitriol, l'alun, &c. de-là bien des Chymiſtes ont conclu qu'on ne trouvoit jamais cet acide naturellement pur; M. Joſeph Baldaſſari, réfute ici cette opinion par des faits. Aux environs des eaux minérales de Saint-Philippe, près de Sienne, parmi des amas de tartre dépoſé par ces eaux dans une grotte, il a vu, dit-il, un véritable ſel vitriolique, tout pur, & naturellement concret, comme lui ont démontré pluſieurs expériences. Ce ſel, ajoute-t-il, après s'être combiné, dans la grotte en queſtion, avec diver-

ſes ſubſtances, & avoir parfaitement ſaturé la terre de ce lieu, s'y attache ſous la forme de petits cryſtaux.

Mais malgré ſa pureté apparente, ne pourroit-il pas être uni à un ſel ſélénitique? M. Rouelle n'a-t-il pas déclaré que les ſels neutres parvenus au point d'une ſaturation parfaite, ſont encore ſuſceptibles d'un excès d'acide, & que ce dernier, quoiqu'il paroiſſe entiérement pur, doit être regardé comme mêlé avec des matieres hétérogenes? M. Baldaſſari a prévu l'objection que peut fournir contre lui le ſentiment de cet illuſtre Chymiſte, & il la réfute par ſes expériences, dont le réſultat eſt ſuivi de remarques ſur la formation du ſoufre, les vapeurs moſétiques de la grotte de Saint-Philippe, les concrétions de tartre & d'albâtre, qui s'y forment, les plantes que ſon ſel produit, & ſur d'autres objets ſemblables, qui quoiqu'étrangers au principal ſujet de ce Mémoine laiſſent point d'en augmenter le prix. Le même Auteur donne enſuite la deſcription d'un prétendu hermaphrodite de Sienne.

Dans deux Mémoires, en forme de Lettres, adreſſés à M. Arduino, & qu'on trouve dans ce volume, M. Ferber, célebre Naturaliſte Suédois, expoſe les obſervations qu'il a faites en traverſant le Tirol & la Baviere: elles prouvent que les montagnes de granit, de porphyre, de ſchiſte, & d'autres pierres ſemblables qui compoſent, pour ainſi dire, *la ſubſtance des Alpes*, ſont entourées, tant du côté de l'Allemagne, que de celui de l'Italie,

de monts très-différens par leur nature, & formés de matieres calcaires.

M. Ferber, a fait aussi en Bohême des observations très-curieuses sur la formation des argilles dans la décomposition du granit, du *schiste corné*, & des pierres vitrifiables : il en résulte que la premiere est due au dégagement de l'acide vitriolique, combiné originairement avec les parties constitutives de ces pierres.

Essai physico-minéralogique de lithogonie, *&* *d'*orognosie ; par M. Arduino. Cet opuscule est divisé en trois sections où l'Auteur examine, entr'autres objets, la nature, les qualités & les parties constitutives des pierres qu'il appelle *primitives*, ainsi que des bitumes, & des minéraux bitumineux. Le tout présente d'excellentes réflexions, & des conjectures très-plausibles qui doivent être lues dans le Recueil même.

Observations sur le Vésuve; par M. Bartaloni, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Sienne, &c. Si l'on en croit les Historiens, le mont Vésuve n'a pas toujours brûlé ; sa premiere éruption n'a commencé que sous le septieme Consulat de Tite-Vespasien, & de Flavius Domitien. Le sommet s'étant ouvert, comme le rappelle M. de Buffon, ce volcan vomit d'abord des pierres & des rochers, ensuite du feu & des flammes en si grande abondance qu'elles brûlerent deux Villes voisines, & des fumées si épaisses, qu'elles obcurcissoient la lumiere du Soleil. Pline voulant considérer cet incendie de trop près, fut étouffé

par la fumée. Dion Cassius rapporte que cette éruption du Vésuve fut si violente ; qu'il jetta des cendres & des fumées sulfureuses en si grande quantité & avec tant de force, qu'elles furent portées jusqu'à Rome, & même au-delà de la méditerranée, en Afrique & en Egypte. L'une des deux Villes qui furent couvertes des matieres rejettées par ce premier incendie du Vésuve, est celle d'Héraclée, qu'on a retrouvée dans ce siecle, à plus de 60 pieds de profondeur sous ces matieres, dont la surface étoit devenue, par la succession du tems, une terre labourable & cultivée.

Une des plus violentes explosions du même volcan a été celle de 1737 ; il vomissoit par plusieurs bouches, de gros torrens de matieres métalliques fondues & ardentes, qui se répandoient dans la campagne, & s'alloient jetter dans la mer. M. de Montalegre, qui communiqua cette relation à l'Académie des Sciences de Paris, observa avec horreur un de ces fleuves de feu, & vit que son cours étoit de 6 ou 7 milles depuis sa source jusqu'à la mer, sa largeur de 50 ou 60 pas, sa profondeur de 25 ou 30 palmes, & dans certains fonds ou vallées, de 220 ; la matiere qu'il rouloit étoit semblable à l'écume qui sort du fourneau d'une forge.

Le Mémoire de M. Bartaloni n'a rien de neuf que certaines inexactitudes : par exemple, dans le premier article, qui concerne les volcans en général & leurs éruptions, il dit au sujet de la terre végétale, que *cette croûte ex-*

térieure eſt parfaitement connue : on ſait néanmoins, qu'elle ne l'eſt pas mieux que les couches intérieures. Il aſſure auſſi que, *généralement parlant, elle eſt épaiſſe de 12 ou 13 pieds*, tandis qu'en quelques endroits on n'en trouve pas du tout, que dans beaucoup d'autres, à peine a-t-elle 3 ou 4 pieds d'épaiſſeur, & qu'au contraire, dans certains Pays, comme la Nouvelle-York, cette dimenſion eſt de près de 6 toiſes.

On pourroit aiſément faire d'autres remarques ſemblables ſur cet article, & ſur les deux ſuivans, dont le premier a pour objet : l'*état ancien & préſent du Véſuve, ſes éruptions, & les phénomenes qui les ont accompagnées ;* dans le deuxieme, l'Auteur examine : *ſi les matieres que vomit ce volcan lui ſont étrangeres, & ſi celles qu'il contient ſuffiſent pour entretenir les feux allumés dans ſon ſein.* Tel eſt le dernier Mémoire de ce volume, dont preſque tous les morceaux annoncent beaucoup de talent, de lumieres & de ſagacité.

(*Journal Encyclopédique.*)



FAVOLE Esopiane, &c. *Fables d'Esope, mises en Vers, avec un Discours; par M. l'Abbé Comte JEAN-BAPTISTE ROBERTI; troisieme édition augmentée par l'Auteur de trois Lettres à diverses personnes, & de six nouvelles Fables. In-12.* Naples, 1777, aux frais d'Hyacinthe de Bonis; & se trouve à Rome, chez Grégoire Settari, &c.

IL n'y a peut-être pas de genre de Poésie plus ancien & dont le goût soit plus universellement répandu, que l'Apologue. Cependant, à peine compte-t-on trois hommes qui se soient élevés en ce genre à un certain degré de perfection; un Esope chez les Grecs, un Phedre chez les Latins, un La Fontaine chez les François : tant il est difficile d'écrire avec grace & simplicité ! L'Italie si féconde en grands Poëtes, n'en avoit encore produit aucun qu'on pût citer dans le genre de la Fable, & M. le Comte Roberti est le premier qui s'y soit exercé avec quelque succès. Dès que son Recueil de Fables eut paru, le suffrage des véritables connoisseurs en fixa la réputation, & la rapidité avec laquelle les deux premieres éditions se sont enlevées, prouve bien l'empressement avec lequel cet ouvrage a été accueilli du Public.

Les Littérateurs Italiens doivent ſavoir gré à M. l'Abbé Joſeph Severini, de cette troiſieme édition qui s'eſt faite à Naples par ſes ſoins, & qui réunit la correction à l'élégance. Elle eſt accompagnée d'une Epître Dédicatoire à la Princeſſe de Torella, Dame auſſi diſtinguée par ſes grandes qualités que par ſa naiſſance. M. le Comte de Roberti, ami de l'Editeur, a bien voulu lui communiquer ſix nouvelles Fables, & trois Lettres en forme d'Apologue, à des Poëtes célebres d'Italie (*), leſquelles n'avoient pas encore vu le jour. Ces additions ne font pas le moindre prix de ce Volume; voici une Fable priſe dans le nombre des nouvelles, que les Journaliſtes de Rome citent comme un modele des graces propres à ce genre.

La Serine des Canaries et la Linotte.

» Il étoit venu des Canaries une jeune Serine » auſſi belle qu'il y en ait jamais eu, & que » la douceur & la gentilleſſe de ſa voix ren- » doient encore plus aimable. Les femelles des » autres oiſeaux ſe réunirent pour la critiquer, » & elle n'avoit aucun agrément que leur mé- » chanceté ſubtile ne vînt à bout de tourner » en défaut. Un jour cédant à ſon chagrin, » quittons ces lieux, dit-elle, & retournons » au rivage où j'ai pris naiſſance; auſſi-tôt elle

(*) MM. l'Abbé Frugoni, Flaminio Scarſelli, & Jean-Pierre Zannotti.

» prend l'essor & le dépit rendant son vol plus
» léger, elle va se refugier aux Canaries. Deux
» ans s'étant écoulés, une nouvelle fantaisie
» la prit & elle revint en Italie s'exposer de
» nouveau à la critique. Mais sa jeunesse étoit
» passée, ce n'étoit plus cette belle Serine dont
» les graces & les talens faisoient envie aux
» oiseaux de nos cantons. Aussi éprouva-t-elle
» cette fois un accueil tout différent; elle vit
» la hoche-queue remuante, le chardonneret
» bigarré & tous les autres oiseaux qui l'avoient
» jadis critiquée, lui prodiguer des louanges
» sur sa beauté & des complimens sur sa voix.
» La vanité s'empare de la pauvre vieille, elle
» triomphe secrettement, & dit en elle-même:
» à présent on me rend justice, c'est qu'à pré-
» sent je suis parfaite. Mais quoi? Une Linotte
» philosophe & pleine de franchise, vint la
» tirer par amitié de cette douce illusion : ma
» sœur, lui dit-elle, tout ceci me déplaît. Il est
» vrai que tu n'es plus en bute à la jalousie
» de nos compagnes; mais si l'envie ne te pour-
» suit plus, hélas! c'est une triste preuve que
» la beauté t'a abandonnée. «

Dans cette traduction, nous n'avons pu conserver des beautés de l'original que la simplicité du récit; les graces de la diction, le charme des détails très-bien rendus dans l'Italien, sont perdus pour nos Lecteurs, & cette perte est d'autant plus grande, que le fonds de la Fable est très-peu de chose. Nous oserions même dire que ce qu'il y a de moins heureux dans cette Piece, est le choix du sujet. D'abord il est un peu va-

gue; car ce qui se dit ici d'une Serine, auroit pu aussi bien s'appliquer à tout autre oiseau agréable par son plumage & par sa voix, ou par l'une de ces deux qualités. En second lieu, la jalousie & les raffinemens d'amour-propre, que l'Auteur prête aux oiseaux, ne sont-ils pas hors de la nature & de la vraisemblance? Cette observation a peut-être quelque chose de minutieux; mais enfin ne peut-on pas dire que l'Apologue étant comme les autres genres de Poésie, une imitation de la nature, le Fabuliste ne doit donner aux Acteurs qu'il introduit sur la scene, que les sentimens & les qualites qui leur sont propres ou du moins qui paroissent se manifester par leurs actions & par leurs habitudes? Nous croyons qu'il y a peu de Fables dans La Fontaine, qui ne puissent justifier ce principe. Par exemple, cet excellent Ecrivain ayant voulu peindre d'un côté la fourberie adroite, de l'autre l'orgueil inepte, a trouvé d'abord le renard, & a pu choisir pour mettre en contraste avec lui le corbeau, à qui l'opinion générale attribue un caractere de stupidité, & qui d'ailleurs par sa laideur & son cri désagréable, rend plus piquantes les *cajoleries* du renard. Ceci conduit à une autre réflexion, c'est que le genre de la Fable n'est pas aussi inépuisable que quelques personnes le font entendre. Les rapports frappans de la nature physique avec la nature morale ont été saisis par les premiers Poëtes; ceux qui viennent après eux sont réduits à chercher des rapports imperceptibles ou à en supposer d'arbitraires. (*Efemeridi di Roma.*)

ŒUVRES

Œuvres de M. le Chancelier d'Aguesseau; tome IX, contenant les Letres ſur les matieres criminelles & ſur les matieres civiles. A Paris, chez les Libraires aſſociés, Saillant & Nyon, rue Saint-Jean-de-Bauvais; la veuve Savoye, rue Saint-Jacques; Cellot, au Palais; la veuve Deſaint, rue du Foin-Saint-Jacques; Delalain, rue de la Comédie Françoiſe. Volume in-4to. de 731 pages, prix 12 livres, relié. 1777.

Tous les Ouvrages de M. le Chancelier d'Agueſſeau, portent le caractere du grand Magiſtrat conſommé dans les Loix. Mais c'eſt ſur-tout dans ſes Lettres qu'on admire ce grand homme, ſupérieur & immenſe dans les détails, qui connoît tout, qui voit tout, qui explique tout, & qui eſt en quelque ſorte, l'eſprit vivant & univerſel de la Légiſlation. Aucune partie de ſon Ouvrage n'eſt plus inſtructive, ou plus capable de former & de diriger dans l'étude & dans l'exécution des Loix.

En annonçant le VIIIe. volume de cette précieuſe collection, (*) nous avons rappellé

(*) *Eſprit des Journaux*, Mars, 1775, pages 45--61.

ſuccinctement les matieres qui faiſoient l'objet des premiers volumes, pour donner une idée de leur importance ; nous obſervâmes alors qu'il étoit impoſſible de faire l'extrait de cette multitude de Lettres qui compoſoient ce VIIIe. volume, & nous nous bornâmes à en indiquer les ſujets par des titres ; c'eſt ce que nous allons faire encore pour ce IX volume, après que nous aurons tranſcrit un paſſage du *Journal des Savans*, qui honore également la Littérature, les Rédacteurs de ce Journal & la Mémoire de l'illuſtre d'Agueſſeau.

» Les occaſions de rendre un hommage à » la mémoire de M. le Chancelier d'Agueſ- » ſeau, diſent les Journaliſtes, ſeront toujours » précieuſes aux cœurs honnêtes & aux eſprits » juſtes. Leur admiration eſt due à ſes talens, » & leur vénération à ſes vertus ; mais ce qui » n'eſt pour les autres qu'un devoir de juſti- » ce, eſt de plus, pour nous, un devoir de » reconnoiſſance. La Société du Journal des » Savans n'oubliera jamais la protection écla- » tante que ce grand Magiſtrat lui a toujours » accordée ; l'intérêt qu'il prenoit à nos tra- » vaux ; l'aſſiduité avec laquelle il aſſiſtoit à » nos aſſemblées ; les encouragemens que nos » prédéceſſeurs trouvoient dans ſon zele pour » les Sciences ; les reſſources qu'ils puiſoient » dans ſes lumieres, dans ſon goût, dans cette » érudition vaſte & sûre qui étonnoit les Sa- » vans mêmes ; enfin cette tendreſſe, nous » oſons dire paternelle, avec laquelle, en » quittant la ſuprême Magiſtrature, il recom-

» manda cette Société à son successeur. On a
» remarqué plus d'une fois que, de tous les
» hommes, les Gens-de-Lettres sont peut-être
» les plus reconnoissans. Quand il s'agit de M.
» le Chancelier d'Aguesseau, la reconnoissance
» est facile. Sa plus vive expression se con-
» fond avec le langage simple de la vérité;
» l'hyperbole n'est point à craindre, & tout
» notre zele n'a pu rien ajouter à la voix pu-
» blique; mais louer M. d'Aguesseau, étoit
» pour nous un plaisir & un devoir; nous
» avons goûté l'un & rempli l'autre. Nous
» avons acquitté la dette de nos prédéces-
» seurs. Le nom de M. d'Aguesseau se trou-
» ve par-tout dans nos Mémoires; dans no-
» tre Journal d'Octobre 1760, nous avons
» annoncé son éloge, prononcé à l'Audience
» Présidiale de Toulouse, par M. de Morlhon;
» nous nous sommes sur-tout empressés de pu-
» blier les monumens érigés à la gloire de cet
» homme rare, d'après l'invitation de l'Acadé-
» mie Françoise, qui avoit proposé son éloge
» pour le sujet du prix d'éloquence; nous
» avons analysé avec soin, dans notre Journal
» d'Avril 1761, les éloquens Discours de M.
» Thomas & de M. l'Abbé de Vauxcelles,
» dont le premier a si justement été couron-
» né; enfin lorsque les Œuvres de M. le
» Chancelier d'Aguesseau parurent, nous en
» rendîmes le compte le plus détaillé dans
» nos Journaux de Septembre & d'Octobre
» 1762, & de Mars 1775. &c.

Titres des Matieres Criminelles.

Compétence, Poursuite, Dénonciation, Décrets, Prisons, Instruction, Prévôts des Maréchaux, Crime de faux, Contumace, Récusation, Peines, Appel, Charges, Minutes, Prises-à-partie, Ministere public, Frais des procédures, Cassation, Révision, Dépôt de procès criminels, Lettres de Rémission, Diverses matieres criminelles.

Titres des Matieres Civiles.

Droit Public, Donations, Testamens, Evocations, Registres de Baptêmes, Mariages, Sépultures, Substitutions, Gens de main-morte, Tutelle de Bretagne, Matieres diverses, Chambres des Vacations.

Ces Lettres, disent les Editeurs, font admirer avec quelle sagesse M. le Chancelier d'Aguesseau savoit concilier tous les devoirs attachés à sa place. » Dans le tems même » qu'il prouvoit, par ses exemples & ses dis» cours, la nécessité d'observer rigoureusement » les regles d'où dépendent la discipline & la » sévérité des mœurs de la Magistrature, il » savoit employer toutes les sages précautions » qu'exige la diversité des caracteres, & ne » manquoit jamais à aucun des égards dus à » ceux qu'il regardoit comme ses coopérateurs. » On eût dit qu'il n'étoit occupé qu'à ména» ger leur amour-propre, pendant qu'il ne s'oc-

» cupoit que de la vérité. Cenſeur auſſi mo-
» déré qu'équitable, les reproches les plus mé-
» rités perdoient dans ſa bouche ce qu'ils pou-
» voient avoir de trop auſtere, & ſes vertus
» prêtoient de nouvelles forces à ſes leçons:
» ami de l'ordre & de la paix, il travailloit
» toujours à entretenir l'harmonie la plus par-
» faite entre les Tribunaux; perſuadé que ſi
» cette heureuſe harmonie venoit à ceſſer par-
» mi eux, ils deviendroient bientôt incapables
» de maintenir celle de la ſociété.«

En effet, cette délicateſſe qui adoucit l'amertume d'une cenſure néceſſaire; cet eſprit de modération & de paix qui calme tout, qui maintient tout, ſe font ſentir dans toutes ces Lettres, & en forment le principal caractere; c'eſt par-tout & le langage & le ton de la ſageſſe.

Perſonne n'a mieux ſenti, ni mieux prouvé que M. d'Agueſſeau, combien l'inſtruction en général, & en particulier l'étude approfondie des Loix, eſt néceſſaire aux Magiſtrats. » Il
» s'élevoit avec force (nous empruntons en-
» core les termes des Editeurs) contre ces
» hommes indolens qui croient trouver dans la
» multitude même de leurs devoirs, un titre
» qui les diſpenſe d'acquérir les lumieres dont
» ils ont le plus beſoin; contre ces hommes
» vains, qui croient avoir reçu du Ciel le don
» de deviner les Loix qu'ils n'ont jamais étu-
» diées.

» Malheur au Magiſtrat, diſoit M. d'Agueſ-
» ſeau, qui ne craint pas de préférer ſa ſeule

» raiſon à celle de tant de grands hommes;
» & qui, ſans autre guide que la hardieſſe
» de ſon génie, ſe flatte de découvrir d'un ſim-
» ple regard, & de percer du premier coup-
» d'œil la vaſte étendue du Droit ſous l'auto-
» rité duquel nous vivons!... L'amour de la
» Juſtice eſt inutile, ou du moins il n'eſt pas
» auſſi utile qu'il le doit être, ſi l'on n'y joint
» une connoiſſance exacte des regles, & ſur-
» tout de celles qui ont lieu dans une matiere
» auſſi importante que l'inſtruction & le juge-
» ment des procès criminels.... La ſcience nous
» donne en peu de tems l'expérience de plu-
» ſieurs ſiecles. Sage, ſans attendre le ſecours
» des années, & vieux dans ſa jeuneſſe, le
» Magiſtrat reçoit de ſes mains cette ſucceſſion
» de lumieres, cette tradition de bon ſens, à
» laquelle le caractere de certitude, &, ſi on
» oſe le dire, de l'infaillibilité humaine ſemble
» être attaché. Ce n'eſt plus l'eſprit d'un ſeul
» homme, toujours borné, quelque grand qu'il
» ſoit; c'eſt l'eſprit, c'eſt la raiſon de tous les
» Légiſlateurs qui ſe fait entendre par ſa voix,
» & qui prononce par ſa bouche les oracles
» d'une éternelle vérité. «

M. le Chancelier d'Agueſſeau étoit trop attaché aux regles, pour ne pas regarder comme un des principaux devoirs de l'adminiſtration, de ne point intervertir l'ordre de la Juſtice. » Il eſt bien dangereux, dit-il, de
» s'accoutumer à nommer des Commiſſaires,
» ſur-tout en matiere criminelle; la Loi ré-
» pond des inconvéniens qu'on éprouve quel-

» quefois en la ſuivant ; mais l'homme eſt reſ-
» ponſable de ceux qui arrivent lorſqu'on s'eſt
» écarté de la regle. «

Cette raiſon eſt déciſive. C'eſt bien aſſez des fautes dans leſquelles la foibleſſe humaine nous entraîne naturellement, ſans y joindre encore celles qui naiſſent du jeu des paſſions & du mépris des regles.

Pluſieurs des Lettres contenues dans ce Recueil, ſont relatives à des Ordonnances faites par M. le Chancelier d'Agueſſeau. Ce Magiſtrat, l'oracle de la Juriſprudence, par une modeſtie qui ſied ſi bien aux grands hommes, & dont ils ſont peut-être ſeuls capables, ne ceſſoit de conſulter, ſur chaque matiere, les Magiſtrats & les Juriſconſultes du Royaume. Il les éclairoit, même en les conſultant, & il aimoit à déférer à leurs avis. » Il ſavoit, diſent
» judicieuſement les Editeurs, que les Loix ne
» peuvent être ſtables & ſalutaires, qu'autant
» qu'elles ſont conformes au vœu général d'une
» Nation ; qu'étant rédigées d'après la diſcuſ-
» ſion & l'avis des hommes les plus éclairés
» & les plus ſages, elles deviennent l'expreſ-
» ſion de la raiſon publique ; & que c'eſt en
» aſſurer conſtamment l'exécution, que de per-
» ſuader les eſprits qu'elles ſont dictées par la
» ſageſſe. En effet, l'obéiſſance ne coûte rien
» lorſqu'elle eſt préparée par la conviction. «

Voilà les vrais principes conformes à l'humanité, à la raiſon ; & tels furent toujours les principes de M. le Chancelier d'Agueſſeau.

C'eſt dans cet eſprit que toutes ſes Lettres

ſont écrites ; nous remarquerons particuliérement ici celles qui ſe rapportent aux Ordonnances des Donations, des Teſtamens, des Subſtitutions ; celles qui concernent la procédure criminelle. L'Ordonnance de 1670, quoique la plus parfaite de toutes celles qui avoient paru juſqu'alors ſur ces matieres, n'avoit pu fixer les incertitudes, ni prévenir la diverſité des interprétations. Les limites qui ſéparoient les cas Prévôtaux & les cas Préſidiaux, n'étoient point marquées d'une maniere aſſez préciſe. De-là des conflits de juriſdiction, d'où réſultoit ſouvent l'impunité des coupables, ou du moins des délais toujours préjudiciables à la Juſtice. La Déclaration du 5 Février 1731, remédie à tous ces inconvéniens. L'étendue des Juriſdictions eſt déterminée, & la ſûreté publique conciliée avec les précautions & les ſages lenteurs qu'exige la Juſtice, dans des matieres où il s'agit de l'honneur & de la vie des Citoyens.

L'Ordonnance de 1737, ſur le Crime de Faux, a ſuppléé de même au défaut d'étendue & de clarté de l'ancienne Ordonnance ſur cette matiere ; elle a diminué le nombre des Fauſſaires, & preſque enlevé au crime la poſſibilité d'échapper à la ſévérité des Loix. C'eſt à cette Ordonnance que ſe rapportent les Lettres recueillies ſous le titre de *Crime de Faux*.

Les Regiſtres publics des Baptêmes, Morts & Mariages, étoient tenus avec beaucoup de négligence. Les Réglemens anciens ſur ce ſujet étoient défectueux & mal exécutés. Ici les

actes n'étoient pas même revêtus de la signature des témoins & des parties ; là, ces actes n'étoient inscrits que sur de simples feuilles volantes. M. le Chancelier d'Aguesseau réforma tous ces abus ; il ordonna qu'il y eût des doubles de tous les Registres, & obligea les Curés à déposer l'un de ces doubles au Greffe de la Jurisdiction Royale des lieux. On trouvera dans ce volume, plusieurs Lettres qui se rapportent à cet objet si important pour la société.

Les Lettres concernant les Gens de main-morte, sont relatives au fameux Edit d'Août 1749, qui, d'un côté, conserve aux Gens de main-morte les biens qu'ils tiennent de la libéralité de nos Rois ou de leurs Sujets ; & de l'autre, calme les inquiétudes des citoyens sur l'accroissement des richesses de ces Corps qui ne meurent point.

D'autres Loix sur la tutelle & l'administration des biens des Mineurs, soit dans les Colonies Françoises, soit dans la Province de Bretagne, (objet des Lettres recueillies sous le titre de *Tutelle de Bretagne*) préviennent l'infidélité des Tuteurs, & la perte des justes droits des Mineurs, ou l'abus qu'ils pourroient en faire ; ce qui procure la sûreté des uns, sert en même-tems à la décharge des autres ; & tous, pour leur propre intérêt, sont obligés de se réunir dans l'observation exacte de la Loi.

Tel est le caractere principal des Loix de M. d'Aguesseau ; la réunion des intérêts, la

conciliation des difficultés, le ménagement des droits refpectifs, la réforme prudente & réfléchie des abus, fans paffion, fans enthoufiafme; toujours le calme de la raifon & l'autorité de la Juftice.

Ces monumens précieux du favoir, de la fageffe & de la fupériorité de M. d'Agueffeau, doivent faire regretter, comme une perte publique, qu'il n'ait pas eu le temps d'exécuter fon plan général de Légiflation, parce que rien ne lui manquoit de ce qui pouvoit élever notre Jurifprudence au plus haut degré de perfection dont elle foit fufceptible; & que la réunion des qualités qu'exige un édifice fi vafte, fi majeftueux, fi utile, n'eft prefque jamais qu'un objet de defir pour les Souverains & pour les Peuples.

Le Recueil de ces Lettres nous paroît d'autant plus propre à augmenter ces regrets, qu'il y a, pour ainfi dire, configné fon cœur & fon efprit. Semblable à ces lumieres vives, mais douces, qui éclairent à toutes les diftances, il s'eft peint avec tant d'exactitude, foit par le caractere de vérité qui lui dictoit ces différentes Lettres, foit par l'énergie & la nobleffe de fes expreffions, foit par la fageffe & la fublimité de fes vues, qu'elles imprimoient à ceux qui les recevoient aux extrêmités du Royaume, autant de vénération pour fa perfonne, que fa préfence en infpiroit à ceux qui avoient le bonheur de le voir & de l'approcher. Nous ne doutons point qu'elles ne produifent le même effet fur tous les Lecteurs.

Le travail des Editeurs mérite auſſi des éloges. L'ordre qu'ils ont mis dans la Collection des *Œuvres de M. d'Agueſſeau*, & en particulier de ſes Lettres, ajoute à l'agrément & à l'utilité de cette lecture. Les divers avertiſſemens, placés à la tête des différens volumes, font bien connoître M. d'Agueſſeau & ſes Ouvrages, retracent fidelement ſes maximes, peignent noblement ſes vertus, & ſont d'ailleurs écrits avec autant d'élégance que de ſageſſe.

Les Libraires avertiſſent qu'il eſt eſſentiel de retirer les volumes de ſuite, parce que ſans cette précaution on riſqueroit de ne pouvoir plus completter l'ouvrage. Il n'y a plus que trois volumes à paroître.

(*Journal des Savans ; Mercure de France ; Affiches & Annonces de* Paris *; Journal de* Paris.)

PHILOSOPHICAL Tranſactions of the Royal Society of London, &c. *Tranſactions Philoſophiques, de la Société Royale de Londres. Vol. LXVI. pour l'année* 1776. *Part. II, in-4to.* Londres, 1777. Chez Davis.

LE 26me. article comprend les obſervations du Capitaine Jean Cook, ſur le flux & reflux dans la mer du Sud. Après avoir rapporté l'accident arrivé au vaiſſeau qu'il montoit, &

qui avoit été endommagé pour avoir touché ſur un roc, il obſerve que la différence de la crue des eaux, à marée montante, fut toujours la même que la décrue, pendant qu'il reſta dans ce parage, c'eſt-à-dire, pendant ſix ou ſept jours, trois avant la pleine lune & trois après. Pendant la baſſe marée, le flux étoit peu conſidérable, & s'il y avoit de la différence entre celui du jour & celui de la nuit, elle n'étoit pas perceptible. Excepté néanmoins pendant deux ou trois matinées, qu'un frais de terre ſouffla pendant quelques heures, toujours S. E. Le vent étoit toujours frais, & plus fort pendant le jour que pendant la nuit.

Quelle que ſoit la cauſe de la différence obſervée dans les marées, il ne paroît pas qu'on puiſſe l'attribuer à la plus grande force du vent, plutôt dans le jour que dans la nuit. Car ſi un vent de jour plus fort, pouvoit augmenter le flux à 9 ou 10 heures du ſoir, en s'élevant avec la marée; en ſoufflant contre le reflux, il s'y oppoſeroit, & l'eau ne ſeroit pas ſi baſſe à 3 ou 4 heures de l'après-midi, comme à 3 ou 4 heures du matin, tems également de la baſſe marée; ce qui eſt contraire aux obſervations. Comme l'objet du flux & reflux de la mer n'eſt qu'imparfaitement connu, il eſt à ſouhaiter, que ceux qui en ont l'occaſion, obſervent avec ſoin ſes phénomenes, pour en tirer quelque ſecours pour l'intelligence d'une matiere auſſi intéreſſante.

Il s'agit dans le XXVII article de l'examen de la quantité & de la proportion de force

mécanique, qui doit néceſſairement s'employer pour donner différents degrés de vîteſſe à un corps peſant quelconque, pour le tirer de ſon état de repos. C'eſt à M. Jean Smeaton, très-habile Mécanicien, qu'on eſt redevable de l'utile examen de cette queſtion: On lui doit auſſi l'invention de pluſieurs Ouvrage de mécaniques, fort curieux & de très-grande conſéquence, & particuliérement la découverte de la vraie théorie des forces & des effets des corps mouvants.

Newton ayant publié ſes principes en 1686, conformément au langage des Mathématiciens de ce tems-là; ſavoir, que la quantité du mouvement, eſt la meſure du même mouvement produit par la vîteſſe & la quantité de la matiere conjointement, donna occaſion à pluſieurs conteſtations de la part de pluſieurs Philoſophes, qui prétendoient que la meſure de la quantité du mouvement, devoit ſe juger en prenant la quantité de la matiere & le quarré de la vîteſſe tout enſemble. Rien n'eſt plus certain, que des puiſſances également mues, agiſſant dans des intervalles égaux, ſur des corps donnés, ils en acquierrent une augmentation de vîteſſe, lorſqu'il ne ſe trouve point de réſiſtance.

M. Smeaton, en traitant la matiere du mouvement des corps en Mathématicien habile, n'oublie pas les erreurs où l'on eſt tombé ſur cet objet. » La plupart de ces erreurs, dit-il, » ne ſont pas conſidérables en elles-mêmes, mais » ſont d'une très-grande conſéquence pour le

» Public, en ce qu'elles abusent les Artistes
» dans des Ouvrages qui se font tous les jours,
» & qui demandent pour leur exécution beau-
» coup d'argent.

Il cite à ce sujet la dispute qui s'éleva à l'occasion de la Philosophie expérimentale de Desaguliers, qui dura cinquante ans, & qui ne rouloit que sur le sens de quelques paroles, lesquelles bien étendues, pouvoient s'expliquer, suivant l'ancienne ou la nouvelle opinion, comme il le prouve, entr'autres, par l'exemple suivant, de la roue d'un moulin à eau, qui, en doublant la vîtesse de l'eau qui le fait agir, fait le quadruple d'ouvrage de plus, au lieu de la moitié ; l'effet entier devant être quadruple, quoique le choc instantané de chaque particule de l'eau, ne soit augmenté qu'en raison de sa vîtesse. Mais c'est dans l'ouvrage même de Desaguliers qu'il faut lire ces questions, & M. Smeaton y renvoie.

Ses observations sur les erreurs où les Artistes & d'autres sont tombés, sur les termes de quantité de mouvement, en suivant les citations de Desaguliers, font voir qu'elles ne sont venues dans ce dernier, que du défaut de connoissances suffisantes en mathématiques, & qu'il n'a point entendu les principes des Auteurs qu'il a voulu expliquer ou défendre. Car il est certain que les effets ou quantités de l'ouvrage fait par les roues, ne sont pas comme les quarrés, mais comme les cubes des vîtesses de l'eau, quand la section du courant est la même.

Mais nous croyons, dit le Journaliſte, que M. Smeaton ſe trompe lui-même, non-ſeulement quand il dit que Deſaguliers donne la théorie du mouvement des roues, d'après MM. Parent, Maclaurin, & autres, mais encore en leur ſuppoſant des erreurs, puiſque le réſultat de ſes curieuſes expériences, eſt conforme à leurs principes, & confirme leur théorie; ce dont on peut ſe convaincre en comparant leurs Ouvrages.

Lorſqu'une roue eſt mue par un courant d'eau donné, les effets produits ſur la roue, peuvent ſe meſurer, en attachant différents poids à cette roue, qui les leve par ſon mouvement. Plus ils ſont peſants, moins eſt grande la vîteſſe de la roue, & ils peuvent s'augmenter de façon que la vîteſſe ceſſe & que la roue s'arrête. Si l'action du courant étoit la même dans toutes les vîteſſes de la roue, l'effet ſeroit conſtamment le même, c'eſt-à-dire, que les poids élevés, ſeroient toujours en raiſon inverſe de ſa vîteſſe; ainſi le produit des poids multipliés par ſa vîteſſe, ſeroit auſſi une quantité déterminée. Mais l'action du courant dépendant de la vîteſſe relative, ou de la différence qui ſe trouve entre la vraie vîteſſe de la roue, & le courant, l'effet doit néceſſairement en varier, & varier continuellement, en augmentant depuis *zero* ou rien, juſqu'à la plus grande quantité; & en diminuant juſqu'à ce qu'ils ſoient reduits à rien quand la vîteſſe ceſſe.

L'objet du problême de M. Parent & des expériences de M. Smeaton, eſt de trouver la

relation ou la quantité de la vîtesse & des poids, quand cette action ou effet mécanique est dans son plus haut période, car c'est le moment où la roue exécute plus d'ouvrage dans un tems donné. La théorie découvre alors que la vîtesse de la roue doit être égale à $\frac{1}{3}$ de celle du courant; secondement, que la pesanteur du poids élevé doit être égale à $\frac{4}{9}$ de celle de celui qui balance la force, ou $\frac{4}{9}$ de la colonne d'eau qui tombe; & troisiémement, que l'effet méchanique sera $\frac{4}{27}$ de celui de la force. Ces évaluations, continue le Journaliste, sont conformes aux expériences de M. Smeaton, quoiqu'il eût assuré d'abord le contraire, sur un abus qu'il avoit fait dans sa réduction, ayant multiplié par la moitié de la hauteur de la colonne d'eau, au lieu de le faire par la hauteur entiere. On trouve dans le premier exemple qu'il en rapporte, dans les *Transactions philosophiques* de 1759, que la hauteur de l'eau maintenue dans un réservoir toujours à 33 pouces, & qui, sortant par un petit trou pratiqué dans le fond dans une direction horizontale, fait tourner une roue jusqu'à 30 tours, dans une minute, quand l'effet est dans sa plus grande force, élevant alors un poids de l. 10. 9. qui pend par une double ligne dont une des extrêmités est attachée, & l'autre, tourne autour de l'axe de la roue dont la circonférence est de neuf pouces, & celui de la roue de 75. Néanmoins il prétend que la vîtesse actuelle de l'eau est égale à celle de la roue quand elle tourne 88 fois dans une mi-

nute, & que la perte de l'eau, dans cet eſpace, eſt de l. 275. La vîteſſe de la roue étant de 30. tours dans une minute, & celle de l'eau de 88 tours, dans le même terme; la raiſon de leurs vîteſſe eſt celle de 88 à 30, ou de 44 à 15; & puiſque 3x 15 = 45. raiſon des vîteſſes de la force & de la peſanteur, eſt celle de 3 preſqu'à 1. La différence ne conſiſtant que dans la proportion de 44 à 45. La vîteſſe eſt conſéquemment conforme à la théorie.

La regle générale dans ce ſyſtême eſt que l'effet, ou l'ouvrage exécuté, eſt comme la quantité de l'eau épanchée, multipliée par le quarré de ſa vîteſſe. De cette regle générale naiſſent les trois autres cas particuliers, en ſuppoſant que l'une ou l'autre des parties eſt la même : par exemple, 1°. Si la vîteſſe eſt la même, l'effet eſt comme l'eau épanchée. 2°. Lorſque l'épanchement de l'eau eſt le même, l'effet eſt comme le quarré de la vîteſſe; & 3°. lorſque la ſection du courant eſt la même, l'effet eſt comme le cube de la vîteſſe, parce que l'épanchement de l'eau eſt comme la vîteſſe multipliée par la ſection. D'où il paroît que cette regle générale devroit être exprimée, comme il ſuit : Que l'effet eſt comme la ſection du courant multipliée par le cube de ſa vîteſſe.

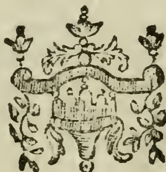
La machine dont M. Smeaton s'eſt ſervi, pour ſes expériences, eſt un axe vertical qui ſe meut ſur ſes deux extrêmités, en lui imprimant le plus léger mouvement; vers cet

axe eſt un fil tourné qui eſt paſſé ſur une poulie & au bout duquel eſt attaché un baſſin pour y mettre différents poids qui deſcendent perpendiculairement. Un bras de bois eſt paſſé horizontalement par un trou pratiqué dans l'axe, & ſur lequel des poids de plomb égaux ſont placés à diſtance égale. Le tout eſt artiſtement & ingénieuſement fait. Le fil étant tourné ſur l'axe, & les poids donnés mis dans le baſſin & ſur les bras, le baſſin deſcend par la peſanteur des poids qu'il contient, & par le moyen tourne autour de l'axe avec le bras qui y eſt attaché & les poids qui y ſont placés horizontalement. Les effets en ſont ſenſibles. Le fil étant détourné de l'axe, quand le baſſin eſt deſcendu, la peſanteur ceſſant d'agir ſur l'axe & ſur le bras, ils continuent à tourner quelque tems par la vîteſſe qui leur eſt communiquée par le poids deſcendant, à certaine diſtance donnée; alors meſurant les vîteſſes avec le tems de la deſcente, par des moyens que l'Auteur décrit, il eſt évident qu'on parvient à connoître le tems, la vîteſſe & les eſpaces parcourus, par la même force. En variant les poids dans le baſſin & ſur les bras, ou leur diſtance de l'axe, ou la partie de l'axe ſur laquelle le fil eſt tourné, l'axe étant fait expreſſément de différents diametres & de différentes épaiſſeurs en différentes parties; en les variant, il eſt évident qu'on peut parvenir à découvrir les effets de différentes puiſſances ou forces génératives. Comme la force employée ici eſt exactement la même que celle de la

gravitation, les effets en ſont les mêmes, la loi des forces, des vîteſſes, des tems & des eſpaces, étant exactement celle de la nature, comme l'ont montré Galilée & Newton.

Outre le deſſein de rendre ces loix plus ſenſibles à ceux qui n'ont que quelque teinture des mathématiques ou des effets de la mécanique, M. Smeaton a encore eu en vue d'expliquer la loi des effets produits, par ce qu'il appelle puiſſance ou force mécanique, qui eſt, ſelon lui, le produit réſultant de la multiplication de la force impulſive, puiſſance ou peſanteur par la diſtance qui en provient ou qui la ſurpaſſe. Il croit qu'en s'attachant à ce qu'il dit, les Artiſtes éviteront bien des abus. Et nous croyons en effet que ce qu'il dit peut être de quelqu'uſage pour quelques Lecteurs.

(*Critical Review.*)



Vita di S. Pietro Principe degli Apoſtoli, &c. *Vie de S. Pierre, Prince des Apôtres, tirée de la Sainte Ecriture & éclaircie par les reflexions des Saints Peres; par M. l'Abbé* Louis Cucagni, *Recteur du College Hybernois à Rome; dédiée à S. S. Pie VI, heureuſement regnant. Part. I, in-4to.* Rome, 1777, de l'Imprimerie de Jean Zempel.

La vie de l'Apôtre des Gentils, S. Paul, qu'un ſavant François a publiée dans ce ſiecle à la ſatisfaction du public éclairé, paroît avoir ſervi de modele à M. l'Abbé Cucagni dans celle de S. Pierre, dont il vient de faire paroître la premiere Partie, ſous les auſpices d'un des plus pieux ſucceſſeurs de ce Prince des Apôtres. Il a mis à la tête une fort belle Préface, où il rend comte de ſon travail, & où il donne une idée non-ſeulement du fonds de l'ouvrage, mais encore de la maniere dont il a enviſagé ſon ſujet, & dont il l'a traité. L'Evangile & la tradition des Saints Peres, ont été ſes guides, & c'eſt dans ces ſources ſacrées, qu'il a puiſé tous ſes matériaux, de façon que les Ecrits des Docteurs lui ont ſervi de commentaires pour le texte des Hiſtoriens du Sauveur. Quoique cet

ouvrage, par la marche que l'Auteur a ſuivie, ne ſoit, pour ainſi dire, composé que de Pieces rapportées, cependant il en a rapproché les différentes parties avec tant de goût, & les a liées enſemble avec tant d'art, que le tout paroît être la production d'une ſeule plume.

En parlant de S. Pierre, un Auteur Catholique, & écrivant à Rome, ne pouvoit manquer d'inſiſter ſur la Primatie de cet Apôtre; auſſi M. Cucagni a-t-il eu pour principal objet d'établir la prééminence de S. Pierre ſur les autres Diſciples du Seigneur, prééminence non-ſeulement d'honneur, mais encore de juriſdiction. *Il nous ſemble*, diſent à cette occaſion les Journaliſtes de Rome, *que cet ouvrage produira beaucoup plus d'effet par rapport au but que l'Auteur s'eſt proposé, que tant de gros volumes ſur le même ſujet. Nous ne pouvons aſſez admirer la modération judicieuſe de M. Cucagni, qui a ſuivi les traces de l'Ecriture & de la tradition, en nous donnant le tableau des pérogatives de S. Pierre dans leur forme originaire, telles qu'on les trouve dans ces ſources de vérité, ſans aller s'embarraſſer & ſe perdre dans ces vaines diſputes dont retentiſſent les écoles. En traçant d'original les vraies prérogatives du Prince des Apôtres, l'Auteur préſente à ceux qui veulent les déprimer, & à ceux qui veulent les étendre au-delà des bornes, un miroir également fidele de leurs erreurs.*

Cette premiere partie de la vie de S. Pierre eſt diviſée en trente-deux Chapitres. Il ſeroit

trop long de placer ici une indication exacte & détaillée de tout ce qu'ils contiennent; nous nous bornerons à donner une idée générale des plus intéressans. Nous citerons d'abord comme méritant une attention particuliere, les Chapitres huitieme, neuvieme, & dixieme, dans lesquels l'Auteur développe les vues admirables de sagesse, que le Sauveur a suivies dans la fondation de son Eglise; M. Cucagni y donne les idées les plus justes & les plus lumineuses de ce Corps Mystique. On ne sera pas moins satisfait des divers articles qu'il consacre à la réfutation des calomnies que les Centuriateurs de Magdebourg ont avancées contre le Chef des Apôtres, pour assouvir la passion aveugle qui les animoit. On lira avec fruit le Chapitre vingt-quatrieme, sur le triple reniement de S. Pierre, où l'Auteur fait voir, par l'exemple de ce grand Apôtre, l'impuissance de la nature humaine, sans la grace, contre les tentations, & par conséquent la vérité du dogme que l'Eglise soutient contre les Pélagiens, savoir, la nécessité d'une grace actuelle & journaliere, pour se maintenir dans la justice. On trouvera autant de mérite dans le Chapitre vingt-neuvieme, où l'Auteur examine les trois questions faites par Jesus-Christ à Saint Pierre, *amas me &c.* & les trois réponses de l'Apôtre, ainsi que la mission donnée à celui-ci, par le Sauveur, en lui disant de paître ses brebis & ses agneaux, &c. Dans le Chapitre trente & unieme, qui contient un parallele de S. Pierre & de S. Jean, on ne sait ce qu'on doit ad-

mirer le plus de la vivacité de l'imagination de l'Auteur, ou de l'étendue de son érudition. Il termine cette premiere partie par le récit des diverses apparitions de Jesus-Christ à Saint Pierre, & de la conduite que tint cet Apôtre dans l'assemblée des Disciples, lorsqu'il fut question de nommer un successeur au traître Judas.

On trouve ensuite un appendice qui contient deux articles, où l'Auteur discute deux points intéressans de l'Histoire du Sauveur. On croit communément que la Cene dans laquelle Jesus-Christ lava les pieds à ses Disciples, étoit la Cene Pasquale ; mais M. Cucagni s'est convaincu du contraire par une confrontation réfléchie des Evangiles, & il pense que le lavement des pieds eut lieu dans la Cene que Jesus-Christ fit à Béthanie chez Simon dit le Lépreux, un jour avant la solemnité de la Pâque. C'étoit le sentiment du fameux Jean Lighfoot; mais quelques erreurs où il tomba relativement à l'ordre des faits en exposant cette opinion, l'empêcherent de faire fortune parmi les Savans. M. Cucagni a su se préserver d'un pareil inconvénient ; on peut dire qu'il met ce point d'histoire dans son vrai jour, & qu'il écarte très-heureusement toutes les difficultés qu'on auroit pu lui opposer. Il n'a pas prétendu faire une Dissertation en forme sur ce sujet ; mais il en dit assez pour convaincre un Lecteur attentif & judicieux. Il tire ses preuves du tems, du lieu & de toutes les circonstances accessoires de la Cene du lavement des pieds décrite par S. Jean, & ce qu'il y a d'admira-

ble dans cette discussion, c'est la simplicité avec laquelle il développe la suite des faits rapportés par l'Evangéliste, sans s'écarter en rien de la Lettre, & sans avoir recours à la moindre subtilité. Il distingue deux Cenes de Jesus-Christ à Béthanie, l'une chez Lazare, l'autre chez Simon le Lépreux; l'une qui eut lieu six jours avant la Pâque, l'autre qui eut lieu un jour seulement avant cette solemnité, & qui est celle où se fit le lavement des pieds; & par cette distinction aussi claire que simple, il concilie très-heureusement les difficultés de l'Evangile.

Il n'a pas moins bien réussi dans le second article, où il s'est proposé de fixer le tems de la Pâque. Il s'appuie dans cette recherche de l'autorité de l'ancien Testament & de celle des Saints Peres, préférablement à celle des Rabbins, auxquels il reproche d'avoir beaucoup altéré l'ancienne simplicité hébraïque. Les contradictions apparentes qui se trouvent dans l'Ecriture relativement au nom du premier jour des Azymes, ont fait naître beaucoup de disputes parmi les Erudits. M. Cucagni observe que ces disputes viennent en grande partie de ce qu'on n'a pas fait assez d'attention au jour appellé *Pesach*; de ce qu'on ne l'a pas bien défini & distingué du jour de la fête de Pâque; de ce qu'on les a tantôt confondus, tantôt mal séparés, enfin de ce qu'on a abandonné l'ancienne maniere des Hébreux dans l'énumération des jours & des heures. Il met en conséquence sous les yeux de ses Lecteurs la semaine hébraïque, en comptant par les jours correspondans

correſpondans de notre ſemaine, & il en donne une idée très-claire au moyen de laquelle l'ancien Teſtament ſe trouve d'accord avec l'Evangile, & les Saints Peres, ainſi qu'avec les deux célebres Hiſtoriens Juifs, Philon & Joſeph.

La maniere dont M. Cucagni a exécuté cette premiere partie de ſon ouvrage, fait deſirer qu'il ne tarde pas à publier la ſeconde, qui ne doit pas être moins intéreſſante, & qui doit même offrir une moiſſon plus abondante de faits & de recherches hiſtoriques.

(*Efemeridi di Roma.*)

POÉSIES DE MALHERBE, rangées par ordre chronologique, avec la Vie de l'Auteur, & de courtes Notes, par A. G. M. Q., nouvelle édition, in-12. revue & corrigée avec ſoin. A Paris, chez Barbou, rue des Mathurins. Prix 6 liv. relié en veau doré. 1777.

CEtte édition d'un Poëte dont la mémoire doit être précieuſe aux Amateurs de la Poéſie Françoiſe, eſt très-jolie, très-ſoignée, très-commode, comme toutes celles qui ont diſtingué juſqu'ici les preſſes de Barbou. Elle eſt précédée d'un portrait de l'Auteur, & de ſa vie qui eſt écrite ſagement, ſans inutilité, & ſans verbiage.

Il y a long-tems que tout eſt dit ſur Malherbe. Il doit être regardé comme le premier Reſtaurateur de la Poéſie parmi nous. Il eſt le premier qui ait eu le ſentiment de l'harmonie, & qui nous ait enſeigné le tour de la phraſe poétique. Le nombre & la tournure ſont deux qualités qu'il a dans un très-haut degré. Sa muſe a le ton noble & élevé ; mais ce n'eſt qu'après lui qu'on a ſu diſtinguer l'expreſſion élégante, & le terme bas & familier. Il étoit réſervé à Boileau de poſſéder le premier cette ſcience, en vers, comme Paſcal la poſſéda le premier en proſe.

Malherbe eſt encore aujourd'hui un modele pour l'élégance de la verſification & la pureté de la langue, ce qui doit paroître prodigieux, lorſqu'on réfléchit qu'il écrivit immédiatement après Baïf & Ronſard. A peine eſt-il croyable que les ſtances que nous allons citer, & qui ſont une paraphraſe du Pſeaume CXLV, aient été compoſées vers le tems de Henri IV.

N'eſpérons plus, mon ame, aux promeſſes du monde ;
Sa lumiere eſt un verre, & ſa faveur une onde
Que toujours quelque vent empêche de calmer,
Quittons ces vanités, laſſons-nous de les ſuivre.
C'eſt Dieu qui nous fait vivre,
C'eſt Dieu qu'il faut aimer.

Envain, pour ſatisfaire à nos lâches envies,
Nous paſſons près des Rois tout le tems de nos vies
A ſouffrir des mépris & ployer les genoux.
Ce qu'ils peuvent n'eſt rien ; ils ſont, comme nous ſommes,
Véritablement hommes,
Et meurent comme nous.

Ont-ils rendu l'esprit, ce n'est plus que poussiere,
Que cette majesté si pompeuse & si fiere,
Dont l'éclat orgueilleux étonnoit l'Univers;
Et dans ces grands tombeaux, où leurs ames hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont mangés des vers.

Là se perdent ces noms de Maîtres de la terre;
D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre;
Comme ils n'ont plus de sceptre, ils n'ont plus de flatteurs;
Et tombent avec eux d'une chûte commune,
Tous ceux que leur fortune
Faisoit leurs serviteurs.

La vie de Malherbe contient plusieurs anecdotes. Nous en citerons quelques-unes des moins connues. La plupart sont des traits de la causticité du Poëte, & de sa franchise un peu dure.

Une preuve de son économie, c'est le festin qu'il fit un jour à six de ses amis, & où il faisoit le septieme. Tout le repas ne fut composé que de sept chapons bouillis, dont on servit à chacun le sien. Cette uniformité de mêts surprit apparemment les conviés; mais il se tira d'affaire en leur disant : *Messieurs, je vous aime tous également, c'est pourquoi je veux vous traiter tous de même, & ne prétens pas que vous ayez d'avantage, l'un sur l'autre.*

Pendant la prison du Prince de Condé à Vincennes, la Princesse son épouse y étant accouchée de deux enfans morts, un Conseil-

ler du Parlement de Provence regrettoit pathétiquement la perte que l'Etat venoit de faire de deux Princes du Sang : *Eh! Monsieur*, lui dit brusquement Malherbe, *vous ne manquerez jamais de Maîtres.*

Un de ses Neveux vint le voir à la sortie du College où il avoit été neuf ans. Il lui demanda s'il étoit bien savant ; & ouvrant un Ovide, il voulut lui en faire expliquer quelque chose. Le jeune homme se trouvant embarrassé, Malherbe lui dit : *Croyez-moi, mon Neveu, soyez brave ; vous ne valez rien à autre chose.*

Un homme de robe & de condition lui apporta de méchans vers qu'il avoit faits pour une femme ; Malherbe, après les avoir lus, lui demanda *s'il avoit été condamné à être pendu, ou à faire ces vers-là.*

Malherbe étant un jour allé dîner chez l'Abbé Desportes, trouva qu'on avoit déja servi les potages. Desportes se levant de table, reçut très-poliment Malherbe, & voulut d'abord lui donner un exemplaire de ses Pseaumes, qui étoient nouvellement imprimés. Comme il se mettoit en devoir de monter dans son cabinet pour les aller chercher, Malherbe lui dit : *Qu'il les avoit déja vus, que cela ne méritoit pas qu'il prît cette peine, & qui son potage valoit mieux que ses Pseaumes.* Cette brusquerie piqua tellement Desportes, qu'il ne lui dit pas un mot durant tout le dîner. Aussi-tôt qu'ils furent sortis de table, ils se séparerent, & ne se virent plus depuis.

Cette nouvelle édition, remarquable par l'exactitude de la correction, & la beauté de l'exécution typographique, fait honneur aux Presses de Barbou.

On sait que Malherbe & Racan furent constamment unis de la plus tendre amitié, & honorés tous deux des bienfaits de notre grand Henri. Malherbe eut même le titre de *Gentilhomme ordinaire.* Cependant il ne fut jamais riche. Il avoit 60 ans lorsqu'il perdit sa mere. La Reine Marie de Médicis lui fit l'honneur de lui envoyer un Gentilhomme pour lui témoigner la part qu'elle prenoit à la perte qu'il venoit de faire ; Malherbe fit dire à la Reine *qu'il prioit Dieu que le Roi son fils pleurât sa mort aussi vieux qu'il pleuroit celle de sa mere*

(*Journal de Politique & de Littérature ; Mercure de France.*)



De la composition des Paysages, ou *des moyens d'embellir la Nature autour des habitations, en joignant l'agréable à l'utile; par M. R. L. GERARDIN, Mestre-de-Camp de Dragons, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Vicomte d'Erménonville.* A Geneve, & se trouve à Paris, chez P. M. Delaguette, Libraire-Imprimeur, rue de la vieille-Draperie, 1777. 1 Vol. in-8vo. de 160 pag.

Il a été donné à l'homme d'imiter la nature & même de l'embellir; mais que de gens la défigurent, en croyant l'imiter! Quand l'art est poussé trop loin, il égare plus d'esprits que le défaut d'art même; & c'est toujours le luxe qui corrompt l'art, à force d'argent, pour excéder & pour étouffer la nature. Combien le luxe n'a-t il pas fait élever de magnifiques maisons de campagne, entourées de jardins immenses, qui renferment un immense ennui! Mais à quoi bon courir à la campagne, pour y trouver encore les Palais de la Ville, triste image de la servitude? La médiocrité plus heureuse que la richesse, fait bien mieux jouir des agrémens champêtres; elle n'a pas de quoi gâter

la nature : forcée à profiter de ses beautés, elle n'y peut ajouter que des ornemens simples qui lui conviennent. Ce n'est point aux personnes dont le luxe aura corrompu le goût, que pourra plaire le Livre que nous annonçons; c'est à ceux qui cherchent, dans la vie champêtre, l'agréable & l'utile, que notre Auteur fera goûter les principes qu'il établit pour embellir à peu de frais les habitations de la campagne. On ne peut bien suivre que dans l'ouvrage même ces excellens principes, où l'on apprendra comment il faut profiter du terrein, connoître le pays qui l'environne, bien composer l'ensemble de son habitation, & chercher l'effet pittoresque de tous les côtés où se dirigent les principales vues. » Il ne faut pas toujours un » grand terrein, ni une grande dépense, pour » faire *les dévants* d'un grand tableau; il suffit » que l'étendue de la perspective soit propor» tionnée à l'importance & à la masse du bâti» ment. Plus la maison est grande, plus elle » exige une vaste découverte dans son ensem» ble, & par conséquent plus il y a de terrein » & de choses perdues pour l'agrément dans » les détails; une petite maison au contraire » peut profiter de tout, se passer même de » lointains, ou du moins s'en faire aisément » sur son propre terrein. Un Paysage entière» ment bocagé pourroit à la rigueur lui suffire, » & lui procurer, bien plus à portée, une » multitude de détails, d'ombrages & d'asyles » charmans. En cela, comme en toute autre » chose, que d'avantages pour la médiocrité » sur la splendeur! «

Après avoir montré que l'effet pittoresque consiste dans *l'unité de l'ensemble & la liaison des rapports*, l'Auteur parle du cadre qu'il faut donner aux Paysages : » Toute espece de jouissance est bientôt détruite par la distraction ; » c'est pour cela que la vue, le plus vagabond » de tous les sens, a besoin d'être fixée pour » jouir avec plaisir & sans lassitude ; c'est pour » cela que toute décoration a besoin d'avant-» scene pour appuyer la vue sur l'effet de la » perspective ; c'est pour cela que tout tableau » a besoin d'un cadre, pour arrêter les regards » & l'attention. Le cadre d'un tableau sur la » toile se fait par des masses vigoureuses sur » les devants, qui donnent de l'effet à la pers-» pective, & par une large bordure qui, en » terminant les objets, ne permet pas à la vue » de se distraire & de s'égarer hors du tableau. » Le cadre d'un *tableau sur le terrein*, est pro-» duit tout naturellement par son avant-scene, » ou les masses de devant. Ce cadre, ou avant-» scene, peut être composé par des plantations, » des montagnes, ou des bâtimens, pourvu » que les masses en soient grandes, & sur-tout » bien appuyées. Tâchez de rapprocher de vos » fenêtres, sans aucun intermédiaire, les masses » de votre avant-scene ; c'est le moyen d'ame-» ner, pour ainsi dire, le Paysage de la cam-» pagne jusqu'à l'appartement, & de se pro-» curer de l'ombrage dès en sortant de la mai-» son. «

Une vue vague & de Géographe ne convient point aux proportions d'une habitation;

la vue en doit être pittoresque & bornée :
» Qu'un Voyageur parcoure des hauteurs d'où
» la vue plane sur une vaste étendue de pays,
» ses yeux s'écartent sur tous les différens points,
» comme sur ceux d'une Carte géographique;
» dans tout ce qu'il apperçoit, rien ne lui est
» familier, rien ne lui est propre, rien n'est
» à sa portée, rien n'arrête de préférence, ni
» ses regards, ni ses pas : en descendant de-là,
» s'il apperçoit près de son chemin l'entrée d'un
» joli vallon resserrée par quelques grouppes
» d'arbres heureusement disposés; si d'un petit
» bois touffu, il sort une source qui rafraî-
» chisse un tapis de verdure, aussi-tôt il se sent
» entraîné, retenu par un charme secret. Plus
» haut c'étoit l'univers pour lui; ici, c'est un
» lieu de repos, une espece de domicile que
» la nature offre à l'homme. Le pays que l'on
» ne fait que parcourir, peut être indéfini; la
» variété continuelle des objets qui se succe-
» dent rapidement dans un voyage ou dans une
» promenade, empêche qu'on n'ait le tems d'être
» fatigué par leur disposition vague & confuse;
» mais le pays où l'on s'arrête avec plaisir,
» à plus forte raison celui où l'on veut faire sa
» demeure, doit être borné plus ou moins,
» suivant l'importance du bâtiment, & le nom-
» bre de ses habitans. «

L'ensemble d'une habitation doit toujours être dicté par le caractere général du pays; les détails au contraire sont donnés par le caractere local des endroits particuliers les plus intéressans qu'on peut trouver derriere les plantations &

les masses qui forment le *cadre* du grand ensemble. Ici l'Auteur a mis ses préceptes en descriptions charmantes ; ce qu'il dit des *détails* est une suite de tableaux vraiment poétiques.

» Si vous voulez bien sentir les beautés » de la nature, choisissez pour en étudier les » détails, ce moment délicieux où la fraîcheur » de l'aurore semble rajeunir l'Univers ; c'est » alors que toute la terre s'embellit à l'appro- » che de l'astre vivifiant, qui féconde dans » son sein toutes les couleurs dont elle se pa- » re, & sur-tout celle de sa robe universelle ; » ce verd charmant, couleur si douce qui re- » pose les yeux & calme l'ame. Sortons main- » tenant de ce grand ensemble fait pour la » promenade des yeux, & parcourons un peu » avec vous la promenade des jambes. Près » des grandes masses du *cadre* ou de l'avant- » scene, nous devons trouver, en sortant de » la maison, un sentier ombragé & battu, » qui nous conduira facilement dans tous les » endroits les plus intéressans. Tantôt c'est un » bocage, où les rayons de lumiere se jouent » à travers les ombrages ; le crystal d'une fon- » taine y réfléchit les couleurs de la rose qui » se plaît sur ces bords ; le murmure des eaux » limpides, les accens amoureux des oiseaux, » & les doux parfums des fleurs y charment » à la fois tous les sens. Tantôt c'est un au- » tre bocage d'un caractere plus mystérieux ; » une urne antique y contient les cendres de » deux Amans fideles ; un simple lit de mousse » sous le creux d'un rocher, peut servir aux

» lectures, aux conversations, ou aux rêve-
» ries du sentiment. Plus loin, un bois pres-
» qu'impénétrable, offre le sanctuaire des amans
» heureux. A l'extrêmité de ce bois, le bruit
» d'un ruisseau entendu de loin sous les om-
» brages, invite aux douceurs du repos. C'est
» dans un vallon sombre & solitaire, que coule
» parmi des rochers couverts de mousse, le
» ruisseau dont on entend le bruit. Bientôt le
» vallon se resserre entiérement de tous cô-
» tés, & laisse à peine un passage par un sen-
» tier tortueux & difficile. Quel spectacle s'of-
» fre tout-à-coup? A travers les cavités obs-
» cures de rochers éloignés, s'élancent de tous
» côtés des eaux brillantes & rapides; les rocs,
» les racines, & les arbres entremêlés dans
» le courant des eaux précipitées, varient les
» obstacles, le bruit & les formes de leurs
» chûtes, en cent manieres différentes. Des
» bois environnent la place de toutes parts;
» leurs épais feuillages se courbent & s'en-
» trelacent sur les eaux écumantes; des grou-
» pes d'arbres disposé de la maniere la plus
» heureuse, donnent un effet surprenant de
» *clair-obscur*, & de perspective à cette scene
» enchanteresse; le bord des eaux est orné
» de plantes odorantes, & de buissons de fleurs;
» quelques rayons de lumiere réfléchis par
» le brillant des cascades, éclairent seuls ce
» réduit mystérieux, où regne ce jour doux
» qui sied si bien à la beauté.... Ici dans un
» terrein profond & retiré, une eau calme &
» pure forme un petit lac; la lune, avant de

» quitter l'horizon, se plaît long-tems à s'y
» mirer. Les bords en sont environnés de peu-
» pliers; à l'abri de leurs ombrages tranquil-
» les, on apperçoit dans l'éloignement un pe-
» tit monument philosophique; il est consacré
» à la mémoire d'un homme dont le génie
» éclaira le monde; il y fut persécuté, parce
» qu'il voulut par son indépendance se mettre
» au-dessus de la vaine grandeur. Un carac-
» tere de silence & de tranquillité regne dans
» cette douce retraite; & cette espece d'Eli-
» sée semble fait pour le bonheur paisible, &
» les vraies jouissances de l'ame. Un bois de
» chênes antiques, sous lesquels on entrevoit
» un temple dans la plus profonde obscurité
» du bois, offre à la méditation un asyle silen-
» cieux. C'est-là que le Poëte n'est point dis-
» trait de son enthousiasme divin; c'est-là qu'il
» trouve ces idées sublimes qu'il doit expri-
» mer dans ses vers.... Sur le bord d'un vaste
» lac, s'élevent des rochers arides, leurs cî-
» mes sont couvertes de pins, de sapins & de
» genevriers tortueux. Le terrein inculte offre
» par-tout l'image d'un désert, ce lieu est sé-
» paré du reste de la nature, par une longue
» chaîne de rochers & de montagnes. Le Pein-
» tre y vient chercher des tableaux d'un grand
» style; l'Amant malheureux, ou celui qui a
» perdu l'objet de son amour, y viennent cher-
» cher l'oubli de leurs peines; mais il n'est
» lieu si sauvage, où l'amour ne les poursui-
» ve. On voit gravés sur les rochers, les noms
» de leurs maîtresses, ou les monumens de

» leurs anciennes amours. A travers un bois » de cèdres, une pente aisée conduit jusques » sur le sommet d'une haute montagne, au » pied de laquelle la riviere serpente dans de » fertiles prairies : de-là l'œil plane sur un vaste » horizon couronné dans l'éloignement par un » amphithéatre de montagnes. Déja le soleil » levant déploie avec majesté son disque ra- » dieux Le rideau des vapeurs se dissipe à son » aspect ; de longues ombres projettent les ar- » bres, les maisons & les côteaux dorés, sur » le tapis de verdure encore brillant des per- » les de la rosée ; mille accidens de lumiere » enrichissent ce tableau *solemnel*, où le Philo- » sophe, après avoir en vain épuisé tous les » systêmes, est forcé de reconnoître l'Etre » des êtres, & le dispensateur des choses. Mais » bientôt l'attrait des ombrages & le verd ai- » mable des prairies nous appellent dans la » vallée pour y reposer nos yeux de ce spec- » tacle éblouissant : au pied de la montagne, » est un bois où les houblons & les chevre- » feuils s'entortillant autour des arbres, for- » ment au-dessus de la tête des festons & des » guirlandes entrelacées. Les tapis de mousse » & d'herbe verdoyante y sont rafraîchis par » le cours de quelques petites sources, autour » desquelles, dans des buissons de rosiers sau- » vages & d'épines fleuries, le rossignol se » plaît à faire entendre son brillant ramage. » Quelques lits de mousse servent à l'écouter » avec d'autant plus de plaisir, qu'à l'odeur » de la rose & de l'aubépine, se joint celle

» des jacynthes ſauvages, des ſimples violet-
» tes, & du lys des vallées qui croiſſent avec
» profuſion dans toutes les places de ce joli
» bois, qui ſont piquées de lumiere. En ſor-
» tant de là, un vaſte enclos de prairies s'é-
» tendant juſqu'à la riviere, ſert de pâturage
» à de nombreux troupeaux, que n'effraient
» jamais, ni les chiens du Pâtre, ni la hou-
» lette du Berger. Groupés en cent manieres
» différentes, les uns pâturent paiſiblement,
» les autres ſont couchés tranquillement, &
» paroiſſent encore plus engraiſſés par la dou-
» ceur de la paix & de la liberté, que par
» la ſaveur de l'herbe fraîche & fleurie. Quel-
» ques maſſifs de ſaule, d'aulnes ou de peu-
» pliers nous préſentent leur ombrage pour
» nous conduire juſqu'à un pont, ou à un
» bac; c'eſt-là que l'on traverſe les deux bras
» de la riviere, formés par une Iſle char-
» mante. Un bois de myrthes & de lauriers,
» dans lequel on voit encore un ancien Au-
» tel, le parfum des bois fleuris dont cette
» Iſle eſt plantée de toutes parts, & les rui-
» nes d'un petit Temple antique, témoignent
» aſſez qu'elle fût jadis conſacrée à l'amour;
» mais à préſent ce n'eſt plus qu'un paſſage,
» & la maiſon du Paſſeur eſt appuyée contre
» la ruine preſque méconnoiſſable du Temple.
» De l'autre côté de la riviere ſont les en-
» clos d'une Métairie dont on apperçoit les
» bâtimens ſur un côteau voiſin; un ſentier en
» parcourt les différens enclos entre des haies
» de groſeillers, de framboiſiers & de petits

» arbres fruitiers. La terre ne cesse jamais d'y
» être utile : celle qu'on laisse ordinairement
» en jachere, est ensemencée des plantes les
» plus propres à la nourriture des bestiaux
» qui pâturent & fertilisent en même tems cet
» enclos. Le bœuf y rumine en paix, le mou-
» ton & la chevre y bondissent avec liberté,
» & le jeune cheval relevant déja tous ses
» crins d'un air fier & superbe, se joue en
» hennissant dans ses courses rapides. Un peu
» plus loin, dans d'autres enclos, le Labou-
» reur conduit sa charrue en chantant, & ses
» plus jeunes enfans folâtrent autour de lui,
» tandis que ceux qui sont plus en état de tra-
» vailler, arrachent les mauvaises herbes dans
» le champ déja semé : le travail épargne à la
» jeunesse le désordre des passions, il épargne
» les apoplexies, soutient la santé, prolonge
» les jours de la vieillesse ; & ces bonnes gens à
» la fin du jour, ont du moins échappé à l'en-
» nui, qui n'est que trop souvent le partage
» & le tourment de la richesse & de la gran-
» deur. Mais il est tems de finir notre prome-
» nade : un verger ou bien un bois d'arbustes
» nous ramene à la maison, &c. «

Nous avons cité ce long morceau, parce que nous avons cru qu'il feroit à nos Lecteurs le même plaisir qu'il nous a fait, & pour donner une idée de la maniere agréable dont ce Livre est écrit. L'Auteur y a mêlé partout ce qu'il desire dans les habitations champêtres, l'agréable & l'utile. On trouve à la page 60, une note curieuse sur les grands chemins d'An-

gleterre qu'il préfere aux nôtres. Le Chapitre VII, où il traite *de la possibilité de tirer parti de toutes sortes de situations*, est terminé par un morceau qui fait beaucoup d'honneur à la noblesse & à la générosité de son ame. » Il » est encore, dit-il, un autre point de difficulté sur lequel vous devez vous rassurer, » c'est celui des chemins publics qui traverseroient votre composition ; loin d'y être un » inconvénient, soyez sûrs qu'ils animeront au » contraire vos paysages. Plus ils passeront près » de votre maison, plus elle paroîtra habitée ; » plus ce sera pour vous un objet de récréation continuelle. Un fossé rempli d'eau, ou » revêtu de pierres, peut toujours vous en » séparer pour la sûreté, & ne point vous en » séparer pour l'agrément de la vue & la liaison, avec les objets au-delà. D'ailleurs, » pourvu que votre potager, & les endroits » les plus intéressans de votre possession soient » à couvert, quel tort peut-on vous faire dans » les endroits totalement rustiques ou champêtres? Au reste, vous pouvez, si vous voulez, séparer votre composition en autant » d'enclos qu'il y a de traversées de chemins, » & donner à ces enclos, suivant la nature » du Pays, des caracteres différens. Je me suis » divisé chez moi en quatre enclos, celui de » la forêt, celui du désert, celui de la prairie, » & celui de la Métairie qui comprend toutes » les cultures ; mais à l'exception de ce dernier, dans les trois autres, je ne me suis » défendu que contre les bêtes de la Capi-

» tainerie, ils font ouverts aux hommes. Le
» tableau de la nature appartient à tout le mon-
» de, & je fuis bien aife que tout le monde
» fe regarde chez moi, comme s'il étoit chez
» lui. «

Il faut lire en entier les Chapitres où l'Auteur parle *des plantations, des eaux, des fabriques ou conftructions quelconques, du choix des payfages fuivant les différentes heures du jour, du pouvoir des payfages fur nos fens, & par contrecoup fur notre ame.* On y verra, comme dans les morceaux que nous avons rapportés, les principes les plus utiles accompagnés des plus riantes defcriptions. Le dernier Chapitre qui roule *fur les moyens de réunir l'agréable à l'utile, relativement à l'arrangement général des campagnes*, doit être médité par tous les Cultivateurs Propriétaires ; il eft plein de vues excellentes pour le bien de l'Agriculture, & pour faire fleurir les campagnes ; il finit par des réflexions très-fages fur l'exportation des bleds, en indiquant les moyens par lefquels *la liberté du commerce des grains pourroit s'établir, fans la réfiftanee de cette Loi antérieure à toute argumentation, & à toute convention humaine : LA NÉCESSITÉ QUE TOUT CE QUI RESPIRE SOIT NOURRI.*

(*Journal François.*)



ESSAI sur la Bibliotheque & le Cabinet de curiosités & d'Histoire Naturelle de l'Académie des Sciences de St. Pétersbourg, par JEAN BACMEISTER, *Sous Bibliothécaire de l'Académie des Sciences.* De l'Imprimerie privilégiée de Weilbrecht & Schnoor 1776. *in-8vo.*

CEt ouvrage, l'un des plus curieux dans son genre, a été publié à l'occasion du Jubilé que l'Académie Impériale de Pétersbourg vient de célébrer, & dont nous avons parlé dans notre Journal de Mai. Dans l'avant-propos, l'Auteur fait quelques observations sur l'ancien état de la Littérature dans le Nord, & particuliérement en Russie.

On attribue l'invention des caracteres Esclavons à un Philosophe Grec du IX siecle, nommé d'abord *Constantin*, & ensuite *Cyrille*; mais il est plus vrai de dire qu'il fut le premier qui employa les lettres majuscules de l'alphabet Grec, pour écrire en langue Esclavonne. Mais il y joignit des traits particuliers pour exprimer les sons propres à cette langue; sons qui ne peuvent répondre à aucune lettre Grecque. Enfin il donna à chaque lettre de l'alphabet le nom d'un mot qui commençoit par cette lettre. Cette nouvelle

maniere d'écrire s'appella écriture *Cyroulle* ou plutôt *Cyrille*, du nom de ſon Auteur, & s'eſt conſervée dans les Livres d'Egliſe On n'a qu'à conſulter la Paléographie de Montfaucon; elle offre une épreuve de l'écriture Grecque du IX ſiecle, laquelle reſſemble parfaitement à l'Eſclavonne des anciens Livres de l'Egliſe Ruſſe. Ce fut dans ce même ſiecle que la Bible fut traduite en langue Eſclavonne. Une preuve que dans le Xe. ſiecle l'écriture étoit connue en Ruſſie, & que c'eſt à tort que quelques Ecrivains en ont reculé l'époque juſqu'au XIII, c'eſt que dans les années 912 & 945 il y eût, entre les Grands-Ducs Oleg & Igor d'une part, & les Grecs de l'autre, des traités d'alliance & de commerce, dans leſquels il eſt fait mention de regiſtres, de commiſſions ſcellées, de Lettres-Patentes, de paſſe-ports, de loix & de diſpoſitions teſtamentaires.

Le Grand-Duc *Wolodimer* fut le Numa de la Ruſſie; il examina les dogmes des différentes religions qu'on lui propoſoit d'embraſſer, & ſe détermina pour la Grecque. Il appella de la Grece les Arts, enfans de la paix & de l'abondance : il les accueillit à ſa Cour & les protégea. Ce Prince aimoit la muſique & ſe plaiſoit à récompenſer les talens. Il établit des Ecoles publiques & fit des Réglemens ſur la maniere d'inſtruire la jeuneſſe. En voici un échantillon capable de faire honneur aux ſiecles les plus éclairés.

» Les Maîtres doivent inſtruire les jeunes

» gens avec raiſon & avec décence, leur » faire comprendre l'eſprit de ce qu'ils liſent, » & leur enſeigner à pratiquer la vraie cha- » rité chrétienne, à tenir une bonne con- » duite & à ſe pénétrer de la crainte de » Dieu, laquelle eſt le commencement de la » ſageſſe. Ils doivent en inſtruiſant ne pas le » faire avec emportement, ni avec rudeſſe, » mais avec un viſage riant & d'une maniere » engageante, pour ne pas intimider les en- » fans; ils doivent veiller avec attention ſur » eux, répéter à pluſieurs repriſes leurs inſ- » tructions, donner avec diſcernement une tâ- » che proportionnée à la force de chacun, » pour ne pas décourager les enfans, ou les » rendre ſtupides; ils doivent, ſur-tout leur » mettre devant les yeux les préceptes de » la religion, pour leur bien ſpirituel & tem- » porel; enfin éviter tous les diſcours fades » & puériles. «

Le mariage que le même Wolodimer contracta avec la Princeſſe *Anne*, fille de l'Empereur *Romain*; & la bonne éducation qu'*Olaus*, Prince de Norwége, reçut dans ce Palais du Souverain de la Ruſſie, achevent de prouver la politeſſe & les lumieres qui diſtinguoient ſa Cour.

Il y a eu des Poëtes Eſclavons qui, dès les tems les plus reculés, célébroient les exploits de leurs Héros. Dès que le Chriſtianiſme fut établi en Ruſſie, les Hymnes y retentirent de toutes parts; les Ruſſes chantoient des cantiques & les Pſeaumes de David dans leur pro-

pre idiòme, ce qui annonce une langue déja cultivée; tandis que les autres Nations Chrétiennes, malgré les lumieres dont elles se targuoient, employoient dans le service Divin un langage ignoré du Peuple; se privant ainsi d'un moyen de perfectionner leur langue.

Cette aurore ne perdit rien de son éclat, sous le regne du Grand-Duc *Jaroslaw Wlodimirowitsch.* Ce Prince faisoit ses délices de la lecture, & y consacroit souvent une partie des nuits. Il appella des Savans à sa Cour, & fit traduire plusieurs Livres Grecs en Langue Russe. En 1019, il donna aux Nowgrodiens, sous le titre de *Sramota Sondepnaja*, une espece de code de Jurisprudence. Ces Loix sont les premieres qui aient été rédigées par écrit en Russie; & ce qui les rend remarquables, c'est la conformité qu'elles ont avec celles des autres Peuples Septentrionaux.

Le même Prince fonda à Nowogorod une Ecole publique, où il fit instruire à ses frais 300 enfans. Sa Cour étoit la plus brillante du Nord, & servoit d'asyle aux Princes malheureux. Le choix que Henri I, Roi de France fit en 1051 de la Princesse *Anne Jaroslavitschno*, acheve de montrer la réputation que la Russie s'étoit déja acquise dans les Pays étrangers.

Les richesses dont elle étoit alors en possession, vont au-delà de ce qu'on peut imaginer. Le Grand-Duc *Isaslaw Jaroslawitsch*, que les troubles domestiques forcerent de s'exiler, emporta une prodigieuse quantité de vases d'or & d'argent, d'habillemens superbes & de pierres pré-

cieuſes. Ces tréſors lui ſervirent à faire au Roi de Pologne *Boleſlas* & à l'Empereur *Henri IV*, des préſens d'un tel prix que les Hiſtoriens n'en font mention qu'avec ſurpriſe. Les Envoyés qui ſe rendirent de la part de l'Empereur à la Cour du Grand-Duc *Uſcwolod Jaroſlawitſch* furent éblouis de tant d'éclat, & s'en retournerent comblés de préſens. L'Hiſtorien qui en parle, (*) ajoute en termes précis qu'on ne ſe ſouvenoit pas d'avoir jamais vu à la fois en Allemagne un amas auſſi conſidérable d'or, d'argent, de joyaux & d'habits magnifiques, juſqu'au retour de ces Envoyés. Cette opulence étoit le fruit des victoires continuelles que les Ruſſes avoient remportées ſur les Grecs, les Patsheneges, les Bolgares & d'autres Peuples. Le commerce au dedans & au dehors les avoit auſſi enrichis. Les précieuſes productions des Indes arrivoient à Aſtracan, d'où une partie remontant le Volga & pluſieurs autres rivieres, parvenoit à Ladoga, & delà à Vnette & Visbi, tandis que l'autre alloit par Tana juſqu'en Italie.

Nous ſuivons avec complaiſance le fil de cette diſcuſſion, parce qu'elle ſert à détruire un préjugé fort accrédité, & à montrer que les jugemens déſavorables que toute l'Europe a portés de la Ruſſie, doivent être imputés au peu de connoiſſance qu'on avoit de cet Empire, de ſa Langue & de ſon Hiſtoire. Ses chro-

(*) *Lambertus Schafnaburgenſis* ad annum 1075.

niques nationales offrent mille traits d'héroïſme ; on y voit les talens honorés & récompenſés, l'ignorance flétrie & rebutée. On en peut juger par le parallele de deux Métropolitains morts vers l'an 1085, qu'on trouve dans *Neſtor.* L'un y eſt qualifié d'Homme-de-Lettres, homme ſavant, plein de compaſſion pour les pauvres & pour les veuves, également affable pour les riches & pour les indigens, doux, éloquent, diſcret, conſolant par l'Ecriture-Sainte les ames affligées. L'autre eſt repréſenté comme un eſprit borné, un ignorant, un plat orateur. On ne pouvoit faire de pareils éloges & de pareilles cenſures, ſans connoître le prix de la ſcience.

Les Hiſtoriens Ruſſes parlent auſſi de différens eſſais dans les arts & métiers. Dès 996, *Wolodimer* diſtribue des cuillers d'argent au Peuple ; en 1015, on rencontre un cercueil de marbre & des portes dorées. En 1089, on commença à bâtir en brique des bains, des maiſons, des Hôpitaux & d'autres édifices. En 1155, on conſtruiſit des vaiſſeaux d'une architecture toute particuliere. Une foule d'Artiſans vint de Grece ; on bâtit un grand nombre d'Egliſes, leurs porches furent ornés de freſques ; & les images des Saints couvrirent les murs & les lambris. Les anciens Livres d'Egliſe ſont remplis de miniatures. Celles des tablettes dites Capponiennes, ont arraché à Falconi cette exclamation : *Jam diu pingunt Rutheni ; & quis credat ſæculo duodecimo ?* Tout le monde ſait que la renaiſſance de la Peinture en Italie ne date que de *Cimabué* au XIII ſiecle.

Au travers des ténebres que la nuit des tems jette ſur cette partie de l'Hiſtoire Ruſſe, on entrevoit que les Lettres étoient cultivées dans les Cloîtres, & l'on a conſervé les noms de pluſieurs Moines diſtingués par leur ſavoir. Le Clergé Ruſſe a cultivé le premier la langue Eſclavonne; c'eſt à cette culture qu'elle doit la grace, l'énergie, l'abondance & la douceur qui la diſtinguent. Ses richeſſes & ſes beautés, ſuppoſent dans ceux qui l'ont perfectionnée, de l'oreille, de l'imagination, du goût, beaucoup de juſteſſe dans l'eſprit, & même une métaphyſique fine.

Les Moines s'occuperent à tranſcrire des Livres; & c'eſt la ſource de cette multitude de copies des chroniques Ruſſes. Il exiſte des Livres dont l'antiquité remonte au XI ſiecle. Les plus anciens Manuſcrits ſont ſur un vélin dont la préparation a exigé beaucoup de ſoin. Les autres ſont ſur du papier poli; ce qui réfute les Auteurs qui avancent que juſqu'à la fin du XVII ſiecle, on écrivoit en Ruſſie ſur des rouleaux d'écorce. Les Copiſtes régloient le papier, afin que tous les lignes fuſſent à une égale diſtance les unes des autres. Ils le perçoient à la marge, au commencement de chaque ligne. Pour les titres & les lettres capitales, ils ſe ſervoient ſouvent d'encre rouge: on trouve quelquefois leurs noms à la fin du Livre.

Quant aux caracteres, c'étoient de groſſes lettres qui pénétrent quelquefois le papier, & dont l'aſpect flatte l'œil. Elles ſont toutes de même

même grandeur, à égale diſtance, d'un ſeul trait & ſans liaiſon. Ce défaut, celui de ponctuation, grand nombre d'abréviations, & la figure ſinguliere des lettres, ſont la ſource des difficultés qu'on éprouve quand on veut déchiffrer ces manuſcrits. On avoit encore une autre ſorte de caracteres moins beaux, qui faiſoient une eſpece d'écriture minuſcule, & une troiſieme coulée & hériſſée de têtes & de queues. Les Ecrivains s'en ſervoient ſuivant leurs caprices ; les correſpondances qu'il y avoit entre eux & les Grecs, contribuerent ſans doute à étendre leurs connoiſſances. Les Moines écrivirent auſſi les événemens les plus mémorables de leur tems ; ſans quoi *Neſtor* n'auroit pu ſuivre l'ordre chronologique dans ſes récits, fixer exactement la date des événemens dont il parle, & en détailler les moindres circonſtances. On prétend que l'Archevêque Joachim de Cherſon, mort en 1030 fut, le premier qui compoſa des Mémoires hiſtoriques. Depuis ce tems-là, l'hiſtoire ne fut jamais négligée en Ruſſie ; & vers l'an 1022, où les Hiſtoriens étrangers doutoient encore ſi les Ruſſes connoiſſoient les Lettres, ſix Annaliſtes exiſtoient déja.

Il eſt vrai que l'invaſion des Tartares ne fut pas favorable aux Lettres, & les rélégua dans les Cloîtres. Cependant Moſcou ſe ſoutint au milieu de toutes les révolutions. Une foule d'Artiſans, & ſur-tout d'Architectes Italiens, préférerent la Ruſſie à leur patrie ; d'où s'enſuit manifeſtement que les portes de cet Em-

pire leur furent ouvertes en tout tems, & qu'il n'y a point eu de loix qui ayent défendu l'entrée du Pays aux étrangers & toute communication avec eux. Le Métropolitain *Cyprien*, qui passe pour très-versé dans les sciences, vivoit sous les Grands-Ducs *Dmitri Iwanowitsch* & *Wasili Dmitriewitsh.* C'est lui qui entreprit le premier d'écrire l'histoire de sa patrie, suivant les degrés de parenté des Princes régnans.

L'usage de la poudre à canon fut introduit en Russie en 1475, plusieurs années avant que la Suede le connût. *Aristotel*, natif de Bologne, enseigna la fonte des canons ; & au siege de Fellin en 1482, on employa les armes à feu. Le même nom d'*Aristotel* se trouve sur les monnoies de ce tems, & montre qu'il en a aussi fabriqué. Il y avoit en 1469 un autre Monnoieur, nommé *Jean Phrasin ;* & quelques monnoyes portent *Alexei* & *Samarin.* Le droit de monnoyage n'étoit pas alors attaché à la souveraineté ; chaque Orfevre avoit le droit d'en fabriquer.

Enfin parut *Jean Wasilowitsch.* Ce Prince fit pour ses sujets au delà de ce qu'on peut imaginer. Il les délivra de l'oppression où les faisoient gémir leurs tyrans, veilla sur le Clergé, assembla un Synode, en 1542, dressa en 1550 le *Soudebnic*, ou le Manuel des Juges, fixa le cours des monnoyes, régla le commerce en 1571, sur un tarif, ainsi que par des traités faits avec d'autres Nations, & introduisit des Imprimeries dans sa Capitale. En un mot, il

n'épargna rien pour rendre ſes Peuples heureux. Il tâcha d'attirer dans ſes Etats des Artiſtes & des Artiſans de toute eſpece. Il aimoit les Savans, & les traitoit avec des diſtinctions proportionnées à leurs talens. Il accorda aux étrangers le libre exercice de la Religion. Il entreprit de fonder à Nowgorod & à Pleſcou des Gymnaſes pour faire inſtruire la jeuneſſe Ruſſe dans les langues Latine & Allemande.

L'établiſſement du Patriarchat en Ruſſie, ſous *Féodor Iwanowitſch*, en 1589, eut beaucoup d'influence ſur les Lettres. Il renouvella & affermit les anciennes liaiſons entre le Clergé Ruſſe & le Clergé Grec. Les noms de *Philarete* & de *Nicor* ſont demeurés reſpectables. Le ſecond de ces Prélats aſſiſta à l'inſtallation de *Job*, qui ſe fit à Moſcou. *Jéremie*, Patriarche de Conſtantinople, s'y trouva auſſi. L'Evêque *Arſene* a laiſſé une deſcription de cette cérémonie, où l'on vit la plus grande opulence aſſociée au goût le plus bizarre. De ſuperbes buffets étoient chargés de coupes d'argent, de flacons & de gobelets entourés de guirlandes d'or, & pleins du vin le plus rare & le plus délicieux. Dans le nombre prodigieux de cuves d'or de force & de grandeur différentes, on en voyoit que douze hommes pouvoient à peine porter. La vaiſſelle repréſentoit toute ſorte d'animaux, des lions, des ours, des taureaux, des chevaux, des lievres, des cerfs, des poulets, des paons aux aîles d'or, des grues, des cigognes, des canards, des oies, des pélicans, des autruches, des pigeons & des tourterelles,

des faisans & des perdrix. On remarquoit surtout une licorne d'une grandeur extraordinaire. Les présens que la Ville de Lubeck fit offrir quelques années après au Czar *Boris Godownow*, étoient dans le même goût; ce n'étoient que des quadrupedes & des oiseaux d'argent doré.

La magnificence qu'Arsene observa dans les appartemens & dans les habillemens de la Czarine & de ses Dames d'honneur, l'éblouit au point que les termes lui manquent. Les présens que reçurent le Patriarche & sa suite, n'étoient que des plats d'or chargés de diamans & de perles fines. L'abondance des perles en Russie, est encore actuellement telle, qu'on ne voit nulle part de si beaux & si riches ornemens de ce genre, qu'en portent les simples Bourgeoises. On trouve en Esthonie & en Livonie plusieurs lacs où l'on pêche des perles. Les paysans pendant long-tems ont caché cette pêche, & vendoient toutes les perles aux Russes.

Le Czar *Boris Godownow* envoya plusieurs jeunes Russes de distinction, en Allemagne, en France & en Angleterre, pour y acquérir des connoissances; il fit venir d'Allemagne plusieurs Médecins & Apothicaires; il offrit au Mathématicien Anglois Jean Dée, plus de dix mille roubles d'appointemens pour l'attacher au service du Czar Féodor. Il fit tous ses efforts pour rendre le commerce florissant; & c'est à ses soins qu'on est redevable de la premiere carte de la Russie, quoiqu'elle n'ait pas

que ſous le Czar *Michaile Féodorowitſch.* Sa Cour étala la plus grande magdificence à l'arrivée du Prince *Jean* de Danemarck; & il y avoit déja des montres à répétition en 1602.

Sous le faux *Demetrius*, les troupes exécuterent à Moſcou toutes les évolutions militaires des armées les mieux diſciplinées. On vit dans la Capitale des carroſſes à impériale, & des chœurs de muſique avec des inſtrumens, auxquels les loix eccléſiaſtiques avoient été juſqu'alors fort contraires. Il introduiſit l'uſage de porter devant lui les marques de la Souveraineté, le ſceptre, le globe & l'épée; il donna le premier feu d'artifice & les premiers bals parés.

L'élévation de la Maiſon de *Romanow* au Trône fut l'heureux préſage d'une révolution qui fera l'admiration de la poſtérité, comme elle fait le bonheur & la gloire de la Ruſſie. Ce qui eſt arrivé depuis cette époque n'eſt ignoré de perſonne. La ſage Politique des premiers Souverains de cette Maiſon prépara la réforme de l'Etat. *Michel Federowitz* ramena le calme dans ſon Empire. *Alexis Michailawitz* avoit toutes les qualités d'un Grand Monarque : il attira les étrangers, favoriſa le commerce, fit des eſſais conſidérables pour les mines, établit des manufactures, fit frapper les premiers roubles en 1654, conçut le projet d'avoir des flottes ſur la mer Caſpienne, établit des poſtes ſemblables à celles d'Allemagne, fit traduire des ouvrages ſur les Arts & le Sciences, & lut

l'hiſtoire d'Alexandres-le-Grand dans ſa Langue. Il ordonna de retoucher les Livres d'Egliſe, preſcrivit des bornes au Patriarchat, fit publier une nouvelle édirion de la Bible & un nouveau recueil de loix. Il fit des alliances avec pluſieurs Puiſſances de l'Europe, avec la France & l'Eſpagne, envoya une Ambaſſade au Grand-Duc de Florence, & put préſager la grandeur future de ſa Maiſon & de ſon Empire.

Feodor Alexiewitz aimoit les Arts agréables, la Poéſie & la Muſique : il eut un ſoin particulier des Ecoles, créa pluſieurs établiſſemens utiles au commerce & à la police : c'eſt à lui qu'on doit les haras, inconnus juſqu'alors en Ruſſie. Pour donner une preuve décidée de la préférence qu'il accordoit au mérite ſur la naiſſance, il fit brûler tous les titres de la Nobleſſe.

Il réſulte de l'expoſé qu'on vient de lire, que, ſi *Pierre-le-Grand* a été appellé *Créateur*, ce n'eſt pas dans le ſens du mot *créer* pris pour *produire de rien ;* puiſque ſes prédéceſſeurs avoient frayé juſqu'à ce point la route à l'exécution de ſes grands projets ; & c'eſt véritablement inſulter la Nation que de la repréſenter comme plongée dans la plus grande barbarie.

Il s'agit à préſent de parler de la Bibliotheque & du Cabinet des curioſités naturelles de Saint-Pétersbourg.

On peut fixer à l'an 1714, l'époque de la Bibliotheque Impériale. M. Schumacher, qui ve-

noît d'être nommé Secrétaire de la Chancellerie de Médecine, pour la correſpondance étrangere, fut chargé, par le premier Médecin Areskin, de mettre en ordre les Livres qu'on avoit pris pendant la guerre en Courlande & dans les Provinces conquiſes. On avoit trouvé à Mitau 2500 volumes, la plupart de Philoſophie & de Théologie. On y joignit quelques Livres de Médecine & de Chymie, apportés de Moſcou; & le tout fut dépoſé dans l'ancien Palais d'Eté, où il reſta juſqu'en 1719. Le nombre de ces Livres s'accrut bientôt au point qu'il fallut les tranſporter ailleurs. Ces accroiſſemens étoient dus à la Bibliotheque du Grand-Maître d'Artillerie, le Comte *Bruce*, à celles d'*Adam Vinnius*, de *Pitkarn*, de *Pulmſtrick* & d'*Areskin*. La ſomme alloit à 4200 volumes.

Blumenbroſt, premier Médecin, après *Areſkin*, lui ſuccéda auſſi dans le poſte de Bibliothécaire. Il paſſa enſuite à *Schumacher*, que l'Empereur envoya à Paris, en 1722, pour préſenter à l'Académie la nouvelle carte de la mer Caſpienne, & quelques écrits Tangoutes. Il eut ordre de paſſer par l'Angleterre, la Hollande & l'Allemagne, & d'acheter les Ouvrages les plus propres à enrichir la Bibliotheque. Il en rapporta 300. En 1724, on y ajouta 484 volumes, qui avoient appartenu au Vice-Chancellier *Schaffirov*; & voilà l'état de la Bibliotheque, juſqu'à la fin du regne de Pierre I.

L'Académie des Sciences, fondée par cet Empereur, & confirmée par ſon épouſe, qui

lui fuccéda, tint fa premiere affemblée publique le 27 Décembre 1725. La Bibliotheque avoit été ouverte & rendue publique, le 25 Octobre de la même année. On put y aller le Mardi & le Vendredi de 2 à 4 heures. L'Impératrice lui donna les Livres qui avoient particuliérement fervi à l'ufage de fon époux. Ils confiftoient en un recueil de cartes géographiques, de deffins, de plans, de Livres relatifs à l'Hiftoire & à l'Architecture, tant civile que militaire & navale.

En 1723, on commença à faire venir des Livres de Hollande, & l'on continua jufqu'en 1728, ce qui produifit le furcroît d'un millier de volumes. Vers ce tems-là, l'Académie établit une Librairie qui lui fournit tous les ans les Livres qui paroiffent & lui conviennent. En 1735 on acquit la collection du Feld Maréchal Comte de Bruce, qui alloit à 1500 volumes. Il étoit tems de faire un catalogue; & il en parut un en trois volumes in-8vo. en 1742. On y a fuivi la divifion générale en quatre facultés, la Théologie, la Jurifprudence, la Médecine & la Philofophie. On n'en débita point les exemplaires, l'Académie en faifoit préfent aux gens de diftinction, aux étrangers curieux & aux amateurs des Lettres.

Depuis 1742 jufqu'en 1766, la Bibliotheque a reçu environ 2000 volumes, dont une partie a été achetée des héritiers du D. Mefferfchmidt, du Profeffeur Amman, de Pafchke & de Chrift. Schevin; & l'autre fut envoyée de Copenhague par le Baron Karff, ou fournie par la Li-

brairie. L'Académie de Portugal avoit envoyé en 1738 plusieurs Livres Portugais, reliés en maroquin avec les armes du Roi. En 1747 on acheta la Bibliotheque du Conseiller d'Etat Ribeyra Sanchez, bien pourvue de Livres de Médecine & de Physique. L'Impératrice Elisabeth assigna 2000 roubles par an pour l'entretien de la Bibliotheque & du Cabinet.

Mais il survint une catastrophe bien déplorable, le 5 Décembre 1747, un incendie dévora les bâtimens de l'Académie. La Bibliotheque souffrit à la vérité moins que le Cabinet d'Histoire-naturelle. On eut le tems de jetter les Livres par les fenêtres; mais ils resterent dans un assez grand désordre jusqu'à ce que le bâtiment fut rétabli, ce qui n'arriva que vers l'an 1766. Durant cet intervalle, on ne fit que de médiocres acquisitions La Librairie fournit à-peu-près deux mille volumes. Il vint de l'étranger environ 150 volumes d'ouvrages splendides, entr'autres le catalogue de la Bibliotheque du Roi de France, en maroquin, à tranches dorées, & aux armes de S. M. en 8 vol. in-folio.

Le nouvel arrangement de la Bibliotheque a été réglé sur les formats; mais on travaille à un catalogue raisonné, où l'on suivra l'ordre des matieres. La direction de l'Académie, confiée à M. le Comte Wolodimer Orlow depuis 1767 jusqu'en 1775, a été favorable à la Bibliotheque. Elle a reçu en 1772, une nombreuse collection de Livres, gardée jusqu'alors à Nessortz, en Lithuanie; & les manuscrits du

fameux Aſtronome Kepler, en XVIII volumes, ont été acquis en 1774, par la libéralité de l'Impératrice. On a lieu de concevoir les plus heureuſes eſpérances de l'adminiſtration de M. de *Domaſchnew*, Gentilhomme de la Chambre de Sa Majeſté Impériale, & actuellement Directeur de l'Académie.

Après ces détails hiſtoriques, M. Bacmeiſter fait connoître les ouvrages les plus importans de la Bibliotheque; mais nous ne ſaurions entrer dans ces détails; & nous nous hâtons de paſſer au Cabinet.

Il doit ſon origine à Pierre-le-Grand; & la Ville d'Amſterdam en fournit les premiers matériaux. L'Empereur, à ſon premier voyage en 1698, y fit l'acquiſition de quantité d'oiſeaux, de poiſſons & d'inſectes. On les tranſporta à Moſcow, & le ſoin en fut commis à l'Archiatre *Areskin*. On y joignit pluſieurs monſtres, ainſi que des préparations anatomiques.

Cette collection transférée à Pétersbourg fut placée dans l'ancien Palais d'Eté, & prit les accroiſſemens les plus rapides. En 1716, on y réunit un des plus beaux Cabinets, celui du fameux *Seba*, connu par ſon grand ouvrage ſur l'Hiſtoire-Naturelle en 4 vol. *in-folio*. Pierre-le-Grand en donna 15000 florins de Hollande. Il contenoit 340 vaſes avec des animaux conſervés dans de l'eſprit-de-vin, quantité de poiſſons & d'autres productions marines, ſans compter un grand nombre d'ouvrages curieux de l'art.

La même année, vint de Dantzick la belle collection du D. Gottwald. Elle consistoit pour la plupart en minéraux, en coquillages & pierres précieuses, avec un grand nombre de succins, ou de karabes de toute sorte de couleurs & de figures, dont plusieurs morceaux renferment des insectes, ou d'autres objets des regnes animal & végétal.

Mais rien ne peut être comparé dans ce genre au Cabinet du fameux Ruysch. Il consistoit en deux parties. Les pieces que renfermoit la premiere, alloient au delà de mille; c'étoient des quadupedes, des oiseaux, des crocodiles, des lésards & d'autres amphibies, des serpens, une infinité d'insectes & de papillons, & un herbier de quelques milliers de plantes exotiques desséchées. La seconde partie étoit composée de ces fameuses préparations anatomiques, qui, par l'art de la délicatesse des injections, ont rendu la mémoire de Ruysch immortelle. Pierre I acheta ce Cabinet pour 30000 florins.

En vertu d'une Ordonnance de 1718, chaque monstre d'hommes ou d'animaux qui naîtroit, devoit être conservé & livré au Cabinet à un prix déterminé. Le Gouvernement de Sibérie reçut en 1720 & 1721, des ordres d'acheter tout l'or & toutes les pieces curieuses qui se trouveroient dans les tombeaux. On a trouvé jusqu'à 250 pieces travaillées en or massif, dont le poids montoit à 74 livres.

Nous ne saurions rapporter tout ce qui est entré dans ce Cabinet en fait de médailles, &

d'inſtrumens de Mathématique, de Phyſique, d'Aſtronomie, de Chirurgie, &c. Un monument bien frappant, & qui fit la plus vive impreſſion ſur feu S. A. S. le Landgrave de Heſſe-Darmſtadt, c'eſt la ſtatue de Pierre-le-Grand, travaillée en cire par le Comte *Raſtielli*, d'une reſſemblance parfaite, ayant été moulée ſur le viſage même de l'Empereur. Cette ſtatue eſt coëffée d'une perruque faite des propres cheveux de Pierre; elle eſt aſſiſe ſur le fauteuil dont il ſe ſervoit dans les jours ſolemnels, & vêtue de l'habit de gros-de-tour couleur d'azur, qu'il porta le 18 Mai 1724, jour du couronnement de ſon épouſe, & qui avoit été brodé par l'Impératrice même. On y a joint ſon uniforme de Colonel du régiment des gardes Préobraginski, ſon hauſſe-col, ſon écharpe, ſon épée & ſon chapeau percé d'une bale à la bataille de Pultawa, avec quelques autres pieces de ſes vêtemens; ces reſtes précieux dont la ſimplicité ne ſert qu'à relever le Héros, attirent l'admiration du ſpectateur, & méritent de paſſer à la poſtérité la plus reculée.

On conſerve auſſi pluſieurs ouvrages faits au tour, par ce Prince, entr'autres un grand luſtre d'ivoire à pluſieurs branches. Il y a encore des morceaux de fer qu'il n'a pas dédaigné de travailler lui-même dans les forges. On voit avec plaiſir le cheval ſur lequel l'Empereur étoit monté à la bataille de Pultawa; il ſe nommoit *Liſette*, & ce nom a le même droit à l'Hiſtoire que celui de *Bucephale*.

L'expédition du Kamſchatka a fourni pluſieurs

acquifitions au Cabinet, auffi-bien que les envois réitérés de MM. les Profeffeurs *Muller* & *Gmelin* pendant leur féjour en Sibérie. On ne trouve dans aucun autre Cabinet une pareille abondance de curiofités des différentes Nations de l'Afie. On en a dreffé des Catalogues dont deux parties parurent *in-8vo.* en 1742, fous le titre de *Mufæun Petropolitanum.* Les feuls objets du regne animal s'y trouvent, & montent à 2144 préparations anatomiques, 212 quadrupedes, 755 oifeaux, 900 amphibies, 470 poiffons, 218 cruftacées & autres productions marines, outre la nombreufe collection de coquillages & d'infectes qui font par milliers. Les autres parties du Catalogue, qui renferment les regnes végétal & minéral, & les médailles, parurent en 1745.

L'incendie dont nous avons parlé, caufa un extrême dommage au Cabinet. Un nombre infini de pieces furent confumées par les flammes, ou gâtées & brifées. On a tâché depuis de réparer ces pertes, de forte qu'aujourd'hui elles ne font plus fenfibles. Entr'autres fupplémens confidérables, on peut diftinguer celui qu'un Colonel Suédois qui venoit de Surinam, préfenta en 1763 à l'Impératrice qui en gratifia le Cabinet. C'eft un amas de dépouilles de l'Amérique; il y a 274 vafes remplis de plus de 700 animaux confervés dans de l'efprit-de-vin, & quantité de fruits & de femences defféchées. On voit avec furprife une planche de 4 pieds de large fur 6 pieds 6 pouces de long, coupée du tronc d'un calebaffier,

arbre qui croît d'une telle épaiſſeur au Sénégal qu'on en trouve qui ont 15 pieds de circonférence.

Les curioſités minérales s'accrurent conſidérablement en 1767, par une collection choiſie, de plus de 2000 pieces, que l'Académie acheta des héritiers du fameux Chymiſte & Minéralogiſte *Henckel.*

Un chef-d'œuvre de mécanique qui fut préſenté en 1770, mérite d'être indiqué ici. C'eſt une montre à répétition, avec un carrillon de l'invention & de la compoſition d'un Ruſſe, qui employa quatre ans à cet ouvrage, ſans le ſecours de preſque aucune inſtruction étrangere, avec la ſeule diſpoſition heureuſe qu'il avoit reçue de la nature pour les Arts mécaniques. Cette montre a la forme & la groſſeur d'un œuf.

L'intérieur repréſente le tombeau du Sauveur gardé par deux ſentinelles, & fermé d'une pierre. Au moment que les Anges paroiſſent, les gardes tombent par terre, la pierre diſparoît, & à l'arrivée des Saintes femmes, on entend la mélodie d'un cantique qu'on chante dans les Egliſes Ruſſes la veille de Pâques.

Ici ſe préſentent les moiſſons abondantes faites en 1769-1774, dans les voyages phyſiques que firent pendant ces années-là dans pluſieurs Provinces de la Ruſſie les Académiciens *Pallas*, *Gmelin*, *Lapuchin*, *Guldenſtrædt* & *Falke.* Ces Meſſieurs ont fait avec la plus grande ſagacité, un choix de toutes ſortes de curioſités, tant naturelles qu'artificielles, qu'ils ont adreſſées à l'Académie par des envois réitérés.

Le département des monnoies a eu ordre de fournir au Cabinet les médailles Ruſſes qui lui manquoient, & de lui envoyer réguliérement celles qu'on frapperoit à l'avenir.

Enfin au commencement de 1775, il eſt venu des Iſles Couriles quantité d'habits, d'armes & d'uſtenſiles des Peuples de ces Contrées, auſſi-bien que pluſieurs productions de la nature.

Tel eſt le Cabinet; M. Bacmeiſter, en ouvre ici les portes, & conduit ſon Lecteur de chambre en chambre & d'objets en objets. Donnons ſeulement aux nôtres quelques échantillons de divers genres.

Un verre ardent de *Tſchimhaus*, au foyer duquel la chaleur eſt 1384 fois plus forte que la chaleur naturelle des rayons du Soleil dans un air libre. Le 1 Mars 1735, en préſence de l'Impératrice Anne, on fondit à ce foyer dans un inſtant des barres d'étain & de plomb, & dans une minute de petites monnoies d'argent; des morceaux d'ardoiſe devinrent des boules de verre en 2 ou 3 minutes; des écreviſſes dans l'eau rougirent comme ſi elles avoient été cuites, &c.

Un aimant de 40 livres, dont la vertu eſt proportionnée à ſon poids.

Un globe céleſte de cuivre doré, de 8 pouces de diametre, dans l'intérieur duquel on a pratiqué une montre à répétion.

Un polyedre au travers duquel on voit le portrait de l'Empereur Pierre II, formé de l'aſſemblage de différentes figures colorées, qui ſont diſperſées ſur une planche.

Un vaiſſeau de guerre monté de 120 canons ; modele d'un travail achevé, dont le Roi Guillaume fit préſent à Pierre I pendant ſon ſéjour à Londres.

Une galere à 25 canons, autre modele que l'Empereur rapporta de France.

Des habillemens & des parures de tant de différentes Nations Aſiatiques, qu'on croiroit être tranſporté en un clin-d'œil dans les contrées Orientales. D'un côté ſont les vêtemens venus de la Chine & de Perſe. De l'autre ceux des Mordwines, des Samoyedes, des Oſtiaques, des Mantcheoux, des Burates, des Tumgouſes, des Jakutes, des Lemoutes, des Tartares, des Mongols, des Schouktſchis, des Kamtschadales & des habitans des Iſles Couriles & Aleontes. Chaque Nation ſe diſtingue par un goût accommodé à ſes fantaiſies & à ſes beſoins. Le Chinois & le Perſan ſe parent de ſatin & d'étoffes d'or, le Samoyede & l'Oſtiaque s'enſeveliſſent dans des fourrures ; le Tartare eſt enjolivé de perles & de clinquailleries ; le Kamtſchadale arbore le plumage des oiſeaux aquatiques ; le Schaman eſt hériſſé de ferrures. Le beau-ſexe Chinois, porte des ſouliers qui n'ont que ſix pouces de longueur ; les femmes Zirgiſes portent de grandes bottes à ſemelles parſemées de cloux. Les ouvrages faits en ſoie & à l'aiguille par les Chinois, ſont d'autant plus admirables, qu'au lieu de ſoie & d'aiguilles, ils n'ont que des tendons d'animaux filés, & des arêtes, qu'ils ſavent manier avec tant de dextérité que

ces ouvrages ne le cedent à aucune broderie. Ces peuples mettent à profit tout ce que la Nature leur offre ; ils ſavent travailler au métier les orties & les fibres des racines, à un tel point qu'ils en font des vêtemens qu'on ne ſe laſſe point de regarder : & plus on y fait attention, plus on y trouve de goût & de délicateſſe.

Mais ce qui excite encore plus l'attention des curieux, c'eſt une collection de 80 idoles Mongoles, auſſi remarquables par leur rareté que par les lumieres qu'elles peuvent fournir ſur le fameux culte du Thibet. Elles ſont de fonte, dorées & creuſes en dedans. Pluſieurs couvertes d'une plaque au fond, renferment un rouleau d'écorce ou d'un papier marqué de caracteres rouges, & rempli de cendre. Ce ſont les mêmes idoles dont M. l'Abbé Chappe & M. le Profeſſeur Pallas, dans les relations de leurs voyages, ont donné les premieres figures. On eſt redevable des idoles mêmes au dernier, qui eut le bonheur de les rencontrer à *Janitzkoigorod*, & qui engagea le Chef des Coſaques à les envoyer à Pétersbourg où l'Académie les acheta.

L'hiſtoire des Mongols eſt une des plus intéreſſantes, parce que c'eſt celle d'un des plus anciens & des plus puiſſans Peuples de l'Aſie, qui s'eſt conſervé pendant pluſieurs milliers d'années ſans ſe confondre avec les autres Nations ; qui s'eſt rendu formidable aux Etats voiſins, & a même fait trembler l'Europe ; qui a ſa propre langue & ſa propre

écriture ; qui demeure attaché au culte du Thibet, & que ses sages & justes loix ne permettent pas de mettre au nombre des Barbares. Il étoit réservé à M. *Pallas*, de débrouiller cette partie si intéressante des antiquités & de la littérature, comme il vient de le faire dans un ouvrage rempli d'observations approfondies, & où regne la critique la plus judicieuse. On y voit en détail tout ce qu'il importe de savoir sur l'histoire de ces Peuples ; & l'on y développe la religion & le culte de Lama, leur hiérarchie, leur mythologie, leur chonologie, leurs cérémonies Ecclésiastiques, enfin leur langue & leur écriture.

En fait de curiosités naturelles des trois regnes, le dépôt de Pétersbourg possède tout ce que les Cabinets étrangers renferment de rare, & outre cela plusieurs pieces qui ne se trouvent point ailleurs. On y voit nombre d'especes de singes & de guenons, le *Babouin*, le *Midas*, le *Tamarin*, le *Sagouin*, le *Loris* & le *Makis* ; des chauve-souris d'une grosseur monstreuse, des *Vampires*, le *Fer de lance*, le *Chat volant de Ternate*, quantité de *Philandres* ou de *Sarigues*, & d'*Opassums*, ayant leurs petits dans une poche sous le ventre ; plusieurs *Marmoses* tant mâles que femelles, la *Musaraigne*, le *Desman*, les *Armadilles*, ou *Tatou*, à une, à sept & à neuf écailles ; les *diables de Tajova*, ou les *Pangolins*, de différente grandeur ; plusieurs *Fourmillers*, le *Capibara* ou *Cabiai*, le *Paca*, l'*Agouty*, & même un fœtus de *Ta-*

pir, le *Porc-épic*, le *Couandou*, l'*Urson* & beaucoup de *Pareſſeux*; la plupart des bêtes féroces connues, comme le lion, le tigre royal, différentes eſpeces de léopards & de chats-tigres, dont on conſerve de très-beaux fœtus, le loup-cervier, le *Jaguar*, le *Coati*, différentes bélettes étrangeres, le *Zebre*, le *Chevrotain*, pluſieurs fœtus de cerfs étrangers; enfin l'Eléphant de 28½ pieds de long ſur 16½ de hauteur.

Un grand nombre de quadrupedes particuliers à la partie aſiatique de l'Empire Ruſſe, & dont la plupart ne ſe trouvent dans aucun Cabinet de l'Europe, donnent une ſupériorité conſidérable à celui de Pétersbourg. On diſtingue parmi ces animaux le *Dshiggitei*, (*mulus Dauricus fœcundus* Meſſerſchmidii; *equus Hemionus*, Nov. Comment. Petrop. T. XVIII.) en langue Mongole *Dshiggitei* veut dire *Oreillard*. Cet animal tient le milieu entre le cheval & l'âne, & differe eſſentiellement de l'*Onagre* des anciens, qui eſt le *Koula* des Tartares. On le prendroit pour un mulet, s'il n'avoit la faculté de ſe reproduire, & ſi ſa race n'étoit pas bien conſtatée comme formant une eſpece diſtincte. Les oreilles ſont d'une grandeur médiocre & relevées; ſon crin, ſes pieds, ſa croupe & ſa queue tiennent de l'âne. Il eſt de la grandeur d'un bidet, d'une taille déliée, & de couleur bai clair, avec une raie noirâtre le long de l'épine. Ces animaux vont en troupes compoſées de pluſieurs jumens & poulains, conduits par un étalon très jaloux de ſa ſuite. Leur courſe rapide, qui a

paſſé en proverbe chez les Mongoles, ſurpaſſe toute imagination; leur nature eſt ſi ſauvage qu'on n'a pu encore venir à bout d'en rendre la race domeſtique. On ne peut les tuer que par ſurpriſe, ou les prendre dans quelque piege; mais les Mongoles y mettent toute leur adreſſe, afin de pouvoir ſe régaler de leur chair dont ils ſont très-friands.

Le Buffle à crin de cheval du Thibet (*Bos grunniens* Linnæi) ſe nomme à la Chine *Sinijou*, & chez les Mongols *Sarlik-oukyr*. Ce bétail eſt fort recherché pour ſon poil ſoyeux, ſur-tout quand il a la queue, ou quelqu'autre partie du corps, blanche. Les Orientaux teignent ce poil d'un beau rouge; les Chinois en font des houpes pour l'ornement de leurs chapeaux d'été; & les Indiens, ces eſpeces d'étendards qui ſont auſſi d'uſage chez les Turcs, & qu'on nomme *queues de cheval*.

Finiſſons par le *Bouquetin* de Sibérie. C'eſt l'*Ibex* des Naturaliſtes. Il ne ſe trouve preſque plus dans l'enceinte de la Sibérie. On le découvre quelquefois ſur les plus hautes montagnes frontieres. Ses cornes recourbées en arriere ont juſqu'à quatre empans de longueur; & quelques nœuds très-relevés, parſement toute la ſurface ſupérieure. Cet animal a les jambes, ſur-tout celles de devant, très robuſtes, & ſe ſoutient en bondiſſant d'une roche à l'autre. S'il arrive qu'il ſe précipite, c'eſt ordinairement ſur les cornes qu'il détermine ſa chûte; & on a vu le fait dans un de ces animaux qui exiſtoit autrefois à S. Péters-

bourg. Il faut que les anciens Peuples de la Sibérie aient fait un grand cas de cet animal, si l'on en doit juger par la quantité de petites figures de fonte qui le représentent sur les ustensiles qu'on trouve aujourd'hui dans leurs tombeaux.

(*Gazette Universelle de Littérature.*)

PARNASSE des Dames, Tomes VI, VII, VIII, IX, *contenant le Théatre des Femmes Françoises, Angloises, Allemandes, & Danoises.* A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe. 4 vol. in-8vo. Prix 20 liv. brochés. 1777.

LEs cinq premiers volumes de cette collection offrent une suite d'ouvrages choisis de Femmes célebres, d'extraits, d'analyses, de traductions; par M. de Sauvigni: c'est un monument que le goût a érigé aux Graces. Les quatre volumes que l'Auteur vient de publier, sont une continuation de ce recueil, mais ils sont composés de Pieces le Théatre. Les deux premiers contiennent le Théatre des Femmes Angloises. Les noms que l'on voit ici, sont ceux de Madame la Comtesse de Winschelsea, de Madame Behn, & de Madame Centlivres. Selon le Rédacteur du *Journal de Politique & de Littérature*, il n'y

a rien dans ces deux volumes qui ne soit au dessous du médiocre. *L'Epoux parjure*, *le Prince de Milan*, *Abdelazer*, *le Jeune Roi*, *le cruel Présent*, ne présentent, dit le Journaliste, que des Romans invraisemblables, ou des atrocités froides, & les détails ne s'élevent pas au dessus des sujets. D'autres Journalistes observent néanmoins que parmi les Pieces Angloises il y en a deux ou trois de tragiques où l'on trouve de fort belles scenes. Ces Pieces, disent-ils, ont le goût du terroir, beaucoup d'irrégularité, de désordres, quelques traits admirables, & des beautés dont la plupart son locales.

On ne peut pas dire exactement la même chose des ouvrages Dramatiques de Madame Passow, Danoise, & de Madame Goltsched, Allemande, lesquels composent un troisieme volume. Ce sont des copies, des imitations ou des travestissemens des chefs-d'œuvres François, adaptés aux mœurs du pays, mais qui perdent beaucoup en parlant une langue étrangere.

Pour se dédommager du vuide & de l'ennui de ces trois volumes, M. de la Harpe conseille de lire celui qui contient trois Comédies d'un jeune Dame Françoise, dont l'Editeur ne nous apprend pas le nom, & que la modestie de l'anonyme ne rend que plus intéressante, lorsqu'on voit, en les lisant, qu'elle pouvoit se dispenser de le garder.

La premiere & la meilleure de ces trois Comédies est en cinq actes, & en prose, & a

pour titre : *la Mere rivale.* Célanie, veuve à la fleur de ſon âge, a été long-tems aimée par le Chevalier de Valcourt. Mais quoiqu'elle l'eſtimât, elle a préféré de ſe conſacrer toute entiere à l'éducation de ſa fille Aglaé, de ne connoître d'autre ſoin que celui de la former, d'autre bonheur que celui de la rendre heureuſe, d'autre lien que le tendre attachement qu'elle lui vouoit. Toute entiere occupée de cet unique objet, elle a reſiſté cinq ans aux empreſſemens, aux pourſuites du Chevalier, & enfin a obtenu de lui qu'il ſe contentât d'être ſon meilleur ami. Célanie, d'ailleurs, a toutes les qualités qui peuvent rendre une femme intéreſſante. Elle eſt adorée de tout ce qui l'entoure, excepté d'une Baronne de Montandre, ſa couſine, qui en eſt très-jalouſe, & qui s'en cache avec ſoin. Cette jalouſie eſt encore irritée par un intérêt de rivalité. Un Marquis d'Herci, ſur qui la Baronne a des vues, eſt amoureux de Célanie, quoiqu'il n'ait pas encore oſé lui déclarer ſa paſſion. Ce Marquis, d'ailleurs, eſt un homme très-honnête. Tels ſont les perſonnages de la Piece. Il faut y joindre Emilie, ſœur de Valcourt, & amie intime de Célanie.

Valcourt voyoit tous les jours cette aimable veuve, & ſa fille qui croiſſoit ſous les yeux d'une mere dont elle retraçoit les graces & les qualités. Il s'eſt accoutumé peu-à-peu à porter ſur Aglaé ce ſentiment de préférence qu'il avoit d'abord eu pour ſa mere, & par un contraſte fatal, mais trop ordinaire, Célanie a conçu plus d'inclination pour lui à meſure qu'il

avoit moins d'amour pour elle. Voyant sa fille en âge d'être mariée, elle a cru que c'étoit le moment de suivre le penchant de son cœur, de remplacer un lien par un autre, & de récompenser le long attachement du Chevalier. Elle est fort loin de soupçonner qu'il pense à Aglaé, ni qu'Aglaé pense à lui. Elle compte trop sur la confiance de sa fille & de son ami, les deux plus chers objets de sa tendresse, & ne sauroit imaginer qu'ils puissent rien lui cacher. Elle destine le Marquis d'Hercy à sa fille, & se propose de conclure en même-tems son union avec le Chevalier. Elle confie ses projets à Emilie, qui croyant que son frere est toujours dans les mêmes sentimens, applaudit à ce projet avec transport, & ne voit de tout côté que l'avenir le plus riant & le plus heureux.

Mais l'amour a détruit en secret tout ces projets de bonheur. Le Chevalier s'est livré d'autant plus à sa passion pour Aglaé, qu'il a lu dans le cœur de cette jeune personne la préférence qu'elle lui donnoit. Leur secret à échappé à tous les yeux, mais non pas à ceux de la Baronne. Portant dans la société cette défiance qui est la suite de la fausseté, & cette observation maligne qui occupe volontiers ceux dont le cœur ne jouit pas, & les porte à nuire faute de pouvoir aimer, elle a découvert l'intelligence des deux amans, & les a forcés à la confidence après avoir arraché leur secret. Elle a trouvé en même-tems de très-bonnes raisons pour les empêcher de s'ouvrir à Célanie.

Arrive

Arrive enfin le moment décisif. Célanie propose le Marquis d'Hercy à sa fille, & sa main à Valcourt. Aglaé répond par des pleurs, le Chevalier par des cris de désespoir. Tous deux frémissent de prononcer l'aveu fatal, ils fuient éperdus. La Baronne vient, découvre tout, & enfonce le poignard avec plaisir. La mere la plus généreuse, se voit à la fois humiliée, abandonnée, trahie par tout ce qu'elle aime le plus au monde. Les deux objets de ses affections les plus cheres ont pu la tromper au point de lui cacher leur amour, & conduire le sien dans un piege si funeste ! Ce défaut de confiance & de délicatesse lui paroît inconcevable, sur-tout dans sa fille pour qui elle a tout fait. Elle est en proie aux sentimens les plus amers, au plus violent désespoir, & celui des deux amans qui en sont témoins, ne peut manquer d'être égal au sien. Il faut avouer que l'on connoit peu de situations plus touchantes à la fois, & plus naturelles. Ce n'est point-l à du romanesque forcé. Tous les ressorts sont vraisemblables, & l'effet dramatique est neuf ; & autant qu'il est possible de juger par la lecture des impressions du théatre, on peut croire que cette situation sur la scene feroit répandre beaucoup de larmes.

M. de la Harpe observe qu'au milieu de cet intérêt il y auroit à faire dans cette scene un changement que les convenances rendent nécéssaire. Je voudrois, dit-il, supprimer l'aveu net & prononcé que fait Célanie en offrant sa main au Chevalier. Le spectateur sait qu'elle va

être refuſée, & il ne faut jamais ni mettre une femme ſur la ſcene dans une ſituation humiliante, ni avilir un perſonnage intéreſſant. L'Auteur avoit un moyen très-facile de ſauver cet inconvénient. Le Chevalier prévenu par Emilie, arrive plein de joie, nommant Aglaé, & perſuadé qu'on va la lui donnner. Cette mépriſe peut le conduire juſqu'à dire ſon ſecret, & alors Célanie, dans ce premier mouvement de douleur où l'ame ne peut rien retenir, avoueroit que c'étoit elle-même qu'elle alloit propoſer au Chevalier, & cet aveu, fait dans le déſeſpoir, n'a plus rien alors que d'intéreſſant. La force de la ſituation couvre tout. Ce n'eſt plus une femme qui s'offre, & qui eſt refuſée. C'eſt une ame déchirée qui montre ſa bleſſure, & quoique au fonds ſa poſition ſoit la même, ceux qui ont réfléchi ſur les effets du théatre, ſentiront quelle différence il y a entre une femme qui dit tranquillement à celui qu'elle préfere, voulez-vous être à moi? ou celle qui a dit à ſon amant qui lui préfere une rivale, je voulois être à vous.

On objectera peut-être qu'apprenant le choix du Chevalier, elle ne doit plus lui dire le ſien. Mais ce ne ſeroit connoître ni le cœur humain, ni la ſcene. Plus la raiſon tranquille doit défendre un pareil aveu, plus la paſſion doit le commander. On ſent qu'il ne peut être arraché que d'un cœur briſé par une douleur extrême & imprévue, & tout ce qui eſt extrême, n'en eſt que plus théatral.

Célanie prend ſon parti; elle eſt réſolue à

unir le Chevalier avec sa fille, & à ne les revoir jamais. Elle déclare cette résolution à la Baronne sa cousine, lui donne sa procuration pour conclure ce mariage dont elle n'a pas la force d'être le témoin, & se dispose à partir dans une heure pour Paris. (La scene est à la campagne.) Aglaé proteste qu'il n'est point de bonheur pour elle aux dépens de celui d'une mere qu'elle adore. Le Chevalier, non moins généreux, promet le sacrifice de son amour. Mais Célanie ne voit rien de réel dans ces protestations, & persiste à vouloir s'éloigner. Il s'agit de lui persuader que les deux amans sont en effet capables de consommer un pareil sacrifice. Emilie & le Marquis, pour s'en procurer des preuves évidentes, imaginent d'obtenir d'Aglaé une promesse positive d'épouser le Marquis d'Hercy, & du Chevalier, une Lettre à son Amante, où il consent à cette union. Cette partie de l'intrigue paroît nuire à l'ouvrage. Quand on a échauffé le cœur, de pareilles combinaisons le refroidissent. Je crois encore, continue le Journaliste, que l'Auteur peut se passer de ces ressorts, qui sont même un peu forcés. Car s'il est possible qu'Aglaé & le Chevalier se refusent aux vœux de leur amour pour n'être pas à jamais séparés de Célanie, il n'est pas naturel, ni même honnête qu'Aglaé consente à épouser un homme qu'elle n'aime point, & qui sait qu'elle en aime un autre. Je voudrois donc que la Lettre d'Aglaé, par laquelle elle renonce au Chevalier, & ne voit point de plus grand malheur que d'être séparée de

ſa mere; que cette Lettre, dis-je, tombée entre les mains de Célanie, de maniere à ne pouvoir être ſuſpecte, ſuffit pour ramener un cœur maternel qui ne demande qu'à pardonner. Ce qui me confirme dans cette idée, c'eſt que malgré le petit complot du Marquis & d'Emilie, qui n'eſt qu'un jeu déplacé au milieu d'affections ſi profondes & ſi vraies, le moment où la mere ſe rend, fait couler des larmes. Quand l'intérêt eſt fondé ſur la ſenſibilité, il ne faut pas s'écarter un moment de cette ſource, la plus heureuſe, & la plus abondante de toutes.

Plus j'y réfléchis, (c'eſt toujours M. de la Harpe qui parle,) plus je me perſuade que ce ſujet neuf & pathétique réuſſiroit au Théatre, en faiſant quelques changemens à la Piece. Ce qui contribueroit beaucoup au ſuccès, & ce qui doit augmenter l'eſtime que mérite l'Auteur, c'eſt que le ſtyle eſt plein de délicateſſe, de naturel & de goût. Il y a des traits charmans dans le Dialogue. Par exemple, lorſque le Chevalier raconte à Aglaé qu'une paſſion funeſte a empoiſonné ſa vie pendant cinq ans, le premier mot qu'elle lui répond, eſt celui-ci : Quoi! vous n'étiez point aimé! Que de vérité & d'expreſſion dans ce mot! Qu'on y joigne la voix & l'accent de Mlle. Doligny, & qu'on juge de l'effet qu'il produiroit. Et Célanie! que ſa douleur eſt éloquente! Emilie la conjure de cacher ce malheureux ſecret; elle répond :

» Eh! le puis-je, ai-je l'art de me contrain-
» dre? n'eſt-il pas écrit ſur mon viſage? &

» d'ailleurs que m'importe que la haine ou l'en-
» vie le divulgue ? la vanité peut-elle aigrir
» ou diminuer de si mortelles douleurs ? voyez
» donc l'horreur de ma situation. Quel rôle
» me reste maintenant ? les cruels m'ont ôté
» jusqu'à la douceur si consolante, jusqu'au mé-
» rite de me sacrifier pour eux. N'ont-ils pas
» disposé sans moi de leur destinée ? leur intel-
» ligence l'a fixée sans retour. Mon consente-
» ment devient forcé. Si je le donne, j'y suis
» contrainte ; si je le refuse, je suis cruelle &
» tyrannique. Je n'ai plus d'autre pouvoir que
» celui que me laissent les Loix. Je ne suis
» mere encore que par elles.... Ma fille se
» former une criminelle intrigue ! se choisir une
» autre confidente que moi !.. Oui, si son amant
» seul eût arraché son secret, je l'excuserois,
» ce ne peut être hélas ! que dans le cœur d'une
» mere que la nature peut l'emporter sur l'a-
» mour ; mais tramer un complot obscur, me
» préférer sa tante, lui ouvrir son ame, la
» charger du bonheur de sa vie, s'en reposer
» sur elle, m'oublier, se taire avec moi !..
» Que dis-je, me tromper ! O ciel !... Il me
» semble que je suis seule dans l'Univers. Où
» sont-ils ? je veux les voir en présence l'un
» de l'autre. Qu'ils soient témoins des tourmens
» qu'ils me causent, &c. «

Voilà le langage de l'ame, & c'est celui de toute la Piece.

L'idée de l'*Amant anonyme*, Comédie en trois Actes & en prose, paroît empruntée de l'*Inconnu* de Thomas Corneille, & du *Sylphe*, Conte de

M. Marmontel. On y remarque le même agrément dans le Dialogue, & de très-jolies ſcenes. Un homme qui joue pendant huit ans le rôle d'un amant inviſible, & qui ſe découvre enfin, voilà toute l'intrigue. Mais le dénouement eſt-il bien naturel ? Cet Amant anonyme, le Vicomte de Clémengis, non-ſeulement n'eſt pas ſoupçonné, mais même c'eſt un homme auſtere qui n'eſt des amis de Léontine, que parce qu'il ſemble depuis long-tems auſſi déclaré qu'elle-même contre l'amour & les Amants. La curioſité & l'intérêt qu'inſpirent enfin à Léontine les ſoins & les galanteries de l'inconnu, lui font même voir le Vicomte ſous un jour plus déſagréable, & lorſqu'il ſe nomme, elle l'adore. Pour s'emparer ſi vîte du cœur d'une femme, il faut du moins occuper une place dans ſon imagination.

Le ſujet des *fauſſes Délicateſſes* eſt le moins avantageux des trois, que l'Auteur a traités. C'eſt en partie le Conte de M. Marmontel, intitulé : *l'Amour mécontent de lui-même.* Mais ces ſubtilités métaphyſiques ſont peu théatrales, & d'ailleurs Lucinde finit par un artifice peu probable, & peu naturel. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait encore beaucoup d'eſprit dans cette Piece. Mais elle fait ſentir encore plus que la ſeconde, la ſupériorité de la premiere.

L'Auteur annonce certainement un talent très-aimable, & un goût délicat. Si j'ai oſé être aſſez ſévere pour ne pas louer également ſes trois ouvrages, ajoute M. de la Harpe en terminant ſon Extrait, c'eſt une preuve de toute l'eſtime

que j'ai conçue pour le premier, & peut-être cette franchiſe que je prie l'Auteur de me pardonner, eſt-elle un genre d'hommage qui peut plaire à ſon amour-propre, d'autant plus que ce n'eſt pas celui auquel ſon ſexe eſt accoutumé.

Le ſecond volume du *Théatre des Femmes Françoiſes* contiendra les Notices des Femmes de cette Nation qui ont fait des Pieces de Théatres; l'analyſe de leurs meilleures Tragédies, Comédies, &c. & leurs plus jolies productions en vers. Ce volume qui paroîtra inceſſamment, ſera le Xe. & le dernier du *Parnaſſe des Dames*, dont la collection entiere coûte 30 livres.

(*Journal de Politique & de Littérature; Journal des Sciences & des Beaux-Arts; Journal François; Affiches & Annonces* de Paris.)



ALMANACH historique & raisonné des Architectes, Peintres, Sculpteurs, Graveurs & Cizeleurs : contenant des notions sur les Cabinets des curieux du Royaume, sur les Marchands de Tableaux, sur les Maîtres à dessiner de Paris, & autres renseignemens utiles, relativement au Dessin; dédié aux Amateurs des Arts.

Famâ celebrantur, propagantur.
Cic. de Nat. or.

Année 1777. *Vol. in-12. petit format.* A Paris, chez la veuve Duchesne, Libraire, rue St. Jacques.

L'Auteur, M. l'Abbé le Brun, a publié l'année derniere un pareil Almanach. Celui qu'il nous donne cette année est plus soigné, & la nomenclature des Architectes, Peintres, Sculpteurs, Dessinateurs, Graveurs, est plus exacte. Ce n'est pas que l'on ne puisse encore y rencontrer des omissions; mais elles sont peu considérables. On ne trouve point, par exemple l'article de M. de Seve, Dessinateur, chargé spécialement de tous les dessins pour les gravures qui entrent dans l'Histoire-Naturelle de M. de Buffon. Dans cette nomenclature,

l'Auteur donne à Madame Vien la qualité de *Peintresse* en miniature, & à Madame Terbouche, celle de *Peintresse* de portraits; expression nouvellement forgée, & qui n'a pas été adoptée par les Amateurs. M. l'Abbé le Brun lui-même, se sert du terme ordinaire de *Peintre*, pour désigner le talent de Mademoiselle Vallayer, qu'il qualifie de *Peintre de nature morte*, quoiqu'on ait vu de cette Artiste des portraits très-animés, & peints d'après nature avec sentiment. Ce même Almanach contient une notice sur les différentes Académies de Peinture, Sculpture & Architecture du Royaume. Il indique les collections de tableaux, dessins, estampes, &c. formées à Paris par divers Amateurs; les noms & adresses des Marchands de ces sortes de curiosités; la suites des gravures publiées pendant l'année, &c. On trouvera de plus dans cet Almanach, la description de quelques productions d'Artistes connus, celle, entre autres, d'un beau sallon nouvellement décoré par M. Clerisseau. Cet Artiste, nourri des maximes des Anciens, nous prouve, par cette nouvelle production de son génie, que l'on peut puiser dans ces maximes un genre de décoration qui, quoique très-différent de celui qui est le plus en usage, peut cependant s'adapter avec succès à notre maniere de construire & de distribuer.

Les éloges des Artistes & des Amateurs, morts en 1776, occupent une partie considérable de cet Almanach. Tout ceci est précédé d'un discours sur l'invention, où l'on rencon-

tre trop peu d'idées pour en ſoutenir la lecture. » La vraie éloquence de la Peinture, » nous dit l'Auteur, ne conſiſte ni dans le » choix d'une couleur brillante, ni dans des » ſituations ſingulieres. « Qui en doute! L'Auteur ajoute: » elle ne fait ſur les ſens & ſur » l'ame, des impreſſions vives, que lorſqu'elle » imite parfaitement tous les jeux de la nature. « Il ſeroit plus exacte de dire: » Lorſqu'elle nous » préſente l'image de la perfection par une » imitation vraie & choiſie de la nature. « M. l'Abbé le Brun, dans ce même diſcours, appelle les Graveurs de vignettes des Copiſtes; mais un Graveur, comme on l'a dit pluſieurs fois, n'eſt point un Copiſte; c'eſt un Traducteur, puiſqu'il emploie un procédé, ou ſi l'on veut, une maniere de s'exprimer différente de celle du Peintre ou du Deſſinateur.

Nous citerons quelques autres endroits de ce Diſcours, pour faire connoître le ſtyle un peu ſingulier de l'Auteur. » Les talens trop » vantés des Anciens, ſemblent ôter aux mo- » dernes, le ſentiment des leurs. A force de » conſidérer comme un Géant, le génie des » grands hommes qui les ont précédés, le leur » s'appauvrit, & devient puſillanime: ils n'o- » ſent oſer. «

» Pourquoi faut-il qu'il y ait ſi peu d'Ar- » tiſtes de qui l'on puiſſe dire que l'éclat ſeul » de leurs talens les ont dénoncés aux Acadé- » mies? S'il eſt honorable pour les uns d'en- » trer dans ces Corps illuſtres à force de mé- » rite, il eſt déshonorant pour les autres d'y » parvenir à force d'intriguailler. Le vrai ta-

» lent, ajoute-il, n'auroit pas besoin de pareils » ressorts, si l'intérêt personnel cédoit à l'in- » térêt public, le seul qui conserve & sou- » tient les Empires ; si, parmi les Artistes, il » y avoit & moins d'égoïsme & moins de cu- » pidité ; mais l'or est devenu, pour la plu- » part, la mesure de la considération & du » bonheur. Ils ne cherchent qu'à s'enrichir. » Leur vanité multiplie des besoins factices, » que leur imagination exagere. C'est ainsi que » les Arts partagent souvent les influences con- » tagieuses, que l'intérêt communique à tout » ce qu'il infecte. «

L'Auteur donne d'autres leçons pareilles aux Artistes ; mais il n'aime pas à en recevoir d'eux; il déclare même, dans son avertissement, qu'il *méprise le mépris de ses critiques.* Il les traite de gens gauchement éduqués, de penseurs bien gauches : il répete ce mot de *gauche*, si souvent, que l'on pourroit croire qu'il y entend finesse. Il se plaint » de ce qu'on lui a gauche- » ment reproché d'avoir voulu, en désignant » le genre que chaque Artiste paroît avoir » choisi, les restreindre à ne s'exercer que » dans un seul. La puérilité de ce raisonne- » ment, ajoute-t-il, n'a pas besoin de com- » mentaire. Chacun sait que sur cela l'Artiste » a la clef des champs.

Il est dit dans une note : » Les Auteurs de » la prétendue réfutation de l'Almanach publié » l'année derniere (*), sont des prodiges de

(*) *Le désaveu des Artistes*; voyez notre Journal du mois de Février dernier, *page* 389.

» mauvaise foi : après avoir supprimé la définition de l'allégorie, ils ont gauchement critiqué la moitié de la phrase qui la précédoit, la mettant à la place de la définition. Le Public, plus juste, appréciera bien mieux qu'un Journaliste complaisant, qui ne cherche souvent qu'à mortifier le vrai mérite de leur critique. « Voici une autre phrase, qui n'est pas plus intelligible : l'Auteur, après s'être plaint d'avoir été la dupe d'un homme qu'il croyoit honnête, ajoute : » Il est le moteur de la cabale qui nous réfute ; & il prouve qu'il est des hommes si fourbes & si méchans par caractere, qu'ils savent préparer de loin les moyens de nuire. Ils éguisent sur la bonne foi de leurs victimes. « Lorsqu'on écrit de ce style, a-t-on bonne grace de parler de cabale ? On ne voit clairement ici d'autre cabale contre l'Auteur, que sa mauvaise élocution & ses déclamations déplacées. Quand on *méprise si fort le mépris de ses critiques*, pour nous servir de son expression, on ne cherche point à intéresser son Lecteur dans une querelle qu'il ignore ; on s'efforce plutôt de mériter son estime par des recherches utiles ; & nous avouerons, avec plaisir, que de ce côté le nouvel *Almanach des Artistes*, est plus digne de l'attention des Amateurs, que celui de l'année derniere.

Une chose néanmoins digne encore d'être remarquée, c'est que l'Auteur trouve mauvais qu'on ose s'ennuyer avec son *Almanach raisonné* : aussi fait-il bien sentir que les observations

de ses critiques *sont des attentats formels contre les dispositions bienfaisantes d'un Roi qui aime son peuple.* Car :

Qui n'aime pas *Cotin*, n'aime pas son Roi,
Et n'a selon *Cotin*, ni Dieu, ni foi, ni loi.

(*Mercure de France ; Année Littéraire.*)

ODE sur l'Erection de la Statue de Son Altesse Royale le Prince CHARLES *de Lorraine, &c. &c. &c. & sur la construction de la nouvelle Place où cette Statue est érigée ; par M.* DE SAINT-PERAVI. A Bruxelles, chez J. L. de Boubers, Imprimeur-Libraire, rue de la Magdelaine. 1777.

CET Ouvrage est un des meilleurs de ce genre qui ait paru depuis long-tems ; ce n'est point celui d'un versificateur ; M. de Saint-Peravi est véritablement Poëte, & l'on trouve dans son Odé du génie, de la force, de l'élévation & de l'énergie.

On ne peut parler aux Souverains avec plus de noblesse, leur enseigner même (si nous osons le dire) leurs devoirs avec plus de force, & leur montrer avec plus de zele leur véritable bonheur, que ne l'a fait M. de Saint-Peravi, dans les trois Strophes suivantes.

Les Cieux ont fait avec la terre
Un pacte antique & solemnel,
Rois, sujets que ce globe enserre,
Pour vous exemple universel!
Votre Peuple, famille immense,
O Rois! vous doit l'obéissance,
Veiller pour tous est votre emploi :
C'est le bien qu'un Prince peut faire,
Qui, dans sa pénible carriere,
Le peut consoler d'être Roi.

Quel est ce despote farouche?
Son peuple tremble à ses genoux;
Mille beautés ornent sa couche,
Fieres de cet honneur jaloux :
Tout lui cede, rien ne s'arrête,
D'un Visir il proscrit la tête,
Il est obéi d'un coup-d'œil;
Les Dieux semblent ses émissaires;
S'éleve un cri des Jannissaires,
Et le despote est au cercueil.

Trop heureux le Prince équitable,
Au-dessus des vaines grandeurs,
Il dit, ma gloire est véritable,
C'est mon empire sur les cœurs;
Je goûte le bonheur suprême
De n'être aimé que pour moi-même,
J'ai tous mes sujets pour soldats,
Mon peuple autour de moi s'empresse,
Et de ses larmes de tendresse,
Baigne la trace de mes pas.

A ces traits il est aisé de reconnoître le Prince Charles de Lorraine, qu'avec raison M. de Saint-Peravi appelle un nouveau Titus dans la Strophe suivante.

Vous, chez qui la faveur céleſte
Fit deſcendre un nouveau Titus,
Répondez, c'eſt vous que j'atteſte :
Peuples, témoins de ſes vertus;
Des bords de l'Eſcaut à la Meuſe,
Vous, Nation toujours fameuſe
Par votre franche urbanité :
Vous, qu'en vos guerrieres allarmes
Charles défendit par ſes armes,
Et rend heureux pat ſa bonté.

La peinture que fait M. de Saint-Peravi du ravage de la guerre, nous a paru admirable & digne d'entrer en comparaiſon avec celle qu'en fait Rouſſeau dans ſon Ode à la Fortune.

Bellone & ſes ſuppôts funeſtes,
La flamme & le fer dans les mains,
Laiſſe par-tout de triſtes reſtes
De la cruauté des humains;
Des tronçons de tours iſolées,
Debout dans les Cités brûlées,
Aux vils corbeaux ſervent d'abris,
Et depuis le Rhin juſqu'à l'Ebre,
Rome tu n'es encor célebre
Que par de lugubres débris.

Ainſi de ſes voûtes briſées,
Quand, à grand bruit le Mont-Etna,
Vomit des roches embraſées
Dans les vallons fumans d'Enna,
Les métaux, les pierres liquides,
Bouillonnent en torrens rapides
Sur les champs de cendre couverts;
Les hommes, les troupeaux, les chênes,
Jonchés enſemble dans les plaines,
N'offrent que d'horribles déſerts.

Par une tranfition heureufe, Mr. de Saint-Peravi paffe à l'Erection de la Statue du Prince Charles.

Mon efpérance eft accomplie,
Le temps a tout enfeveli,
Avec les tyrans d'Italie
Leur effigie eft dans l'oubli;
Mais le temps, par qui tout s'altere,
A, des bienfaiteurs de la terre,
Refpecté les buftes facrés,
Antonin, Trajan, Marc-Aurele,
Sous les traits du cifeau fidele,
Sont au Capitole adorés.

Le Ciel fourit à mes préfages,
Les Artiftes font raffemblés,
L'airain fond, l'écho des rivages
Retentit de coups redoublés;
Déja fur fa bafe exhauffée,
L'image de *CHARLES* eft placée;
Alors un cri s'éleve en chœur,
Répété par la foule émue,
On entend ces mots dans la nue,
A CHARLES NOTRE BIENFAITEUR.

Ce titre eft le plus flatteur que puiffe recevoir un Prince; il ne le doit jamais qu'au fentiment.

Rois, Sultans, Pontifes fuprêmes,
De l'immortalité jaloux;
Parlez, vos faftueux emblêmes
Egalent-ils un nom fi doux?
Peuple! que ce nom d'âge en âge
De ton amour vif témoignage,
En confacre le fouvenir:

Puisse à jamais ce cri sincere
Etre la leçon la plus chere
De tous les Princes à venir!

Les sentimens de bienfaisance, qui ont toujours distingué, & qui distinguent encore les Princes de l'auguste Maison de Lorraine, ils les ont dû en partie aux malheurs qu'ils ont essuyés.

Long-tems gronderent les orages
Dont CHARLE éprouva la rigueur;
Je vois, en refoulant les âges,
Son pere malheureux vainqueur:
Vous, Cités, qu'il rendit prosperes,
Sans boulevards & sans barrieres,
Vous, Champs Lorrains, répondez-moi?
Vous l'avez vu dans vos enceintes
Régner par les loix les plus saintes,
Agir, penser, mourir en Roi.

Parlant ensuite de l'heureuse alliance des Maisons d'Autriche & de France, M. de Saint-Peravi dit:

De l'airain les bouches bruyantes
Ne tonneront plus sur nos bords,
Au bruit des bombes effrayantes,
Succedent les plus doux accords.
Loin d'ici, trompettes guerrieres,
Il ne sera plus de barrieres
Des rives du Rhône à la Lys;
Quel nœud, comblant notre espérance,
Réunit l'Autriche à la France,
Et joint à jamais l'Aigle aux Lys.

La Meuse, le Rhin & la Seine,
De ces liens sont réjouis,

Vienne à Paris donne une Reine,
Chere aux François, chere à LOUIS :
Que de graces brillent en elle!
Jamais une aurore plus belle,
N'eut un matin plus raviſſant;
Sous l'air de Vénus, c'eſt Aſtrée;
Peuples, de ſa mere adorée,
Venez reconnoître le Sang.

L'éclat de l'antique Auſonie
Sort de ſa nuit à mes regards!
Je revois dans la Germanie
Un Prince héritier des Céſars.
Il ramene les jours de Rhée;
La terre au loin eſt épurée
Des affreux enfans de Cacus :
Plus franc que Jule & non moins brave,
Il unit l'automne d'Octave
Au printemps de Germanicus.

Après avoir parlé des établiſſemens utiles & conſidérables qu'on a fait dans la Ville de Bruxelles, M. de Saint-Peravi parle ainſi à ſes habitans.

Peuples! quel plus ſublime uſage
Des tréſors par vous reproduits;
Peuples! d'un Gouvernement ſage
Vos félicités ſont les fruits :
Vous n'éprouvez point les caprices;
Ni les légales injuſtices
De la ſuprême autorité,
Ni cette balance inégale
Entre la puiſſance Royale
Et la farouche liberté.

Dans CHARLES, oui le Ciel proſpere
Vous préparoit un Gouverneur,

Comme à ses fils, un tendre pere
En choisit un pour leur bonheur :
Sous ses favorables auspices,
Staremberg, par des soins propices,
Entretient le flambeau des loix,
Et suspend, d'un bras sûr & libre,
Dans un immobile équilibre,
La balance de tous vos droits.

Il n'est personne qui n'applaudisse à la derniere Strophe de cette Ode, & qui ne desire ardemment que son Auteur tienne au Public la promesse qu'il lui fait, d'en donner dans la suite plusieurs autres semblables.

Esclaves des mains libérales
De quelques Princes odieux,
Trop souvent les Muses vénales
Ont souillé la langue des Dieux,
On ne doit parler leur langage
Qu'aux hommes qui sont leur image :
Sur ma lyre ainsi j'ai chanté,
Et, dans le char qui les rassemble,
Le Chantre & le Héros ensemble
Volent à l'immortalité.

(*Courier Littéraire de l'Europe.*)



A Voyage round the world, &c. *Voyage autour du monde ſur le vaiſſeau de S. M. Britannique commandé par le Capitaine* Jean Cook, *pendant les années* 1772, 3, 4 & 5; *par* GEORGE FORSTER; *in-4to.* 2 *Vol.* A Londres, chez White, Robſon, Elmſly & Robinſon.

PREMIER EXTRAIT.

LE voyage que le Capitaine Cook fit il y a quelques années ſur l'*Entrepriſe*, procura tant de découvertes utiles & curieuſes, qu'au retour de ce Navigateur dans ſa patrie, Sa Majeſté projetta un autre voyage, dans la vue d'en faire de nouvelles pour la perfection de la Géographie & de l'Hiſtoire-Naturelle. A l'égard de la premiere de ces ſciences, le voyage du Capitaine Cook a détruit l'idée qu'avoient pluſieurs Ecrivains ſavans, de l'exiſtence d'un Continent dans les latitudes tempérées de la mer du Sud, puiſqu'il prouve que la nouvelle Zélande, qui conſiſte en deux Iſles, eſt le Continent en queſtion; & que près de la moitié de l'Hémiſphere Méridional, ou à 40 degrés de latitude Sud, il n'exiſte aucune terre. Cette découverte doit ſuffire pour détruire une opinion uniquement fondée ſur une conjecture;

mais les Théoriſtes ne ſe trouverent pas diſpoſés à renoncer à un Continent qui avoit ſi long-tems occupé leur imagination ; & oppoſant des argumens aux faits, ils prétendirent qu'il étoit abſolument néceſſaire qu'il y eût une maſſe de terre vers le Pole Méridional, pour balancer le grand Continent qui ſe trouve vers le Septentrional. Cet argument eſt d'autant plus foible, qu'on doit ſuppoſer naturellement qu'il exiſte ſous les eaux dans l'Hémiſphere Méridional, des matieres plus compactes & plus peſantes, plutôt que d'en ſuppoſer ſur leur ſurface relativement à celles de l'autre Hémiſphere.

Le principal but de ce nouveau voyage, fut d'examiner les latitudes méridionales dans la Zone tempérée, pour être aſſuré s'il y exiſte quelque terre, & pour pénétrer, tant qu'il ſeroit poſſible, vers le Pole Antarctique. La capacité & l'expérience du Capitaine Cook dans la ſcience nautique, ayant ſur-tout commandé avec tant de jugement le vaiſſeau l'*Entrepriſe*, le firent choiſir pour être à la tête de cette expédition. L'Amirauté fit l'acquiſition de deux vaiſſeaux conſtruits à Whitby, pour le tranſport du charbon de terre, de la *Réſolution* & de l'*Aventure*, comme étant en état de réſiſter au gros tems. Le Capitaine Cook fit voile ſur le premier ; & le commandement du ſecond fut donné au Capitaine Furneaux, qui avoit été autrefois un des Lieutenans de M. Wallis, dans ſon voyage autour du monde. M. Banks & le Docteur Solander, avoient deſ-

ſein de s'embarquer avec le Capitaine Cook dans ce ſecond voyage, pour continuer les recherches qu'ils avoient commencées dans le précédent. Dans cette intention leur équipage fut porté à bord du vaiſſeau; mais trouvant qu'ils n'y avoient pas les choſes qui leur étoient néceſſaires, ils abandonnerent cette entrepriſe. L'équipage du vaiſſeau de l'Amirauté, charmé de l'eſpoir du ſuccès qu'on devoit attendre de ce voyage, ne fut pas peu ſenſible à cet événement, qui fruſtroit des principaux objets de l'expédition. Néanmoins le haſard leur procura un homme capable, qui prévenu dix jours d'avance, voulut bien ſe charger de la partie de l'Hiſtoire-Naturelle. C'étoit le Docteur Jean Reinhold Forſter, qu'on deſiroit depuis longtems voir chargé de ce travail. Il ſe fit accompagner de M. George Forſter, ſon fils, Auteur de l'ouvrage que l'on annonce.

Ce voyage eſt extrêmement intéreſſant. Outre la traverſée d'une immenſe partie de la mer du Sud, les Navigateurs ont viſité & examiné la plus grande partie des Iſles qui s'y trouvent. Ils ont touché trois fois à la nouvelle Zélande, rafraîchi deux fois à O-Taheitée & aux Iſles Amies. Ils ont fait le tour du Pole, entre les 50 & 70 degrés de latitude méridionale, & pris de ce Pays toutes les connoiſſances que les Savans en eſpéroient. Ils ont pareillement ſurmonté cette quantité immenſe de glace qui ſe trouve dans ces parages, & qui eſt beaucoup plus froide que celle qui ſe trouve dans l'autre Hémiſphere; & ils ont éprouvé

que le ſcorbut & les autres maladies auxquelles ſont ſujets les Marins, ne ſont ni ſi inévitables ni ſi mortelles qu'autrefois où l'on prenoit beaucoup de précautions pour s'en garantir.

Le plan que M. Forſter s'eſt propoſé dans cet ouvrage, doit rendre les circonſtances qu'il y rapporte des plus intéreſſantes. Ses réflexions & ſes remarques paroiſſent ſur-tout avoir été faites conformément à l'importance des différents ſujets dont il s'eſt occupé. En conſéquence de ce principe, il ne s'eſt point occupé des détails de la navigation, qui ne ſont utiles qu'aux Marins; omettant pareillement & judicieuſement les deſcriptions des plantes & des mouches, qui ne doivent pas faire partie de la narration d'un voyage, mais qui ſont réſervées pour les ouvrages qui traitent expreſſément de l'Hiſtoire-Naturelle. Il n'a rien omis de tout ce qui lui a paru neuf, utile & inſtructif, & il a porté une attention particuliere ſur le caractere des habitans de l'Hémiſphere Méridional qu'il a viſités; ne les repréſentant pas, comme ont fait quantité de Voyageurs, ſur des vues générales & arbitraires, mais entrant ſcrupuleuſement dans tous les détails importans de leur vie domeſtique & de leurs mœurs, ſuivant les rencontres ou il s'eſt trouvé avec les naturels du pays, & dont il pouvoit s'aſſurer par ſes obſervations.

La *Réſolution* & l'*Aventure* partirent le 13 de Juillet 1772, & la premiere terre qu'elles toucherent, fut l'Iſle Madere, dont M. Forſter fait un détail plus circonſtancié qu'aucun

des Voyageurs qui l'ont précédé. Delà ils gagnerent Saint-Jago, une des Isles du Cap-Verd, & après y avoir séjourné deux jours, ils passerent la ligne au Cap de Bonne-Espérance, qu'ils quitterent à la fin du mois de Novembre, qui est le commencement du printems dans ces parties du monde. Les Voyageurs continuerent leur route vers le Midi, sans appercevoir aucune terre, pendant quatre mois, & naviguant au milieu des rochers de glace, dans un climat fort rigoureux. Ils n'acheverent pas cette longue course, sans courir de grands dangers, dont ce qui suit nous va donner un exemple remarquable.

Le 29, le vent frais qui avoit regné pendant trois ou quatre jours, s'augmenta tellement que nous courûmes pendant les dernieres vingt-quatre heures, sous notre seul mât de misaine. La mer dans le même tems s'enfla si considérablement, qu'elle passoit sur notre vaisseau, où aucune cabine n'avoit été mise à l'abri d'un si mauvais tems, & s'y attendant d'autant moins, que, de l'Angleterre jusqu'au Cap, les Navigateurs n'avoient éprouvé aucun gros tems. Les personnes peu accoutumées à la mer, ne savoient que faire dans cette nouvelle situation. Le roulement prodigieux du vaisseau, causoit à tout moment un cruel ravage dans les verres, les saucieres, les miroirs, les vîtres, les bouteilles, les plats, les assiettes, & dans tous les meubles fragiles. Dans ces circonstances douloureuses, en attendant de pires, encore, on souffroit ces pertes irréparables

parables avec plus de résignation qu'on n'auroit dû l'attendre. Le tillac & tous les planchers des cabines furent toujours humides, & le bruit de l'orage & le roulement des vagues, ajoutoient encore à la violente agitation du vaisseau, qui demandoit l'emploi de tous les bras, par les terribles scenes qui arrivoient, & qui étoient aussi dangereuses que désagréables. Le tems étoit pareillement piquant & froid dans ces momens, étant presqu'à 42 degrés de latitude méridionale; la pluie d'ailleurs rendoit le service des Matelots difficile & décourageant. Pour les préserver, en quelque façon, de la rigueur du tems, le Capitaine leur fit distribuer des habits qu'il avoit fait faire aux frais de l'Amirauté, à ce sujet. Tous ceux qui vont s'exposer à la rigueur des climats méridionaux, depuis le Lieutenant jusqu'au Matelot, sont pourvus d'un justaucorps & de culottes d'une grosse étoffe de laine, appellée flanelle, qui garantissent de l'eau pendant long-tems, & qui n'ont de défaut, comme toutes les autres choses qui concernent la navigation, que d'être fournis par convention, & d'être trop courts.

L'Auteur blâme ici les François sur le peu de soin qu'ils prennent de leurs gens, & cite pour exemple la détresse où ils se trouverent sous M. de Bougainville. Le Scorbut se manifesta dans l'équipage, vers ce tems-là, mais il ne fit pas de grands progrès, & les Voyageurs purent considérer à leur aise la scene extraordinaire que la nature offroit à leurs yeux. Leur admiration s'étendit particuliérement sur

les énormes maſſes de glace, qui flottent ſur l'Océan, & qui, quoique formées de ſes eaux, ne ſont pas même imprégnées de ſel marin. Ils admirerent encore l'*aurore auſtrale*, phénomene lumineux, ſemblable à l'aurore boréale de notre hémiſphere.

Tandis que nos Navigateurs admiroient la beauté & la nouveauté de ces objets, ils eurent la mortification de trouver leurs deux vaiſſeaux ſéparés l'un de l'autre par un épais brouillard, qui dura ſept jours. L'*Aventure* alla à la terre de Diemen, & enſuite à la Nouvelle-Zélande; & la *Réſolution*, après avoir croiſé un mois au Midi, fit voile au Sud-Oueſt du même pays. La ſituation du dernier de ces vaiſſeaux eſt rapportée, comme il ſuit:

» Comme nous étions au Nord, nous obſervâ-
» mes chaque jour plus de veaux marins qui ve-
» noient de la côte de la Nouvelle-Zélande. Nos
» Matelots ayant apperçu un gros tronc d'ar-
» bre & des touffes d'herbe flottantes, en eurent
» le cœur tout joyeux. Peu après on décou-
» vrit la terre, au N. E. par E. à une très-
» longue diſtance. Vers les cinq heures de
» l'après-midi, nous n'en étions qu'à quelques
» milles, & nous vîmes de hautes montagnes
» dans les terres, & une côte pleine de rochers,
» devant nous, où pluſieurs entrées annon-
» çoient une très-grande baie. Nous la ſon-
» dâmes à trente braſſes, ſans trouver fond;
» mais ayant apperçu près de nous des ro-
» chers ſous l'eau, nous regagnâmes le large,

» le tems ſe troublant, & nous menaçant de » pluie. Le lendemain matin nous reconnû- » mes la partie de la Nouvelle-Zélande, qui » eſt au midi du Cap Oueſt, & que le Capi- » taine Cook n'avoit pu viſiter dans ſon pre- » mier voyage ſur l'*Entrepriſe*. Ainſi finit la » croiſiere de nos Voyageurs, après avoir » éprouvé pendant quatre mois, depuis le Cap » de Bonne-Eſpérance, juſqu'à la nouvelle Zé- » lande, les dangers les plus imminens, & qui » ont été décrits, ſous un coloris ſi expreſſif, » dans le Voyage d'Anſon.

Le havre de la Nouvelle-Zélande, où la *Réſolution* mouilla, après ſa traverſée du Cap de Bonne-Eſpérance, ſe nomme *Baye Dusky*. Les pays qui l'environnent ſont ſi ſinguliers & ſi beaux, que nous en donnerons la relation, comme elle ſe trouve dans l'ouvrage même.

» Le tems étoit très-beau & très-chaud, » comparé à celui que nous avions éprouvé; » & nous rangeâmes par degrés la côte, & » paſſâmes pluſieurs Iſles de rochers qui étoient » couvertes de bois & de ronces, où des ar- » bres toujours verds, en s'entrelaçant avec » d'autres jaunis par l'arriere-ſaiſon, offroient » dans leur mêlange le contraſte de l'Automne » & du Printems. Des troupes d'oiſeaux aqua- » tiques animoient les rochers du rivage, & tout » le pays retentiſſoit de leur concert ſauvage. » Nous deſirions extrêmement d'aborder à cette » terre, & de profiter de ſes productions; » mais nous ne pouvions en jouir que des yeux. » Nous ne laiſſions pas de reſſentir en les voyant

» un plaisir & une satisfaction qui se peignoit » vivement sur tous les visages.

» Vers les trois heures de l'après-midi, nous » jettâmes une ancre sous la pointe d'une » Isle, où nous étions en quelque sorte à » l'abri de la mer, & si près du rivage qu'on » pouvoit y atteindre avec une amarre. Le » bâtiment fut à peine en sûreté que tous les » Matelots jetterent leurs filets & leurs lignes » à l'eau, & en peu de momens ils prirent » de beaux poissons, ce qui augmenta la joie » que nous avions sentie en entrant dans cette » baye. Le bon goût du poisson joint à la » longue abstinence que nous avions faite, » nous fit regarder ce premier repas comme » le meilleur que nous eussions fait de notre » vie. La vue de ces scenes agrestes, dans le » goût de Salvator Rose, des forêts antiques » qui garnissoient les rochers, & d'une infinité » de ruisseaux qui en tomboient, augmentoient » notre satisfaction. L'homme, après avoir été » long-tems absent de la terre, admire un ri- » vage sauvage, comme si c'étoit un des plus » beaux pays que la nature, secondée de l'art, » puisse produire. Telles sont les idées générales » des Voyageurs qui ont long-tems souffert; » & c'est d'après une imagination ainsi échauf- » fée qu'ils ont envisagé les rochers de Jean- » Fernandez, & les forêts impénétrables de » Tinian. «

Pendant près de six semaines qu'ils passerent dans cette baye, l'équipage découvrit seulement deux ou trois petites familles de Naturels

qui vivoient ſéparément & qui entretenoient entr'elles un commerce d'amitié. Le caractere de ce Peuple parut ſi fortement marqué dans leur conduite à l'égard de l'équipage du vaiſſeau, que nous ne pouvons nous diſpenſer de donner place ici à l'entrevue que le Capitaine Cook eut avec eux. » En retournant un jour » à bord du vaiſſeau, on entendit un bruit » confus de l'extrêmité du rocher d'une des » Iſles, qui, à cette occaſion fut nommée l'Iſle » Indienne, & nous étant arrêtés ſur le rivage, nous apperçûmes un des Naturels qui » avoit fait le bruit que nous avions entendu. » Il étoit debout & avoit une maſſue à la main, » ſur laquelle il s'appuyoit de l'air d'un homme » qui médite un projet; & derriere lui, à » l'entrée du bois, nous vîmes deux femmes » qui avoient chacune à la main une longue » lance. Quand notre bateau fut au pied du » roc, nous l'appellâmes dans le langage de » Taheitée : *Toyo harre maï*, ami venez ici. » Il ne ſortit pas de ſa place, mais il fit un » long diſcours, le prononçant, en certains intervalles, avec beaucoup de force & de véhémence, tantôt faiſant tourner ſa maſſue, & tantôt s'appuyant deſſus. Le Capitaine Cook fut à la tête du bateau, l'appella » amicalement, & lui jetta pluſieurs mouchoirs » avec le ſien, qu'il ne voulut pas ramaſſer. » Le Capitaine prit alors quelques feuilles de » papier à la main, deſcendit ſur le rocher, » ſans armes, & lui préſenta ce papier. Il trembla viſiblement, & ayant donné par ſa con-

» tenance de grandes marques de crainte, il
» prit le papier ; fur quoi le Capitaine s'appro-
» chant plus près de lui, le prit par les mains
» & l'embraffa, touchant fon nez du fien, ce
» qui eft la façon de faluer de ce pays. Cette
» action diffipa fa crainte & il appella les deux
» femmes qui vinrent près de lui, tandis que
» plufieurs des nôtres defcendirent à terre pour
» tenir compagnie au Capitaine. Il fe fit en-
» fuite entr'eux une petite converfation dont
» peu de chofe, de part & d'autre, fut enten-
» due, faute de connoître le langage. M. Hod-
» ges deffina d'abord leur figure & leur main-
» tien, & l'on comprit à leurs geftes qu'ils
» entendoient clairement ce qu'il faifoit. A
» cette occafion ils l'appellerent *Tôa*, *Tôa* ; ce
» terme fignifiant probablement ce qui a rap-
» port aux arts d'imitation. L'air de l'homme
» étoit agréable & ouvert ; une des femmes
» que nous avons cru enfuite être fa fille,
» n'étoit pas auffi défagréable qu'on s'attendroit
» d'en trouver dans la Nouvelle-Zélande ; mais
» l'autre étoit très-laide & avoit une prodi-
» gieufe excroiffance de chair fur la levre fu-
» périeure. Ils étoient tous d'un brun noir ou
» olive. Leurs cheveux étoient noirs, & fri-
» fés & frottés d'huile & de rouge. L'homme
» avoit les fiens attachés fur le fommet de
» la tête, mais les femmes les avoient cou-
» pés & fort courts. Leurs corps étoient affez
» bien proportionnés de la taille au vifage ;
» mais leurs jambes étoient grêles, mal faites
» & tortues. Leur habillement confiftoit dans

» une natte faite de l'écorce de quelque plante » de la Nouvelle-Zélande, tissue avec des plu» mes, & à leurs oreilles ils portoient de petites » pieces de peau teintes en rouge. Nous leur » offrîmes quelques poissons & des poules sau» vages, mais ils nous les rejetterent, en nous » faisant entendre qu'ils n'avoient pas besoin » de provisions. L'approche de la nuit nous » obligea de nous retirer, mais non pas sans » leur promettre de les revoir le lendemain » matin. L'homme garda le silence, & nous vit » partir avec une grande attention & comme » un homme qui est dans une profonde mé» ditation; mais la plus jeune des deux fem» mes dont la volubilité de la Langue surpassoit » tout ce que nous avions vu jusques-là, com» mença à danser à notre départ & cria plus » fort que jamais. Nos Matelots firent quel» ques mauvaises plaisanteries à ce sujet; mais » rien ne nous parut plus sensible que le des» sein de la nature qui a non-seulement donné » á l'homme une compagne pour partager ses » soins & adoucir ses peines, mais qui l'a en» core douée du desir de plaire par un degré » supérieur de vivacité & d'affabilité. «

M. Forster rapporte la cérémonie qui s'observa par un vieillard & une femme dans une visite qu'il vinrent faire du vaisseau. En y arrivant ils furent rencontrés par le Capitaine Cook & M. Forster que l'homme salua, en mettant son nez près des leurs, leur présentant à chacun un habit neuf ou une piece d'étoffe faite de l'écorce d'une plante du pays

curieusement travaillée avec des plumes de perroquet, donnant en même tems au Capitaine un morceau de pierre néphritique verte appellée *Jadde*, qui avoit la forme de la lame d'un couteau. Alors se tournant de côté, il introduisit un morceau de peau d'oiseau avec des plumes blanches dans un trou fait à une de ses oreilles, & cassa de petites branches vertes d'un buisson qui étoit près de lui. Ainsi équipé il s'avanca & s'arrêtant quand il put toucher de la main le bord du vaisseau, il le frappa & couvrit la place plusieurs fois avec les branches qu'il tenoit à la main. Il commença à répéter une espece de discours ou de priere qui leur parut avoir des cadences & arrangée en forme de Poëme. Ses yeux étoient fixés sur la place qu'il avoit touchée. Sa voix étoit élevée & son maintien décent & grave. La jeune femme que nous avions vue rire & danser auparavant, se tint auprès de l'homme, & resta sérieuse pendant tout le tems qu'il parla, c'est-à-dire, l'espace de deux ou trois minutes. A la fin de son discours l'homme frappa de nouveau, & jettant les branches qu'il portoit, ils entrerent lui & la fille dans le vaisseau, tenant chacun une lance à la main.

Les voyageurs quitterent la baye de Dusky au commencement du mois de Mai, & dans ce tems le pays commençoit à être couvert de neige. Longeant la côte de la Nouvelle-Zélande, à l'ouest, ils vinrent au détroit de Cook. Ils y virent quelques-uns de ces phé-

nomenes que les Phyficiens appellent trombes. Le jour fuivant ils jetterent l'ancre dans le détroit auquel on a donné le nom de la Reine Charlotte, & ils y rejoignirent l'*Aventure*, à la fatisfaction réciproque des deux équipages. Les Naturels du pays ne tarderent pas à les venir vifiter. Ils font plus nombreux dans ce canton qu'à la baye Dusky, & ayant vu autrefois des Européens, ils furent plus hardis & plus familiers, dès cette premiere entrevue.

Le commerce des Matelots avec les femmes de la Nouvelle-Zélande eft décrit ici avec toute l'horreur que la brutalité infpire à tout homme qui a quelques idées de morale.

Toutes laides & difformes qu'elles étoient, les Matelots, qui n'avoient pas vu de femmes depuis leur départ du Cap de Bonne-Efpérance, les trouvoient fort agréables; les nouveaux Zélandois encouragés dans un commerce auffi infâme par les petits préfens que leur faifoient les Matelots, couroient partout le vaiffeau, leur offrant leurs fœurs & leurs filles.

Il eft bien mortifiant pour des Nations policées & honnêtes que la plupart des Voyageurs qui entreprennent de nouvelles découvertes, caufent prefque toujours la perte d'un nombre d'innocentes créatures; mais cette injure atroce faite au petit nombre de Communautés qui ne font pas civilifées, & que les Européens vont vifiter, eft encore peu de chofe en comparaifon du tort irréparable qu'ils

leur font, en corrompant leur morale. Si ces maux encore étoient en quelque forte compensés par l'introduction de quelqu'avantage dans ce Pays, ou par l'abolition de quelque mauvaife coutume, établie de tems immémorial parmi les habitans, on pourroit dire que s'ils perdent d'un côté ils gagnent de l'autre; mais jusqu'ici nos voyages n'ont été que désavantageux aux habitans de la mer du Sud, & les Nations qui les composent & qui ont recu de la part des Européens moins d'affronts, font celles qui s'en sont tenues éloignées & dont la jalousie n'a pas souffert que nos Matelots se rendissent trop familiers parmi eux; comme s'ils eussent appercu en eux ce ton licentieux & cet esprit de débauche qu'on leur reproche en général & avec raison.

Le 7 de Juin 1773, les deux vaisseaux quitterent le détroit Charlotte pour entrer dans la mer du Sud, & pour la traverser entre les 40 & 50 degrés de latitude méridionale; tems où l'hiver est dans toute sa rigueur dans ces quartiers-là. M. Forster spécifie tout ce qui se rencontre de disgracieux & de pénible dans cette traversée : vents contraires, froidure, brouillards, pluies, &c. *L'Aventure* perdit pendant cette course, un homme qui mourut du scorbut, & l'équipage commençoit à devenir infirme. Il y avoit aussi des Matelots atteints du mal vénérien qu'ils avoient contracté à la Nouvelle-Zélande; & M. Forster, après un examen bien réfléchi, prétend que ce mal regnoit dans ce pays avant qu'aucun Européen

y eût pénétré. Mais pour établir cette conjecture, on conviendra qu'il lui faudroit le secours d'une évidence indubitable.

Les voyageurs excédés de fatigues & de maladies, gagnerent O-Taheitée, espérant être bien accueillis par les habitans & y récuperer leurs forces & leur santé. Le Capitaine Cook entra dans un havre de la plus petite presqu'Isle, qu'on dit être gouvernée par un Roi particulier qui ne dépend que du Souverain de la plus grande. Avant de jetter l'ancre, le voyage fut sur le point de finir, la *Résolution* ayant donné sur des rocs de coral dont O-Taheitée est environné; mais le tems étant calme, & tout le monde metrant la main à l'œuvre, on prévint heureusement tout dommage.

Après avoir passé quelques jours à leur premier ancrage, appellé *O-Aitepeha*, ils gagnerent la baye *Matavaï*, sur la plus grande presqu'Isle, où le Capitaine Wallis montant le *Dauphin*, & le Capitaine Cook l'*Entreprise* avoient touché auparavant. Ayant passé une semaine en cet endroit, ils visiterent ces Isles où ils passerent quelques jours. La nature y est partout la même par rapport aux personnes, au langage & aux mœurs des habitans; desorte que les remarques, sur une place, faites par l'Auteur, conviennent à toutes.

Suivant la description de Monsieur Forster, *Aitepeha* est un pays enchanté : » Nous » admirâmes, dit-il, le lendemain matin de » bonne heure, le spectacle qui se présen-

» toit à nous au moment qu'il étoit dans sa
» plus grande beauté. Le havre où nous
» étions étoit fort petit, & ne pouvoit con-
» tenir que notre vaisseau. L'eau en étoit aussi
» claire qu'un miroir, & la mer autour de
» nous rendoit une écume blanche comme la
» neige. La plaine au pied de ces montagnes
» étoit fort étroite, mais elle paroissoit ferti-
» le, abondante & agréable. Précisément vis-
» à-vis de nous regnoit une vallée étroite en-
» tre des montagnes, riche en plantations, en-
» tre lesquelles paroissoient les maisons des Na-
» turels. Les montagnes couvertes de bois qui
» se croisoient des deux côtés, formoient dif-
» férentes figures suivant leurs distances; &
» derriere, à l'ouverture du vallon, nous vî-
» mes les montagnes intérieures qui s'élevoient
» en pyramides, entre lesquelles il y en avoit
» une fort remarquable dont le sommet étoit
» penché d'un côté d'une maniere effrayante, &
» sembloit devoir tomber à chaque moment.
» Le ciel qui étoit serain & l'air chaud, joints
» à la beauté du spectacle, nous invitoient à
» la joie, & nous firent oublier ce que nous
» avions souffert.

» Notre premier soin fut d'éviter les côtes
» qui pouvoient nous cacher les découvertes
» que nous cherchions à faire, & d'examiner
» les plantations, qui, du vaisseau, nous pa-
» roissoient admirables, quoique la saison ne
» fût pas favorable. Nous pouvons assurer que
» nous trouvâmes à remplir toutes les idées
» que M. de Bougainville nous avoit données

» de ce pays. Nous entrâmes dans un petit » bois dont la plupart des arbres n'avoient » point de fruit dans cette saison d'hiver, & » nous suivîmes un petit sentier étroit qui nous » conduisit à différentes habitations, à moi» tié cachées sous des buissons. De grands pal» miers de cocos, attachés l'un à l'autre, sur» passoient en hauteur le reste des arbres. Les » Bannaniers déployoient leurs belles & larges » feuilles, & par-ci par-là quelques-uns avoient » du fruit. Une espece d'arbre touffu couvert » d'un feuillage rembruni, portoit des pom» mes d'or qui ressemblent aux ananas pour » le jus & pour l'odeur. Les intervalles entre » ces arbres étoient remplis de jeunes mû» riers (*morus papyrifera*) dont les Naturels » emploient l'écorce pour la manufacture de » leurs habits, en y mêlant celle d'autres » plantes.

» Nous trouvâmes les cabanes des Naturels » séparées l'une de l'autre, à petite distance, » à l'ombre des arbres fruitiers, & environ» nées de différens arbrisseaux odoriférans, com» me la Gardenie, la Guettarde & le *Calo» phillum*. La simplicité de leur construction » ne nous donna pas moins de plaisir, que la » beauté des bois qui les environnoient. Le » Pandang ou Palmier à noix leur procure le » chaume ou paille pour couvrir le toît de » leurs maisons qui sont soutenues par quelques » piliers de bois de pin qui leur est, à cet » égard, plus utile qu'aucun autre. Comme un » toît est suffisant pour mettre ces gens à l'a-

» bri de la pluie pendant le jour & de la ro-
» fée pendant la nuit, leurs maifons n'ont
» point de murailles; ce climat étant peut-être
» le plus heureux qu'il y ait fur la terre. Nous
» vîmes néanmoins plufieurs habitations conf-
» truites pour être plus clofes, & qui étoient
» de tous côtés environnées de murailles, at-
» tachées enfemble par des pieces de bois qui
» les traverfoient, en forme de cages d'oifeaux.
» Nous continuâmes notre courfe vers les
» montagnes, malgré les importunités des Na-
» turels, qui nous engageoient de fuivre la
» plaine, pour éviter eux mêmes, comme nous
» le vîmes, la peine & la fatigue. Nous n'a-
» bandonnâmes pas néanmoins notre deffein;
» mais ayant laiffé derriere nous prefque toute
» la troupe, nous entrâmes avec quelques gui-
» des, dans une ouverture, entre deux mon-
» tagnes. Nous y trouvâmes quantité de plan-
» tes fauvages, qui nous étoient inconnues, &
» nous vîmes un nombre de petites hirondelles
» volant fur un beau ruiffeau, qui rouloit fes
» eaux avec impétuofité. Nous marchâmes le
» long de fes rives jufqu'à un petit roc per-
» pendiculaire, garni de différents mûriers,
» qui tombe en colonne cryftaline & forme un
» étang environné de différentes fortes de fleurs
» odoriférantes. Découvrant de cet endroit la
» plaine qui étoit au-deffous de nous & la
» mer qui étoit au-delà, nous jouîmes du
» plus beau fpectacle qui fe foit jamais vu, &
» qui efface en beauté toutes les defcriptions
» imaginaires de tous les Poëtes. A l'ombre des

» arbres dont les branches pendent sur l'eau, » nous jouîmes d'une fraîcheur agréable qui » nous garantit de la chaleur du jour; & au » milieu du bruit majestueux des chûtes d'eau, » qui n'étoit interrompu que par le ramage » des oiseaux, nous nous assîmes pour décrire » nos nouvelles acquisitions, tandis qu'elles » étoient toutes fraîches. «

Le caractere que M. Forster donne aux Naturels d'O-Taheitée leur est bien plus avantageux que celui que leur ont donné les précédens voyageurs; & sa méthode de rapporter jusqu'aux moindres incidents & les conversations qu'il a eues, appuie la justesse de ses remarques, par l'appel qu'il fait aux sentiments du Lecteur. Il suit de ce qu'il dit que ces Peuples qui vivent dans un état peu civilisé, ne sont pas généralement adonnés à cette brutale sensualité que les premiers voyageurs leur ont témérairement attribuée, d'après les débauches de quelques individus, sans faire aucune distinction dans la généralité. O-Taheitée est plus comparable à la Phœacie qu'à l'Ile de Circé, par l'hospitalité & l'amitié qui s'y exercent en plusieurs rencontres. Le récit de la premiere entrevue avec les Naturels suffit pour nous donner une haute idée de leurs dipositions bienfaisantes; & le trait suivant en particulier est un exemple de leur bienveillance à l'égard de M. Forster qui, avec deux autres Gentilshommes du vaisseau, fut invité, par un Naturel de l'Isle à aller visiter son habitation.

» Nous y arrivâmes, dit-il, vers les cinq » heures de l'après-midi, & nous trouvâmes » une petite cabane, mais propre, devant » laquelle on avoit étendu une grande quan- » tité de feuilles fraîches, ſur un endroit » pavé, & beaucoup des meilleures noix » de coco & des fruits placés en très-bon » ordre. Il courut d'abord aux deux plus veil- » les perſonnes qui étoient occupées à chaſ- » ſes les rats de ces proviſions, & nous les » préſenta comme ſes parens. Ils exprimerent » leur joie de voir les amis de leur fils, & » nous engagerent à nous aſſeoir au banquet » qui étoit devant nous. Nous ne fûmes pas » peu étonnés de trouver tout préparé à » notre arrivée, mais nous nous reſſouvînmes » que notre ami avoit envoyé d'avance, » quelques heures auparavant, un de ſes ca- » marades, pour préparer probablement de » quoi nous recevoir. Comme c'étoit le pre- » mier repas que nous euſſions fait dans ce jour, » on doit bien s'imaginer que nous avions appétit, » & que nous donnâmes beaucoup de ſatisfaction » aux vieillards & aux jeunes gens d'un ſi bon na- » turel qui ſe trouvoient heureux de l'honneur que » nous leur faiſions de manger leur excellente » chere. S'il étoit permis, à une ſemblable occa- » ſion, d'employer des idées poétiques & d'ou- » blier qu'on eſt homme, nous aurions cru que » nous avions été fêtés par les hoſpitaliers » *Baucis & Philémon*, ſi l'impoſſibilité où nous » étions de les en récompenſer, ne nous eût rap- » pellé notre mortalité.

Ces Peuples ſont en général enclins au vol, & à la concupiſcence ; mais à l'égard de ce dernier défaut, M. Forſter en attribue la cauſe aux tentations que leur donnent les Européens. Outre ſes obſervations ſur le caractere des Naturels, il rapporte tout ce qui a relation à leurs coutumes civiles & religieuſes, à l'état des arts parmi eux, & la conſtitution de leur gouvernement ; & pour éviter la répétition, il renvoie à ce qu'ont écrit les anciens Ecrivains ſur ce pays, quand il n'a rien à y ajouter ou à corriger.

Les deux Capitaines ayant rafraîchi leurs équipages pendant un mois aux Iſles de Société (Society-iſles) en firent voile le 17 7bre. 1773, ayant chargé pluſieurs centaines de cochons en vie qui ſervirent de proviſion pendant un autre mois ; & ils furent accompagnés de deux Naturels, un ſur chaque bord. Celui qui étoit ſur la *Réſolution* retourna en ſon pays ſept mois après ; & l'autre étoit O-Maï, qui vint en Angleterre avec le Capitaine Furneaux.

Après avoir vogué au couchant pendant quinze jours, ils vinrent à la vue des Iſles que *Taſſman*, Navigateur Hollandois, découvrit en 1643, & auxquels il donna les noms de Midelbourg & d'Amſterdam. M. Forſter dit que les habitans de ces Iſles ſont preſque ſemblables à ceux d'O-Taheitée, & que leur langage eſt un dialecte de celui de cette Iſle ; ils ſont doux & exercent auſſi l'hoſpitalité, mais le pays n'eſt pas ſi fertile. Ils s'adonnent au commerce, qu'ils font avec les Anglois, & plu-

ſieurs arts paroiſſent portés chez eux à une plus grande perfection qu'à O-Taheitée, tels que la muſique, la gravure, la conſtruction des bateaux, l'agriculture, &c. Pour les qualités amiables de ces Peuples, les navigateurs ont nommé leur pays les *Iſles Amies.*

La ſaiſon étant trop avancée pour faire des recherches, les deux vaiſſeaux firent voile pour retourner à la Nouvelle-Zélande, mais ils furent ſéparés par une tempête, ſans pouvoir depuis ſe rejoindre. Le Capitaine Cook gagna la baye Charlotte, pour y faire réparer ſon vaiſſeau. Tandis que ſes gens y étoient occupés, ils étoient ſouvent viſités par les Naturels, dont l'un revenant d'un combat apporta le corps d'un ennemi; le Lieutenant du vaiſſeau lui en demanda la tête qu'il apporta à bord. Enſuite à la demande d'un autre partie des Naturels, le même homme coupa une tranche du cadavre, qu'ils firent rôtir & qu'ils dévorerent, en préſence de tout l'équipage; ce qui prouve que les habitans de la Nouvelle-Zélande ſont antropophages. M. Forſter obſerva que l'uſage de tuer les hommes pour s'en régaler, feroit incompatible avec l'exiſtence de toute ſociété, & il prétend que cette coutume vient aux Zélandois d'une autre ſource.

» Les plus petites cauſes, dit-il, ont ſouvent
» produit parmi les hommes les plus grands,
» les plus extraordinaires événemens; & les
» plus ſimples querelles leur ont enflammé l'eſ-
» prit les uns contre les autres, d'une façon

» incroyable. La vengeance a toujours été
» la paſſion favorite des Peuples barbares........
» Si la pratique de manger la chair humaine,
» rend l'homme inſenſible & brutal, nous
» avons, d'un autre côté, des exemples de
» Peuples civiliſés qui, peut-être, comme nos
» Matelots, ſeroient malades de la penſée
» d'avoir mangé de la chair humaine, & qui
» ont commis des barbaries dont il ne ſe trou-
» ve aucun exemple parmi les Cannibales. Il y
» a de la différence entre un Zélandois qui
» tue & mange ſon ennemi, & un Européen
» qui, pour s'amuſer, arrache un enfant du
» ſein de ſa mere & le jette ſur la terre pour
» nourrir ſes chiens.

Neque hic lupis mos nec fuit leonibus
Nunquam niſi in diſpar feris. Hor.

Le Capitaine Cook, ayant quitté la Nouvelle Zélande, vogua, malgré l'état pitoyable où ſe trouvoit ſon équipage, juſqu'au 71 degré 10 m. de latitude méridionale. Après quatorze ſemaines de navigation, ſans voir aucune terre, il apperçut une petite Iſle découverte en 1772, par Jacob Roggwein, Navigateur Hollandois, qui la nomma l'*Iſle de Pâques*. Il ne put y trouver que peu de rafraîchiſſemens, cet endroit étant ravagé par les volcans, & ne s'y trouvant que ſept ou huit cens miſérables, qui y menent la vie la plus triſte & la plus pauvre. Le Lecteur en jugera par ce qu'en dit M. Forſter.

» Le sol stérile & rebelle de leur Isle; » la rareté des animaux domestiques, & le dé» faut de bateaux & de bois pour en cons» truire & aller à la pêche, tout concourt à » rendre leurs moyens de subsistance extrême» ment précaires & difficiles. Néanmoins le de» sir d'avoir les joujous & les curiosités que les » étrangers apportent chez eux, les enleve & » les empêche de réfléchir à leur indigence & » à leurs besoins naturels «.... On a dit ci-de» vant qu'ils ressembloient en beaucoup de choses » aux Zélandois. Le Gouvernement monarchi» que fortifie l'affinité qu'il y a entre les In» sulaires de Pâques & les Peuples des Tropi» ques, leurs prérogatives variant suivant les » différens degrés de fertilité des Isles, & l'o» pulence ou la luxure du Peuple. L'Isle de » Pâques, ou, comme les naturels l'appellent, » *Waihu*, est si stérile que tout le nombre des » plantes qui y croissent n'excede pas vingt » especes, dont la plus grande partie est cul» tivée au loin, quoique l'espace que les plan» tations occupe soit considérable, comparé à » celui qui reste en friche. Le sol est encore » pierreux & si desséché par le Soleil que l'eau » y est rare, & que les habitans la recueil» lent des puits, mêlée d'une espece de sau» mure. Quelques-uns des nôtres virent de ces » habitans, qui étoient fort altérés, boire de l'eau » de la mer. Leur corps doit y être fait; » aussi sont-ils décharnés, & leurs muscles durs » & tendus. Ils vivent fort frugalement, & » vont en général presque nuds, ne couvrant

» que leur tête, qui eſt très-ſenſible à la cha-
» leur, avec des capes faites de plumes, & ſe
» barbouillant le reſte du corps avec des cou-
» leurs. Leurs idées de décence ſont bien dif-
» férentes de celles des Peuples qui s'habil-
» lent. Ils coupent leurs cheveux & leur barbe
» par motif de propreté, comme les Peuples
» de *Tongataboo*, mais ils ſont heureuſement
» moins ſujets à la lepre. Il eſt aiſé de com-
» prendre que le Roi d'un pareil Peuple, ne
» doit pas avoir beaucoup d'avantages au-deſ-
» ſus du commun, & perſonne de nous ne
» s'en eſt apperçu. La religion des Inſulaires
» de Pâques, nous eſt auſſi abſolument incon-
» nue, parce qu'on ne peut en ſi peu de tems,
» que nous y avons demeuré, approfondir des
» idées abſtraites. Les ſtatues qui y ſont éri-
» gées en l'honneur de leur Roi, ont beaucoup
» de rapport avec les figures de bois, appel-
» lées *Tée*, qui ſe trouvent ſur le principal *ma-*
» *raïs* ou la place à brûler d'O-Taheitée; mais
» nous ne pûmes les regarder comme telles,
» quoique les gens de l'équipage de Roggwein
» l'aient aſſuré. Les feux que les Hollandois
» ont regardé comme des ſacrifices, n'étoient
» faits par les habitans que pour préparer leur
» manger; & quoique les Eſpagnols les envi-
» ſagent comme une eſpece de ſuperſtition,
» ils ſe ſont peut-être également trompés, par-
» ce que la rareté du chauffage oblige les
» habitans de l'épargner, &c. Nous ignorons
» quels ſont leurs amuſemens, n'ayant jamais
» vu aucune de leurs fêtes, & n'ayant connu

» chez eux aucun instrument de musique. Néan-
» moins *Maroo Wahai*, qui vint coucher sur no-
» tre bord, parla beaucoup de danse, après
» qu'on l'eut assuré qu'il seroit en toute sûreté
» parmi nous. Ils n'ont aucune inclination mar-
» tiale, leur nombre d'ailleurs étant trop peu
» considérable, & étant trop pauvres pour
» qu'il naisse parmi eux quelque dissention. Il
» est également improbable qu'ils puissent avoir
» des guerres étrangeres, puisqu'ils ne sont pas
» assez près de quelqu'autre Isle, pour avoir
» des démêlés avec ses habitans. Nous n'avons
» pu tirer sur ce sujet aucune connoissance des
» habitans de l'Isle de Pâques. Il est néanmoins
» extraordinaire qu'ils aient différentes sortes
» d'armes, & particuliérement qu'ils en aient
» de semblables à celles des Zélandois. Nous
» ajoutons cette circonstance à plusieurs autres
» qui sont également inexplicables.

(*Critical Review.*)



ŒUVRES diverses de M. LÉONARD. Nouvelle édition, in-8vo. Prix 3 livres. A Liege, chez F. J. Desoers, Imprimeur-Libraire. 1777.

Le front paré de guirlandes légeres,
Je vais chanter les mœurs de l'âge d'or,
Et les amours des naïves Bergeres.

C'EST ainsi que M. Léonard s'exprime dans une jolie Epître à Eglé, qui est à la tête de ce Recueil, & il ne pouvoit caractériser plus heureusement le genre de talent qui a fait sa réputation. Il est un de ceux qui ont le plus contribué à faire revivre parmi nous le genre Pastoral très-négligé en France, ou du moins cultivé avec très-peu de succès depuis Racan; car il semble que les Chef-d'œuvres de Madame Deshoulieres, forment un genre à part, qui tient plus de l'Elégie que de l'Idylle proprement dite. Nous ne nous appésantirons pas sur le mérite des différentes pieces qui composent ce Recueil, elles sont presque toutes connues, & il n'y en a point qui n'offre des détails heureux. Rien n'est plus agréable par exemple que cette premiere stance de l'Idylle huitieme, intitulée l'*Orage*.

Nise étoit dans son aurore,
Et sur son sein agité,
Déja commençoient d'éclore

Les tréfors de la beauté.
Sur fes levres demi-clofes
Erroient déja les foupirs,
Comme autour des jeunes rofes
On voit voler les Zéphirs.

L'Idylle neuvieme, qui a pour titre *le Bouquet*, commence de même par une image très-gracieufe, c'eft une jeune Bergere qui parle à fon amie.

Vois le joli bouquet que je porte à mon fein!
Quelle douce odeur il exhale!
Qu'on a bien afforti la rofe & le jafmin!
Mon bouquet eft pour moi d'un prix que rien n'égale!
Auffi je l'ai baifé fouvent....
Si tu favois, Daphné, qui m'en a fait préfent!

Cette piece ne finit pas moins heureufement. Le trait qui la termine eft fimple & ingénieux. Mais l'Idylle du ruban nous paroît encore fupérieure; c'eft une véritable fcene qui préfente une fituation piquante, & traitée avec beaucoup d'intérêt.

Je cherchois un ruban qui n'étoit pas perdu

eft un vers bien heureux, & c'eft bien dommage que l'Auteur n'ait pu s'arrêter là. Nous pourrions encore citer comme une des pieces dont la lecture nous a fait le plus de plaifir, l'Idylle dix-neuvieme, *les rufes de l'Amour*, quoique la fin languiffe un peu; en récompenfe celle de l'Idylle fuivante, fur le bonheur, eft très-belle, & contient une image très-frappante.

Et

Et toi qui réunis les talens & les charmes!
Quand près de mon tombeau tu porteras tes pas,
Tu laisseras peut-être échapper quelques larmes.....
Ah! si je puis briser les chaînes du trépas,
Pour visiter encor ces retraites fleuries.....
Si mon ame vers toi peut descendre ici bas,
Qu'un doux frémissement t'annonce sa présence:
Quand, l'esprit pénétré des célestes objets,
Tu viendras méditer dans l'ombre des bosquets,
Crois qu'alors sur ta tête elle plane en silence.

On trouve, après les Idylles, un petit Poëme en trois chants, intitulé, *la voix de la nature*, où l'on voit briller l'enthousiasme d'une ame pénétrée des grands principes de la loi naturelle, témoin ces vers du troisieme chant, sur l'immortalité de l'ame:

Un jour nous verrons fuir le fantôme du monde;
Un jour nos passions, nos erreurs, nos desirs,
Nos longs tourmens, nos courts plaisirs,
Seront ensevelis dans une nuit profonde:
Mais le juste emporté sur des aîles de feu,
Ira se reposer dans le sein de son Dieu.....
Il saura d'où nait ici bas
Ce mêlange étonnant de paix & de combats,
De vice & de vertu, de plaisir & de peine.
Il saura pourquoi l'homme aux fers du préjugé,
A livré tant de fois la vérité proscrite;
Pourquoi le timide mérite
Vit méconnu, meurt négligé;
Pourquoi l'innocent outragé,
Traîne la calomnie, & la haine à sa suite;
Pourquoi l'humanité, cette fille du Ciel,
Des superstitions, est souvent la victime;
Et pourquoi les plaisirs environnent le crime,
Tandis que l'honnête homme est abreuvé de fiel.
Je suis prêt à m'unir au bienfaiteur que j'aime,

Pere de la nature! ô mon Juge! ô mon Roi!
Etre par qui je vis, & qui vis par toi-même!
Que les cieux s'ouvrent devant moi!
Je verrai mon tombeau d'un œil tranquille & ferme;
Mon cœur vers l'avenir conſtamment emporté,
M'apprend qu'il fut créé pour l'immortalité,
Et que d'un nouvel être il porte en lui le germe.
Que dis-je? jusqu'ici je n'ai point exiſté:
La vie eſt un ſommeil, & la mort eſt ſon terme.
Inviſible moitié qui fais agir mon corps!
Qu'attends-tu pour briſer ce rempart de pouſſiere,
Qui concentre ta flamme, & borne tes efforts?....
Sois libre; prend ton vol, remonte d'où tu ſors, &c.

Ce morceau eſt un peu long, mais il renferme des vérités ſi conſolantes, & en général ſi bien exprimées, que nous n'avons pu réſiſter au plaiſir de le tranſcrire.

La *voix de la nature* eſt ſuivie de pluſieurs pieces détachées, telles que l'*Epître à un ami, ſur le dégoût de la vie;* le *Diſcours ſur l'humanité; la Religion*, Poëme couronné par l'Académie de Rouen; *Roſette*, Conte paſtoral, en proſe; les *Orages*, *Poëme*, auſſi en proſe; & les *Lettres de Sainville & de Sophie.* Toutes ces pieces ont déja paru dans les éditions précédentes des Œuvres de M. Léonard; on trouve en outre dans celle-ci les autres Ouvrages que cet Auteur avoit fait imprimer ſéparément, ſavoir, le *Temple de Gnide, imité de Monteſquieu*, & *la nouvelle Clémentine.* (*) Ce feroit peut-

(*) Ce Roman a été traduit en Italien, & imprimé à Florence dans le IVme. volume de la *Biblioteca Galante*, Ouvrage où l'on raſſemble ce qui paroît de plus piquant en France, en Angleterre, & en Allemagne.

être ici le lieu d'examiner si il est possible de faire un bon Poëme, en mettant en vers un morceau de prose d'une certaine perfection; mais c'est aux véritables Juges qu'il appartient de prononcer là-dessus; & d'ailleurs, quelque objection qu'on puisse proposer sur le choix du sujet, on ne peut nier que l'exécution ne fasse honneur au talent du Poëte. (*)

Cette édition est de plus enrichie de diverses Romances de M. Léonard, qui n'avoient pas encore été publiées, & qui toutes ont leur air noté. Elles sont au nombre de vingt, comme les Idylles, & ce n'est pas le seul trait de conformité qu'on puisse remarquer entre les unes & les autres. On reconnoît dans les Romances la même maniere que dans les Idylles, on y retrouve la même facilité, & souvent les mêmes agrémens. En voici une fort gaie & fort courte; c'est une jeune fille qui parle :

Me voilà déja grande,
Il me faut des amans;
Maman veut que j'attende;
N'ai-je pas quatorze ans?
Déja mon sein s'éleve,
Je commence à rougir,
Et puis par fois je rêve:
Çà fait toujours plaisir.

Dans ses chansons, Silvandre
Me disoit l'autre jour,

(*) *Journal des Savans*, Novembre 1775.

Que rien n'étoit plus tendre
Qu'un baiſer de l'amour.
Je n'ai point d'amourette ;
Mais, pour me réjouir,
Je baiſe ma fauvette :
Çà fait toujours plaiſir.

Dans les deux premiers couplets de la Romance dix-ſeptieme, M. Léonard a imité la piece de Catulle, ſi connue, *vivamus*, *mea Leſbia*, *atque amemus*, &c. Nos lecteurs pourront ſe donner le plaiſir de comparer cette nouvelle imitation avec tant d'autres qu'on a déja faites des mêmes vers.

Vivons pour nous, ma Bergere,
Et bravons les vains diſcours ;
Ce Soleil qui nous éclaire,
Demain reprendra ſon cours ;
Mais quand la Parque ennemie
Viendra nous ravir le jour,
Tous les plaiſirs de la vie
Nous quitteront ſans retour.

Donne à l'amant qui t'adore
Mille baiſers au matin,
Pendant le jour mille encore,
Mille encore à ſon déclin :
La nuit, brouillons-les dans l'ombre,
Il faut tant les répéter,
Qu'enfin trompés par le nombre,
Nous ne puiſſions les compter.

Dans l'impoſſibilité de tranſcrire toutes les jolies Romances de ce Recueil, nous nous bornerons à indiquer comme celles qui nous ont paru

les plus agréables, la dixieme, la quatorzieme, & la dix-ſeptieme, écrite en vieux ſtyle, qui commence par ces couplets, d'une naïveté touchante :

Qui ſait guérir du mal d'aimer,
Vienne me bâiller aſſiſtance!
Las! mes yeux vont tôt ſe fermer.
Amour produit ma doléance.

Ne vous dirai ce qu'il me faut;
A mon mal ne fais de remede.
Une heure ai froid, une autre ai chaud;
Si faut-il qu'on me ſoit en aide.

La nuit voudrois que ce fût jour,
Le jour ſuis plaintive & dolente;
Enfin, enfin ce mal d'amour,
De jour, de nuit, bien me tourmente, &c.

L'Editeur a orné ce volume de deux gravures, l'une pour le *Temple de Gnide*, l'autre pour les Romances. Nous devons avertir nos Lecteurs, pour l'honneur des Arts, que la derniere eſt l'Ouvrage d'un homme de qualité, qui feroit nommé parmi les amateurs les plus diſtingués, ſi on ne reſpectoit ſon ſecret & ſa modeſtie.



A general History, &c. *Histoire générale de la Science & de la pratique de la Musique; par* Sir *JOHN HAWKINS*, 5 *Vol. in-4to.* Londres, 1776 chez Payne.

DEUXIEME EXTRAIT.

QUand nous nous étendrions sur la suite de cet ouvrage autant que sur le premier Volume, nous ne pourrions encore en donner qu'une idée très-imparfaite; ainsi tout nous engage à être courts cette fois, l'avantage réel de la briéveté dans tous les cas, & dans celui-ci l'inutilité d'un long détail.

Au commencement du second Volume, M. Hawkins parle très au long de ce qu'on appelle l'*usage de Sarum.* Il faut savoir, pour l'intelligence de cette façon de parler, qu'autrefois avant l'établissement d'une liturgie générale en Angleterre, chaque Cathédrale pouvoit suivre une rubrique particuliere qu'on appelloit son *usage.* Comme celui de l'Eglise de Sarum, établi en 1077, fit une grande fortune dans le Pays, l'expression *secundum usum Sarum* devint en conséquence très-usitée. Mais l'empressement de plusieurs Eglises à adopter le formulaire de celle de Sarum, ne s'étendit pas jusqu'à certains usages très-indifférens en eux-mêmes, & que leur singularité seule rend dignes

de remarque, comme celui que nous allons rapporter.

» Le six Décembre, jour de S. Nicolas, on » élisoit parmi les Enfans de Chœur de la Cathé» drale de Sarum, un Evêque nommé *Episcopus* » *Choristarum*, qui jouissoit de toutes les préro» gatives & de tous les droits attachés à la » dignité Episcopale, depuis le jour de l'Elec» tion jusqu'à celui des Innocens, c'est-à-dire, » jusqu'au vingt-huit du même mois..... Les » statuts de l'Eglise de Sarum contiennent un » article *de Episcopo Choristarum*, où l'on voit » le détail de toutes les cérémonies qui accom» pagnoient son investiture. Il devoit non-seu» lement porter le nom d'Evêque, mais en» core en avoir l'état. On lui donnoit une » crosse & une mitre; ses Compagnons, les » autres Enfans de Chœur, faisoient auprès de » lui l'office de Chanoines, & ils remplis» soient ensemble la veille & le jour de Noël, » les mêmes fonctions qu'un véritable Evêque » remplit avec son Clergé, en exceptant toute» fois la Messe. La veille des Innocens, l'E» vêque de Chœur & ses Compagnons, tous en » chapes & des cierges en main, faisoient » une procession durant laquelle trois de ces » Enfans chantoient des Hymnes que la rubri» que indiquoit pour cette cérémonie. On sui» voit exactement dans cette procession la re» gle qui assigne les derniers rangs comme les » plus honorables aux personnes élevées en » dignité : le Doyen du Chapitre & les Cha» noines ouvroient la marche, après eux ve-

» noient les Chapelains, & ensuite l'Evêque » avec ses petits Prébendés. Il y avoit dans le » Chœur un trône pour le Prélat, & les au» tres Enfans alloient s'asseoir dans les stalles » hautes réservées ordinairement aux Chanoi» nes. L'Eglise étoit si attentive à prévenir » tous les désordres qu'auroit pu occasionner » l'affluence de la multitude à cette singuliere » cérémonie, qu'il y avoit un réglement qui » défendoit, sous peine d'excommunication, à » quelque personne que ce fût, d'interrompre » ou de gêner les Enfans dans le cours de la » procession ou dans aucun autre exercice..... » Il paroît par la suite des mêmes statuts, que » l'Enfant-Evêque, recevoit pour son usage, » jusqu'à une certaine concurrence, les ren» tes, les redevances & les autres émolumens » de l'Eglise. Si le petit Evêque mouroit dans » le mois, ses obseques se faisoient avec une » pompe & une solemnité extraordinaires; » & on l'enterroit comme les autres Evêques, » avec tous ses ornemens pontificaux, &c.«

Parmi un grand nombre d'articles que M. Hawkins consacre à divers Ecrivains de Musique du onzieme siecle & des suivans, on distingue ceux qui concernent Franco, de Liegel, & Jean de Muris. L'opinion commune a attribué à ce dernier l'invention du chant mesurable; mais quelques Savans ont déja remarqué que rien ne prouvoit qu'il fût l'Auteur de cette belle découverte. M. Hawkins va encore plus loin, & il montre, par des témoignages positifs & concluans, que c'est à Franco

que l'honneur en eſt dû. Il cite à cette occaſion deux manuſcrits très-curieux ſur leſquels il donne des détails intéreſſans.

Beaucoup de gens ont cru que l'Europe étoit redevable de la renaiſſance de la muſique, ainſi que des autres Arts, aux Grecs fugitifs de Conſtantinople. Mais M. Hawkins n'eſt pas de cette opinion, & il paroît avoir raiſon. Il obſerve, avec beaucoup de juſteſſe, qu'il ne paroît pas par l'Hiſtoire qu'aucun des Savans Grecs qui ſe refugierent en Italie au quinzieme ſiecle, fuſſent verſés dans la muſique ; c'étoient en général des Grammairiens, des Hiſtoriens & des Théologiens, dont l'eſprit s'étoit exercé ſur des matieres d'érudition ou ſur des objets de ſpéculations abſtraites. Nous n'avons, ajoute-t-il, aucune raiſon de croire que vers cette époque la muſique ait été dans un état aſſez floriſſant chez les Orientaux, pour que ceux-ci aient pu s'ériger en maîtres dans cette partie. Il conclut que ſi les Grecs ont rendu quelques ſervices réels à la muſique, ce n'a été ni en répandant une meilleure théorie, ni en introduiſant une pratique plus perfectionnée, mais en apportant avec eux les ouvrages des anciens Harmoniſtes Grecs, & en enſeignant la langue dans laquelle ils ſont écrits, aux Muſiciens d'Occident : ce qui ajoute un nouveau degré de probabilité à cette opinion, c'eſt que les Italiens conſiderent comme les peres de leur muſique, deux hommes de leur Nation, Gui d'Arezzo pour la pratique, & Franchinus pour la théorie.

Ce dernier Muſicien, qui ſe nommoit Franchinus Gafferius, étoit né à Lodi, Ville du Milanois, l'an 1471. Il fut conſacré dès ſon bas-âge au ſervice de l'Egliſe, & il manifeſta de bonne heure ſon goût pour la muſique, à laquelle il s'appliqua avec tant d'ardeur qu'il fut bientôt en état de donner des leçons de cette ſcience, & de ſurpaſſer les plus habiles Profeſſeurs. Il compoſa divers traités ſur la théorie & la pratique de ſon art. Le premier, regardé par les Connoiſſeurs comme un ouvrage très-ingénieux, eſt intitulé *Theoricum opus Muſicæ Diſciplinæ;* il fut ſuivi d'un Traité pratique qui a pour titre, *Practica Muſicæ utriuſque Cantus.* M. Hawkins s'étend beaucoup ſur la nature & le mérite de ces ouvrages & des autres productions de Franchinus; mais nous ne le ſuivrons point dans ces détails, non plus que dans ceux où il entre ſur l'eſpece de chant que les Anglois appellent *Catch*, & dont il paroît qu'ils ſont les inventeurs.

Dans l'hiſtoire d'une ſcience, toutes les tentatives même infructueuſes, qu'on a pu faire pour la perfectionner, ſont dignes d'attention; & c'eſt à ce titre que M. Hawkins parle du Dodecachordon de Glareanus. Dans cet ouvrage l'Auteur avoit pour but principal de rétablir la muſique des Anciens, & pour objet particulier de ſoutenir la doctrine des douze modes contre l'opinion de Ptolémée, qui ne reconnoît pas plus de modes différens qu'il n'y a de diapaſons, & qui par conſéquent n'en compte que ſept. On convient généralement que Gla-

reanus s'eſt trompé dans les preuves de ſon ſyſtême, mais on n'en a pas moins admiré le ſavoir & la profondeur des connoiſſances de ce fameux Muſicien, qui paroît avoir été lié de l'amitié la plus étroite avec Eraſme.

M. Hawkins, dans une note, rapporte différentes anecdotes qui prouvent de quelle conſidération la muſique de Chœur a joui autrefois auprès d'une infinité de grands perſonnages, tels que Théodoric, Roi des Goths, les Empereurs Charlemagne, Othon III, Henri II, &c. En voici une qui n'eſt pas moins curieuſe que les autres.

» Louis XII, Roi de France, avoit une voix » très-foible, & cependant il aimoit paſſionné» ment la muſique & ſe plaiſoit beaucoup à » chanter. Un jour il dit au Précenteur de ſa » Chapelle, Jodocus Pratenſis, de lui compo» ſer un morceau de chant où il pût exécu» ter ſa partie. Le Précenteur, qui ſavoit que » le Roi étoit abſolument ignorant en muſique, » fut d'abord très-étourdi de ſa demande, mais » après un peu de réflexion, il prit ſon parti » & promit à Sa Majeſté de la ſatisfaire. Il » ſe mit auſſi-tôt au travail, & le lendemain » le Roi l'ayant fait appeller ſelon ſa coutume » après ſon dîner, il lui remit ſa compoſition. » C'étoit un canon fait pour deux enfans de » Chœur, & dans lequel le Roi pouvoit chan» ter ſans que ſa voix fût étouffée par les au» tres parties. Le Compoſiteur avoit arrangé » ce morceau de maniere que la partie du Roi » conſiſtoit dans une ſeule note tenue, ſur une

» corde propre pour le genre de ſa voix qui » étoit un contra-tenor. Il ne mit pas moins » d'art, dans les autres parties, & il compoſa » la ſienne qui étoit la baſſe, de façon que » chaque note qu'il chantoit ſe trouvoit à » l'octave de celle du Roi, ce qui empêchoit » ce Prince de détonner. Le Roi prit beaucoup » de plaiſir à exécuter cette compoſition in- » génieuſe, & en récompenſa magnifiquement » l'Auteur. «

M. Hawkins remarque que les Flamands ont plus contribué qu'aucun autre Peuple de l'Europe à introduire dans la muſique un certain goût de pureté & d'élégance, & que vers la fin du ſeizieme ſiecle les Pays-Bas produiſirent un grand nombre de Maîtres célebres qui paroiſſent avoir ſurpaſſé les Italiens eux-mêmes dans l'art de la compoſition. Il en cite auſſi pluſieurs qui ſe diſtinguerent en Angleterre dans le même tems, ſous Henri VIII & ſes enfans tous amoureux de la muſique & exercés dans cet art.

Après avoir conduit dans le ſecond volume l'hiſtoire de la muſique d'Egliſe juſqu'à l'époque de la réformation, l'Auteur s'arrête au commencement du troiſieme pour jetter un coup-d'œil ſur l'état où ſe trouvoit alors en Angleterre la muſique profane. Il obſerve que juſqu'au commencement du ſeizieme ſiecle, les Muſiciens Anglois ne paroiſſent pas s'être attachés à imiter les Flamands & les Italiens dans la compoſition des *Madrigaux*, mais qu'ils s'exercerent beaucoup dans le genre des Ballades &

des airs ſemblables, dont les tons ſimples & aiſés étoient à la portée de tout le monde. Il rapporte deux morceaux de cette ancienne muſique qui ſont les ſeuls monumens de ce genre qu'on ait retrouvés. Il donne plus loin une ſuite de caracteres muſicaux, qui comprend tous ceux dont on a fait uſage depuis le onzieme juſqu'au quatorzieme ſiecle. Cette table curieuſe, prouve que la notation muſicale a extrêmement varié depuis la découverte de Gui d'Arezzo, avant de parvenir au point de conſiſtance où nous la voyons & dont elle eſt redevable en partie à l'Imprimerie ; M. Hawkins obſerve encore, ſur la petiteſſe des intervalles dans la notation ancienne, qu'on pourroit mettre en queſtion ſi les notes indiquent autre choſe qu'une certaine inflexion de voix approchant de ſi près de la monotonie, que l'intonation de ces notes tiendroit plutôt de la lecture que du chant.

Dans une digreſſion aſſez étendue ſur le chant Antiphonal, l'Auteur réfute les objections que l'on a faites en différens tems contre l'uſage de la muſique dans le Service divin. Il donne enſuite une idée de la magnificence avec laquelle ce même ſervice ſe faiſoit en Angleterre au ſeizieme ſiecle dans les Chapelles des Grands, & il cite pour premier exemple le fameux Cardinal Wolſey. Il décrit auſſi avec beaucoup d'exactitude, les diverſes inſtitutions de Luther & de Calvin pour ce qui a rapport au Chœur, & ſur ce point il ne fait que développer ce qu'il en a dit dans ſon diſcours préliminaire.

Nous voudrions pouvoir tranfcrire une piece affez finguliere que M. Hawkins rapporte, & qui eft relative à une difpute qui s'éleva entre deux Muficiens du feizieme fiecle, *Don Nicola Vincentino* & *Don Vincenzio Lufitano*; c'eft une efpece de manifefte publié par le premier. Comme la longueur de cette piece nous empêche de la donner ici, nous nous contenterons de dire que la difpute avoit pour objet de déterminer le genre de la mufique moderne; le Portugais prétendoit qu'elle étoit dans le genre Diatonique; le Vicentin au contraire foutenoit qu'elle réfultoit du mêlange des trois genres, Diatonique, Chromatique & Enharmonique; chacun paria deux écus d'or en faveur de fon opinion, & la difpute fut foumife à l'arbitrage de *Bartolomeo Efcobedo*, Prêtre du Diocefe de Ségovie, & de *Ghifilino Dancherts*, Clerc du Diocefe de Liege, tous deux Muficiens de la Chapelle de S. S. Ces arbitres entendirent les deux parties pendant plufieurs féances, en préfence du Cardinal de Ferrare & d'une affemblée nombreufe de Savans & de Muficiens. Ils déciderent en faveur de Don Vincent; mais Nicolas les taxe d'injuftice, & prétend que le Cardinal, *fon Seigneur & Maître*, ne fut pas moins révolté que lui de leur décifion. Le Lecteur voit que ce n'eft pas en France feulement & dans notre fiecle qu'on a mis de l'importance aux difputes fur la mufique.

Les plus célebres Muficiens du milieu & de la fin du feizieme fiecle dont M. Hawkins faffe

mention, sont : Joseph Zarlino de Chioggia, Vincent Galilei de Florence, & François Salinas de Burgos en Espagne. Ce dernier, aveugle depuis son enfance, fut un des plus savans hommes de son tems, non-seulement dans la musique, mais encore dans les Langues & dans la Philosophie de ce siecle. Il inventa un diagramme pour déterminer les consonnances & les dissonances en musique, & cette découverte lui fit le plus grand honneur, quoique les mêmes choses se trouvent démontrées avec une égale certitude par la quarante-septieme proposition du premier livre d'Euclide, comme l'a fait voir depuis Sir John Harrington, dont M. Hawkins rapporte une lettre très-curieuse sur ce sujet, adressée à Sir Isaac Newton, avec la réponse de ce grand homme.

Dans le même siecle florissoit le fameux Palestrine, qui passe avec raison pour le plus grand Compositeur qui ait jamais existé dans le genre de la musique d'Eglise. Cet homme fameux avoit un style si exquis, qu'une de ses Messes exécutée devant le Pape Marcellus Cervinus, fit changer de sentiment à ce Pontife, qui avoit résolu de renouveller la Bulle de Jean XXII, par laquelle la musique d'Eglise est défendue sous peine d'excommunication.

Les articles de ces célebres Musiciens sont suivis de ceux de plusieurs Anglois, parmi lesquels on trouve Jean Milton, pere du fameux Poëte, qui sans avoir été Musicien de profession, n'a pas laissé de se distinguer dans l'art de la composition. On lui attribue un *in No-*

mine en quarante parties, pour lequel un Prince Polonois lui fit présent d'une médaille & d'une chaîne d'or.

Sur la fin de ce Volume M. Hawkins expose des recherches très-savantes sur l'origine de l'Opéra & de l'Oratorio, ainsi que sur l'invention du récitatif; nous ne pourrions le suivre dans ces discussions intéressantes sans manquer à la promesse que nous avons faite d'être courts cette fois-ci; par la même raison nous nous bornerons à indiquer d'autres recherches qui suivent immédiatement sur l'origine & les progrès de la Psalmodie, & nous remettrons à parler des deux derniers Volumes dans le Journal prochain.

(*Critical Review.*)



Causes célebres, curieuses & intéressantes, de toutes les Cours Souveraines du Royaume, avec les Jugemens qui les ont décidées. Tome XXVIIIe. A Paris, chez Lacombe. 1777.

LXXIIe. Cause.

Enfant né pendant le mariage de sa mere, baptisé sous le nom d'un autre homme que le mari, & sous le nom de famille de sa mere, & réclamé par celui qui lui avoit été donné pour pere dans l'acte baptistaire.

Cette Cause est certainement une des plus intéressantes & des plus curieuses qu'on ait encore eu occasion de placer dans ce Recueil. Les Orateurs auxquels elle a donné lieu de faire briller leurs talens, la présentoient eux-mêmes comme digne d'occuper l'attention du Public, & capable d'exciter le plus grand intérêt. » Il est des événemens, disoit le Défenseur de l'enfant, dont l'état étoit com» promis (*); il est des événemens dont le tissu » paroît si extraordinaire, qu'ils ressemblent » presque à ces fictions ingénieuses, ouvrage » d'une imagination qui se plaît à s'égarer. «

(*) M. Le Gouvé.

C'eſt ainſi qu'il caractériſoit l'hiſtoire ſinguliere qui avoit donné lieu à cette conteſtation.

» Que d'intrigues il faudra dévoiler, diſoit » ſon Antagoniſte (*) ! Les grandes paſſions pa- » roîtront ſucceſſivement ſur la ſcene. Nous » découvrirons, tour-à-tour, les fautes de » l'ambition; celles de la haine; celles de » l'amour; celles auſſi de la cupidité. Ces ta- » bleaux triſtes & ſombres, feront par-tout » éclairés par quelques vertus. Du ſein des » torts & des foibleſſes, ſortiront des traits » éclatans de courage, de bonne foi, de » grandeur d'ame & de conſtance. «

Si l'on en croit la Demoiſelle Alliot, le Sieur de Pont & elle ſont un exemple de cette antipathie, que la nature place quelquefois entre deux perſonnes qui ſe haïſſent, pour ainſi dire, avant de ſe connoître, & ne peuvent ſe trouver enſemble ſans être repouſſés par un inſtinct ſecret dont ils ignorent la cauſe, mais qui fait, pour chacun d'eux, un ſupplice de leur préſence reſpective.

Voici en abrégé comment elle racontoit ſon hiſtoire.

» Le Sieur Alliot, alors Conſeiller-Auli- » que & Commiſſaire-Général de la Maiſon » du Roi Staniſlas, étoit chargé d'un grand » nombre d'enfans. Il en avoit huit; ſix gar- » çons & deux filles. L'aînée des filles avoit » 23 ans, & n'étoit point encore établie. Il

(*) M. Loyſeau de Mauleon.

» s'occupoit du ſoin de la pourvoir, lorſqu'un » de ſes amis, qui étoit auſſi ami de M. de » Pont, Conſeiller de la Cour Souveraine de » Nancy, penſa qu'il ſeroit convenable aux » deux familles de marier le jeune de Pont » avec la Demoiſelle Alliot.

» Cette alliance plut au Sieur Alliot; mais » elle ne fut pas du goût du pere du jeune » homme, il la refuſa abſolument.

» On crut, après ſa mort, qui ſuivit de » près ce refus, pouvoir renouveller la pro- » poſition à ſon fils, qui ne l'accueillit pas » mieux que ne l'avoit fait ſon pere; mais » elle flatta ſa mere, ſon oncle & ſon beau- » frere, qui employerent avec tant d'adreſſe » les menaces & les prieres, qu'ils obtinrènt » de lui que, du moins, il ſe laiſſeroit con- » duire à Luneville, pour y voir la Demoi- » ſelle Alliot. On ſe flattoit que les graces, » dont la nature l'avoit pourvue, feroient » ſur le cœur de ce jeune homme, une révo- » lution qui mettroit le deſir à la place de la » répugnance.

» Mais la peine qu'il avoit eue, pour ſe » déterminer à cette entrevue, n'approchoit » point de la douleur que la Demoiſelle Alliot » reſſentit, lorſque ſon pere lui déclara ſes » intentions & ſes vues ſur M. de Pont.

» Quand elle ſut que c'étoit lui que ſon » pere lui deſtinoit pour époux, elle ſentit naî- » tre, au-dedans d'elle-même, une de ces » averſions violentes, & d'autant plus difficiles » à vaincre, que, deſtituées de tout fonde-

» ment raifonné, c'eft la nature même qui
» les caufe. Après bien des combats entre la
» piété filiale & fa répugnance à obéir, celle-
» ci l'emporta, & la Demoifelle Alliot prit
» fur elle de déclarer fon averfion invincible.

» Le pere combattit cette répugnance par
» des raifons de convenance, qui auroient pu
» avoir du poids fur un efprit libre, mais qui
» ne purent rien contre le fentiment. Le Sieur
» Alliot dit enfin à fa fille qu'il falloit qu'elle
» optât entre ce mariage & un Couvent. Je
» préfere le Couvent, dit-elle. — Non, Ma-
» demoifelle, vous n'irez point dans un Cou-
» vent; vous y feriez trop heureufe. Je vous
» garderai chez moi : vous y manquerez de
» tout : vous y ferez la créature la plus mi-
» férable, & votre chambre vous fervira de
» prifon, jufqu'à ce que vous m'ayez obéi. (*)

» La Dame Alliot aimoit tendrement fa
» fille; mais, fur ce mariage, elle penfoit
» comme fon mari. Elle eut vainement recours
» aux plus féduifantes promeffes, aux careffes
» & aux prieres les plus touchantes; rien ne
» put ébranler fa fille. Je fuis plus affligée que
» vous, difoit-elle à fes parens en verfant un
» torrent de larmes, de toutes les peines que
» vous caufe ma réfiftance.

» Ils la menacerent de la déshériter, la
» chafferent de leur préfence, & la relégue-
» rent dans fa chambre. Pour s'affurer qu'elle

» (*) Tous ces faits étoient confignés dans les inter-
» rogatoires juridiques fubis par les Parties.

» n'en sortiroit pas, une domestique affidée fut
» établie auprès d'elle ; & , pour ne laisser à
» ce gardien aucun prétexte de quitter son
» poste, on lui apportoit à manger dans la cham-
» bre de sa prisonniere.

» Cette sévérité ne produisant aucun effet ;
» on se flatta que l'autorité du Roi de Polo-
» gne seroit plus efficace. Il manda la Demoi-
» selle Alliot ; sa mere l'accompagna. Le Prince
» écouta les raisons de la mere. La fille répondit
» que son aversion étoit si profonde & si forte,
» qu'il n'y avoit point de supplice au monde
» qu'elle n'aimât mieux souffrir que cette alliance.

» Aprés l'avoir écoutée tranquillement, le
» Roi de Pologne lui fit une réprimande sur
» le chagrin mortel qu'elle causoit à ses pa-
» rens, & finit en lui disant : Vous n'avez
» point d'autre parti à prendre, que d'obéir à
» vos parens.

» Elle fut aussi-tôt consignée de nouveau
» dans sa prison. Il y avoit dix jours qu'elle y
» étoit, ne se nourrissant que de ses larmes,
» quand M. de Pont arriva à Lunéville, ac-
» compagné de son oncle & de son beau-pe-
» re. Dans les dispositions & dans l'état où étoit
» la Demoiselle Alliot, comment le lui pré-
» senter ? Elle ne veut pas quitter sa cham-
» bre, pour aller au-devant de lui, & pro-
» teste qu'on la traînera plutôt que de lui
» faire faire un pas. Le pere, ne pouvant
» rien gagner sur elle, va chercher M. de
» Pont, & l'introduit dans la chambre de sa
» fille. On ne peindra point ici cette entre-

» vue, à laquelle préfiderent, de part & d'au-
» tre, la triftefse, le dédain & la haine : il
» fuffit de dire que M. de Pont, en appro-
» chant de la Demoifelle Alliot, fentit naî-
» tre pour elle, une averfion égale à celle
» qu'elle lui portoit. «

» Il fort de Lunéville, avec le deffein de
» n'y plus rentrer; & dès-lors, il médita fon
» évafion de la Province. On s'en douta, &
» on le fit garder à vue. On lui remontra,
» avec la plus dure énergie, que, par fa fui-
» te, il s'attirera la colere du Prince; qu'on
» ne rompt pas impunément un engagement
» agréé de deux familles refpectables & auto-
» rifé du Roi; qu'il perdra l'Office de fon pe-
» re, & ne pourra pofféder aucune autre
» charge. Sa mere, s'il perfifte, le bannira
» de fa maifon, & l'exhérédation fuivra de
» près ce banniffement. «

» L'accablant appareil d'une famille mena-
» çante jetta le trouble dans l'ame de ce jeune
» homme, qui fortoit à peine de fa dix-neu-
» vieme année. On le ramene à Lunéville. «

» La Demoifelle Alliot, voyant le moment
» du facrifice arrivé, effaya trois fois de fe
» délivrer de la vie, & trois fois fes tentati-
» ves furent vaines. La furveillante, qui l'ob-
» fervoit, les découvrit; elle en avertit un
» Religieux, qui en inftruifit les parens. Dès
» l'inftant, les gardes furent doublées, & la
» prifon devint plus étroite (*). «

» (*) *Ces fait font encore confignés dans les inter-*
» *rogatoires.* «

» Enfin le jour du facrifice arrive. Le Tem-
» ple s'ouvre ; M. l'Archevêque de Befançon
» attend les victimes à l'Autel ; le Roi, qui
» préfide à la cérémonie, eft placé ; il n'eft
» plus poffible de reculer, ni même d'appor-
» ter le moindre retardement. La Demoifelle
» Alliot entre fans rien voir de tout l'appa-
» reil pompeux qui l'attendoit : elle ne fent
» même plus fa douleur. Si elle plie les ge-
» noux & s'abaiffe fur les marches du fanc-
» tuaire, c'eft une figure inanimée, dont des
» volontés étrangeres font mouvoir, à leur
» gré, les refforts. Et s'il eft vrai que fes le-
» vres aient prononcé le mot fatal qui an-
» nonce qu'on veut fe lier, elle a toujours
» protefté qu'elle n'en avoit nulle idée ; qu'elle
» étoit hors d'état de s'entendre ; que fon cœur
» eût démenti fa bouche ; que ce n'eût été
» qu'un vain fon machinalement exprimé. «

» Voilà ce qu'elle a toujours attefté ; voilà
» ce qu'a attefté, comme elle, M. de Pont,
» fous la foi du ferment. «

Il feroit inutile de fuivre dans plus de détail les fuites de cette union forcée ; les époux prétendirent n'avoir jamais confommé leur mariage, quoiqu'un même lit les eût reçus le jour de leurs nôces. Ils pafferent quelques mois enfemble à Nancy. » Toutes les menaces qu'on
» leur fit, & toutes les précautions que l'on
» pût prendre, rien ne fut capable de les
» amener à ratifier par la confommation, une
» alliance qu'ils déteftoient..... M. de Pont,
» ne traitoit point de femme la Demoifelle

» Alliot. *Mademoiselle, vous n'êtes point ici chez*
» *vous*, lui disoit-il d'un air furieux & humi-
» lié. Loin de prétendre qu'elle fût chez elle,
» elle pressoit qu'on la retirât d'où elle étoit. «

» Elle fut reçue chez son pere, & elle
» resta séparée, pour toujours, d'un homme
» dont jamais elle n'avoit voulu pour époux,
» & qui jamais n'avoit voulu d'elle pour fem-
» me..... Plus de huit années s'écoulerent;
» sans qu'il en fût nullement question pour
» elle. «

La premiere nouvelle qu'elle en eut, ce fut par une assignation qu'il lui envoya le 3 Janvier 1760, pour voir déclarer nul leur mariage à l'Officialité de Toul. Loin de contester, elle forma, le 20 Février 1760, une demande incidente aux mêmes fins.

L'Official s'occupoit de l'instruction de ce procès, lorsqu'un nommé Larralde intervint dans la Cause, & par un incident étrange, suspendit & troubla le cours de cette procédure importante.

» Ici la Cause va prendre une face toute
» nouvelle. La haine, jusqu'à ce moment, a
» empoisonné les jours de la Demoiselle Al-
» liot : exposons, disoit son Défenseur, les
» malheurs qui lui furent causés par l'a-
» mour. «

» Les charmes dont toute la personne du
» Chevalier de B**. étoit ornée, & que le
» desir de plaire rendoient encore plus sédui-
» sans; l'avantage d'une illustre naissance, ses
» vives & continuelles déclarations, ne justi-
» fient

» fient point, fans doute, la furprife des fens » dont la Demoifelle Alliot eût dû fe ga- » rantir. «

» Il faut avouer cependant que le Cheva- » lier de B**. trouva des armes bien puif- » fantes dans les folemnelles promeffes qu'il » lui faifoit de la prendre pour femme, dès » que la voix de l'Eglife auroit fait difparoî- » tre ce fantôme d'union qu'avoit élevé la » contrainte. Mais, difoit-il, que les preuves » de mon amour vous faffent obtenir de vos » parens, une liberté que vos devoirs me fa- » crifieront à l'inftant. Ainfi le joug injufte & » fcandaleux qui, depuis huit ans, vous acca- » ble, fera brifé par une faute qu'effaceront » auffi-tôt les faints nœuds qui nous uniront à » jamais. «

» Que ce langage étoit à craindre pour » une ame qui, fatiguée toute fa vie par une » haine active & paffive, s'ouvroit enfin, par » le plus doux contrafte, aux flatteufes déli- » ces d'infpirer & de fentir l'amour ! Qu'ils » étoient dangereux ces difcours, qui annon- » çoient à la Demoifelle Alliot, & la fin de » fes malheurs préfens, & les approches du » bonheur ; mais qui, fur-tout, en la pla- » çant fous deux points de vue fi flatteurs, » étouffoient, pour furcroît d'attaque, les mur- » mures de fa confcience ! «

» Telles font, non les excufes, mais les » caufes de fa défaite. «

» Voyant approcher le terme de fa grof- » feffe, elle prit enfin fur elle d'avouer fon

» état à son pere. Revenu du premier sentiment de colere & de douleur que lui causa cette affligeante nouvelle, il consulta la prudence & l'honneur, & conseilla à sa fille d'aller, pour éviter l'éclat, faire ses couches à Paris. Le chevalier de B**. la suivit. Le 11 janvier 1760, elle mit au monde un enfant mâle. Il fut baptisé dans l'Eglise de la Magdelaine de la Ville-Lévêque, sous le nom de *Basile-Amable, fils naturel de Ferdinand-Jérôme de B**., & de la Demoiselle Marie-Louise Alliot.* Le Chevalier de B**. signa l'acte de Baptême sur le registre. «

Dès le lendemain de la délivrance de l'accouchée, un Commissaire se transporte dans l'appartement qu'elle occupoit. Il lui demande quel est son nom, si elle ne point mariée à M. de Pont. Elle répond qu'elle se nomme Marie-Louise Alliot, qu'elle est fille de M. Alliot, Intendant de la Maison du Roi de Pologne; qu'elle n'est point femme de M. de Pont; qu'il n'y a eu entre M. de Pont & elle, qu'une cérémonie extérieure de mariage, que ce mariage est nul, qu'il y a actuellement instance sur ce sujet en l'Officialité de Toul.

Le Chevalier de B**. vit bien qu'une main cachée vouloit troubler ses projets. Il donna par écrit à la Demoiselle Alliot la promesse tant de fois jurée de l'épouser, quand l'Official auroit prononcé.

Ainsi trois personnages figuroient dans cette affaire; le mari qui soutenoit n'être ni le pere, ni l'époux de la mere de l'enfant; l'amant

qui se déclaroit pere, & qui juroit de devenir le mari de la mere ; & la mere enfin qui, soutenant n'être liée que par un nœud formé par la violence, se prétendoit libre, & se promettoit, quand la justice auroit anéanti son fantôme de mariage, de devenir la femme du pere de son enfant.

Au nom illustre que le mariage de sa mere alloit placer sur la tête de Basile-Amable de B**, il auroit réuni des droits sûrs à une fortune considérable, en devenant fils légitime par le mariage subséquent de son pere. Or, disoit-on, les personnes à qui cette circonstance enlevoit l'espérance de recueillir ces grands biens, avoient intérêt de pousser Basile-Amable dans une famille étrangere.

» Les vrais moteurs de ce projet ne voulu-
» rent point paroître ; ils chercherent dans le
» peuple, quelque ame intelligente & auda-
» cieuse, qui vendît aux passions d'autrui ses
» utiles talens. «

» Un homme fut rencontré, d'une souplesse
» à toute épreuve, d'une vigilance infatiga-
» ble, qui, n'ayant rien à risquer, tiroit sa
» force de son obscurité.

Tel est l'homme qui paroît sur la scene pour demander qu'on lui défere la tutelle de l'enfant qui venoit de naître.

Muni de cette piece, Larralde vole à Toul & arrête la procédure commencée à l'Official de cette Ville, qui par Sentence du 14 Avril 1760, renvoya les Parties pardevant les Juges qu en devoient connoître, pour faire régler, tan

la qualité de Larralde, que l'état de l'enfant mineur.

De retour à Paris, il entreprend d'y faire réformer l'acte de Basile-Amable de B**, & d'y faire donner à l'enfant la qualité de *fils* légitime de M. de Pont. Il fit donc assigner au Châtelet de Paris, M. de Pont & la Demoiselle Alliot, pour assister à la représentation des registres de Baptêmes de la Magdelaine de la Ville-Lévêque, à l'effet de voir rétablir dans l'acte baptistaire de Basile-Amable, les vrais noms & qualités de ses pere & mere.

Mais ils s'étoient retirés à Nancy pardevant leurs Juges naturels, la Cour Souveraine de Nancy, qui leur fit défenses de comparoître au Châtelet de Paris, & qui à la réquisition du Ministere public de Lorraine, établit à l'enfant un tuteur dans sa patrie.

Ce tuteur demandoit, comme Larralde, que l'acte baptistaire fût réformé. M. de Pont demandoit qu'il fût sursis à prononcer sur l'état de l'enfant jusqu'à ce qu'il eût été statué sur les demandes en nullité formées en l'Officialité de Toul. La Demoiselle Alliot demandoit qu'avant que l'on prononçât sur l'état de l'enfant, l'Official fût tenu de décider s'il y avoit, ou s'il n'y avoit pas de sacrement de mariage entre M. de Pont & elle.

La Cause fut plaidée contradictoirement. Sur les plaidoieries respectives, la Cour Souveraine de Nancy, par Arrêt du 10 Juin 1760, déclara nul l'établissement de tuteur fait en France; déclara pareillement nulle la Sentence de

l'Official de Toul, en ce qu'elle avoit surfis à prononcer sur les demandes formées par les parties en nullité de leur mariage jusqu'après qu'il auroit été statué sur l'état de Basile-Amable; les renvoya pardevant l'Officialité, pour y être statué sur lesdites demandes.

» Rien n'étoit plus contraire aux projets de » Larralde que cet Arrêt; il se hâta d'en em- » pêcher l'exécution, qui auroit fait échouer » son plan. Il surprit, au Parlement, le pre- » mier Août 1760, un Arrêt qui annulloit » celui de Nancy; &, le 16 Août suivant, » il obtint, aussi sur requête, un Arrêt du Con- » seil qui retint provisoirement la Cause au » Châtelet.

» Cependant la Demoiselle Alliot, qui igno- » roit les nouveaux malheurs que Larralde lui » préparoit en France, croyoit toucher à l'ins- » tant heureux où l'Official, se conformant à » l'Arrêt de Nancy, alloit juger la question » du mariage. Ce Juge, en effet, reprenoit » l'instruction du fond, & faisoit subir aux » Parties de nouveaux interrogatoires sur le fait » précis de la naissance de l'enfant. Mais la » Demoiselle Alliot apprend, tout-à-coup, que » le Châtelet l'a décretée de prise de corps, » comme coupable d'avoir supprimé l'état de » son fils. «

A cette nouvelle, elle s'expatrie, court en pays libre, s'enfuit à Basle, interjette appel au Parlement de son décret. Sur le vu des charges, elle obtint des défenses de le mettre à exécution; &, invoquant, à son tour, le prin-

cipe que le criminel attire le civil, elle se rendit Appellante au Parlement, en la Tournelle, de toutes les procédures, tant civiles que criminelles, dirigées contre elle par Larralde.

Il n'étoit point question de statuer alors sur le mérite, ou sur la nullité du mariage entre M. de Pont & la Demoiselle Alliot. Cette question étoit réservée à l'Officialité de Toul. » La » Demoiselle Alliot demandoit à être délivrée, » & de ses liens & de son ennemi. De ses » liens, en prononçant la nullité du décret : de » son ennemi, en prononçant la nullité de la » tutele; afin que débarrassée de cette double » entrave, elle puisse enfin arriver au but » heureux & légitime où la portent l'inclination » & le devoir. «

Ainsi sa défense se réduisoit à deux propositions. 1°. Le décret de prise-de corps, & toute la procédure criminelle dirigée contr'elle sont nuls. 2°. La Sentence de tutele, & toute la procédure qui l'a suivie, sont également nulles.

Ces deux propositions furent développées avec beaucoup d'éloquence & de sagacité.

Larralde essaya de repousser cette attaque, en soutenant que Basile-Amable étant né sous la loi d'un mariage subsistant entre M. & Mde. de Pont, il naissoit légitime; qu'il n'y auroit rien de stable sur la terre, si un contrat que la Religion a consacré, pouvoit s'évanouir au gré de desirs nouveaux, allumés dans deux cœurs inquiets & inconstans, sur-tout lorsqu'il existe dans l'ame du mari lui-même, des dis-

positions à se prêter à un projet aussi injuste. En récapitulant les faits, en rapprochant les dates, & réunissant les circonstances, arralde prétendoit démontrer que cette trame avoit été ourdie par un époux & une épouse qui tous deux aspiroient à la dissolution d'un mariage respectable.

La Requête présentée par M. de Pont à l'Officialité de Toul pour la dissolution de son mariage, n'avoit précédé que de douze jours l'accouchement de Madame de Pont à Paris; leurs demandes, leurs moyens de défense, leurs réponses dans les interrogatoires, se trouvoient si concordantes, que, selon Larralde, ils étoient concertés entre le mari & la femme.

Nous ne nous arrêterons pas à l'article de la défense qui concernoit l'établissement du Tuteur.

Par Arrêt du 17 Juin 1761, rendu sur les conclusions de M. Seguier, Avocat-Général, toute la procédure faite au Châtelet & en la Cour, fut déclarée nulle; Larralde fut déclaré être sans droit & sans qualité, condamné en 30 livres de dommages & intérêts, & aux dépens. Il fut ordonné qu'il seroit passé outre au jugement de l'instance pendante en l'Officialité de Toul, sur la validité du mariage. Le Chevalier de B**. hors de Cour sur son intervention, & condamné aux dépens à cet égard.

Les Sieur & Dame de Pont, conformément à cet Arrêt, poursuivirent, à Toul, la nullité de leur mariage, qui fut déclaré bon & valablement contracté.

LXXIIIe. CAUSE.

Machine infernale.

Dans le Volume de notre Journal pour le mois de Mars 1775, (*) nous avons rendu compte d'une Affaire criminelle, dans laquelle un frere fut accusé par le Ministere public, d'avoir fabriqué une *machine infernale* pour exterminer son frere. On n'en peut lire la description sans frémir. Il ne paroît même pas possible d'imaginer comment il s'est trouvé un scélérat assez intrépide pour oser entreprendre d'exécuter cet abominable ouvrage, après l'avoir conçu. Comment a-t-il pu compter assez sur son adresse, pour espérer qu'il ne donneroit aucun mouvement à la détente des pistolets, en attachant au couvercle les fils de fer qui doivent les faire partir par le mouvement de ce couvercle?

Cependant ce modele, qui a été fabriqué à Lyon, vient d'être imité à Orléans. Les Juges de Lyon avoient cru trouver le coupable, & l'avoient condamné à la mort, précédée de supplices effrayans. Mais le Parlement de Paris jugea que ce que le premier Tribunal avoit pris pour des preuves, n'étoit que des indices insuffisans pour déterminer à prononcer la mort de l'accusé. Cependant l'épreuve de la question

---

(*) *Page* 124--149.

la plus rigoureuſe n'ayant arraché aucun aveu de la bouche de cet accuſé, il fut condamné à toutes les peines que la Loi a dépoſées dans les mains de la Juſtice, excepté celle de la mort.

Le ſcélérat qui, à Orléans, a oſé entreprendre de répéter l'Eſſai de cette funeſte machine, voyant que le premier auteur avoit échappé au dernier ſupplice, faute de preuves juridiques, a cru, ſans doute, qu'en prenant des précautions mieux combinées, il empêcheroit que le ſoupçon ne vînt juſqu'à lui. Mais, heureuſement pour l'humanité, le coupable a été convaincu, & a ſubi la peine due à ſon horrible attentat. On doit eſpérer que cet exemple arrêtera déſormais le cours de ces entrepriſes.

Nicolas Philippot étoit Serrurier à Orléans, & l'on dit qu'il étoit fort habile dans ſon métier. Il a, au moins, fait preuve d'une grande adreſſe dans la fabrication de la machine dont il a fait uſage.

Il fréquentoit beaucoup dans la maiſon du nommé François Meunier, Vitrier dans la même Ville. Meunier ſoupçonna que ſa femme étoit, plus que lui, l'objet des fréquentes viſites de Philippot. Il le pria de les ceſſer; ſes prieres n'ayant pas eu leur effet, il avertit ſérieuſement celui qu'il regardoit comme ſon rival, qu'il prendroit des meſures pour l'empêcher de venir chez lui.

Les viſites ceſſerent; mais il paroît que la liaiſon continua entre Eliſabeth Breton, femme

de Meunier, & Philippot. Meunier avoit, pour domeftique, une fille nommée Marie-Magdelaine Froc, qui portoit à Philippot des Lettres de fa Maîtreffe, & lui rapportoit les réponfes.

Le mari cependant vivoit dans la plus grande fécurité. Il n'avoit plus entendu parler de celui qu'il avoit cru être l'amant de fa femme, depuis qu'il lui avoit interdit l'entrée de fa maifon, & n'avoit aucun foupçon de leur corrrefpondance.

Un jour du mois de Mai 17776, le nommé Nérau, dit Saint-Jean, domeftique fans condition, & faifant, dans Orléans, des commiffions pour le public, lui apporte une boîte, & lui dit qu'elle contient des eftampes qu'on lui envoie, pour les encadrer.

Quoique Meunier connût la perfonne de la part de qui Nérau lui dit que venoient ces eftampes, & qu'il eût même déja travaillé pour elle dans le même genre, il refufa de prendre la boîte, difant qu'il ne recevoit point de paquets fans lettre d'avis.

Le Jeudi, 30 du même mois, fur les huit heures & demie du foir, Nérau rapporte la même boîte, fur laquelle étoit l'adreffe de Meunier, avec une lettre qui lui donnoit avis qu'elle venoit de la même perfonne qui lui avoit déja fait encadrer des eftampes, & qui le chargeoit d'encadrer encore celles qu'il trouveroit enfermées dans la boîte. Il la reçoit, & remet à l'ouvrir jufqu'au lendemain.

Dès que fa boutique fut ouverte, le vendredi 31 Mai, au matin, il travaille à ouvrir

le fatal paquet. Il détache le couvercle, qui étoit artiſtement arrêté. A peine le ſouleve-t-il pour l'ôter, qu'il ſe fait une exploſion qui effraya tout le voiſinage, & bleſſa griévement Meunier aux mains & au viſage.

Le premir effroi paſſé, on examine la boîte, & l'on reconnoît qu'elle contenoit une machine à peu près ſemblable à celle qui avoit été miſe en uſage à Lyon. Heureuſement les bouches des deux piſtolets ſe trouverent dirigées du côté de la boîte oppoſé à celui qui étoit tourné vers Meunier; enſorte que les balles dont les piſtolets étoient chargés, furent lancées dans la rue, & ne bleſſèrent perſonne.

Meunier inſtruit la Juſtice du danger qu'il venoit de courir, lui remet entre les mains la boîte en l'état où elle étoit, & la lettre qu'il avoit reçue, & déclare que le tout lui a été remis par Nérau, dit Saint-Jean, avec les circonſtances rapportées plus haut.

Nérau eſt arrêté & conſtitué priſonnier. On l'interroge : il déclare que c'eſt Philippot qui l'a chargé de porter la boîte à ſon adreſſe, avec la lettre d'avis que Meunier avoit demandée, & que Philippot lui avoit recommandé de ne pas le nommer, de ne parler que de la perſonne qui effectivement, diſoit-il, l'avoit chargé d'envoyer le paquet à ſon adreſſe. Il ajoute que, quand il vint chez Philippot lui rendre compte du ſuccès de ſa miſſion, celui-ci lui paya ſon ſalaire, lui dit qu'il devoit avoir beſoin de ſe refraîchir, après la courſe

qu'il venoit de faire, & lui offrit un verre de vin qu'il accepta. Après cette déclaration, on trouva Nérau mort dans sa prison.

De-là on a conjecturé, non sans fondement, que le verre de vin qu'il avoit bu chez Philippot étoit empoisonné, & que ce scélérat, en faisant périr le commissionnaire, avoit espéré couper tous les rapports qu'il pouvoit y avoir entre lui & la boîte, & rompre le seul fil qui pouvoit conduire jusqu'à lui. En effet, si le malheureux Saint-Jean fût mort dans la nuit qui se passa entre la remise & l'ouverture de la boîte, il eût été bien difficile de découvrir d'où elle provenoit. Le Vitrier auroit bien nommé le Commissionnaire qui la lui avoit apportée; mais comment auroit-on appris de quelle main ce Commissionnaire la tenoit?

Aussi-tôt que la femme de Meunier sut que Saint-Jean étoit arrêté, elle prit la fuite. Philippot prit, de son côté, la même précaution.

Son premier mouvement l'avoit porté à se retirer en Angleterre; mais, soit qu'il ait éprouvé des difficultés pour le passage, soit que quelqu'autre motif l'ait arrêté, il se détermina à rester dans le Royaume. Il eut même l'audace de rentrer dans Orléans, pour y prendre, dans sa maison, quelques hardes & quelques ustensiles à son usage.

Il prit si bien ses mesures, qu'il n'y fut point apperçu, & vint à Paris. Il y passa environ deux mois, sous le nom du *Chevalier*

d'Albret, & ſe diſant Officier dans le Régiment de Conti Il occupoit, dans l'Auberge, où il s'étoit logé, une chambre garnie, & mangeoit habituellement à la table où plus de cent perſonnes viennent ordinairement prendre leurs repas. Il avoit un certain extérieur d'éducation, qui lui fit former une ſorte de liaiſon avec quelques-uns de ſes convives.

Ayant un jour fait une partie de promenade, d'où il ne revint à ſon Auberge que vers minuit; lorſqu'il frappoit à la porte, il ſe vit entouré d'une troupe de mouches de Police, qui le forcerent d'entrer dans l'Auberge, d'où il voulut fuir à la vue d'un Commiſſaire, qui l'attendoit depuis deux heures, avec mainforte.

Après que les mouches eurent certifié au Commiſſaire que c'étoit le même individu dont le ſignalement avoit été envoyé d'Orléans à la Police, cette Officier s'aſſura de ſa perſonne, en lui faiſant mettre les menottes. Il fut conduit dans la chambre qu'il occupoit, où l'on fit la perquiſition de ſes effets. On trouva, caché dans un coin, un tas aſſez conſidérable de charbon, dont l'Aubergiſte déclara n'avoir aucune connoiſſance. On trouva pluſieurs matrices de monnoie en terre. On fouilla dans ſes poches, on y trouva quelques écus de 6 livres ébauchés en plomb.

Procès-verbal fut dreſſé de ces découvertes, & Philippot fut conduit au Grand-Châtelet, d'où il fut transféré dans les priſons d'Orléans.

Son procès lui fut fait, & dans le même procès, ſe trouverent impliquées Eliſabeth Bre-

ton, femme de Meunier, fufpectée d'avoir été complice de l'attentat commis contre fon mari, & Marie-Magdelaine Froc, qui, comme nous l'avons dit, avoit été la meffagere de la correfpondance que Philippot & la femme Meunier avoient entretenue enfemble.

Par Sentence du 11 Janvier 1777, la contumace a été déclarée bien & duement inftruite contre la femme Meunier, & Philippot a été déclaré duement atteint & convaincu d'avoir fabriqué une boîte meurtriere, dans laquelle étoient renfermés deux piftolets chargés de poudre & à balles; d'avoir envoyé cette boîte, par le nommé Nerau, dit Saint-Jean, à deux différentes fois, & notamment le Jeudi 30 Mai dernier, fur les huit heures & demie du foir, avec une Lettre d'avis fuppofée, au nommé François Meunier, Vitrier à Orléans, & ce dans le deffein de faire périr Meunier par l'ouverture qu'il feroit de ladite boîte; & lors de laquelle ouverture ledit Meunier a été griévement bleffé. Pour réparation de quoi Philippot a été condamné à avoir, par l'Exécuteur de la Haute-Juftice, les bras, jambes, cuiffes & reins rompus vif, fur un échafaud qui, à cet effet, feroit dreffé fur la place publique du Martroy de la Ville d'Orléans; ce fait être mis fur une roue, la face tournée vers le ciel, pour y refter jufqu'à ce qu'il expire. Les biens dudit Philippot ont été déclarés acquis & confifqués au profit de Sa Majefté, ou de tel autre Seigneur Haut-Jufticier qu'il appartiendroit; fur iceux préalable-

ment pris la ſomme de cinquante livres d'amende envers le Roi, au cas que confiſcation n'ait lieu au profit de Sa Majeſté. En ce qui touchoit la femme Meunier, il a été ordonné qu'il feroit furſis à ſon jugement, juſqu'après l'exécution de Philippot; & en ce qui concernoit la fille Froc, elle a été miſe hors de Cour; il lui a été enjoint néanmoins d'être plus circonſpecte à l'avenir. Il a été ordonné que ladite Sentence feroit imprimée & affichée par-tout où beſoin feroit. Ce jugement rendu, Philippot, avec les groſſes de la procédure, fut transféré dans les priſons de la Conciergerie, & la fille Froc fut miſe en liberté, en conſéquence du hors de Cour que les Juges d'Orléans avoient prononcé à ſon égard.

Mais, par Arrêt du premier Février 1777, la Cour, ayant vu le procès, ordonna que, dans huitaine, à compter du jour de la ſignification qui en feroit faite à cette fille, elle feroit tenue de ſe rendre aux pieds de la Cour pour le jugement de ſon procès; ſinon, & à faute de ce faire, dans ledit tems, & icelui paſſé, il a été ordonné qu'il y feroit procédé tant en ſon abſence que préſence, ſuivant & au deſir de l'Edit du mois de Juillet 1773. La ſignification de cet Arrêt lui fut faite le 18 de Février.

M. le Procureur-Général interjetta appel à *minimâ* de la Sentence d'Orléans, à l'égard de Philippot; & par Arrêt du 25 Février 1777, la Cour, faiſant droit ſur cet appel, & ſur celui qu'a-

voit interjetté Philippot de la même Sentence ; mit les appellations & la Sentence au néant ; émendant, pour les cas résultant du procès, condamna Nicolas Philippot à avoir les bras, jambes, cuiffes & reins rompus vif, par l'Exécuteur de la Haute-Juftice, fur un échafaud qui, pour cet effet, feroit dreffé dans la place publique du Martroy de la Ville d'Orléans ; Philippot préalablement appliqué à la queftion ordinaire & extraordinaire, pour avoir, par fa bouche, la révélation de fes complices & la vérité d'aucuns faits mentionnés au procès, tous fes biens acquis & confifqués au Roi, ou à qui il appartiendra ; fur iceux préalablement pris la fomme de deux cens livres d'amende envers le Roi, au cas que la confifcation n'ait pas lieu au profit de Sa Majefté. Surfeoit à faire droit fur les plaintes & accufations intentées, à la Requête du Procureur du Roi au Bailliage d'Orléans, contre Marie - Magdelaine Froc, jufqu'après l'exécution du préfent Arrêt à l'égard dudit Nicolas Philippot ; en conféquence, ordonne qu'elle fera, à la Requête du Procureur-Général du Roi, écrouée fur le regiftre des prifons de la Conciergerie, pour, les Procès-verbaux de queftion & d'exécution dudit Philippot, apportés au Greffe criminel de la Cour, Marie-Magdelaine Froc ramenée fous bonne & fûre garde, des prifons d'Orléans, en celles de la Conciergerie du Palais, le tout communiqué au Procureur - Général du Roi, être par lui pris telles conclufions qu'il appartiendra, &, vu par la Cour, être ordonné

ce que de raiſon. Ordonne que le préſent Arrêt ſera imprimé, publié & affiché, tant dans la Ville d'Orléans, que dans la Ville, Fauxbourgs & banlieue de Paris, & par-tout où beſoin ſera; & pour le faire mettre à exécution, renvoie Nicolas Philippot & Marie-Magdelaine Froc, priſonniers pardevant les Officiers du Bailliage criminel d'Orléans.

Philippot, à la queſtion qui lui fut donnée à Orléans, le 28 du même mois, n'avoua rien, & ſoutint toujours, avec cette atroce fermeté, qu'acquiert aux ſcélérats l'habitude du crime, qu'il étoit innocent. Mais, enfin, l'appareil de ſon ſupplice, & le ſpectacle des inſtrumens avec leſquels il alloit être exécuté, ſemblerent faire quelque impreſſion ſur lui. *Voilà*, dit-il, *où conduit l'amour des femmes*, en employant une expreſſion que la décence ne permet pas de répéter.

Enfin, Marie-Magdeleine Froc, ayant été ramenée, après l'exécution de Philippot, dans les priſons de la Conciergerie, la Cour, après avoir vu le Procès-verbal de queſtion ſubie par Nicolas Philippot, devant les Juges d'Orléans, le 28 Février, contenant ſes réponſes & dénégations, ſon récollement ſur ſes interrogatoires du même jour, &c. par Arrêt du premier Mars 1777, déchargea Marie-Magdeleine Froc des plaintes & accuſation contre elle intentées, à la Requête du Procureur du Roi au Baillage d'Orléans.

Il fut prouvé, à la vérité, qu'elle avoit porté les lettres que la femme de Meunier avoit en-

voyées à Philippot, & rapporté les réponſes. Mais elle n'avoit fait qu'obéir à ſa Maîtreſſe : elle ignoroit totalement ce que contenoient ces Lettres, & n'avoit aucune part, ni directe ni indirecte au crime de Philippot.

Il eſt poſſible encore que la femme Meunier ſoit innocente de l'attentat commis contre ſon mari. Si elle a eu un mauvais commerce avec Philippot, ce qui n'eſt pas prouvé, & ſi elle l'a continué depuis que ce ſcélérat a ceſſé ſes viſites, il eſt très-probable qu'il ne lui a pas fait part de ſon abominable projet, dont il eſt vraiſemblable qu'elle n'eût pas ſouffert l'exécution. Auſſi, quoiqu'elle ait été jugée par contumace, le Juge d'Orléans n'a-t-il prononcé contre elle qu'un plus amplement informé, après l'exécution de Philippot.

Quant à celui-ci, on ne l'a point pourſuivi ſur l'empoiſonnement de Nérau, ſur lequel on ne peut avoir que des ſoupçons fondés ſur les circonſtances, & qu'il eût été impoſſible de prouver. On ne s'eſt point arrêté non plus à le pourſuivre comme faux-monnoyeur ; il étoit inutile de le condamner pour un crime qui ne ſe punit que par un ſupplice beaucoup moins rigoureux que celui que méritoit ce ſcélérat.



MÊLANGES.

Le Shasta ou le Livre Sacré des Gentons, *traduit de l'Anglois de M.* Holwel, *par M. D. M. C. A. P.*

Section premiere. Dieu eſt celui qui fut toujours : il a créé tout ce qui eſt. Dieu eſt comme une Sphere parfaite, ſans commencement & ſans fin. Il regle & gouverne toute la création par une providence générale & conforme aux principes invariables de ſa premiere volonté. Tu ne rechercheras point l'eſſence & la nature de l'Etre ſeul éternel, ni les loix par leſquelles il gouverne. Cette recherche eſt vaine & criminelle : c'eſt aſſez pour toi de voir chaque jour & chaque nuit dans ſes ouvrages, ſa ſageſſe, ſon pouvoir & ſa miſéricorde. Tâche d'en profiter.

Section IIe. L'Eternel abſorbé dans la contemplation de ſon eſſence, réſolut, dans la plénitude des tems, de faire connoître ſa gloire & ſa nature à des Etres capables de ſentir & de partager ſa félicité & de ſervir à ſa gloire. Ces Etres n'exiſtoient pas, l'Eternel voulut, & ils furent. Il les forma d'une partie de ſon

essence : capables de perfection, mais il leur accorda aussi *le pouvoir d'imperfection*, suivant le choix de leur volonté. L'Eternel créa avant tout Birmah, Bistnoo & Sieb, puis Moisasoor & toute l'armée céleste. Il donna la prééminence à Birmah, Bistnoo & Sieb. Il établit Birmah, Prince de l'armée céleste, & il mit les Anges sous sa domination ; & il le constitua Sous-Lieutenant dans le Ciel, & lui nomma pour Coadjuteurs Bistnoo & Sieb. L'Eternel divisa les Anges en légions, & mit à la tête de chacune d'elles un Général ou un Chef. Ces Adorateurs furent placés autour de son trône suivant leurs dignités, & l'harmonie fut dans le Ciel. Moisasoor, le Chef de la premiere légion des Anges, dirigeoit les chants célestes de louange & d'adoration pour le Créateur, & les chants d'obéissance pour Birmah, le premier créé ; & l'Eternel se réjouit de son ouvrage.

Section IIIe. Depuis la création de l'armée céleste, la joie & l'harmonie environnerent le trône de l'Eternel pendant des milliers de milliers d'années. Cet état auroit duré jusqu'à la fin des tems, si l'envie ne s'étoit pas emparé de Moisasoor & d'autres Chefs des légions des Anges, parmi lesquels fut Rhaabon, le premier en dignité après Moisasoor. Oubliant le bienfait de leur création, & les devoirs qui leur étoient imposés, ils mépriserent *le pouvoir de perfection* qui leur étoit accordé ; ils exercerent *le pouvoir d'imperfection*, & ils firent le mal en présence de l'Eternel. Ils re-

fuserent de lui obéir & de se soumettre à Birmah, son Lieutenant, & à Bistnoo & à Sieb, Coadjuteurs de Birmah, & ils se dirent à eux-mêmes : *Nous commanderons*. Et sans craindre la toute-puissance & la colere du Créateur, ils répandirent leurs coupables desseins dans l'armée des Anges, ils les séduisirent & en entraînerent un grand nombre dans leur parti. Il y eut une séparation devant le trône de l'Eternel : la douleur s'empara des Anges fideles, & fut connue pour la premiere fois dans le Ciel.

SECTION IVe. L'Eternel, dont la prescience & le pouvoir s'étendoient sur tout, excepté sur les actions des Etres qu'il avoit créés libres, vit avec douleur la défection de Moisasoor, de Rhaabon & des autres Chefs des Anges. Miséricordieux dans sa colere, il envoya à Birmah, Bistnoo & Sieb leur remontrer leur crime, & les exhorter à rentrer dans le devoir. Mais enivrés de l'idée de leur indépendance, ils continuerent à désobéir ; alors l'Eternel ordonna à Sieb de s'armer de sa toute-puissance, de les chasser du Ciel, de les plonger dans les ténebres, & de les condamner à y souffrir éternellement.

SECTION Ve. Les Anges rebelles gémirent dans les tenebres, sous l'indignation du Créateur pendant cent vingt-six millions d'années. Durant ce période, Birmah, Bistnoo & Sieb ne cesserent pas d'implorer, de l'Eternel, la grace & le rétablissement des coupables. L'Eternel s'appaisa enfin à leurs instances ; & quoiqu'il ne pût pas prévoir l'effet de sa clémence

ſur la conduite future des coupables, ne déſeſpérant point encore de leur repentir, il déclara ſa volonté. » Qu'ils ſoient retirés des té-
» nebres, & placés dans un état d'épreuve &
» de pénitence où ils pourront encore faire
» leur ſalut. « L'Eternel promulgua ſes miséricordieuſes intentions ; & ayant laiſſé ſon pouvoir & le gouvernement du Ciel à Birmah, il ſe retira dans lui-même, & devint inviſible à l'armée céleſte pendant cinq mille ans. A la fin de ce tems, il ſe manifeſta de nouveau, il reprit le trône de lumiere & reparut dans toute ſa gloire, & les fidelles légions des Anges célebrerent ſon retour par des chants d'allégreſſe.

Que tout ſoit en ſilence : l'Eternel dit,
» qu'un monde de quinze planetes dans leſ-
» quelles les Anges rebelles ſeront éprouvés,
» où ils ſe purifieront & feront leur réſidence,
» paroiſſe « : & il parut à l'inſtant.

Et l'Eternel dit : » Que Biſtnoo, armé de
» mon pouvoir, deſcende dans la nouvelle
» création, qu'il retire les Anges rebelles des
» ténebres, & qu'il les place dans la derniere
» des quinze planetes «.

Biſtnoo s'arrêta devant le trône & dit :
» Eternel, j'ai fait ce que tu m'as ordonné «
& toute la fidelle armée des Anges reſta dans l'étonnement, & admira la ſplendeur & les merveilles de la nouvelle création.

Et l'Eternel parla encore à Biſtnoo, & dit :
» Je formerai pour les Anges coupables des
» corps qui ſeront leurs priſons & leurs de-

» meures pendant un tems, dans lesquels ils
» seront sujets au mal physique selon le degré
» de leur premier crime : & vas, ordonne-leur
» de se préparer à y entrer & à t'obéir. «

Et Bistnoo s'arrêta devant le trône, s'inclina & dit : » Eternel, tes ordres sont exécu-
» tés, « & la fidelle armée des Anges resta dans l'étonnement des merveilles qu'elle entendoit, & célébra par des louanges la miséricorde de l'Eternel.

Que tout soit en silence... l'Eternel dit encore à Bistnoo : » Les corps que je préparerai
» pour recevoir les rebelles seront sujets à
» changer, à se détruire, à mourir & à se
» renouveller suivant les loix que j'établirai
» en les formant, & les Anges coupables su-
» biront dans ces corps mortels, quatre-vingt-
» sept transmigrations, & ils seront sujets aux
» suites du mal physique & du mal moral,
» selon le degré de leur premiere faute, &
» suivant que leurs actions, dans ces formes
» successives, répondront au pouvoir limité
» que je leur accorderai, & ce sera leur état
» de pénitence & d'épreuve.

» Et cela sera ainsi. Lorsque les Anges re-
» belles auront passé par les quatre-vingt-sept
» transmigrations, qu'ils soient animés par l'a-
» bondance de mes graces sous une nouvelle
» forme, & toi Bistnoo, tu appelleras cette
» forme la *vache*.

» Et cela sera ainsi. Lorsque le corps mor-
» tel de la vache deviendra inanimé par une
» destruction naturelle, les Anges coupables,

» par une plus grande abondance de mes gra-
» ces, animeront la forme d'homme; & ſous
» cette forme je leur rendrai l'intelligence
» qu'ils avoient quand je les ai créés libres,
» & ce ſera leur principal état d'épreuve & de
» pénitence.

» La vache ſera regardée comme ſacrée par
» les Anges coupables, car elle leur fournira
» une nourriture nouvelle & agréable, &
» elles les aidera dans le travail auquel je les
» ai condamnés; & ils ne mangeront point de
» la vache ni de la chair d'aucun des corps
» mortels que je préparerai pour leur demeu-
» re, ſoit que ces corps rampent ſur la terre,
» ſoit qu'ils nagent dans l'eau, ou qu'ils vo-
» lent dans les airs. Le lait de la vache & les
» fruits de la terre ſeront leur nourriture.

» Les formes mortelles dont je revêtirai
» les Anges coupables, ſeront l'ouvrage de
» ma main, elles ne ſeront détruites que par
» une mort naturelle. Si donc, par une vio-
» lence préméditée, un Ange occaſionne la
» diſſolution d'une forme mortelle, animée par
» un de ſes freres coupables: toi Sieb, tu
» plongeras l'offenſeur dans les ténebres pour
» un tems, & il ſera condamné à ſubir qua-
» tre-vingt-neuf tranſmigrations, à quelque de-
» gré qu'il fût parvenu au tems de ſon crime;
» mais ſi l'un des Anges coupables oſe ſe dé-
» livrer lui-même, par violence, de la forme
» dont je l'aurai revêtu, toi Sieb, tu le plon-
» geras pour toujours dans les ténebres, & il
» ſera privé de la grace de paſſer par les
» quinze

» quinze planetes d'épreuve, de pénitence &
» de purification.

» Et je diſtinguerai en eſpeces & en genres, les corps mortels que j'ai deſtinés pour le châtiment des Anges coupables, & je donnerai à ces corps des formes, des facultés & des qualités différentes, & ils s'uniront enſemble, & ils ſe multiplieront dans leur genre & dans leur eſpece, ſuivant l'inſtinct que j'imprimerai en eux; & de cette union naturelle il procédera dans chaque genre & dans chaque eſpece une ſucceſſion de formes, afin que les tranſmigrations progreſſives des Anges coupables ne ceſſent point.

» Mais ſi l'un des Anges coupables s'unit avec un corps d'une eſpece différente, toi Sieb, tu plongeras le coupable dans les ténebres pour un tems, & il ſera condamné à ſubir quatre-vingt-neuf tranſmigrations, à quelque degré qu'il ſoit parvenu au tems de ſon crime.

» Et ſi un Ange coupable oſe, malgré l'inſtinct que je graverai dans la forme qu'il animera, s'unit d'une maniere contre nature, qui ne puiſſe pas produire la multiplication de ſon eſpece : toi Sieb, tu le plongeras pour toujours dans les ténebres; & il ne pourra plus prétendre à la grace de paſſer par les quinze planetes de pénitence, d'épreuve & de purification.

» Les Anges coupables & malheureux pourront adoucir leur châtiment en vivant entr'eux dans une douce union; & s'ils s'ai-

» ment, se chérissent & se rendent réciproque-
» ment de bons offices; s'ils s'aident & s'en-
» couragent mutuellement à se repentir du
» crime de leur désobéissance : je seconderai
» leurs bonnes intentions, & je les favoriserai;
» mais s'ils se persécutent, je consolerai les per-
» sécutés, & les persécuteurs n'entreront point
» dans la neuvieme planete, qui est la pre-
» miere planete de purification.

» Et cela sera ainsi. Que si les Anges, par
» leur repentir & leurs bonnes œuvres, pro-
» fitent de mes graces dans leurs quatre-vingt-
» neuf transmigrations dans des corps mortels,
» Bistnoo, tu les recevras dans ton sein, &
» tu les transporteras dans la seconde planete
» de pénitence & d'épreuve, & tu continueras
» ainsi jusqu'à ce qu'ils aient successivement
» passé par les huit planetes de pénitence &
» d'épreuve; alors leur punition cessera, &
» tu les transporteras dans la neuvieme, qui
» est la premiere planete de purification.

» Mais cela sera ainsi. Que si les Anges re-
» belles ne profitent pas de mes graces dans
» leurs quatre-vingt-neuf transmigrations dans
» des corps mortels, suivant le pouvoir que
» je leur accorderai : toi Sieb, tu les replon-
» geras pour un tems dans les ténebres; &
» après ce terme, que je prescrirai, Bistnoo les
» replacera dans la derniere planete de péni-
» tence, pour y subir une seconde épreuve;
» & ils seront ainsi punis jusqu'à ce que par
» leur repentir & leur persévérance, pendant
» les quatre-vingt-neuf transmigrations dans des

» corps mortels, ils parviennent à la neuvieme
» planete, qui est la premiere planete de pu-
» rification : car il est arrêté que les Anges
» rebelles ne rentreront point dans le Ciel,
» & ne comtempleront point ma face, jusqu'à
» ce qu'il aient passé par les huit planetes de
» pénitence, & par les sept planetes de puri-
» fication. «

Quand l'armée des Anges fideles eut entendu l'Eternel prononcer ses décrets sur les Anges rebelles, elle chanta ses louanges, sa puissance & sa justice.

Que tout soit en silence. L'Eternel dit à l'armée céleste : » J'étendrai mes graces sur les
» Anges coupables pendant un certain tems,
» que je diviserai en quatre âges; dans le pre-
» mier, je veux que le terme de leur épreu-
» ve, pendant les quatre-vingt-neuf transmi-
» grations en corps mortels, soit étendu à cent
» mille ans; dans le second, le terme de leur
» épreuve sera réduit à dix mille ans; dans le
» troisieme, à mille ans, & dans le quatrieme,
» à cent ans seulement. » Et l'armée des Anges célébra par des chants de joie la miséricorde & l'indulgence de Dieu.

Que tout soit en silence. L'Eternel dit : » Cela
» sera ainsi, lorsque le tems que j'ai marqué
» pour la durée de l'univers, & celui que ma
» miséricorde a accordé pour l'épreuve des
» Anges déchus, sera accompli par la révolu-
» tion des quatre âges, s'il reste encore quel-
» ques Anges réprouvés pour n'avoir pas passé
» les huit planetes de pénitence & d'épreuve,

» & pour n'être point entrés dans la neuvieme, » qui est la premiere planete de purification: » toi Sieb, armé de ma puissance, précipite-» les pour toujours dans les tènebres, & tu » détruiras alors les huit planetes de pénitence » & d'épreuve, & elles ne seront plus. Et toi » Bistnoo, tu conserveras pour un tems les » sept planetes de purification, jusqu'à ce que » les Anges qui auront profité de mes graces » & de ma miséricorde, soient purifiés par toi » de leur crime; & quand tout sera accompli, » quand ils seront rétablis dans leur état, & » admis en ma présence, toi Sieb, tu détruiras » les sept planetes de purification, & elles ne » seront plus. «

Et la puissance & les décrets de l'Eternel firent trembler l'armée des Anges fideles.

L'Eternel parla encore, & dit : » Je n'ai » point compris dans ma miséricorde (*) Moi-» sasoor, Rhaabon & les autres Chefs des An-» ges rebelles, mais comme ils sont avides de » puissance, j'augmenterai leur pouvoir de » faire le mal; ils auront la liberté d'entrer » dans les huit planetes de pénitence & d'é-» preuve, & les Anges coupables seront ex-

(*) Nous croyons que M. de V. s'est trompé dans l'article III de la 2me. partie de ses Fragmens sur l'Inde, en disant que chez les Indiens Moisasoor & sa troupe, obtinrent leur grace au bout d'un Monontour; en comparant cette traduction du Shasta, avec ce que le même Auteur rapporte de la Religion des Brames, on verra qu'il n'a pas toujours été exact.

» posés aux mêmes tentations qui les ont ci-
» devant excités à la révolte; mais l'exercice
» de ce pouvoir que j'accorderai aux Chefs
» rebelles, ne sera pour eux qu'un moyen
» d'aggraver leur faute & leur châtiment, &
» je regarderai la résistance que les Anges
» coupables feront à ces séductions, comme
» une grande preuve de la sincérité de leurs
» regrets & de leur repentir. «

L'Eternel cessa de parler, & l'armée fidelle fit entendre des chants de louange & d'adoration, mêlés de gémissemens sur le destin de leurs malheureux freres. Les Anges fideles s'assemblerent, & d'une voix unanime, ils supplierent l'Eternel, par la bouche de Bistnoo, de leur permettre de descendre quelquefois dans les huit planetes de pénitence & d'épreuve, d'y prendre la forme humaine, & de préserver, par leur présence, par leurs exemples & leur conseils les Anges malheureux & coupables, des séductions de Moisasoor & des autres Chefs rebelles. L'Eternel y consentit, & les fidelles légions firent entendre des chants d'allégresse & d'actions de grace.

Que tout soit en silence. L'Eternel parla encore & dit : « Toi Birmah, revêtu de ma
» gloire & armé de ma puissance, descend
» dans la derniere planete de pénitence &
» d'épreuve, & fais connoître aux Anges re-
» belles les décrets que j'ai prononcés sur
» eux & qu'ils entrent en ta présence dans
» les corps que je leur ai préparés.

Et Birmah s'arrêta devant le trône & dit, » Eternel, j'ai fait ce que tu m'as ordonné, » les Anges coupables se réjouissent dans ta » miséricorde, ils reconnoissent la justice de » tes decrets, ils avouent leurs regrets & leur » repentir, & ils sont entrés dans les corps » que tu as préparé pour eux.

(*Mercure de France.*)

LETTRE sur la translation des Tours & autres Edifices.

MM.

BEaucoup de personnes ont révoqué en doute un fait rapporté dans la *Gazette de France* (*) dans les termes suivans : » il y » a au Château de *Poggio Impériale* une tour » haute de 22 brasses (**), & large de six

---

(*) Année 1773, No. 52, p. 231, Gazette du Lundi 28 Juin, Art. *Florence*, le 23 Avril.

(**) Voici ce qu'en dit D'Arler (*Dict. d'Architecture*, Paris, 1755, in-4o. Article *Brasse*) » Maggi » fait la brasse de Toscane ou de Florence de 20 pou» ces 8 lig. au pied du Roi; Lorini, de 21 p. 4 l. » 6 p. Scamozzi, de 22 p. 8 l. & M. Picard, de 21 » p. 4 l.

En prenant le milieu de ces différentes évaluations, on a 22 p. 6 l. 3 p. pour la longueur de la brasse. La tour du Château de *Poggio Impériale* qui en a 22, est donc élevée de 6 toises 5 pieds, 3 pouces 5 lignes & 6 points, & a 1 toise, 5 pieds, 3 pouces, 1 ligne, 6 points de large.

» environ. Elle eſt ornée de tableaux du cé-
» lebre Mathieu Roſelli, qui repréſentent di-
» vers faits hiſtoriques; mais comme ſa ſitua-
» tion nuiſoit au plan des grands édifices qu'on
» y conſtruit, ſous la direction de Nicolas
» Paoletti, & que le Grand-Duc vouloit,
» d'ailleurs, conſerver un monument auſſi pré-
» cieux, il témoigna à cet Architecte le deſir
» qu'il avoit de le laiſſer ſubſiſter. Après un
» mûr examen, le Sr. Paoletti aſſura qu'on
» pouvoit tranſporter la tour en entier & ſans
» danger, dans un autre endroit convenable aux
» nouveaux bâtimens, par le moyen d'un mé-
» caniſme dont il donna l'idée au Grand-Duc:
» ce Prince, malgre les obſervations des per-
» ſonnes de ſa cour, ordonna au Sr. Paoletti
» de mettre la main à l'œuvre. Cet Architecte
» fit travailler ſur le champ avec tant d'acti-
» vité & avec une adreſſe ſi merveilleuſe,
» que la tour fut tranſportée le 13 de ce
» mois, dans l'endroit deſiré, en préſence
» de Leurs Alteſſes Royales, qui en marquerent
» leur ſatisfaction, & comblerent de préſens
» cet Artiſte, & les ouvriers. Le ſuccès de
» cette entrepriſe hardie prouve la poſſibilité
» du projet préſenté à la Ville de Paris par
» un Artiſte François (*), qui propoſoit de
» tranſporter au milieu de la nouvelle halle
» aux bleds, la tour appellée de *Médicis*, qui
» ſe trouve placée en dehors de la circonfé-

(*) Voyez à ce ſujet le mémoire ſur la colonne de la halle aux bleds, par M. Pingré, in-8o. 1764.

» rence de cet édifice, & fera peut-être re-
» gretter qu'on n'ait pas adopté cette idée «.

La circonſtance la plus intéreſſante de la tranſlation de la tour feroit de ſçavoir à quelle diſtance elle a été tranſportée, & c'eſt préciſément ce que le Gazettier nous laiſſe ignorer. Quant la poſſibilité du fait, je ne vois pas quelle raiſon on a d'en douter, d'autant plus qu'il y a pluſieurs exemples de la même choſe. J'en connois deux que je vais rapporter.

Le premier prouvera que rien n'eſt nouveau, puiſqu'il eſt antérieur de près de quatre ſiecles. Plus on étudie, & plus on a de preuves de cette vérité. Bayle me fournira le fait (*) dont il s'agit.

» Ariſtote, Architecte célebre du 15e. ſie-
» cle, étoit de Bologne, & de la famille des
» Albert (**). Une des plus remarquables
» choſe qu'on conte de lui, eſt qu'il ſavoit
» tranſporter d'un lieu à un autre une tour
» de pierre toute entiere... Jonſius cite deux
» témoins, Beroalde & Matthieu Palmerius
» (***). Le premier s'exprime ainſi : *Non*
» *diù eſt quod Ariſtoteles, civis noſter, mechani-*
» *cus longè omnium præſtantiſſimus, turrim ex*
» *ſede ſuâ movit, motamque, arte mechanicâ,*
» *in alium haud longè diſcitum locum tranſporta-*
» *vit. Non eſt mendacio locus, cùm ad huc ſu-*

(*) *Dict. hiſt. & critique*, 6e. édition, Bâle, 1741. 4 vol. in-fol., tom. 1, pag. 330.
(**) *Leand. Albertus, in Deſcriptione Italiæ*, pag. 516.
(***) *Jonſius de Scriptor. hiſt. philoſ.*, pag. 68.

» *persint qui vidêre* (*). Et voici les paro-
» les de Palmerius : *Aristoteles*, *Bononiensis*,
» *architecturâ insignis habetur*, *qui lapideas tur-*
» *res integras illæsas subjectis fundamento lapidi-*
» *bus ad alium traduxit locum* (**)

Il se présente naturellement ici une réflexion : c'est que les deux Architectes qui ont fait transporter des tours, étoient Italiens. Ce beau pays, auquel nous sommes redevables de la renaissance des Lettres, semble n'avoir été créé que pour produire des génies & des grands hommes dans tous les genres.

Voici le détail du second fait que je tiens d'un témoin oculaire. En 1767, la Ville de Rouen faisant construire une promenade nouvelle, il se trouva dans la principale allée une maison appartenante à un constructeur de navires, laquelle masquoit le point de vue, & coupoit cette allée. On proposa au constructeur d'acheter sa maison pour la démolir. Celui-ci demanda un emplacement plus près du bord de la Seine; ce qui lui ayant été accordé, il fit transporter la maison qui étoit en bois, au lieu désigné, distant d'environ 500 pieds. Cette manœuvre s'exécuta au moyen d'un plan incliné, & de cabestans, dont les uns servoient à retenir le bâtiment, & les autres à le tirer. Je suis, &c.

De Servieres, Officier
A Vésoul, le 19 Mars 1777. de Cavalerie.

(*Journal Encyclopédique.*)

(*) *Beroald. in Sueton. Vespas.*, *cap* XVIII.
(**) Matthieu Palmerius, *chron*, *ad ann.* 1455.

CONSEILS adressés à un jeune Homme qui en avoit besoin, par une Femme du monde qui avoit la simplicité de croire à l'utilité des Conseils.

MON cher M. **, vous avez de la noblesse dans les sentimens, de la bonté dans le cœur, un esprit agréable & très-cultivé : voilà bien des moyens d'intéresser & de plaire ; mais, croyez-moi, il n'y en a pas assez pour satisfaire l'ambition que vous montrez de subjuguer tous les cœurs, de tourner toutes les têtes.

Ce desir si général de plaire est difficile à concilier avec le desir d'inspirer des affections fortes & profondes. Si vous voulez être aimé, cherchez moins à être aimable.

On disoit au Président de Montesquieu que Fontenelle n'aimoit personne : *Eh bien*, répondit le Président, *il en est plus aimable.* Pensez à ce mot, mon cher M. **, il peint le monde. En effet, ce qu'on y appelle un homme aimable, est d'ordinaire un homme d'un esprit animé, d'une conversation piquante, d'un commerce doux & facile ; mais ce n'est pas celui dont il faut faire son mari, son amant, son ami : les hommes faits pour les sentimens ten- & solides, mettent un intérêt trop foible à ce qui occupe essentiellement la société pour lui en inspirer un très-vif.

Pour mériter d'être aimé, ce n'eſt pas aſſez de mettre ſa gloire à être aimé, il faut y attacher ſon bonheur.

Prenez-y garde, mon cher M. **, vous vous faites illuſion ſur les moyens de plaire : jaloux de toutes les ſortes d'agrémens, vous voudriez réunir en vous toutes les qualités aimables, & lorſque vous rencontrez dans la ſociété un homme qui par le tour de ſon eſprit, par ſes manieres, par ſon humeur, vous paroît faire une impreſſion généralement agréable, vous êtes tout de ſuite tenté d'imiter tout ce qui plaît en lui; vous vous dites, je ſerai quand je voudrai auſſi gai, auſſi animé, auſſi attentif, auſſi galant : pourquoi ne plairois-je pas autant que lui?

Vous avez adopté une erreur bien plus extraordinaire encore pour un homme de votre âge. Vous avez réfléchi ſur la ſociété, ſur les hommes, ſur ce qui les intéreſſe, les ſéduit, leur plaît ou leur déplaît; & d'après vos obſervations, vous vous êtes fait des principes ſur leſquels vous vous imaginez régler vos démarches & le cours de votre vie.

Aſſurément, c'eſt fort bien fait que de réfléchir ſur le cœur humain & ſur le monde : mais les réflexions qui ne ſont pas le fruit de l'expérience, ont ordinairement bien peu d'empire & de ſolidité; & quant au plan de conduite que vous vous êtes formé, prenez garde qu'il ne vous égare au lieu de vous guider.

Mon cher M, **, mettez-vous bien avant dans l'eſprit cette vérité importante, quoiqu'en

apparence ſimple & commune : c'eſt que non-ſeulement on n'eſt jamais bien que ce qu'on eſt, mais même qu'on n'eſt jamais que ce qu'on eſt.

L'ambitieux, l'intriguant, l'homme frivole qui paſſe ſa vie à ne voir le monde qu'en viſites, peut à force d'attention ſur lui-même & ſur tout de mobilité dans ſa vie, en impoſer par de fauſſes vertus, des manieres factices, un caractere emprunté; mais on ne trompe ni ſes amis, ni même ſes connoiſſances habituelles. Regardez autour de vous, & nommez-moi un ſeul homme qui ne finiſſe par être apprécié & jugé ce qu'il eſt, par ceux qui vivent de ſuite avec lui.

On naît avec un caractere & un tour d'eſprit, qu'il n'eſt pas plus poſſible de changer que la forme de ſes traits.

Une femme peut avec du goût & des ſoins, montrer ſa figure avec avantage, en relever adroitement les agrémens & en déguiſer les défauts; mais c'eſt à quoi ſon art doit ſe borner. Je ne connois point de femme qui mette du blanc, ſans que toutes les perſonnes de la ſociété s'en apperçoivent & s'en moquent.

Il eſt cependant bien plus indifférent de farder ſon teint que ſon caractere; & après tout, quand vous n'aurez aucune prétention ſur une femme, que vous importe qu'elle ait du blanc? S'il ſert à cacher une peau noire, ou tachetée, ou flétrie; il ne trompe que vos yeux, & c'eſt pour leur plaiſir.

Mais comment prétendre cacher toujours ſon

caractere ? il perce & s'échappe à chaque inſtant. Malgré toute l'attention & tous les ſoins qu'on peut y mettre, les paſſions & la vanité miſes en jeu par mille circonſtances imprévues, le décelent & le trahiſſent ſans ceſſe.

Il y a une maxime Chinoiſe qui dit : *L'ame n'a point de ſecret que la conduite ne revele.* Cela eſt vrai à Paris comme à Pekin.

On peut bien garder le maſque & prendre une voix de bal pendant quelques heures; mais cette contrainte ſeroit impoſſible huit jours de ſuite. A Veniſe, où l'on va maſqué penpent la moitié de l'année, on ſe reconnoît comme ſi l'on étoit à viſage découvert.

Je terminerai cette triſte morale par quelques maximes que l'expérience m'a démontrées, & que mon amitié offre à votre raiſon.

On peut attirer des cœurs à ſoi par les qualités qu'on montre, mais on ne les fixe que par celles qu'on a.

On plaît quelquefois dans le monde par ſes défauts, plus que par ſes talens & même par ſes vertus.

On perdroit ſouvent à avoir réellement tous les genres de mérite qu'on voudroit avoir. La ſociété eſt un commerce qui n'eſt agréable à tous que parce que chacun croit y apporter ce qui manque à d'autres.

Une prétention fruſtrée eſt une bataille perdue, qui vous fait perdre autant de terrein que vous en auriez pu gagner par la victoire; & de ces batailles-là je n'en ai preſque vu gagner aucune.

De toutes les prétentions, la plus commune aujourd'hui & la plus difficile à ſoutenir, c'eſt la prétention à la grande ſenſibilité & même à l'enthouſiaſme. Les ames paſſionnées & les cœurs ſenſibles ont des moyens de ſe toucher & de ſe reconnoître que l'eſprit ne peut appercevoir. Ce n'eſt pas ſeulement par des paroles que la ſenſibilité s'exprime; c'eſt par l'air, le regard, les accens & le ſon de la voix, ſur-tout par un accord de tout cela qu'il eſt impoſſible de jouer. J'ai vu des hommes pleurer à volonté, en entendant une ſcene de Tragédie ou un morceau de muſique, & conſerver la réputation d'ame ſeches & d'imaginations froides. Je vois qu'il ne faut ſouvent qu'un mot ſimple, un accent vrai, pour peindre une ſenſibilité profonde.

On n'a pas aſſez de tems pour tromper tout le monde, & quand on pourroit y parvenir, ce qu'on y gagneroit ne dédommageroit jamais de ce qu'il en auroit coûté.

(*Journal de Politique & de Littérature.*)

ESSAI ſur la Politeſſe & la bonne Education; par le Docteur SWIFT.

LA Politeſſe eſt l'art de mettre à leur aiſe ceux avec qui l'on ſe trouve en ſociété. L'homme le plus poli eſt toujours celui qui embarraſſe le moins ſon monde.

La vraie Politeſſe, ainſi que les bonnes loix, eſt fondée ſur la raiſon : mais comme les Légiſtes ont quelquefois introduit des choſes peu raiſonnables dans la Juriſprudence, de même nos Profeſſeurs de Politeſſe ont ſouvent inſéré dans leur code de grandes abſurdités.

Un point eſſentiel de cet art, eſt de ſavoir proportionner notre conduite aux hommes des trois différentes claſſes de la Société, qui ſont, nos ſupérieurs, nos égaux & nos inférieurs.

Par exemple, ſi vous preſſez de boire ou de manger vos ſupérieurs ou vos égaux, vous ſerez très-impoli : mais ſi vous ne le faites pas avec votre Fermier ou votre Marchand fourniſſeur, ces bonnes gens croiront que vous êtes fâché de les avoir à votre table.

L'orgueil, la méchanceté & la bêtiſe, ſont les trois grandes ſources de l'impoliteſſe. Celui qui n'aura aucun de ces défauts, ſera toujours poli ; même ſans expérience, ou, pour me ſervir de l'expreſſion des ſots, ſans connoître le monde.

Je défie qu'on imagine un ſeul exemple où la Politeſſe ne découle naturellement de la raiſon, à moins qu'on ne ſoit égaré par la méchanceté ou l'orgueil.

Je ſoutiens donc que le bon ſens eſt le fondement principal de la Politeſſe; mais comme ce bon ſens eſt poſſédé par très-peu de perſonnes, toutes les Nations civiliſées ſont convenues d'établir certaines regles pour la conduite ordinaire; regles adaptées aux uſages & aux modes généralement reçues, & qui, for-

mant une espece de bon sens artificiel, suppléent au défaut de la raison.

Ces regles sont si nécessaires, que sans elles la partie la plus illustre de nos imbécilles seroit toujours à se battre, comme cela leur arrive encore presque toutes les fois qu'ils sont ivres, ou qu'ils ont des disputes pour les femmes ou le jeu : &, que Dieu en soit loué! à peine dans le cours d'un an arrive-t-il un duel qui ne puisse être attribué à une de ces trois causes : aussi serois je très-fâché que la législation fît aucune nouvelle loi contre l'usage des duels, parce qu'il n'y a rien de si aisé pour un homme sage, que d'éviter une querelle sans compromettre son honneur, ou de s'y engager sans blesser sa conscience; & je ne vois pas qu'il y ait aucun mal politique à permettre aux spadassins, aux aventuriers & aux libertins, de s'entretuer réciproquement, & de nous débarrasser de leurs personnes par une méthode qu'ils ont imaginé, & que toute la sagesse des loix n'avoit jamais pu trouver.

Les regles de la Politesse n'ont donc été instituées que pour guider ceux qui n'ont pas l'esprit de se conduire d'eux-mêmes; mais c'est précisément par ceux-là qu'elles ont été perv rties. Ces Messieurs voulant renchérir sur les leçons de leurs maîtres, sont tombés dans cette cérémonie fastidieuse, & ces façons inutiles & éternelles, qui donnent tant d'embarras à ceux qui en font usage, & qui sont si insupportables à ceux auxquels on les adresse. Ces civilités outrées ont été portées si loin, qu'un

homme d'eſprit ſe trouve ſouvent moins à ſon aiſe dans un cercle de ce qu'on nomme la bonne compagnie, qu'il ne le feroit dans une ſociété d'Artiſans ou de Laboureurs.

L'impertinence de la cérémonie ſe manifeſte ſur-tout à ces tables où préſident des Dames de celles qui ſe piquent de ſavoir vivre : là, il faut ſe réſoudre à paſſer une heure ſans jamais faire ſa volonté, à moins qu'on n'ait le courage de heurter toutes les bienſéances d'étiquette de la famille : là, c'eſt la Dame qui décide du mets que vous aimez le mieux, de la quantité que vous en devez manger; pour peu que le maître de la maiſon ſoit du caractere de ſon épouſe, il ne manque pas de vous gouverner avec le même deſpotiſme dans le département du vin. Il faut ajouter que pendant tout ce tems vous êtes obligé de répondre ſans-ceſſe à mille excuſes qu'on vous fait *de vous avoir donné un ſi mauvais repas.*

Je ſais que l'uſage de tourmenter ſes convives n'eſt preſque plus de mode dans quelques-unes de nos meilleures maiſons; mais il en reſte encore beaucoup trop, ſur-tout dans les Provinces. Un homme de ma connoiſſance m'a aſſuré qu'étant derniérement chez un Gentilhomme campagnard de ſes amis, on l'y avoit gardé quatre jours malgré lui; qu'on avoit eu l'honnêteté de cacher ſes bottes, de fermer l'écurie à clef, & d'employer toutes les petites gentilleſſes qui ſont d'uſage parmi des gens qui *ſavent recevoir leur monde.* Il m'a ajouté enfin que depuis le moment qu'il étoit entré dans

le Château, jusqu'à celui de son départ, il ne se souvient pas d'avoir eu une seule envie dans laquelle il n'ait été absolument contrarié, & qu'on eût dit que tout la famille s'étoit conjurée pour le tourmenter.

Je ne finirois point si je voulois raconter tous les accidens sots & ridicules qui sont arrivés parmi ces malheureux prosélytes de la cérémonie, & dont j'ai été témoin. J'ai vu une Duchesse assommée par la précipitation d'un fat officieux qui couroit pour lui éviter la peine d'ouvrir une porte. J'ai vu à un banquet royal tout un plat de sauce, qu'un Page alloit servir, répandu sur la coëffure d'une grande Dame, parce qu'elle se vit obligée de se lever pour rendre la révérence à une de ses voisines. M. *de Buys*, l'Envoyé de Hollande, dont la politique & les manieres pouvoient aller de pair, vint un jour dîner chez un grand Seigneur de la Cour, & amena son fils avec lui, un garçon de treize ou quatorze ans. Tous les mets qu'on servoit au pere & au fils, ceux-ci ne manquoient pas de les offrir à tout le monde; desorte que leurs deux assiettes faisoient sans cesse le tour de la table, & que nous n'eûmes pas un moment de repos pendant tout le dîner; enfin ces deux assiettes, en faisant leur ronde, se rencontrerent; & comme elles étoient de porcelaine, le choc fut assez violent pour les briser en mille morceaux, & pour barbouiller de crême & de confitures les habits de la moitié de la compagnie.

Il y a un pédantisme dans les manieres;

comme il y en a dans tous les Arts & les Sciences, & même quelquefois dans les Métiers. J'entends par pédantiſme la manie de vouloir donner trop d'importance aux talens particuliers que nous croyons poſſéder ; & d'après cette définition, les Maîtres de Muſique, & les Maîtres de Cérémonies, les Danſeurs & les Armoriſtes, m'ont toujours paru de plus grands pédans que *Lipſius* ou *Scaliger l'aîné*.

La Cour étoit amplement pourvue de cette premiere eſpece de pédans dans le tems que je la fréquentois ; c'eſt-à-dire, dans les claſſes ſubalternes, depuis l'Huiſſier de la Chambre juſqu'au Portier incluſivement. Ces gens forment, ſans contredit, la partie la plus ridicule & la moins polie de la Nation ; cependant la Politeſſe eſt leur ſeul métier : mais comme ils ſont d'une ignorance profonde, & qu'ils ne converſent guere qu'entre eux, ils réduiſent tout le ſyſtême de la Politeſſe aux formes & aux cercles de leurs emplois reſpectifs ; &, étant par leur état au-deſſous de l'attention des Miniſtres, ils vivent & meurent à la Cour, malgré les différentes révolutions, ne manquant jamais d'être bas & rampans avec ceux qui ont un peu de crédit, & groſſiers & inſolens avec ceux qui n'en ont pas. De-là, j'ai depuis longtems conclu que la Politeſſe n'eſt pas une production du ſol de la Cour ; car ſi elle l'étoit, ces gens, dont l'eſprit eſt fait pour un talent pareil, & qui en font un apprentiſſage, en auroient du moins quelque teinture.

Quant aux grands Officiers qui ſont attachés

à la perſonne & aux Conſeils du Prince, ils ne forment qu'un corps paſſager; mais ils ne peuvent pas prétendre à la Politeſſe à titre de Courtiſans; car je ne crois pas qu'ils s'aviſent d'en prendre des leçons des Huiſſiers de la Chambre. Il me ſemble donc que ſur ce chapitre la Cour ne peut pas être inſtructive; mais elle peut être fort utile ſur un autre point très-important; c'eſt celui de la parure, où il faut convenir que l'autorité des Filles d'honneur de la Reine, eſt preſque auſſi grave que celle de nos filles de Spectacles.

Je me ſouviens d'avoir ouï dire à Mylord *Bolingbroke*, qu'ayant été recevoir le Prince *Eugene* à ſon débarquement, pour le conduire chez la Reine *Anne*, le Prince lui dit qu'il étoit très-fâché de ne pouvoir pas voir Sa Majeſté ce ſoir; mais que M. *Hoffman* (qui étoit préſent,) l'avoit aſſuré qu'il ne pourroit être admis à la Cour en perruque nouée; que ſes équipages n'étoient pas arrivés, & qu'il n'avoit pas trouvé une ſeule perruque longue à emprunter parmi tous ſes Pages & ſes Valets. Mylord *Bolingbroke* tourna l'affaire en plaiſanterie, & mena le Prince, malgré ſa perruque nouée, dans l'appartement de la Reine. La conduite de Mylord fut cenſurée très gravement par toute la valetaille de l'anti-chambre, où le pauvre M. *Hoffman*, (qui étoit un vieux ſot Réſident de l'Empereur) avoit appris ce grand point d'étiquette; & je crois que ce fut la choſe la plus importante qu'il apprit en Angleterre pendant ſes vingt années de réſidence.

Je ne confonds nullement l'homme poli avec l'homme bien élevé. Pour être le premier, il ne faut que retenir dans sa mémoire les formes & les usages reçus, & s'en servir à propos. Mais il faut bien d'autres soins pour mériter le titre d'un homme bien élevé. Il faut d'abord un assez grand fond d'érudition, pour pouvoir lire couramment une Comédie ou un Roman. Il faut en outre avoir appris à danser, à tirer des armes, à monter à cheval, à jouer aux cartes, à parler François, & sur-tout il faut avoir fait le voyage d'Italie. Il y a donc une très-grande différence entre la bonne Education & la Politesse. La premiere ne peut s'acquérir, même avec les dispositions les plus heureuses, qu'à force d'étude & de travail : tandis que sans d'autres secours que celui d'une très-petite portion de bon sens, on peut posséder la seconde.

Il ne me reste plus rien à dire au sujet de la Politesse, si ce n'est d'indiquer un point essentiel, dont l'oubli réduit souvent la société à un commerce d'embarras mutuels. Je veux parler de l'exactitude dans les rendez-vous, que nous donnons ou qu'on nous donne ; soit chez nous, soit ailleurs, soit pour des visites d'honnêteté, soit pour des visites d'affaires. La raison & le simple bon sens démontrent combien cette exactitude est nécessaire, & cependant le plus grand Ministre que j'aie jamais connu, (*le Comte d'Oxford*) étoit l'homme du monde qui y manquoit le plus souvent ; aussi étoit-il toujours forcé de doubler le travail,

parce qu'il étoit ſans ceſſe en arriere de ſes affaires. Je l'ai ſouvent raillé ſur ſa négligence, & je lui ai ſoutenu ſérieuſement qu'il étoit un homme très-impoli. D'un autre côté, j'ai connu plus d'un Ambaſſadeur & plus d'un Secrétaire d'Etat, qui n'ayant qu'une très-petite portion de ſens commun, ont rempli leurs départemens avec le plus grand ſuccès, uniquement parce qu'ils avoient de l'exactitude & de la régularité. Si vous avez rendez-vous avec quelqu'un que vous voulez ſervir, il vous aura une double obligation de votre exactitude : ſi c'eſt au contraire lui qui doit vous rendre ſervice, il y auroit de la folie & de l'ingratitude à vous à n'être pas exact ; ſi c'eſt enfin pour un objet qui vous intéreſſe tous deux, que l'autre ſoit votre égal ou bien votre inférieur, le détriment que vous pourrez lui cauſer en le faiſant attendre, eſt une preuve de votre orgueil & de votre injuſtice.

L'ignorance des formes ne doit pas être regardée comme un défaut de Politeſſe, parce que les formes ſont ſujettes à des changemens continuels; & par conſéquent n'étant pas fondées ſur la raiſon, elles ne méritent pas l'attention d'un homme ſenſé. D'ailleurs, elles varient ſelon les différens Pays ; & un homme qui voyage de Cour en Cour, doit néceſſairement ignorer d'abord les uſages reçus, & peut-être qu'à ſon retour il aura oublié ceux de ſon Pays. Mais après tout le malheur n'eſt pas grand.

J'ai remarqué que parmi tous les airs im-

pertinens que ſe donnent nos jeunes-gens au retour de leurs voyages, celui de vouloir réformer nos manieres eſt le plus ridicule. Imbus des modes & des uſages des Pays qu'ils ont parcouru, ils donnent à ces miſeres une importance qui ſeroit riſible, ſi elle étoit moins impertinente. Enfin, généralement parlant, l'homme le plus mal élevé qu'on rencontre dans la Société, eſt celui qui eſt revenu le dernier de ſes voyages. (*Journal Anglois.*)

SUR L'INVENTION DE L'IMPRIMERIE.

ON ne ſait pas encore bien certainement qui a inventé l'Imprimerie en Europe. Les uns nomment *Laurent Janſon*, de Leyde en Hollande; les autres, *Coſter*, de Harlem, ou *Guttemberg*, de Strasbourg; on leur aſſocie *Fauſte* & *Schaffer*; enfin on en défere la gloire à Jean *Mentel*, Gentilhomme d'Alſace.

On vient de découvrir, dans un Village du Dioceſe de Soiſſons, nommé *Buſſiare*, une Epitaphe qui ſemble prouver en faveur de *Mentel*, les Armoiries étant les mêmes que celles que lui accorda, en 1466, l'Empereur Fréderic III, le déclarant ſeul Inventeur de l'Imprimerie, & lui permettant d'ajouter une couronne d'or, au lion qu'il portoit dans ſes armes. Voici cette Epitaphe :

» Cy git noble homme Jean Mentel, vivant Ecuyer
» du Pays d'Alſace, lequel trépaſſa en 1536, «

Pro Patriâ excoluit belli, non degener, artes
Floridulæ ætatis tempore Mentelius.
Compositâ pace egregio cum milite Regis
Galli sacra petit, fratre suo comite
Criminis hinc labes illis à Cæsare ducta est,
Hoc Jano à Patriâ causa, fuitque fugæ.

Nous joindrons ici une autre Epitaphe singuliere, qui se trouve dans l'une des deux Eglises Paroissiales de *Bussi-le-Long*, Village près de *Soissons.*

Sur une Tombe de pierre, dans le Chœur, on voit gravés un Panier, un Coq sur l'anse du panier, & dans le Panier, douze poussins, avec ces mots:

» Cy git Le Coq, qui fit sortir de son Panier quatre Poulets & huit Coqs. «

Cet homme se nommoit *Le Coq*, & sa femme *Panier*; & ils eurent douze enfans.

Nous devons ces découvertes à M. Véreulx, Avocat à Château-Thierry.

(*Affiches, Annonces & Avis divers de Picardie & du Soissonnois.*)



'*A* JOSEPH

A JOSEPH *II, Empereur d'Allemagne, qui voyage en France, ſous un nom emprunté.* (*)

L'AIGLE CHERCHANT JUPITER.

ROI des Oiſeaux, que cherches-tu ? Roi des Oiſeaux, quel ſujet t'inquiete & t'afflige ? Où vas-tu, fidele Miniſtre de Jupiter ? Où vas-tu donc ? Pourquoi d'un vol incertain erres-tu dans ces climats ? Jamais tu n'étois venu t'arrêter au milieu de nos Lys. Serois-tu banni de l'Olympe, ton ſéjour ordinaire ? Je ne vois plus dans ta ſerre la foudre étincellante. Ces aîles qui jadis fendoient les nues, aujourd'hui raſent humblement la terre. Ton œil qui fixoit le diſque éblouiſſant du Soleil, eſt maintenant morne & ſombre. Roi des Oiſeaux, que cherches-tu ? Roi des Oiſeaux, quel ſujet t'inquiete & t'afflige.

Je cherche Jupiter, & Jupiter échappe à mes

(*) Ceci n'eſt qu'une traduction ; l'original eſt un morceau de Poéſie Grecque, compoſé par M. Chivot, agrégé en l'Univerſité de Paris. On trouve chez la veuve Thibouſt, Imprimeur de l'Univerſité, place de Cambrai, une petite Brochure où l'on a réuni les Vers Grecs, & la traduction en Langues Allemande, Angloiſe, Italienne, Latine & Françoiſe.

regards. C'eſt vers ces lieux, dit-on, que voilant ſa Divinité, il a dirigé ſes pas. Sous la figure d'un Mortel, il vient viſiter l'heureux Empire, où fleuriſſent les Lys, les Lys que, ſemblable à la Roſe, une jeune Reine embellit de ſes charmes. J'y cherche Jupiter, & Jupiter échappe à mes regards.

Roi des Oiſeaux, conſole-toi; malgré le voile qui le couvre, j'ai reconnu ton Maître. Un étranger a paru au milieu de nous. Sans faſte, ſans cortege, il n'annonce qu'un Mortel. Son habit eſt ſimple, ſon char eſt modeſte, ſa table eſt frugale; il ſe dérobe à l'admiration, aux applaudiſſemens des Peuples. Mais il a la bienfaiſance & la majeſté d'un Dieu; oui c'eſt un Dieu. Roi des Oiſeaux, conſole-toi; malgré le voile qui le couvre, j'ai reconnu ton Maître.

Je l'ai vu porter ſur nos Bataillons des yeux attentifs, obſerver avec plaiſir leurs guerres innocentes; & j'ai cru que c'étoit Mars. Je l'ai vu aſſis au milieu des Muſes, écouter leurs concerts; & je diſois: c'eſt Apollon. Je me trompois: c'eſt Jupiter lui-même. Mars n'aime point les Muſes, Apollon n'aime point les combats. Roi des Oiſeaux, conſole-toi; malgré le voile qui le couvre, j'ai reconnu ton Maître.

(*Journal d'Education.*)



LETTRE

Aux Rédacteurs de l'Esprit des Journaux, *écrite de Bruxelles*,

*Le 9 Juin 1777. Par M. l'*Abbé L....

Messieurs,

Les Anecdotes que les Papiers Publics ont annoncées à l'occasion du voyage de S. M. l'Empereur, m'en rappellent une autre qui n'a point encore été publiée. Elle servira à faire voir combien cet auguste Souverain, aussi grand par ses vertus que célebre par l'étendue & la variété de ses connoissances, aime la vérité & cherche à la connoître. Je pense, Messieurs, que la vraie maniere de louer les Princes & de les honorer, c'est de rapporter simplement leurs faits, sans leur en prêter, ou sans les ternir par les fadeurs de l'adulation & par les charmes d'une éloquence trompeuse.

En 1769, l'Empereur voyageoit *incognito* en Italie : il descend à Forli dans une Auberge : il y rencontre un Gentilhomme Italien, qui ne le connoissoit point : ils s'abordent, ils causent & s'entretiennent de voyages, de commerce, des moyens de rendre les Peuples heureux, &c. &c. L'Empereur quitte Forli, en-

chanté d'avoir rencontré un homme qui pût l'inſtruire. Quelque tems après, le Comte Papini apprend avec étonnement que le Voyageur avec lequel il avoit eu un entretien familier & libre étoit l'Empereur. Il eut l'honneur d'écrire à S. M. & elle eut la bonté de lui faire la réponſe ſuivante, remarquable par le ton de ſimplicité, d'égalité qui y regne, & qui n'y laiſſe appercevoir que l'homme en cachant toujours le Monarque.

» Je me ſouviendrai toujours avec plaiſir, » mon cher Papini, de l'entretien que j'ai eu » avec vous à Forli, & des bons conſeils que » avez voulu m'y donner. La ſincerité que vous » m'avez montré en cette occaſion, ne me laiſſe » pas douter des ſentimens que vous me té» moignez dans votre Lettre du 1er. Décembre, » & de tous les bons ſouhaits que vous me » faites. Ces ſentimens doivent m'être d'autant » plus agréables, que j'ai pu vous les inſpirer » dans un tems où je n'étois connu de vous que » comme un Particulier, & non décoré du fan» tôme de l'élévation, dans laquelle il a plu à » la Providence de me placer, & où ordinaire» ment les vœux qu'on nous préſente, ou les » choſes qu'on nous dit, s'adreſſent malheureuſe» ment plus ſouvent à notre titre qu'à notre per» ſonne. Conſervez-moi donc toujours cette » même affection, mon cher Papini, & ſoyez » perſuadé, qu'on ne m'offenſera jamais en ne » voyant en moi que l'homme, titre que j'eſ» time plus que tous ceux qu'on pourroit me » donner; & que Joſeph préfere d'être aimé, à

» toutes les proteſtations & adorations, dont on
» encenſe continuellement l'Empereur. Croyez
» que j'aurai toujours les mêmes ſentimens; &
» ſur ce que je prie Dieu qu'il vous ait toujours
» en ſa ſainte garde. «

JOSEPH.

Vienne, le 1er. Janvier 1770.



POÉSIES FUGITIVES.

HYMNE (*)

Aux Montagnes & à la Nature.

COLOSSES de l'Egypte, altieres pyramides,
Temples qu'Athene & Rome élevoient à leurs Dieux,
Edifices mouvans que l'homme induſtrieux
Suſpend, malgré leur poids, ſur les plaines humides,
Diſparoiſſez loin de mes yeux:
Diſparoiſſez..... des monts je découvre la cime.
Pouvons-nous imiter, miſérables humains,
Le ſceau majeſtueux, que la nature imprime
Au moindre ouvrage de ſes mains?
Homme, que ton orgueil à l'inſtant ſe confonde!
Homme, foible & préſomptueux,
Devant les colonnes du monde,
Incline avec effroi ton front reſpectueux.
Du ravage des ans rien ne peut ſe défendre.
Cent Royaumes viellis ont tombé tour-à-tour.
Arme-toi, ſuperbe Alexandre,
Fonde un Empire; & dans un jour,
Du plus haut faîte il va deſcendre.

(*) On ne donne cet Ouvrage que par extrait.

Tu n'eſt plus...... Après ton trépas
Vingt rivaux acharnés diſputent ſur ta cendre
Quelques débris de tes Etats.
Rome en vain juſqu'aux Cieux éleve ſa puiſſance.
Ce Fleuve, où par degré le monde s'engloutit,
Ruiſſeau foible, à la fin, comme dans ſa naiſſance,
A mes regards s'anéantir.
L'Atlas & l'Immaus, qui vivoient avant elle,
Bravent encore en paix les outrages du tems;
Tandis que notre race inconſtante & mortelle,
Diſparoît, & ſe renouvelle
Comme les feuilles du printems.
Que dis je? tout-à coup mon orgueil ſe ranime;
Sur cent lieux, à la fois, mon eſprit élancé,
Peut vivre en chaque ſiecle, & ſe perd dans l'abyme
De l'avenir & du paſſé.
Du genre humain naiſſant le portrait effacé
Revient ſe peindre à ma mémoire.
Sur ces vaſtes ſommets, où mon œil eſt fixé,
La main de la nature a gravé ſon hiſtoire.
Ces lits toujours pareils, en ordre diſpoſés,
Ces débris de l'humide plaine,
Ces angles inégaux l'un à l'autre oppoſés,
Des pas de l'Océan ſont l'empreinte certaine. (*)
De la terre, en vainqueur, uſurpant le domaine,
Sur les climats divers, qu'il a tous arroſés,
Ce Dieu, pere des monts, lentement ſe promene.
Monts, antiques ſujets de l'empire des mers,
Dont la cime aujourd'hui me paroît ſuſpendue

(*) Voyez les Œuvres de M. de Buffon.

Au milieu du vague des airs,
Puiſſent, en vous chantant, mes terribles concerts
Réſoner comme un foudre enfermé dans la nue!
Que j'aime à contempler vos gouffres entr'ouverts,
Vos fronts & leurs frimats, noirs enfans des hivers!
La neige, aux flots blanchis, dont vous êtes couverts,
D'une écharpe d'argent à jamais étendue,
Semble environner l'univers.
Ah! faites-moi percer votre enceinte profonde!
J'y verrai ſourdement de canaux en canaux,
En fleuves tortueux, ſerpenter les métaux.
J'entendrai le volcan qui s'enflamme & qui gronde,
Comme un fleuve irrité, dans vos flancs ténébreux
Rouler, en mugiſſant, le torrent de ſes feux.
Quelle fut des humains la terreur imprévue,
Quand les ſecouſſes des volcans
D'un mont bouleverſé, qui s'ouvrit à leur vue,
Pour la premiere fois ont déchiré les flancs?
En proie à la terreur, le ſtupide Sauvage,
Diviniſant du feu l'élément redouté,
Au Génie inconnu, qu'il croyoit irrité,
Offrit en tremblant ſon hommage.
L'erreur dit, qu'un géant terraſſé par les Dieux,
Soulevant ſa tête écraſée,
Qu'à l'inſtant repouſſoit leurs bras victorieux,
De ſa bouche béante, & toujours embraſée,
Lançoit des flammes dans les cieux.
Des monts à chaque inſtant les tableaux énergiques
Frappent nos crédules aïeux,
Et les ſonges mythologiques,
Par un chemin délicieux,

Guident le monde enchanté vers des mondes magiques.
Il trouve à chaque pas un prodige nouveau.
Par de ſecrets détours, la Dryade en ſilence,
Conduit la ſeve active au ſein de l'arbriſſeau;
La Nimphe, aux bras légers, dont le corps ſe balance,
Ainſi qu'un flexible roſeau,
Près du jeune Sylvain tombe avec nonchalance
Sous l'ombre épaiſſe d'un berceau.
Trois ſœurs de nos deſtins agitent le fuſeau;
La Nayade, aux cheveux humides de roſée,
Sur ſon urne penchante, à demi-repoſée,
Dort à la ſource du ruiſſeau.
Dans les bras des Tritons, en riant élancée,
Les yeux brillans, les bras ouverts,
~a Néréïde ſur les mers
Avec eux nage entrelacée.
Attirant les Mortels & les Dieux dans ſes fers,
L'Amour, des nœuds de l'hymenée,
Du haut des cieux juſqu'aux enfers,
Preſſe la nature enchaînée :
Lui ſeul de l'Univers regle & fixe les loix.
La nuit ſur le chaos étendoit ſon empire;
L'enfant aîlé vient à ſourrire,
Tous les Germes émus s'animent à la fois;
La haine les repouſſe, où l'amour les attire.
En ſe penchant l'avide Ether
Ceint l'ardente Cybele, en ſes bras ſoutenue;
L'Hymen ſoumet auſſi la Déeſſe de l'air.
Au feu vivifiant, qui par-tout s'inſinue,
Junon épouſe Jupiter.

Celle qui fait tout naître à la douce lumiere,
S'unit au Dieu cruel, dont la faim meurtriere
Dévore les enfans qu'elle-même a nourris :
Emblême heureux de la matiere
Qui s'entretient par ses débris!

Fille du mouvement, dont Dieu seul est le pere,
Nature, qu'en tremblant j'ose à peine embrasser,
De tes secrets profonds pénétrant le mystere,
Quelque jour, à pas lents, je saurai m'enfoncer
Dans ton auguste sanctuaire!
Ma jeunesse aujourd'hui s'arrête avec effroi.
Helas! ordonne au tems d'allonger ma carriere;
Et puissai-je, au flambeau que tu tiens devant moi,
Avant de fermer la paupiere,
Achever des tableaux qui soient dignes de toi!

*Par l'Auteur de l'*Homme malheureux, *inséré dans le Journal précédent.*

LE BAISER SURPRIS.

J'Etois aux genoux de Camile;
Mon bras flexible s'enlaçoit
Autour de sa taille docile :
Son cœur sous ma main s'élançoit.....
Ah! le mien n'étoit pas tranquille.

Sur son beau col qui se panchoit,
Amoureusement j'osai prendre
Un baiser modeste & discret,

Camile me le permettoit,
Ou du moins, Camile plus tendre,
Dans un abandon inquiet,
Ne ſongeoit pas à le défendre.

J'étois troublé par le plaiſir.
L'amour craint; mais le deſir oſe :
Ivre d'amour & de deſir,
J'oſai deſirer autre choſe.
Sur tes levres je vis la roſe,
Camile, & j'oſai la cueillir.

Dieux! quel fut mon bonheur ſuprême!
Mais quel fut bientôt mon regret!
Le vol me priva du bienfait,
Et je déplus à ce que j'aime.
Je vis le courroux dans ſes yeux
Où j'aurois pu voir l'indulgence.
Son reproche fut le ſilence,
Et je ne l'entendis que mieux.

Des plus amoureuſes délices,
Amants, ſi vous êtes jaloux,
Sachez vivre de ſacrifices;
Baiſers ſurpris ſont les moins doux.

Mais vous auſſi, Nymphes aimables,
Ne ſoyez point inexorables
A la voix d'un vrai repentir.
Ne voyez alors les coupables,
Qu'avec le bandeau du plaiſir.

Par M. le Marquis de PEZAI.

La Visite du Matin.

Conte.

Le galant Fontenelle, au déclin de ſes ans,
(Il pouvoit avoir vu quatre-vingt-dix printems)
Un beau matin fut voir une Comteſſe
Qui dormoit encore; il attend
Qu'il ſoit jour : la jeune Déeſſe
Se réveille en ſurſaut : elle ſonne, elle apprend
Que c'eſt Fontenelle, & s'empreſſe
De ſe lever. „ Au moins, lui dit-elle en entrant,
„ Vous excuſerez ma pareſſe :
„ Je me leve pour vous. --- *Je ſens*
„ *Le prix de vos bontés*, reprend le bon Apôtre;
„ *Vous honorez mes cheveux blancs*;
„ *Mais vous vous couchez pour un autre*,
„ *Que n'ai-je que quatre-vingt ans!* "

Par M. Willemain d'Abancourt.

Vers ſur l'arrivée de M. le Comte de Falskenstein en France.

Quel beau jour éclaire la France!
Joseph, dont l'auguſte alliance
A mis le comble à nos deſirs,
Vient encore parmi nous enchaîner les plaiſirs;

Nous les devons à sa présence.
En vain, pour tempérer l'éclat de sa naissance,
Paroît-il à nos yeux sans faste, sans grandeur,
Mille rares vertus nous dévoilent son cœur;
Il nous est doux de reconnoître,
Grande Reine, à ces traits un Frere tel que vous,
Digne du sang des Dieux dont le ciel vous fit naître.
Du sort de ses Sujets on nous verroit jaloux,
Si nous n'avions Louis pour Maître.

Par M. OLIVIER.

VERS de Madame la C. D'E....

A M. le Comte de FALSKENSTEIN.

DE vos propres sujets n'avez vous pas assez!
Voulez-vous donc regner sur tout ce qui respire?
Gagner ainsi les cœurs par-tout où vous passez,
Des Princes vos voisins c'est usurper l'Empire.
Mille vertus vous font chérir,
Vos bienfaits sont les loix que votre cœur s'impose,
Et voyager ou conquérir,
C'est pour vous une même chose.



LE ROSIER ET LES TULIPES,

FABLE.

LE Jardinier Robert aimoit fur toutes chofes
Les Rofes,
Et le bon homme avoit un foin particulier
De fon Rofier.
J'aime fort la Rofe moi-même :
Mais Robert, je l'avoue, avoit un tort extrême.
Il négligeoit les autres fleurs,
Qui fouvent du Soleil reffentoient les ardeurs.
A Robert fuccede Philippe,
Qui préfere à tout la Tulipe.
Tulipes donc vantoient le nouveau Jardinier;
Il étoit haï du Rofier.
Ah! difoit celui-ci, Robert étoit un homme!
J'étois arrofé le premier.
Tulipes répondoient : Votre difcours affomme.
Non, jamais fous le Soleil
(De mémoire de Tulipe)
On ne vit homme pareil
Au grand Jardinier Philippe.

Par M. MARTEAU.



VERS à Mad....

VOs vers ont chanté la jeuneſſe,
Les jeux, les tendres voluptés,
Et l'amour que ſuit la ſageſſe;
C'eſt vous, Philis, que vous chantés.
Hélas! ma jeuneſſe eſt paſſée,
Le flambeau d'amour s'eſt éteint
Sous l'haleine à demi-glacée
Du précoce hiver qui m'atteint.
Aux beaux jours de l'adoleſcence
Les rides naiſſent du malheur,
Et la hâtive expérience
Met la vieilleſſe dans le cœur.
L'eſprit meurt, le ris s'évapore
Par les réflexions uſé.
La ſanté qui ſe décolore
Languit comme un aſtre épuiſé.
J'eſpérois un ennui paiſible,
J'avois cru ne plus rien ſentir.
Sur une cendre encore ſenſible,
Vous avez chanté le plaiſir.

Par M. le Préſident D'ALCO.



A M. DE BUFFON,

En lui envoyant une Héroïde intitulée : Lettre de S. Jérôme à une Dame Romaine.

TU ne trouveras point chez moi
Cette touche brillante & sûre
Qui peint à grands traits la nature,
Et n'appartint jamais qu'à toi ;
Ni cette flamme du génie
Qu'on voit briller en tes écrits,
Qui découvre aux regards surpris,
Le sanctuaire d'Uranie,
Et des cieux les vastes lambris....
D'un Saint, jadis célebre à Rome,
J'ai tracé les jeunes erreurs ;
Sans y songer, au grand Jérôme,
J'ai prêté mon style & mes mœurs,
Et j'ai mis au rang des pêcheurs,
Un Apôtre que l'on renomme,
Et le flambeau de nos Docteurs.
Des dévots, comme c'est l'usage,
Ont damné l'Auteur & l'ouvrage ;
Et moi, j'ai ri de leurs fureurs ;
J'ai fui dans les bras de Glycere,
Et delà, sifflé sans colere,
Mes burlesques inquisiteurs.

Si tu m'accordes ton ſuffrage,
Je ſerai bien ſûr du repos;
Beauté ſenſible & non volage,
Grand homme qui nous encourage,
Conſolent du courroux des ſots.

Par M. le Chevalier DE CUBIERES.

PAROLES de paix portées aux Auteurs Inſurgens; *paroles inutiles, miſes en vers dans le goût & dans la maniere de* Chapelle, *par un vieux Hermite du Parnaſſe, qui les a adreſſées à Milords & Meſſieurs des Communes de la Littérature.*

FRERES, très-chers en Apollon,
De grace, terminez vos guerres!
Ceſſez de vous brûler vos terres...
Vos terres du ſacré vallon.
Eteignez vos petits tonnerres,
Ou lancez vos petits carreaux,
Vos petits foudres ſur *les ſots*;
Ce ſont-là les vrais adverſaires,
Les ennemis, les francs Corſaires,
Qu'il faut brûler par vos bons mots.

Mais que la paix & le repos
Regnent parmi les Gens-de-Lettres;
Ne vous diſputez plus vos champs;
Cultivez-les en bonnes gens.

Que les Poëtes dans leurs chants,
Disent du bien des Géometres;
Et laissant là les tons tranchans,
N'ôtez ni ne donnez les rangs:
Les moins brillans & les plus pietres
Ne sont pas des postes méchans,
Lorsque l'on sert le Dieu des Lettres.

Du Pinde, gaillard citoyen,
J'en suis l'habitant le plus mince;
Au Parnasse je ne suis rien;
Mais je vais m'en croire le Prince,
Si je puis trouver le moyen
De fixer dans cette Province,
Que désolent des beaux-esprits,
Insurgens assez aguerris,
La paix à qui tout est possible,
Par qui les arts sont refleuris;
La paix qui rappelle les ris,
Qu'éloigne la guerre terrible
Que se font nos freres chéris.

Ai-je une adresse assez flexible
Pour concilier des esprits
Si différens, si fort aigris,
Et pour fléchir l'orgueil horrible,
Dont nos Auteurs sont tous paitris!
Essayons; rien n'est impossible...

Mes enfans, une ame sensible...
Mais, quels cris j'entends?... „Non; jamais,
„ Jamais au Parnasse de paix.

C'eſt le cri de chaque cabale,
Des amours propres oppoſés,
Bien violens, bien diviſés.

„ Quoi! dit leur troupe martiale,
„ A nous la paix! Quoi vous oſez
„ La prêcher? Vous nous propoſez
„ Cette jouiſſance idéale!
„ Bonnement, vous vous amuſez
„ A la pierre philoſophale."



ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon.

L'ACADÉMIE tint le 15 Avril dernier, une Séance publique. M. Perruche, Directeur, ouvrit la Séance par un Discours sur *les besoins réciproques qu'ont les Sciences, les Belles-Lettres & les Arts ;* ensuite il rendit compte des ouvrages de MM. les Académiciens ordinaires & Associés. Les sujets de ces différens Ecrits sont, entr'autres.

1°. Un parallele de Cicéron & de Séneque considérés relativement à leur morale, par M. Goy.

2°. La 2e. Partie d'un Traité de M l'Abbé Mongez sur la sensibilité des Gens-de-Lettres.

3°. Un essai sur les Mœurs, par M. l'Abbé Jacquet.

4°. Des réflexions sur cette question : *Est-*

il permis d'abréger ou de refaire les ouvrages des Ecrivains morts ou vivans? par M. de Campigneulle.

5°. La suite d'un Poëme sur l'Eloquence, par M. l'Abbé de la Serre.

6°. Des Mémoires de M. Brisson, sur l'origine des réglemens des Manufactures.

7°. Des remarques de M. Laurent de Jussieu, sur la nouvelle méthode introduite au Jardin Royal, pour la classification des plantes.

8°. Des observations & des calculs sur les taches du soleil, par M. de la Lande.

9°. Un Mémoire de M. le Camus sur un ouvrage intitulé *Physiologie des Mousses*, & traduit du Latin de M. Necker.

10°. Des observations sur l'étendue & l'emplacement qu'il convient de donner aux cimetieres, par M. Maret.

12°. Un Mémoire de M. de Villers, concernant un Phénomene d'électricité opéré sur une vue paralysée, & déja presque rétablie.

13°. Des remarques sur une méthode avantageuse de griller les mines de cuivre pauvres, par M. Jars.

Dans la même Séance, MM. Barbier, de Bory & Milannois lurent, le premier, un Mémoire sur la Mécanique ; le second, l'éloge historique de feu M. Geneve, Membre de cette Académie ; le troisieme, son discours de réception.

(*Journal Encyclopédique.*)

I I.

Académie d'Arras.

Dans la Séance tenue le 5 Avril dernier, M. l'Abbé Jacquemont, Directeur en exercice, prononça un Discours intitulé : *Précis des avantages de la Littérature.*

M. Cauwet de Baly, Chancelier, lut un Mémoire historique, concernant les différentes tentatives que Robert d'Artois, Comte de Beaumont-le-Royer, fils de Philippe, mort avant son pere Robert II, Comte d'Artois, fit inutilement, pour hériter de cette Province, à l'exclusion de Mahaut, fille du même Robert II, qui l'emporta sur son neveu, parce que l'Artois n'étoit pas un Fief masculin, & que la coutume du pays n'admettoit point la représentation, même en ligne directe.

M. le Baron de Vismes, fils, nouvellement reçu parmi les Académiciens, fit son remerciement, auquel M. l'Abbé Jacquemont répondit.

M. Gosse, Grand-Prieur de l'Abbaye d'Arrouaise, autre nouvel Académicien ordinaire, prononça aussi un Discours de remerciement, dans lequel il montra toute l'utilité des Académies Littéraires, non-seulement pour le progrès des Lettres, mais encore pour le maintien de la Religion & pour le bien de l'Etat : il entra à ce sujet dans plusieurs détails particuliers à l'Académie d'Arras.

Le Directeur répondit à ce Discours.

M. Harduin, Secrétaire perpétuel, termina la Séance par la lecture d'un Mémoire sur le patois nommé *Rouchi* ou *Drochi*, que l'on parle en Artois. Après y avoir exposé les avantages qui résulteroient d'une Grammaire succinte & d'un Dictionnaire de cet idiôme, & après plusieurs observations sur les singularités qui le caractérisent, & le distinguent du François actuel, il rapporta avec les explications nécessaires, un grand nombre de mots François, que le Peuple d'Artois, & même beaucoup d'autres Artésiens, qui s'expriment bien d'ailleurs, emploient dans une signification différente de celle que leur donne le bon langage. Comme ces acceptions impropres sont moins faciles à éviter que l'usage des mots qui portent, pour ainsi dire, l'empreinte du *Rouchi*, M. Harduin a cru devoir s'y attacher, principalement dans son Mémoire.

(*Affiches & Annonces de Picardie*, &c.)

III.

Société libre d'émulation de Paris.

La Société décerna, au mois de Mars dernier, comme nous l'avons annoncé, (*) le second de ses encouragemens sur le transport des grands fardeaux, à M. le Comte de Montmarillon, grand Custode du Chapitre de Lyon.

(*) Journal de Mai, page 275.

La mort ayant enlevé l'Auteur avant la décision de cette Compagnie, ses héritiers ont fait remise de la somme de 250 liv., qui lui avoit été adjugée, en priant la Société de l'appliquer à un nouveau prix, sur un sujet dont ils lui ont laissé le choix. Elle propose, en conséquence, *la meilleure construction d'une serrure de combinaison.* Quelle que soit, dit-elle, dans son programme, la forme ou la disposition des parties des serrures qu'on enverra au concours, l'exécution de toutes les combinaisons dont elles seront susceptibles, paroît exiger, 1°. que des pieces mobiles, marquées de chiffres ou de lettres, servent à établir tel mot, ou tel nombre à volonté; 2°. que les pênes puissent être fixés solidement, lors de la présence du nombre ou du mot adopté; 3°. qu'après avoir arrêtés les pênes, on puisse sans les déranger, intervertir l'ordre des chiffres ou des lettres, afin qu'il ne reste aucune trace du nombre ou du mot qui aura servi à fermer; 4°. que, pour ouvrir, il soit aisé de rappeller les pieces, selon l'ordre des chiffres ou des lettres établi lors de la fermeture, afin de dégager les pênes, 5°. que, quelque confusion qui ait été produite, soit par des gens mal-intentionnée, soit même par l'oubli du nombre ou du mot choisi, on puisse toujours rétablir l'ordre, quand on rappellera la combinaisen adoptée; 6°. La Société desire enfin, mais sans en faire une condition expresse, qu'on cherche à supprimer les clefs, s'il est possible. Elle laisse, d'ailleurs, au choix des Inventeurs le mécanisme, la dis-

position

position & la forme des serrures qu'ils enverront ; seulement elle déclare qu'à sûreté égale, le prix sera donné à l'invention la plus simple, la plus solide & la moins coûteuse. Après avoir ainsi décrit l'organisation & le jeu des serrures qu'ils lui feront parvenir, les Auteurs auront soin d'indiquer la maniere la plus sûre de les poser, sans affoiblir les portes, & sans occuper trop d'espace, de cacher le véritable lieu des pênes, & de donner aux gaches une très-grande solidité. On aura moins d'égard dans le jugement, à la recherche de la main-d'œuvre qu'à la facilité de l'exécution.

Le prix sera de 500 liv. dont les 250 liv. remises par les héritiers de M. le Comte de Montmorillon, feront partie.

Les serrures & mémoires explicatifs, portant des numéros correspondans, doivent être envoyés, avant le premier Octobre prochain, à M. Comynet, fils, Directeur du Bureau de Correspondance générale, rue de deux-Portes St. Sauveur, à Paris.

(*Journal Encyclopédique.*)

IV.

ACADÉMIE Royale des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris.

Dans la Séance publique, dont nous avons donné une Notice dans notre Journal de Mai, (*) on a lu plusieurs Mémoires intéressans,

---

(*) Page 264.

dont nous avons déja expofé les fujets. Nous allons les reprendre fucceffivement, pour donner des Analyfes plus étendues de ces objets, qui méritent d'être connus d'une maniere plus particuliere.

PREMIER MÉMOIRE.

M. l'Abbé Ameilhon a fait lecture d'un *premier Mémoire fur l'état de la métallurgie chez les anciens.*

C'eft le début d'un travail très-étendu, lequel a pour objet d'examiner, dans le plus grand détail, la maniere dont les anciens exploitoient les mines, & travailloient les métaux. Ce premier Mémoire roule fur l'or, qui eft auffi le premier des métaux. Il eft divifé en cinq articles ou fections. Dans la premiere fection, l'Auteur expofe les travaux des anciens, foit pour ouvrir le terrein *aurifere*, foit pour en extraire le minerai. Il fait voir comment ils établiffoient leurs galeries, & comment les Mineurs attaquoient le filon. Dans la feconde fection, il détaille les diverfes préparations que les anciens donnoient au minerai, pour le difpofer à la fonte. D'abord ils grilloient la mine, enfuite ils la concaffoient dans des mortiers, puis ils la réduifoient en poudre fous des meules de moulin, & enfin ils la lavoient. Pline dit que quelquefois on faifoit venir de l'eau de plus de trente lieues par des canaux, pour le fervice des mines. Le lavage n'étoit pas le feul moyen que les anciens con-

nussent pour séparer l'or des matieres étrangeres, avec lequel il pouvoit être mêlé. Ils savoient que le vif-argent fournit aussi un excellent moyen de purifier ce métal, par la propriété qu'il a de s'y amalgamer ; *ideò & optimè purgat, cæteras ejus sordes exspuens*, dit Pline. Dans la troisieme section, M. l'Abbé Ameilhon traite de la fonte & de l'affinage de l'or, suivant la méthode des anciens. Il fait voir qu'ils employoient, ainsi que nous, le plomb comme intermede, pour purifier les métaux parfaits. Comme ce procédé n'est pas capable d'enlever à l'or la portion d'argent qui y est toujours uni, l'Auteur pense que les anciens, pour séparer ces deux métaux, avoient recours à la *cémentation*. Il croit appercevoir des traces de cette opération dans un passage de Strabon, qu'il explique à la faveur d'un autre texte de Geber, Chymiste Arabe du neuvieme siecle. » Puisque les anciens, dit-il à » ce sujet, ne connoissoient pas nos eaux de » départ, il étoit nécessaire qu'ils eussent un » autre moyen aussi sûr que facile, pour sé» parer l'or de l'argent. Autrement les Souve» rains n'auroient pu rendre des ordonnances » pour fixer le titre de l'or, & obliger, *sous » les peines les plus grieves*, *soit les Monétaires, » soit les Orfèvres*, à n'employer que de l'or, » qui quelquefois devoit être porté à un de» gré de fin très-haut, qu'on appelloit alors » *aurum obrysum.* « L'Auteur rappelle ici ce que les anciens ont dit de cette espece d'or : il parle aussi de ce métal mixte, connu dans l'antiquité

ſous le nom d'*électrum*, & auquel on attachoit un grand prix, quand il étoit *natif* ou *vierge*. C'étoit, comme on ſait, un mêlange d'or & d'argent. M. l'Abbé Ameilhon croit que la prodigieuſe difficulté que les anciens auront éprouvée dans les premiers tems, pour dégager ces deux métaux l'un de l'autre, leur aura fait prendre le parti de regarder comme un métal particulier, l'or auquel ſe trouvoit uni naturellement une certaine portion d'argent. Dans la quatrieme ſection, cet Académicien fait connoître les diverſes claſſes d'Ouvriers employés chez les anciens à l'exploitation des mines. Il décrit, autant qu'il lui eſt poſſible de le faire, les outils, inſtrumens & machines néceſſaires aux différentes opérations métallurgiques, tels que les pics, les coins, les marteaux pour entamer la mine, les lampes que les Mineurs portoient attachées à leurs bonnets pour s'éclairer dans les galeries, les pompes pour épuiſer les eaux qui ſouvent inondoient les travaux, les mortiers, les pilons, les moulins, les creuſets, les ſoufflets, les fourneaux, &c. Dans la cinquieme & derniere ſection, M. l'Abbé Ameilhon a recueilli les plus curieuſes obſervations des anciens ſur les principales propriétés de l'or, & il s'eſt attaché principalement à ce qu'ils ont dit ſur ſa ductilité. Il montre que les anciens avoient ſu profiter de cette propriété pour le filer & le tiſſer comme la laine : *netur & texitur lanæ modo & ſine lanâ.* D'où il conclut qu'il falloit qu'ils euſſent des filieres à-peu-près ſemblables aux nôtres ; car on ne

voit rien qui puisse suppléer à ces instrumens pour produire le même effet. » Pline, pour » nous donner une idée de l'extrême extensi- » bilité de l'or, nous apprend qu'une once de » ce métal battu, peut fournir au-delà de 750 » feuilles, ayant chacune quatre doigts en quar- » ré. Or, en supposant, d'après l'évaluation de » Frontin, que le doigt étoit la seizieme partie » du pied Romain, il suivra de ce calcul que » les 750 feuilles d'or donneront un total de » 187 pieds & demi Romains, ou d'environ » 172 de nos pieds de Roi en quarré; d'où » il résulteroit que les Batteurs d'or Romains » auroient été plus habiles que ne l'étoient les » nôtres en 1713, puisque, suivant M. de Réau- » mur, une once d'or n'acquéroit alors, sous » le marteau de ces derniers, qu'une extension » de 146 pieds & demi quarrés. Ce Savant » remarque qu'on regardoit avec surprise, du » tems du P. Mersenne, que d'une once d'or » on pût tirer un assez grand nombre de feuilles » pour couvrir une surface de 105 pieds quar- » rés. Ce qui étoit certainement beaucoup au- » dessous de 172 pieds quarrés, où nous » avons vu que les Artistes Romains portoient » leur opération. «

Dans le Mémoire suivant, M. l'Abbé Ameilhon examinera comment les anciens exploitoient l'argent & le mercure, & il traitera en même-tems des Arts dépendans de ces métaux.

(*Mercure de France.*)

V.

ACADÉMIE Royale de Chirurgie de Paris.

Nous avons annoncé dans notre journal de Mai, les ſujets des prix propoſés par l'Académie pour 1778 & 1779, mais de nouveaux éclairciſſemens qui nous ſont parvenus, nous obligent à expoſer avec plus de développement ce que l'Académie exige des perſonnes qui veulent concourir pour ces prix.

L'Académie avoit propoſé pour cette année 1777, le ſujet ſuivant:

Expoſer les regles diététiques relatives aux alimens dans la cure des maladies chirurgicales.

Les Auteurs anciens & modernes ayant mis l'uſage & le choix des alimens au nombre des principaux moyens de guérir, on devoit trouver dans leurs Ouvrages des reſſources pour réſoudre avantageuſement la queſtion. Cependant l'Académie n'a reçu que dix Memoires, parmi leſquels trois ſeulement lui ont paru mériter attention.

Le n°. 3, qui a pour deviſe un aphoriſme d'Hippocrate, bien adapté au ſujet.... *non puera corpora quantò plus metries, eò magis lædes*, a traité avec une grande ſupériorité la partie phyſique, relativement à la matiere nutritive. L'Auteur de ce Mémoire a fait ſur cela, des expériences qui réuniſſent l'agréable à l'utile; mais il s'eſt trop peut occupé de la queſtion chirurgicale. Il a examiné le rapport

& l'analogie de la ſubſtance amylacée, avec nos humeurs, & les propriétés des alimens en général. Il s'eſt fort étendu ſur les connoiſſances fondamentales du ſujet qu'il a à peine effleuré. Les fondemens ne ſont pas l'édifice, quoiqu'ils en ſoient la baſe & le ſoutien : enfin, on ſait que l'art de guérir commence où finit la Phyſique : *Ubi deſinit Phyſicus, ibi incipit Medicus.* L'Académie demandoit qu'on appliquât ſpécialement à la cure des maladies chirurgicales, les connoiſſances capables de perfectionner la pratique ſur cet objet intéreſſant ; elle s'en étoit expliquée dans le Programme, en termes formels ; & c'eſt avec peine qu'elle n'a pas admis au concours un Mémoire qui a d'ailleurs un mérite très-diſtingué.

L'Auteur du n°. 1, qui a pour deviſe ce paſſage de Fernel : *Una gula omnium propè morborum mater, etiam ſi alius genitor*, a bien ſaiſi l'état de la queſtion, & n'eſt pas ſorti de l'enceinte aſſez vaſte qu'il a tracée. Il a diviſé les maladies chirurgicales en aiguës & en chroniques ; & c'eſt d'après cette diſtinction générale, qu'il a traité de l'influence du régime dans la cure de ces maladies. On voit par ces recherches, qu'il a profondément étudié ſon ſujet. C'eſt plus l'amas de matériaux propres à faire un excellent Mémoire, qu'il a préſenté, qu'un ouvrage tel qu'on pouvoit l'eſpérer. Les détails multipliés montrent un Praticien réfléchi : mais les choſes ne ſont pas aſſez digérées, & on les trouve trop ſouvent telles que les Auteurs les ont fournies.

Le Mémoire n°. 6, eſt écrit avec beaucoup de clarté & de méthode. Il a pour deviſe cette propoſition de *Celſe : Summa Medicina non uti medicamentis.* L'Auteur auroit réuni tous les ſuffrages, s'il eût étendu ſes vues ſur un plus grand nombre d'objets relatifs à la queſtion. Les matériaux du n°. 1, employés par l'Auteur du n°. 6, auroient pu former un ouvrage qui laiſſeroit peu à deſirer.

D'après ces conſidérations, l'Académie a décidé qu'elle remettoit le Prix ſur les regles diététiques, relatives aux alimens, dans la cure des maladies chirurgicales, pour l'année 1779. Le Prix ſera double, une médaille d'or, de 500 liv. ſuivant la fondation de M. de la Peyronie; & une ſeconde médaille, ou ſa valeur en argent.

L'académie a propoſé pour le Prix de l'année prochaine, le ſujet ſuivant :

Expoſer les effets du mouvement & du repos; & les indications ſuivant leſquelles on doit en preſcrire l'uſage dans la cure des maladies chirurgicales.

Les Anciens étoient fort inſtruits ſur les avantages & les inconvéniens reſpectifs du mouvement & du repos. *Jérome Mercurial*, dans ſon Art Gymnaſtique, a approfondi cette matiere avec une grande érudition. Il ſeroit poſſible de traiter, d'une maniere auſſi curieuſe qu'utile, des différens exercices, & de faire connoître comment ils agiſſent ſur les corps en général, & en particulier ſur différentes parties, relativement au tems, au lieu, à la

nature de l'exercice, à ſon degré, à ſa durée; & quelles précautions il faut prendre pour en aſſurer le ſuccès. Cette partie de l'Hygiene n'a été conſidérée juſqu'ici, que par rapport à la conſervation de la ſanté : mais l'Académie qui a la perfection de l'Art pour objet eſſentiel, demande que les connoiſſances acquiſes ſur cet objet, & les nouvelles vues qu'il peut offrir, ſoient appliquées ſpécialement à la cure des maladies chirurgicales.

V I.

Société Royale des Sciences de Norwege.

La Société accordera les trois prix de 50 rixd. que le Prince héréditaire de Danemarck deſtine annuellement pour l'encouragement des Sciences, aux Mémoires où l'on aura le mieux traité les objets ſuivans.

1°. *Sur l'accroiſſement & la diminution du froid dans le pays ſitués au Pole ſeptentrional, en tant que cela eſt prouvé ou rendu probable par l'expérience fondée ſur les élémens de Phyſique & d'Aſtronomie.*

2°. *Sur le meilleur plan pour établir des briqueteries & des tuileries dans les parties ſeptentrionales de la Norwege, en indiquant en même tems les marques de la terre qui eſt la meilleure pour ces fabriques.*

3°. *Sur le meilleur plan ſuivant lequel les Fermes en Norwege peuvent être conſtruites à moindres frais que ci-devant, ſans être cependant expoſées*

à un danger plus imminent en cas d'incendie, ni à celui de défaut de logement.

De plus il a été assigné, à la réquisition des intéressés dans les mines de cuivre de Roraa, un prix de 100 rixdales, à celui qui indiquera la maniere d'établir la meilleure fabrique de laiton près de cette ville. Les Mémoires devront être envoyés, en la maniere accoutumée, & francs de port, avant la fin de Novembre prochain.

(*Journal Encyclopédique.*)

V I I.

SOCIÉTÉ des Curieux de la Nature, à Berlin.

Un Gentilhomme de la Marche de Brandebourg destine un prix de 20 ducats à celui qui résoudra le mieux les questions suivantes :

Quelle est la principale cause des épizooties? Consiste-t-elle dans un germe unique qui, par telle modification, devient telle maladie plutôt que telle autre? Ce germe primitif (ou cette premiere cause des épizooties) provient-il originairement de l'air, ou se trouve t-il dans le corps des animaux? Peut-on prouver par des observations, que des vers ou d'autres insectes forment cette matiere dans le corps des animaux, ou la mettent en mouvement & en fermentation?

Les Mémoires doivent être adressés, francs de port, avant le 1er. Mars 1778, à M. le

Docteur Martini, Secrétaire-Perpétuel de la Société, à Berlin.

VIII.

Société Royale de Gottingen.

La Société n'a pas eu, cette année, toute la ſatisfaction qu'elle auroit pu ſe promettre à l'égard des queſtions qu'elle avoit propoſées pour differens prix. La principale de ces queſtions, relative aux Mathématiques, avoit été énoncée en ces termes :

Inquirere in leges ſecundum quas corporis motus retardatur ob frictionem. Quod ſi quid in his legibus a conditionibus diverſis ſuperficierum, earum forte magnitudine, figura, politura, aut a materiarum diſcrimine proficiſcitur, ut v-g. alia chalybis ſuper chalybe, alia chalybis ſuper aurichalcô ſe moventis ſeu circumducti frictio ſit : quid hæc efficiant, ſaltem unius alteriuſve, earum forte ſuperficierum quæ maxime in rerum uſu adhibentur, exemplis illuſtrare.

Il n'eſt point venu de Mémoire digne d'être couronné ſur ce ſujet, non plus que ſur celui d'économie, dont l'objet étoit néanmoins fort intéreſſant pour le pays ; ſavoir :

» Quelles ſont les plantes ſauvages de l'E-
» lectorat de Hanovre, dont les gens de la
» campagne pourroient tirer des avantages
» conſidérables, ſans ſe détourner de leurs
» principales occupations, & qu'il conviendroit
» pour cet effet de leur faire connoître ? «

La Société Royale eſpere un meilleur ſuccès des queſtions qu'elle propoſe pour les années 1777 & 1778.

Le principal prix, qui conſiſte dans une médaille de 50 ducats, eſt deſtiné à la meilleure ſolution de la queſtion ſuivante.

Quaſnam viciſſitudines attulere expeditones ſacræ chriſtianorum in Palæſtinam ſuſceptæ, ſive fabricis & artibus, quæ in naturæ proventu ad vitæ uſus convertendo verſantur, ſive mercaturis & mercantium ſtudiis per Germaniam?

Les Pieces doivent être envoyées avant la fin de Septembre prochain, en obſervant les précautions ordinaires.

La claſſe de Phyſique indique pour le mois de Novembre 1778, la queſtion ſuivante:

Sunt-ne reſpirationis utilitates quædam præter vulgò cognitas, aliæ parùm adhuc cognitæ? Nùm electrica materia, vel acidum, vel aliud quid ad vitam neceſſarium, ejus ope, ex aere hauſtum trahitur?

Il y a auſſi une médaille de 50 ducats pour le prix de ce ſujet: & l'on enverra les Pieces avant la fin de Septembre.

On propoſe pour la ſeconde fois, comme devant être adjugé en Juillet 1777, le prix qui concerne la queſtion:

» Juſqu'où va l'uſage actuel du vitriol blanc » dans les Arts, les Manufactures & les Mé» tiers? Et ne pourroit-on pas étendre cet » uſage? «

La ſeconde partie de cette queſtion demande des expériences décidées: & c'eſt à quoi la Société aura principalement égard.

Un autre queſtion remiſe ſur le tapis pour Novembre 1777, exige :

» Que l'on établiſſe ſur des expériences in- » conteſtables & des épreuves ſuffiſantes, que » la morve des chevaux eſt ou n'eſt pas un » mal contagieux : & dans le premier cas, » juſqu'à quel point ?

Pour donner le tems de faire d'autres expériences & eſſais, on annonce pour Juillet 1778. Un prix pour quiconque donnera :

» Les inſtructions les plus ſolides aux gens » de la campagne, pour ſe préſerver, dans » toutes les ſaiſons de l'année, des dommages » que les diverſes températures de l'air peu- » vent cauſer aux champs où ils cultivent les » eſpeces quelconques de grains. «

Les médailles qui ſervent de prix à ces dernieres queſtions ſont de douze ducats. Les Pieces qui ſeront jugées en Juillet, doivent être envoyées avant la fin de Mai, & celles qui le ſeront en Novembre, avant la fin de Septembre. Les Auteurs mettront leurs noms dans des billets cachetés ſur leſquels ſera écrite la même deviſe qu'ils auront placée à la tête ou à la fin de leur Mémoire.

(*Gazette univerſelle de Littérature.*)

IX.

ACADÉMIE des Arcades de Rome.

Il y a eu un tems où un diſcours philoſophique prononcé dans cette Académie, auroit

paſſé pour un étrange nouveauté; aujourd'hui on eſt ſûr d'en entendre à toutes les Séances. Dans celle qui ſe tint le Jeudi premier Mai, M. l'Abbé Joſeph Calandrelli, Profeſſeur public de Mathématiques au College Romain, prononça une très-belle diſſertation ſur l'influence de la Géométrie dans toutes les Sciences, & à ſon exemple pluſieurs Profeſſeurs de la même Univerſité & autres Académiciens diſtingués réciterent des vers ſur différens ſujets philoſophiques. Dans la même Séance, on reçut au nombre des Bergers d'Arcadie, M. le Vicomte de Bernis, Colonel au ſervice de Sa Majeſté très-Chrétienne, M. le Chanoine Nicolas Foggini, M. l'Abbé Joſeph Parini, Profeſſeur dans l'Univerſité de Brera, Auteur de deux Poëmes très-connus, intitulés le *Matin* & le *Midi*, & d'un troiſieme intitulé : le *Soir*, qui doit paroître inceſſamment; & enfin le P. D. Jean Sartirana Somaſque qui juſtifia ce jour même le choix qu'on avoit de lui, en récitant la traduction d'un Cantique de Geſner.

(*Notizie del Mondo.*)



SPECTACLES.

PARIS.

OPÉRA.

L'Académie Royale de Musique a donné, le Vendredi 23 du mois de Mai, la premiere représentation de *Céphale & Procris*, Ballet héroïque. Le Public n'a pas beaucoup goûté les paroles de M. Marmontel, & la musique de M. Gretry, dit le Rédacteur des *Affiches & Annonces* de Paris. Cet Opéra n'est pas absolument tombé, ajoute-t-il; mais il se traîne avec assez de langueur.

Cependant, selon M. de la Harpe, cet Opéra attira une grande affluence de Spectateurs, & reçut de grands applaudissemens. Le *Duo* du premier Acte *donne-la moi dans nos adieux, cette main*, &c. le terrible Monologue, *Fille cruelle de l'amour*, & la scene de la Jalousie avec Procris au troisieme Acte, & celle de Céphale avec les Divinités infernales qui le poursuivent lorsqu'il a frappé sa malheureuse Amante; tous ces morceaux qui portent le caractere d'un talent supérieur, & de la composition la plus mélodieuse, la plus variée, la

plus soutenue, suffisent pour faire juger de tout ce qu'on doit attendre de M. de Gretry dans le Poëme d'*Atys*, auquel il travaille actuellement. Les Ballets du second Acte de *Céphale*, sont pleins d'airs charmans, qui ont été vivement sentis. A l'égard de l'exécution, on sait combien elle est parfaite, & ce n'est pas la peine de répéter d'inutiles éloges.

Nous ajouterons seulement à ce que l'on vient de lire, que M. Marmontel a fait peu de changemens dans les paroles de cet Opéra, qui n'avoit pas eu de succès lorsqu'il fut représenté il y a quelques années. M. Gretry a fait des changemens dans sa Musique; il a approprié un rôle, chanté autrefois par une basse-taille, pour le Sieur Legros, haute-contre célebre; il a supprimé l'ancienne *Ouverture*, pour y substituer celle des *Mariages Samnites.*

(*Affiches & Annonces* de Paris; *Journal de Politique & de Littérature*; *Journal* de Paris.)

COMÉDIE FRANÇOISE.

On a donné sur ce Théatre une représentation de la Tragédie d'*Œdipe*, que M. le Comte de Falkenstein a honoré de sa présence. Tout le monde connoît ces vers :

Ce Roi, plus grand que sa fortune
Dédaignoit comme vous une pompe importune.
On ne voyoit jamais marcher devant son char
D'un Bataillon nombreux le fastueux rempart.
Comme il étoit sans crainte, il étoit sans défense, &c.

Ces Vers ont été entendus avec des acclamations multipliées. Jamais plus heureuſe application n'a été plus vivement ſaiſie.

Le Mercredi 7 du mois de Mai, on a donné ſur le même Théatre, la premiere repréſentation du *Veuvage trompeur*, Comédie de M. de la Place, en trois Actes, & en vers de dix ſyllables, qui n'a pas eu de ſuccès.

M. de la Place doit être peu ſenſible à la chûte de cette Comédie. Quand un Auteur jouit d'une réputation méritée, il doit être au-deſſus de ces petits événemens qui ne peuvent mortifier que l'amour-propre de ceux qui entrent dans la carriere.

Quelques Journaliſtes ont trouvé cette Piece médiocrement écrite, mal intriguée, & ſans intérêt. D'autres diſent que le ſtyle en eſt châtié, les vers faciles, qu'il y a dans le premier Acte, pluſieurs détails agréables, quelques penſées fines & délicates. Mais l'intrigue eſt trop compliquée, elle eſt double, & c'eſt un grand défaut dans une Comédie; elle eſt d'ailleurs invraiſemblable, la Scene ſe paſſe en Angleterre, & les caracteres n'ont rien d'Anglois. Tous ces caracteres ſont foiblement prononcés, rien n'y eſt vraiment comique, & le dénouement n'en eſt point heureux.

Orphiſe eſt ſous la tutelle de Sir George, qui eſt de tous les uſuriers des trois Royaumes le plus avide : non-ſeulement il ne rend pas compte à ſa pupille de ſon bien; mais il le fait valoir pour lui : il lui deſtine pour époux

Orthon, fils d'un autre usurier ; cet Orthon est attendu incessamment. Orphise avoit prévenu le choix de son oncle, & son cœur s'étoit donné à Worthy, Colonel d'un Régiment en garnison dans le voisinage. Dans la premiere Scene Sir George annonce à sa pupille qu'il part pour Londres, qu'il sera de retour avant la fin du jour, & lui recommande son prétendu, s'il arrive pendant son absence. Pour aider Orphise à faire les honneurs de sa maison, il lui laisse Amélie sa niece, mariée depuis dix ans à Monrose. Monrose l'a abandonné, c'est un homme débauché, mais qui est toujours tendrement aimé d'Amélie, elle le croit mort & ne peut se défendre de le regretter. Monrose se croit aussi veuf, parce qu'on lui a écrit de Londres, lorsqu'il étoit en Italie, qu'Amélie étoit morte. De retour en Angleterre, il a su qu'Amélie étoit vivante; mais il n'ose se présenter devant elle, & vient consulter Orphise & Worthy, sur la maniere dont il doit se conduire. Orphise & Worthy, dans le dessein de réunir les deux époux, conviennent de mener Monrose au Bal, & d'y faire trouver en même-temps Amélie masquée ; laissant ignorer leurs desseins à Monrose & à Amélie, ils se contentent de dire à Monrose, qu'ils lui feront connoître au Bal une jeune personne charmante ; sur le portrait qu'ils lui en font Monrose s'enflamme. Amélie de son côté cede aux instances de sa cousine, & malgré la mélancolie qui l'accable, elle va au Bal, y reconnoît Monrose,

& sous son déguisement lui inspire un goût très-vif. Revenu sur la Scene au commencement du second Acte, Amélie se contient à peine, néanmoins par les conseils d'Orphise, elle écoute sans se découvrir, la déclaration du passionné Monrose. Cependant Sir George revient, il est tout effrayé de la rencontre qu'il a fait de plusieurs hommes armés d'épées, & portant des flambeaux ; il commence le réçit de son aventure, & est interrompu par l'arrivée d'un soldat ivre qui se dit Orthon. Cet Orthon si on l'en croit, est chargé d'un porte-feuille bien farci de billets qu'il doit remettre à Sir George. Pendant qu'Orthon occupe Sir George dans son appartement, Amélie examine sur la Scene & sonde les dispositions du cœur de Monrose, & finit par se faire connoître. Worthy arrive avec Orphise, Sir George revient, & les surprend tous quatre dans la nuit. Worthy remet une lettre à Sir George, qui, l'ayant lue, & connoissant qu'il étoit démasqué, & qu'on sait le métier infâme d'usurier qu'il fait, se dépouille du bien d'Orphise qu'il tenoit injustement, & consent qu'elle épouse Worthi. Ce mariage, & la réunion de Monrose, & d'Amélie, font le dénouement de la piece, qui a eu quatre représentations.

La Scene du Soldat yvre n'a pas plu généralement. Il faut un tact bien sûr pour ne pas outrepasser les bornes de la décence dans l'emploi de pareils moyens, sur-tout quand

ils ſont déja uſés, & qu'ils s'éloignent du ton de la bonne compagnie.

(*Journal des Théatres*; *Affiches & Annonces de* Paris; *Courier Littéraire de l'Europe.*)

COMÉDIE ITALIENNE.

On a donné ſur ce Théatre *les Géméaux*, Parodie de *Caſtor & Pollux*, imprimée il y a vingt ans. Cette Parodie a été retirée après deux repréſentations, pour être remiſe lorſque l'Opéra remettra *Caſtor & Pollux*.

On a donné ſur le même Théatre le 24 Mai la premiere repréſentation des *trois Fermiers*, Piece en deux actes, mêlée d'ariettes. Les paroles ſont de M. Monvel, & la muſique de M. Deſaides, tous deux connus par des ſuccès qu'ils ont partagés. Ce dernier ouvrage a beaucoup réuſſi. En voici le plan.

M. de Belval eſt adoré par ſes Fermiers. De pere en fils, & depuis deux cens ans ils ſont au ſervice de ce Seigneur. Les peres de M. de Belval ont enrichi les peres de ces bons Payſans. Chaque jour de la vie de ce maître généreux fut marqué par de nouveaux bienfaits. On l'attend dans le pays; il revient de Paris, & les Fermiers s'apprêtent à le recevoir avec tout l'amour qu'il a ſu leur inſpirer. Il vient renouveller ſes baux avec la famille de Mathurin des Vignes, bon vieillard réſidant à vingt lieues de-là dans une Ferme qui appartient à M. de Belval. Le jour de ſon ar-

rivée eſt le jour de fiançailles de Louiſe & de Louis, tous deux petits-enfans de Mathurin. Le degré de parenté étoit un obſtacle à leur bonheur. Louis part pour Paris, il ſe jette aux pieds de M. de Belval; ce Seigneur ſe charge de lever toutes les difficultés; il y réuſſit, & Louis eſt prêt d'épouſer ſon amante. Un chagrin altere leur félicité. C'eſt que leur grand-pere ne puiſſe pas aſſiſter à leurs nôces; mais il a quatre-vingt-ſix ans, & il n'y a pas d'apparence que ce digne vieillard puiſſe faire un voyage de plus de vingt lieues. La famille eſt raſſemblée. Jacques, pere de Louiſe & de Babet; Pierre, pere de Louis; Alix, femme de Jacques; un petit Blaiſe, amoureux de la petite Babet, s'apprêtent à partir pour aller au-devant de Monſeigneur : Mathurin arrive, ce bon vieux Mathurin; il eſt ſoutenu par deux garçons de Ferme qui l'ont accompagné. Il a profité d'une cariole que M. de Belval à ſon derniere voyage a laiſſé dans la Ferme qu'il fait valoir. Les tranſports, la joie de cette honnête famille, l'ivreſſe du viellard, en voyant ſes enfans, ſont plus aiſés à ſentir qu'à exprimer. Ses fils le portent dans leurs bras ſur les chemins par où doit arriver M. de Belval. C'eſt ici que finit le premier acte. Au commencement du ſecond toute la famille eſt à table. Il y a une place vuide, c'eſt celle de Jacques. M. de Belval eſt arrivé avec un Monſieur qu'il a amené de Paris. Les Fermiers ont cru remarquer ſur le viſage de leur Maître quelque impreſſion de triſteſſe; mais après un plus mûr

examen ils se rassurent. M. de Belval a retenu Jacques pour lui parler. Ils sont entrés ensemble dans le Château. Jacques qui ne s'imagine pas que l'entretien puisse être long, a engagé sa famille à se mettre à table & à dîner en l'attendant. Le vieillard anime le repas par sa gaieté & par quelques chansons. Il porte la santé des jeunes mariés; ils ont tous le verre à la main: Jacques entre, pâle, défiguré, les yeux gros de larmes. Sa douleur trop visible effraie tout le monde: on l'interroge, on le presse. *Not' pere*, leur dit-il, *not' bon Seigneur, je le pardons, il nous quitte, il vend ses Terres à ce Monsieur qui étoit avec lui dans sa chaise. J'allons appartenir à un autre Maître.* La consternation, la douleur la plus vive succede à la gaieté qui les animoit un moment auparavant.

Le désespoir est dans toutes les ames. M. de Belval arrive; il vient montrer à M. d'Alville la Ferme qu'habitent ces bonnes gens dont il est adoré, qu'il aime comme ses propres enfans, & dont il est aussi affligé de se séparer qu'ils sont désespérés de le perdre. Mathurin & ses fils lui demandent en grace un entretien particulier. Il résiste; mais vivement pressé, il se rend. Alix & ses filles conduisent M. d'Alville dans l'intérieur de la Ferme. Les Paysans restés seuls avec leur maître s'informent de lui quel mécontentement ils ont pu lui donner qui l'oblige à vouloir les quitter. Il cede à leurs instances réitérées, & leur apprend qu'un procès qu'il vient de perdre a renversé sa fortune, & qu'il se voit réduit à la néces-

ſité de vendre la meilleure partie de ſes biens. Les Fermiers ſe regardent, un coup-d'œil ſuffit pour les éclairer ſur leurs diſpoſitions naturelles ; ils ſe jettent aux pieds de leur Maître, lui offrent leur fortune, leur ſang, leur vie, le preſſent, le conjurent, emploient pour le fléchir ce que le ſentiment le plus tendre peut inſpirer à des ames honnêtes; M. de Belval attendri juſqu'aux larmes, partagé entre la douleur & la joie, réſiſte, ſe défend; M. d'Alville paroît, il rentre avec les femmes... Que vois-je, lui dit-il en appercevant les Fermiers à genoux devant lui : vous voyez, lui répond M. de Belval, des bienfaiteurs aux genoux de celui qu'ils veulent obliger malgré lui. Ah! Monſieur, ils veulent me forcer d'accepter leur fortune pour relever la mienne. A ces mots les femmes jettent un cri de joie, d'attendriſſement, ſe précipitent aux pieds de leur Seigneur, lui baiſent les mains, le preſſent, l'arroſent de larmes. M. d'Alville offenſé du myſtere que lui a fait Belval du renverſement de ſa fortune, lui offre la ſienne, & lui déclare qu'il regardera comme une injure le refus qu'il lit dans ſes yeux. Les Fermiers, au déſeſpoir qu'un autre leur enleve un honneur auſſi grand que celui d'obliger leur bon Maître, redoublent leurs prieres, demandent une préférence qui leur eſt due, puiſqu'ils ont fait les premieres offres. *Ce que vous pouvez faire pour moi, ſans déranger votre fortune*, leur dit M. de Belval, *je l'accepte, mes amis, & d'auſſi bon cœur que vous me l'offrez; cher d'Alville vous ſuppléerez au reſte*, *& de*

tout côté l'amitié la plus étonnante aura fait mon bonheur. Les Fermiers sont au comble de leurs vœux, & la Piece finit par un chœur qui peint tous les sentimens dont il sont animés.

La musique a paru charmante & parfaitement adaptée aux paroles. Le Drame est d'un intérêt attendrissant. Il y a du naturel dans le dialogue, de la douceur dans les sentimens & dans l'expression, & des mots très-heureux. Tous ces caracteres se retrouvent dans *Julie*, dans la suite de *Julie*, & dans tous les ouvrages du même Auteur, qui joint au talent de produire celui de rendre les productions d'autrui avec une grande sensibilité.

Au reste, il seroit difficile de donner un nom à cet ouvrage. Ce n'est ni un Opéra comique, ni une Comédie, & dans l'acception générique du mot ce n'est pas même un Drame, puisqu'il n'y a ni intrigue, ni action; mais c'est une galerie de tableaux intéressans, tous pris dans la nature & dans le sentiment, & qui amenent comme on l'a vu un dénouement fort touchant, dont le fond est pris dans une anecdote imprimée, dans les Papiers publics, il y a quelques années.

Les rôles de cette Piece sont parfaitement bien remplis, le Sr. Laruette, sur-tout, mérite les plus grands éloges, il joue le rôle du *Grand papa*, avec toute la vérité & tout l'intérêt que peuvent exiger les Spectateurs les plus difficiles.

(*Journal de Politique & de Littérature; Journal des Spectacles.*)

LONDRES.

LONDRES.

DRURY-LANE.

Le Jeudi huit Mai, on a donné ſur ce Théatre la premiere repréſentation d'une Comédie intitulée l'*Ecole du Scandale* (School for Scandal,) dont l'Auteur eſt M. Sheridan, connu par pluſieurs autres productions dramatiques.

Les deux principaux perſonnages de cette Comédie, ſont Joſeph & Charles Surface; l'un eſt le Blifil & l'autre le Tom-Jones de la Piece. Joſeph a un extérieur poſé & recueilli, il raffine ſur la morale & les beaux ſentimens, c'eſt un Caton en apparence, mais au fond c'eſt une ame fauſſe & vile, un cœur mauvais & corrompu. Charles, au contraire, ſe livre à toute la gaieté, à toute la diſſipation, à toutes les folies de ſon âge; c'eſt un libertin à la mode, connu par ſon extravagance & ſa prodigalité; mais ces défauts ſont compenſés, par l'honnêteté, la franchiſe, la générosité naturelles de ſon caractere, il eſt humain & ſenſible, & ſa bourſe eſt ouverte ainſi que ſon cœur, à tous les malheureux. Ces deux freres ſi peu reſſemblans, ſont en quelque ſorte ſous la direction d'un vieux Gentilhomme nommé Sir Peter Teazle, qui de plus a une jeune femme très-coquette à gouverner, & une jeune pupille très-jolie à pourvoir. Mais c'eſt la premiere qui lui cauſe le plus d'embarras; il l'avoit priſe exprès à la campagne, croyant que

c'étoit-là qu'il falloit chercher une femme douce, honnête & sage, cependant elle le fait autant souffrir qu'une femme élevée à la Ville, & il avoue qu'il n'a jamais mené une plus triste vie, que depuis qu'il est devenu, comme disent les gens du bon ton, *le plus heureux des hommes*. Ce Vieillard digne d'un meilleur sort, est long-tems dupe de l'hypocrisie de Joseph, & forme le projet de lui faire épouser Maria sa pupille, mais un incident qu'il n'avoit pas prévu, diminue sa bonne volonté pour ce digne garçon ; il trouve sa propre femme cachée dans son appartement, & il apprend d'elle que l'honnête Joseph s'étoit un peu départi à son égard de la sévérité de sa morale. Dans le même tems est arrivé des Indes Sir Oliver Surface, oncle des deux freres, apportant de ce Pays une fortune considérable. Il a une prédilection secrete pour son neveu Charles, & ce n'est qu'avec un vif chagrin qu'il apprend le déréglement de sa conduite. Cependant il ne s'en rapporte pas à la voix publique qui grossit tout, & il se détermine à s'éclaircir par lui-même sur le caractere de Charles, en lui parlant sans en être connu. Il se rend en conséquence chez son neveu, sous le nom de M. Premium, & en qualité de Prêteur sur gages, il le trouve en débauche avec ses amis, & est très-bien accueilli par le jeune homme, qui, trompé par son déguisement, lui fait part des embarras de sa situation & de la multiplicité de ses besoins, qui l'oblige d'emprunter de l'argent à cinquante pour

nent. L'ufurier prétendu convient avec lui d'acheter des tableaux de famille, & ils entrent en marché pour le tout, à l'exception cependant d'un portrait que Charles refufe de lui vendre quelques fommes qu'il lui en offre, attendu que c'eft le portrait de fon oncle Olivier. Le bon oncle fort très-fatisfait de fa vifite, & va fous le nom fuppofé de Stanley, chez fon autre neveu à qui il fe donne pour un Marchand de Dublin, qui a des relations très-anciennes avec fa famille, & que le mauvais état de fes affaires force d'avoir recours à lui. Jofeph le reçoit avec de grandes démonftrations d'intérêt & d'amitié, s'afflige avec lui fur fa difgrace, mais ne lui offre pas un shelling; & fur ce que le prétendu Stanley lui fait entendre que les bontés de fon oncle le mettent en état de lui rendre fervice, il a foin de l'affurer qu'il n'a jamais reçu de cet oncle, que quelques bagatelles qui ne peuvent entrer en ligne de compte. Le réfultat de cette double entrevue, eft que l'oncle demeure convaincu de l'hypocrifie de Jofeph, & du bon cœur de Charles, dont il paye les dettes & qu'il inftitue fon héritier.

Il y a dans cette Comédie plufieurs autres perfonnages, comme Lady Sneerwell, Mrs. Scandal, Sir Benjamin Backbite & Crabtree, formant une cotterie, qui par l'efprit de médifance & de dénigrement qui y regne, juftifie le titre de la Piece. Charles eft le principal objet de leurs mauvais propos; mais tout ce qu'ils peuvent dire pour le noir-

cir aux yeux de Maria qui en eſt ſecrétement amoureuſe, ne peut détruire ſon penchant pour lui, & elle conſent avec plaiſir à lui donner la main, lorſque rien ne retarde plus le dénouement. Il n'eſt pas beſoin de dire qu'avant ce moment, l'oncle eſt reconnu par ſes neveux, Joſeph éconduit; & Charles corrigé. Lady Teazle elle-même participe à la révolution, en ſe réformant auſſi à la grande ſatisfaction de ſon mari, qui l'emmene à la campagne pour la préſerver d'une rechûte. L'Actrice chargée de ce rôle, Mrs. Abington, a prononcé l'épilogue compoſé par M. Coleman, où elle a beaucoup amuſé les ſpectateurs par des lamentations très-plaiſantes ſur ſon projet de retraite. Le prologue compoſé par David Garrick, Ecuyer, avoit été récité par M. King, qui jouoit le rôle de Sir Peter Teazle.

(*Univerſal Magaſine.*)

COVENT-GARDEN.

Le Lundi cinq Mai, on a donné ſur ce Théatre la premiere repréſentation d'un Opéra-Comique, intitulé *le Stratagême*, (Device) ou le *Bureau de Mariage*, (Marriage-Office) qui n'a eu aucun ſuccès.

La Fable, le Dialogue, & les Caracteres de cette Piece, ont paru au deſſous de la critique.

(*Univerſal Magaſine.*)

NAPLES.

Le Dimanche 11 Mai, Anniverſaire de la naiſſance de l'Infant-Don Gabriël, frere du Roi, Leurs Majeſtés ſe rendirent au Théatre *des Florentins*, où elles aſſiſterent à la premiere repréſentation d'un nouvel Opéra-Bouffon, intitulé *il Fanatico*; cette Piece, miſe en Muſique par le Sieur Cimaroſa, Maître célebre, fut univerſellement applaudie.

(*Notizie del Mondo.*)

VENISE.

Le Mercredi ſept Mai, veille de l'Aſcenſion, ſe fit dans cette Capitale l'ouverture des deux grands Théatres de Saint-Bénoît & de Saint-Moyſe. On donna ſur le premier, l'Opéra intitulé *il Caio Mario*, & ſur le ſecond, l'*Armida*. Parmi pluſieurs ſujets excellens qui parurent dans le Marius, on diſtingua ſur-tout le Sieur Roncaglia; on vit auſſi avec une ſatisfaction particuliere, la Signora Agoſtini, premiere Chanteuſe, & le Sieur Scovelli chargé de l'emploi des tailles.

(*Notizie del Mondo.*)



HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

LETTRE de M. Pingré, *Chanoine Régulier de la Congrégation de France, de l'Académie Royale des Sciences, & Chancelier de l'Université, sur une* Aurore Boréale, *adressée à M. l'Abbé* Rosier. (*)

MONSIEUR, vous desirez que je vous fasse part de ce que j'ai pu remarquer de plus intéressant au sujet du phénomene observé le 26 Février dernier; je tâcherai de vous satis-

(*) Dans notre Journal d'Avril, *page* 303--310, nous avons donné ce qui a été publié dans divers Papiers publics, concernant l'apparition du *Météore*, du 26 Février; nous réunirons dans celui-ci plusieurs Pieces insérées depuis dans le *Journal de Physique*, & l'on aura alors tout ce qui a été écrit sur ce Phénomene.

faire par une expoſition pure & ſimple de ce que j'ai obſervé.

Je viens de lire dans la Gazette de ce jour, que ce phénomene avoit paru d'abord à l'Occident, & qu'il s'étoit enſuite étendu juſqu'à l'Orient. Cela peut être; lorſqu'on m'avertit qu'une clarté inſolite paroiſſoit dans le Ciel, c'étoit principalement du côté de l'Orient qu'elle répandoit ſon éclat. Je la contemplai d'abord d'une fenêtre expoſée au Nord, quelques degrés vers l'Eſt; elle s'étendoit entre la grande Ourſe & le Lion, couvrant les pattes de derriere de la premiere de ces conſtellations. J'étudiai ſon mouvement, je fus convaincu qu'elle s'avançoit vers le Nord; les deux étoiles β & γ du quarré de la grande Ourſe, ne tarderent pas à être couvertes, quoique la largeur de la bande lumineuſe n'augmentât pas ſenſiblement.

Ma vue étant trop bornée à la fenêtre où j'étois, je me mis en plein air. J'apperçus alors que cette clarté formoit un arc céleſte, ſenſiblement régulier, s'étendant depuis l'Eſt-Nord-Eſt, ou même un peu plus du Nord, juſques vers l'Oueſt, ne ſuivant point par conſéquent la direction d'un grand cercle de la ſphere: cet arc ne touchoit à l'horizon ni du côté de l'Oueſt, ni du côté de l'Eſt, il s'en falloit environ ſept ou huit degrés. Depuis ſa naiſſance, du côté de l'Eſt, juſques vers le Méridien, il étoit très-éclatant; l'éclat de la partie occidentale étoit tantôt plus, tantôt moins grand, mais toujours fort inférieur à celui de la partie orien-

tale. J'ai vu, fur-tout dans la Zone Torride, des lumieres zodiacales plus lumineufes que la partie occidentale de notre phénomene; je n'en ai point vu qui fuffent comparables à la partie orientale. J'ai auffi remarqué que la partie occidentale de l'arc, varioit tant en éclat qu'en largeur, beaucoup plus que la partie oppofée. A huit heures & demie, l'arc paffoit au Sud d'Arcturus, entre le quarré de la grande Ourfe & le Lion, au Nord des têtes des Gémeaux, & entre les Pleïades & les Hyades, &c. je conclus que fon mouvement, après l'avoir approché du Nord, avoit changé de direction, & qu'il étoit alors vers le Sud; & en effet, à neuf heures, l'arc couvroit les étoiles de la queue & de la criniere du Lion, les têtes des Gémeaux & les Hyades. Ces étoiles étoient très-vifibles au travers de cette efpece de nuage. Je dis *une efpece de nuage;* cet arc avoit en effet la couleur qu'ont fouvent les nuages éclairés par le foleil. Son mouvement total, vers le Nord d'abord, enfuite vers le Sud, étoit beaucoup plus lent que celui des nuages; mais j'y ai remarqué un autre mouvement partiel & comme intrinfeque: diverfes parties de l'arc, emportées dans le fens de fa direction, reffembloient à de la fumée qui feroit le jouet d'un vent affez violent; ce mouvement, cette efpece de tranfport, n'occafionnoit cependant aucune diminution fenfible dans la largeur de l'arc. J'obfervai auffi, que vers les bords de l'arc, il y avoit comme des filets lumineux, d'un éclat cependant moins denfe que le corps

de l'arc, qui paroiſſoient, s'élançoient, diſparoiſſoient, à peu-près comme les jets qu'on voit partir d'une Aurore boréale, mais toujours dans une poſition ſenſiblement parallele à l'arc. Des Obſervateurs, moins myopes que moi, auront fait, ſans doute, à ce ſujet, des remarques plus étendues, plus multipliées que les miennes.

Ce phénomene, juſques vers huit heures trois quarts, m'avoit paru ſuivre ſenſiblement, ſinon la direction d'un grand cercle de la ſphere, au moins une direction aſſez approchée, & qu'on pouvoit juger aſſez réguliere. Peu après huit heures trois quarts, cette régularité apparente s'altéra, la partie la plus orientale ſe courba, la partie convexe regardant le Sud, & à neuf heures, toute cette partie orientale, diminuée beaucoup en largeur, mais non en éclat, & terminée en pointe par en bas, imitoit aſſez bien le chiffre 5. Cette même partie s'étendoit enſuite aſſez régulierement juſqu'au Méridien; mais elle éprouvoit au Méridien, ou fort près du Méridien, un rebrouſſement ſenſible. A ce rebrouſſement, commençoit la partie occidentale, qui m'a paru juſqu'à la fin telle que je l'ai décrite ci-deſſus.

Outre cet arc, il y avoit vers le Nord Nord-Oueſt, & près de l'horizon, une véritable Aurore boréale, ſemblable à toutes celles qu'on obſerve de tems en tems en ces climats; je n'y ai rien remarqué d'extraordinaire, ſinon que le pôle de l'arc lumineux paroiſſoit être dans le foyer de l'Aurore boréale. Cette Aurore n'étoit

pas des plus brillantes; je penſe que l'éclat ſingulier de l'arc lumineux, nuiſoit à celui de l'Aurore.

Je n'obſervois plus ce phénomene que par intervalles, lorſqu'on vint m'avertir que l'Aurore boréale avoit changé de place, & ſe montroit bien plus vive du côté de l'Orient. Cette prétendue Aurore orientale n'étoit autre choſe que l'Aurore de la Lune qui ne tarda point à ſe lever, & fit diſparoître le Phénomene.

Telles ſont, Monſieur, les obſervations que j'ai faites au ſujet de l'arc céleſte, vu à Paris le 26 Février 1777. Vous me demanderez peut-être ce que je penſe de ſa nature; & je vous ferai la réponſe que j'ai faite à pluſieurs perſonnes qui m'ont propoſé la même queſtion: cette réponſe eſt l'aveu de mon ignorance au ſujet de la nature & de la cauſe de ce Phénomene. Je penſe qu'il étoit fort près de la terre; je ne ſuis pas éloigné de croire qu'il avoit quelque rapport avec l'Aurore boréale qui paroiſſoit en même tems; j'y reconnoîtrois d'ailleurs plus volontiers quelque analogie avec le fluide électrique, qu'avec le fluide magnétique. Mais comme je ne veux rien affirmer, je ne veux pareillement rien nier. Un ancien a dit:

Felix qui potuit rerum cognoſcere cauſas!

Si j'admettois ce prétendu axiôme, je devrois me regarder comme bien malheureux; je ne crois connoître aucune cauſe phyſique. Il eſt vrai qu'on dit, d'un autre côté: *Conſolatio miſe-*

rorum est habere pares. J'ai trop de semblables pour n'être pas consolé. Au reste, je ne parle ici que des causes générales.

Je suis, &c.

Paris, 17 Mars 1777.

II.

OBSERVATION *Sur le même* Phénomene; *Par M.* Détienne, *Ecuyer, premier Huissier au Grand-Conseil.*

Les phénomenes athmosphériques confirment fréquemment le rétablissement d'équilibre, ou balancement du *feu électrique*, avec des circonstances semblables à celles qui sont l'effet de l'*électricisme artificiel.*

Le 26 Février dernier, après le coucher du soleil, le barometre qui étoit à 28 pouces 1 ligne, étoit descendu d'une demi-ligne. Le vent dominant étoit Sud & Sud-Est. L'électricité artificielle, qui avoit foibli jusqu'au 23, avoit un peu repris. Ses étincelles, quoique courtes par l'humidité indiquée par les igrometres, étoient plus seches qu'elles ne le sont ordinairement en proportion de leur longueur, & sans aucune section du rayon rouge-violet. Quelques jours avec chaleur, avoient succédé au dégel, & l'on apperçut, ainsi que la veille, plusieurs *étoiles tombantes.*

Un brouillard épais bordoit l'horizon, & paroissoit former un nuage qui s'étendoit du Nord à l'Ouest, le ciel étant d'ailleurs fort serein.

Sur les huit heures, j'apperçus une lumiere assez large & vive, qui paroissoit former une très-ample portion de cercle, en branches qui se terminoit comme l'arc-en-ciel. Lorsqu'on n'en regardoit qu'une portion, elle étoit assez semblable à la *voie-lactée*, mais plus brillante. Dans une certaine partie qui paroissoit près de la riviere de Seine, vers le Pont-Neuf, où j'étois, il partoit comme d'un centre un long faisceau de lumiere, en forme d'éventail ou *aigrette*, qui s'écartoit de cet arc, dont la partie la plus large étoit dans la direction du côteau de Belleville, ou du Sud-Est au Nord-Ouest.

La lumiere & le diametre de cette espece d'arc, changeoient d'intensité à-peu-près comme les jets de la *cascade* & de la bouteille dans le vuide, suivant l'action du systême animant (*), & l'approche d'un systême indifférent, ou corps étranger (**)

Il se portoit du Sud-Est vers le Nord-Ouest. Sur les neuf heures & demie, il prit la forme d'une broche à main, dont le plus gros bout étoit dirigé vers la partie du côteau de Belleville qui est plus proche de Montmartre, le surplus de la courbe existant, ce que je vis pour lors facilement de mon observatoire, d'où je découvre tout l'horizon, & dont ce bout étoit très-près.

(*) Le plateau, ou globe.

(**) Un corps déférent, ou conducteur non isolé.

Pour lors, & vers la fin de ce phénomene, la convexité de cet arc, qui avoit toujours été dirigée vers le Sud-Eſt, ſe balançoit & ſe portoit alternativement en ſens oppoſés, & la forme de la courbe changeoit par les balancemens; enſorte qu'elle repréſentoit ſucceſſivement différentes branches de *ſections coniques*, étant comme attirée & repouſſée par l'eſpece de nuage, dont j'ai parlé, & les côteaux; ce qui ſe rapporte au jeu de nos *Fantoccini* (*), & à la tendance du feu électrique, à ſe répandre du lieu où il abonde dans celui qui en a moins. Pendant tout ce tems, la lumiere augmentoit & diminuoit alternativement, ainſi que la longueur de l'arc, comme l'on voit varier les écartemens des *électroſcopes*. L'affoibliſſement d'intenſité, qui fut ſuivie de la fin de toute apparence lumineuſe, paroiſſoit très-ſenſiblement de nature électrique, étant devenue rougeâtre, comme il arrive aux étincelles foibles. Le bord du nuage ci-deſſus, fut toujours environné d'une forte lumiere.

Il n'eſt pas ſurprenant que l'*électricité vengereſſe* ait occaſionné, ſur les onze heures, une Aurore boréale ordinaire, qui eſt un phénomene électrique, ainſi que l'a annoncé le premier M. l'Abbé *Conti*.

Quoique le Pere *Cotte* ait obſervé que ce phénomene n'a produit aucun effet ſur l'aiguille

---

(*) Les Pantins.

aimantée, il n'en résulte pas pour cela qu'il n'est pas purement électrique.

I. On se sert de boussoles ordinaires, & il faudroit non-seulement qu'elles fussent isolées, mais encore formées en entier avec des substances isolantes, excepté l'aiguille & le sommet du pivot. L'on verra qu'une telle aiguille horizontale ou verticale, sera plus sensible : il est facile d'en faire l'expérience.

II. Il faudroit s'assurer de ce fait dans plusieurs positions éloignées les unes des autres, & à des élévations différentes.

III. Quoique l'électricité athmosphérique, de simple pression précise, agit sur l'aiguille aimantée, cependant, il faut une grande activité pour accroître sa déclinaison.

IV. L'électricité vive peut bien donner la polarité aux aiguilles, mais la seule secousse est peut-être la vraie cause, & la détonation peut bien n'y contribuer que médiatement.

V. Il faut que l'aiguille soit plongée dans une athmosphere abondamment électrisée, pour que sa déclinaison accroisse, & qu'elle puisse acquérir le parallélisme, son cadran étant isolant.

VI. Il faudroit prouver, par des expériences, qu'il n'existe jamais aucun accroissement dans l'électricité athmosphétique, soit de *simple pression*, soit vive, sans qu'elle soit sensible par les variations de l'aiguille aimantée. Ce principe établi, constant, feroit, comme l'on voit, d'une grande utilité pour conduire à la mesure de l'intensité, & confirmer évidemment que le

feu électrique eſt la cauſe immédiate du magnétiſme.

VII. La vraie preuve ſe tireroit plutôt des variations des électroſcopes, qui ne ſe meuvent que par l'action du feu électrique, en diſtinguant bien l'électricité poſitive d'avec la négative.

Mais les circonſtances les plus eſſentielles étant développées, il eſt facile de voir que ce phénomene eſt uniquement occaſionné par le balancement du feu électrique athmoſphérique, dont l'action a pu s'anéantir dans les nuages, avant de parvenir aux objets terreſtres.

Les réflexions que les Phyſiciens pourront faire, en portant auſſi loin qu'il eſt poſſible, ce qui a été expoſé très-briévement, les conduiront à des découvertes utiles, pour dévoiler l'électriciſme & le magnétiſme, qui ſemblent étroitement liés.

I I I.

CONTINUATION d'Obſervations ſur la Lumiere zodiacale & Aurore boréale.

Le Soleil, dit M. l'Abbé Dicquemare, (auſſi bon Aſtronome que zélé Obſervateur & Naturaliſte) dans la *connoiſſance de l'Aſtronomie*, paroît avoir une athmoſphere; c'eſt un fluide ou une matiere rare & tenue, lumineuſe par elle-même, ou ſeulement éclairée par les rayons du Soleil, que ſes particules, plus groſſieres que celles de la lumiere, nous réfléchiſſent; peut-être

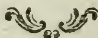
même eſt-elle inflammable de ſa nature. Elle paroît environner le globe de cet aſtre, ſans toutefois qu'on puiſſe être certain qu'elle y ſoit adhérente : on remarque qu'elle eſt en plus grande abondance, & plus étendue autour de ſon équateur, que par-tout ailleurs. Dans les Eclipſes totales, lorſque le Soleil eſt entiérement caché par l'athmoſphere de la Lune, cette athmoſphere devient ſenſible : on regarde l'athmoſphere ſolaire comme la cauſe de la lumiere zodiacale, & la lumiere zodiacale comme la cauſe de l'Aurore boréale. Cet objet, qui, par ſes phénomenes lumineux ou enflammés, excite ſouvent la curioſité, ou même la terreur des hommes, vient d'être de nouveau obſervé au Hâvre par le Phyſicien que nous avons cité. Ayant donné dans notre Journal d'Avril (page 305) le précis de l'obſervation faite par Dicquemare, nous paſſerons aux réflexions que préſente ce Phyſicien, ſur les phénomenes de ce genre.

La lumiere zodiacale eſt le plus ſouvent une clarté ou blancheur aſſez ſemblable à celle de la voie-lactée, que l'on apperçoit dans le ciel en certain tems de l'année, après le coucher du Soleil, ou avant ſon lever, en forme de lance ou de pyramide, le long du Zodiaque, où elle eſt toujours renfermée par ſa pointe & par ſon axe, & appuyée obliquement ſur l'horizon par ſa baſe. Elle fut découverte, décrite & ainſi nommée en 1683, par M. Caſſini, qui l'obſerva juſqu'en 1688. Ces obſervations furent continuées par ſes Contemporains, juſ-

qu'en 1694; elles furent reprifes plus de trente ans après, par M. de Mairan, qui en a traité de la maniere la plus favante & la plus étendue. M. Caffini croyoit que ce phénomene eft le même que les anciens appelloient *Trabes* ou *Poutre* : M. de Mairan penfe qu'ils l'ont encore mieux défigné par le *Cône de lumiere* & par la *Pyramide.* Defcartes femble l'avoir connu par ce qu'il dit de la queue des Cometes. Ce phénomene eft affez rare, à caufe de fa pofition oblique & peu éloignée du plan de l'Ecliptique, qui ne nous permet guere de le voir diftinctement & affez élevé fur l'horizon, que quelque tems après le lever du Soleil, vers la fin de l'hiver & dans le printems, ou avant le lever du Soleil en automne & vers le commencement de l'hiver : il eft rare qu'on le voie ordinairement en d'autre tems, & plus rare encore qu'on puiffe l'obferver le foir & le matin, en un même jour. Un crépufcule fort, l'empêche de fe montrer, & un trop grand clair de Lune le fait difparoître, comme il arrive à la voie-lactée, pour laquelle on pourroit auffi quelquefois le prendre, fi on ne favoit pas exactement le lieu que l'un & l'autre doivent occuper dans le ciel, & la fituation actuelle où ils doivent être fur l'horizon. Il eft vrai que la lumiere zodiacale prend quelquefois des formes un peu différentes de celles qu'on lui avoit affignées; c'eft ce dont on peut fe convaincre par les obfervations de M. l'Abbé Dicquemare, qui, depuis 1768, ont paru dans les Journaux.

L'Aurore boréale eſt un phénomene lumineux, moins rare que la lumiere zodiacale; il eſt ainſi nommé, parce qu'il a coutume de paroître du côté du Nord, ou de la partie boréale du ciel, & que ſa lumiere, lorſqu'elle eſt proche de l'horizon, reſſemble quelquefois ſi bien à celle du point du jour ou de l'aurore, qu'on croiroit que le Soleil va ſe lever en cet endroit. Ce beau phénomene peut être un effet de la lumiere zodiacale qu'il accompagne preſque toujours, ou plutôt de l'athmoſphere ſolaire, dont la pointe ou le tranchant inviſible, atteint les différentes couches de l'athmoſphere terreſtre. Le 24 Octobre 1769, M. l'Abbé Dicquemare en obſerva une très-belle qui dura quatre jours, ou pour mieux dire, quatre nuits. Elle fut auſſi obſervée, la premiere nuit à Rheims, par M. Lavoiſier. On peut conſulter ſur ces deux phénomenes, dont ceux qui ne ſont pas inſtruits s'effrayent mal-à-propos, le Traité de M. de Mairan, qui fait ſuite aux *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1731.

(*Obſervations ſur la Phyſique, ſur l'Hiſtoire-Naturelle & les Arts.*)



I V.

EXTRAIT d'une Lettre écrite aux Journaliſtes de Florence, par M. Dominique Marzi, *Poteſta de Rapolano dans le haut Siénois, pour Son Alteſſe Séréniſſime le Grand-Duc de Toſcane,* &c. *De Rapolano, le 12 Août 1776.*

Depuis que les Philoſophes ſe ſont multipliés, un examen plus approfondi des merveilleux ſecrets de la nature, a augmenté conſidérablement la ſomme de nos connoiſſances. Depuis que les Phyſiciens ſe ſont adonnés aux expériences, nous nous ſommes trouvés en état de rendre compte d'une infinité de phénomenes dont les cauſes étoient inconnues à nos ancêtres. Depuis que l'étude de la Chymie eſt devenue commune parmi nous, cette ſcience nous a donné & nous donne encore de grandes lumieres, ſur la nature des choſes, & nous lui ſommes redevables d'une infinité de découvertes qu'elle a faites avec le ſecours de l'analyſe. Mais ce n'eſt pas ici le lieu de m'étendre ſur tous les avantages que le genre-humain peut retirer des travaux & des obſervations des hommes inſtruits & zélés; je me borne à vous communiquer un exemple du bien que peut faire un Savant qui voyage pour obſerver. Un Médecin de Florence, (*)

(*) M. le Docteur Barthelemi Meſny, Médecin de la Cour, premier Médecin des Hôpitaux militaires de Toſcane, & Medecin Conſeiller de S. A. S. l'Electeur Palatin, &c.

connu pour un homme verſé dans la Chymie & l'Hiſtoire-Naturelle, deſirant de rendre raiſon d'un phénomene dont il avoit entendu parler, fit pour cet effet au mois de Juin dernier le voyage de Rapolano. Avant que d'aller plus loin, je crois à propos de vous donner la carte topographique de cet endroit. Rapolano eſt un domaine conſidérable du haut Siennois, éloigné de Sienne de quinze milles au levant, & ſitué à Micôte ſur une éminence, au pied de laquelle coule le fleuve Ombrone, qu'il faut traverſer ſept fois avant que d'y arriver. Rapolano eſt dans une eſpece de baſſin très fertile, & qui le feroit encore davantage, ſi ce terrein n'étoit couvert en partie d'une croûte tartareuſe calcaire très-forte : ce baſſin eſt au bas d'une chaîne de hautes montagnes qui l'environnent du Midi au Septentrion. Le Médecin dont je vous ai parlé, me fit obſerver pluſieurs objets intéreſſans pour l'Hiſtoire-Naturelle, comme des pierres qu'il appelle Géodes, de la magnéſie ou manganeſe & d'autres ſubſtances curieuſes. Le lendemain après dîner il alla aux bains de Rapolano qui ſont à un demi-mille de diſtance de cet endroit, & rien ne l'étonna davantage que la prodigieuſe quantité de tartariſations formées par les différentes veines d'eau qui ſelon lui ont changé de cours plus d'une fois, à meſure que les dépôts tartareux ont bouché leurs premieres iſſues. En effet c'eſt quelque choſe de merveilleux à voir que ces lits de matieres calcaires que les eaux ont dépoſés, qui

dans quelques endroits forment une épaisse croûte dont des champs entiers sont couverts, & qui présentent le coup-dioeil d'un pavé solide & uni.

Arrivé aux bains de Rapolano, le savant Médecin examina la nature des eaux; il les trouva sulfureuses, d'un goût austere, & plus chaudes de onze degrés que l'air environnant. Il considéra ensuite la disposition des bains, dont la direction est confiée au Sieur Antoine Simoncelli, Chirurgien de Rapolano, à qui appartient le territoire où ils sont situés; il remarqua entre autres choses une vaste creux qui paroît défoncé, & d'où s'exhale une mofete, comme l'indique un petit trou rempli d'eau dont la surface est couverte de fleurs de soufre. Il vouloit descendre dans ce creux qui a, deux fois la hauteur d'un homme, de profondeur; mais comme on lui dit que plusieurs personnes y avoient péri, il se contenta de rester sur le bord, non sans quelque danger, car il y a des tems où la vapeur suffoque les oiseaux qui passent au dessus de cette espece de précipice. On lui fit observer encore autour de ce creux une autre cavité, où on lui dit que s'opéroit le même phénomene qu'à la *grotte du chien* qui est auprès de Naples.

En retournant à Rapolano, il me demanda s'il n'y avoit pas d'autres fontaines, je lui répondis que j'en connoissois une assez belle à un mille & demi de distance; & nous y allâmes le lendemain de très bonne heure. Quand nous approchâmes, je lui dis de prêter l'oreil-

le, & je lui demandai s'il n'entendoit pas un certain bruit ; il me répondit qu'oui & me demanda si ce n'étoit pas une cascade ? Je lui dis que non ; c'est donc, reprit-il, une source d'eau acidule. Quand nous fûmes arrivés, il me dit : je suis sûr que c'est une eau acidule par plusieurs raisons ; premiérement, parce que je ne vois aucun dépôt autour de la fontaine ; secondement, parce que cette détonnation est l'effet d'un air élastique qui s'échappe, comme le prouve encore l'odeur sulfureuse que nous sentons. Il prit de cette eau dans le creux de sa main, la goûta à plusieurs reprises, & m'assura qu'elle étoit très-salutaire & très-efficace pour guérir d'un grand nombre de maladies, telles que celles qui proviennent de la chaleur du sang & des humeurs ; il ajouta qu'elle étoit encore très-bonne, pour l'épanchement de bile, la gravelle, la pierre, & les diarrhées invétérées ; quelle étoit apéritive, & par conséquent excellente pour les obstructions & diverses maladies du sexe, pourvu que dans ces derniers cas, la dose en fût réglée par un Médecin sage & habile. Je le crus d'autant plus aisément qu'il a fait preuve de savoir & de bonne doctrine, par les divers écrits qu'il a publiés sur ces matieres.

Il prit de cette eau une pleine bouteille qu'il boucha exactement avec un bouchon de liége & du parchemin, après y avoir versé un peu d'huile commune, & qu'il emporta avec lui à Florence pour en faire faire l'analyse, par M. Hoeffer, habile chymiste, &c.

V.

ANALYSE de l'Eau Minérale acidule de Rapolano, par M. Hubert Hœffer, *Administrateur des Pharmacies de la Cour de S. A. R. le Sérénissime Archiduc, Grand-Duc de Toscane, &c.*

M. le Docteur Mesny, Médecin de la Cour, Directeur Médecin des Hôpitaux militaires de Toscane, m'ayant envoyé le 22 Juin 1776, une portion de l'eau minérale acidule de Rapolano qu'il a derniérement découverte, j'en ai fait une Analyse exacte de la maniere qui suit.

1. J'ai trouvé cette eau limpide, claire & cristallyne ; elle m'a paru à l'essai, d'une saveur acidule, d'un goût un peu piquant, avec un degré de salure agréable.

2. En agitant la bouteille dont le cou étoit assez étroit, & en bouchant l'ouverture avec le doigt, je m'apperçus que l'air élastique soulevoit mon doigt ; mais après avoir fait entrer l'orifice de la bouteille dans le cou d'une vessie que je liai fortement autour, & après avoir sécoué & agité la bouteille qui étoit à moitié pleine, je vis l'air élastique s'introduire dans la vessie & la gonfler.

3. Mon hydrometre que j'y plongeai, ne descendit qu'à 10 degrés, tandis qu'il descend à 12 dans l'eau distillée ; d'où il résulte que l'eau distillée est plus légere de 2 degrés que l'eau acidule.

4. Une cuiller d'argent que je tins dans cette eau pendant 24 heures, ne changea pas de couleur.

5. Une lame de cuivre que j'y tins le même espace de tems, n'en fut pas altérée.

6. Une lame de fer lisse & polie, se chargea de rouille au bout de vingt-quatre heures: l'eau se troubla & déposa de l'ochre.

7. L'Acetum de litharge concentré que j'y jettai, donna un précipité blanc léger comme le lait virginal.

8. Quelques grains du Magistere de Marcassite, ne produisirent aucun changement.

9. Le julep de violettes devint vert.

10. La teinture de Curcuma spiritueuse exalta la couleur dès les premieres gouttes, & le jour suivant les parois du verre étoient comme incrustés d'une couleur tirant sur l'oranger.

11. Je mêlai quelques gouttes d'huile commune avec deux ou trois onces de cette eau, & l'ayant agitée, l'huile se coagula sous la forme d'un savon liquide.

12. L'eau mêlée avec les trois acides minéraux, fait une effervescence légere mais sensible.

13. En mêlant avec cette eau du vin rouge de Florence, on observe un conflit peu sensible; elle pique la langue, s'attache au palais, mais elle n'est pas désagréable.

14. Avec de la liqueur d'orpiment, elle se couvre de petits nuages d'un blanc pâle, lesquels précipités s'attachent aux parois du verre où ils prennent une couleur gris-blanc.

15. La diffolution de borax produit un petit nuage fubtil, laiteux aqueux.

16. La diffolution de mercure nitreufe, s'y précipite avec une effervefcence légere fous une couleur de limon ; la diffolution de cryftaux de mercure acqueufe, s'y précipite auffi fous la même couleur, mais plus obfcure.

17. La diffolution d'argent nitreufe, s'y précipite comme un petit nuage obfcur dans le fond & blanc à la fuperficie ; ce précipité prend enfuite la couleur de lavagne violacée.

18. La leffive fixe de tartre, s'y précipite comme un petit nuage laiteux ; la même chofe arrive avec la diffolution de fel de foude, & avec l'efprit de fel ammoniac volatil.

19. Un morceau de noix de galle infufé dans cette eau la troubla, & lui donna une couleur de noix grife, qui au bout de deux jours, fe changea en un gris noirâtre fale.

20. Je diftiliai dans cette eau quelques gouttes d'acide nitreux très-pur non martial, qui produifit une forte d'effervefcence comme à l'article II ; j'y joignis enfuite quelque goutte de leffive fixe plogiftiquée ; j'obfervai la même effervefcence, & cela dura quelques heures, au bout defquelles le mêlange commença à prendre la couleur d'opale ; le lendemain il devint verdâtre, & le jour d'après il dépofa un très-bel azur de Berlin.

21. La diffolution d'alun verfée dans cette eau, produifit un cercle laiteux qui fut abforbé peu-à-peu.

22. Je mis diftiller deux livres de cette eau,

(poids médicinal de Vienne) au bain de ſable ; elle donna auſſi-tôt tous les ſignes d'une eau ſpiritueuſe & volatile, enſuite il ſe forma une pellicule ſemblable à de la crême, ou une légere croûte ; l'eau qui avoit paſſé par l'alambic, n'avoit aucune ſaveur & aucun indice de réaction ; je la laiſſai évaporer juſqu'à la ſiccité, & le réſidu ſe trouva du poids de trente-quatre grains.

23. Je délayai cette matiere ſaline dans de l'eau diſtillée, je la filtrai, & j'en obtins une véritable terre abſorbante, laquelle édulcorée & ſéchée peſoit dix-ſept grains.

24. Je laiſſai la leſſive s'évaporer & ſe cryſtalliſer, & j'en obtins des cryſtaux irréguliers ; il y avoit aux parois du verre un petit cercle croûteux blanc ; ce ſel peſoit 20 grains, je l'examinai au moyen de pluſieurs cryſtalliſations répétées en employant les réagens, & je trouvai que c'étoit un compoſé du vrai ſel de Glauber, de ſel à baſe terreuſe, & d'un peu d'alkali minéral terreux. Ainſi cette eau acidule contient :

1. De l'air élaſtique.

2. De la terre abſorbante.

3. Du vrai ſel de Glauber.

4. Du ſel Catartique ou *Natron* des modernes, ſemblable au ſel de Glauber, compoſé d'acide vitriolique & d'alkali minéral terreux.

5. Un peu d'alkali minéral terreux pur.

6. Un peu d'élément de fer.

(*Novelle Letterarie.*)

MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

BANDAGE de Résine élastique.

MONSIEUR Troja, Docteur en Médecine de la Faculté de Naples, a lu à l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, un Mémoire très-intéressant sur quelques Bandages Chirurgicaux de son invention, faits avec la *Résine élastique*, substance singuliere qui nous est venue de l'Amérique, & qui n'avoit été appliquée, jusqu'à présent, qu'à des ouvrages de Mécanique, à des préparations d'Anatomie, & à suppléer la mie de pain pour effacer les traits du crayon. Les propriétés de ce corps ont conduit M. Troja à l'appliquer à des usages plus utiles à l'humanité. Voici ces propriétés.

Cette substance ne ressemble en rien aux Résines ordinaires ; elle sort de l'arbre en suc laiteux, se durcit & prend la forme de cuir, dont les Américains, qui l'appellent *caoutchoux*, font des bouteilles, des bottes, des pots-de-

chambre, & autres vases; elle n'a aucune mauvaise odeur. M. Troja, dans l'intention où il étoit de l'appliquer à la Chirurgie, a commencé par s'assurer de toutes ses qualités physiques; & voici les phénomenes que lui a offerts l'examen analytique de plusieurs lanieres de cette espece de cuir qui avoit formé une bouteille.

L'esprit-de-vin, qui dissout toutes les résines, n'attaque celle-ci en aucune maniere; l'éther seul la ramollit comme une pâte, après en avoir considérablement augmenté le volume. Quand on l'a retirée de cet esprit volatil, elle reprend sa premiere dureté sans avoir rien perdu de ses autres caracteres; mais l'éther très-rectifié suivant la méthode de M. Maquer, la fond entiérement.

Cette résine est flexible comme la peau des animaux tannée; elle est très-élastique : tirée en sens contraire avec les deux mains, elle cede aisément & s'alonge. Une bandelette longue d'un pouce, large d'une ligne & demie, & de deux lignes d'épaisseur, a donné neuf pouces de longueur. Quand, après l'avoir étendue, on lui rend la liberté, elle se retire avec une promptitude & avec une force extrêmes, & elle reprend sa premiere dimension : si on l'a tendue violemment, elle reste plus alongée qu'elle ne l'étoit avant cet effort; mais en l'approchant du feu, sur-tout si la bandelette est extrêmement mince, elle s'agite, se contracte, fait des mouvemens de contorsion très-vifs, comme animés & volontaires, & elle se rétablit dans sa premiere dimension. M. Troja a fortement tendu une

bande aſſez large, a attaché à l'une de ſes extrêmités un poids conſidérable, en l'abandonnant ; ſon élaſticité a ſoulevé le poids. Quand ſa ſurface eſt unie & ſans rayures, & la bande par-tout d'égale épaiſſeur, elle réſiſte vivement aux forces extenſives, & l'on a de la peine à rompre une bandelette large ſeulement de deux lignes d'épaiſſeur & de largeur. Les rayures en forme d'ornement que les Américains tracent ſur les bouteilles, avoient diminué la force du reſſort des ſeules lanieres, que M. Troja a pu ſe procurer, & il a obſervé que plus les rayures ſont profondes, & moindre eſt la force. Le froid la rend roide, la chaleur la relâche ; l'eau très-bouillante l'amollit un peu, & la rend un peu fragile, ſans néanmoins l'altérer. L'ardeur de ſoleil n'y produit aucun changement; le feu la réduit en fumée ſans la fondre. Cependant, avec un fer chaud, on peut en ramaſſer une petite quantité de ſubſtance aſſez reſſemblante à de la poix fondue ; elle ſe durcit encore, &, après avoir été long-tems expoſée à la fumée, elle reprend les propriétés de la réſine. La flamme l'allume, & elle brûle comme de la poix, mais avec moins de fumée. Quand elle brûle, elle enduit les corps ſur leſquels elle paſſe d'une matiere ſemblable à de la poix, mais plus fondue que quand on l'a recueillie avec un fer chaud, & ſe durcit encore à la fumée. Les Américains en font des flambeaux qui brûlent ſans mêche, & qui éclairent long-temps.

O 3

On peut voir, par ces phénomenes, les grands usages qu'on peut faire de cette résine dans la Mécanique. Les caracteres qui ont paru à M. Troja les plus propres à la rendre applicable à la Chirurgie, sont, 1°. sa propriété de résister à l'action des fluides, de quelque nature qu'ils soient; ainsi ni les urines, ni les matieres purulentes, ni toute autre humeur ne peuvent l'attaquer; 2°. sa grande extensibilité; 3°. sa tenacité; 4°. son ressort.

Ainsi M. Troja a découvert qu'en appliquant sur le front une bandelette de résine, & que la tenant tendue avec les deux mains dans la direction d'une ligne courbe, dès qu'il la relâchoit, elle ramenoit fortement la peau des deux côtés, & qu'à mesure qu'il diminuoit la force entensive, les deux extrêmités tendues se retiroient vers le milieu du corps de la bande, c'est-à-dire, au centre vers lequel ces extrêmités faisant effort pour se rapprocher, entraînoient de part & d'autre la peau avec elles.

L'Académie a sagement proscrit les sutures; on y a suppléé les bandages unissans; mais quelle distance entr'une bande de linge & une bande de résine élastique, qui agit continuellement, & qui rapproche sans cesse les parties divisées. M. Troja propose une construction particuliere de bandage de résine élastique, avec deux especes de boucles qui écartent ou rapprochent au besoin, & tiennent dans la situation qu'on desire, les levres d'une blessure ou

plaie, jusqu'à leur cicatrisation. On peut adapter ces bandes à l'opération du bec-de-lievre, à toute blessure faite par des instruments tranchans dans toutes les parties du corps. M. Troja emploie des bandes de résine différemment construites, à exercer les fonctions des muscles, perdues dans les paralysies, pourvu toutefois que les muscles antagonistes aient conservé leur vie. On peut les appliquer à tous les membres, à la tête, quand les muscles qui la relevent ont perdu la force de se contracter; à l'épine du dos, aux bras, &c. enfin dans tous les cas où une compression constante, qui ne gêne point les mouvements des arteres ou des muscles, est nécessaire, comme dans la compression des varisces, des anevrismes, des tumeurs cistiques récentes, des luxations, des anchyloses, & sur-tout des hernies des aînes & de l'abdomen; il indique d'autres formes de bandages pour l'incontinence d'urine, pour les pessaires, pour les sondes, pour le défaut des os palatins, la cloison du nez, & pour beaucoup d'autres maladies chirurgicales.

M. Troja, quoique jeune, a beaucoup observé, & ses observations l'ont déja conduit à des inventions & des découvertes utiles. Le Mémoire qu'il a lu dernièrement à l'Académie des Sciences de Paris, sur la réproduction des os des jambes des grenouilles, a été fort applaudi.

(*Journal des Sciences & des Beaux-Arts.*)

I I.

MÉTHODE efficace pour guérir les plaies.

Il y a des remedes qui pour être ſimples, n'en ſont pas moins efficaces, & qu'on néglige peut-être parce qu'ils ſont ſimples. En voici un qu'on n'ignore pas ſans doute dans certaines Villes, mais qu'on ne connoît pas aſſez dans les campagnes. Les Payſans ſe bleſſent ſouvent & ne ſavent pas ſe guérir de leurs bleſſures; il faut les inſtruire. Un Laboureur s'étoit emporté un gros morceau de peau au deſſus de la jambe, & l'os paroiſſoit preſqu'à découvert. La plaie s'irrita : le malade employa toutes ſortes de remedes pour ſe guérir; mais ce fut inutilement. Enfin, on lui conſeilla de laver deux fois par jour ſa plaie avec de l'eau-de-vie, & d'y appliquer enſuite la pellicule d'un œuf frais. L'opération dut être d'abord douloureuſe; mais le malade fut entiérement guéri dans ſix jours. Cette maniere de traiter les plaies vient de Londres; on l'y a miſe ſouvent en pratique, & toujours avec ſuccès.

(*Affiches & Annonces* de Paris.)

III.

INSTRUMENT de Chirurgie d'une nouvelle invention.

M. Brauſch, Artiſte fort habile, & Inſpecteur d'hydraulique à Hambourg, vient d'inven-

ter un inſtrument chirurgical à vis, pour redreſſer des membres démis, & leur rendre leur premiere poſition, avec leur élaſticité, leurs mouvemens, & leurs fonctions ordinaires, ſans faire ſouffrir le malade. La force de cet inſtrument conſiſte en une vis droite, de bon acier, qui réunit les parties plattes de l'inſtrument, au moyen deſquelles on réduit le membre léſé. Cette vis, d'un pied de long, eſt aſſez forte, quoique mince & légere, pour ne point plier, & pour ne pouvoir être briſée par aucune force contraire. L'écrou eſt de cuivre battu, de deux pouces & demi de long : il tourne en avant ou en arriere, comme on veut, & la vis eſt ſans fin, comme l'effet de l'inſtrument qui rapproche ou éloigne à volonté deux poids différens. La vis tourne autour de ſon axe; elle paſſe dans un conduit de cuivre, fendu dans ſa longueur, pour laiſſer libre l'anneau de l'écrou. On viſſe, au haut conduit, une branche de métal de la longueur d'une aune, & par l'autre extrêmité, celle-ci aboutit à une plaque de cuivre qui poſe ſur le membre malade. La partie ſupérieure de cette plaque eſt pourvue de deux cornes, qui ſervent à donner à l'inſtrument toute la priſe néceſſaire ſur le membre qu'on veut replacer; les cornes ſont d'acier, & doublées d'une peau fourrée de poils; on les affermit à chaque côté de la plaque. C'eſt une eſpece de levier, en forme de fourche; qu'on dirige à volonté, moyennant une vis circulaire, ſelon la largeur & la longueur du membre démis. Quand c'eſt une épaule, par

exemple, on aſſujettit le bras du malade avec des courroies; on met enſuite un bandage large & bourré au coin du bras plié, & l'on adapte une chaîne de métal à l'anneau du bandage, & à celle de l'écrou; cette chaîne eſt de métal pliant à chaînons plats, comme ceux d'une chaîne de montre, mais aſſez forts pour ne pas caſſer. Dès que l'inſtrument eſt appliqué, on viſſe peu-à-peu avec toutes les précautions poſſibles, pour rendre au bras ſa premiere ſituation. Le ſeul défaut de cette machine, eſt d'être chere; elle conviendroit aux grands Hôpitaux, qui pourroient en faire l'acquiſition ſans ſe gêner. Moyennant quelques petits changemens, elle pourroit ſervir aux fractures. On voit bien que le deſſin de cet inſtrument vaudroit mieux que la meilleure deſcription qu'on pourroit en faire. Un modele vaudroit encore beaucoup mieux.

(*Gazette Salutaire.*)

I V.

OBSERVATION ſur un Enfant ſubmergé, rappellé à la vie.

Le 18 Mai 1777, jour de la Pentecôte, ſur les ſept heures du ſoir, l'Enfant du nommé Divollet, Recteur d'Ecole à Saint-Leger, âgé de 3 ans, tomba dans l'eau ſans qu'on s'en apperçût. Ce ne fut qu'environ un quart d'heure après la chûte, que l'Enfant fut trouvé noyé & retiré de l'eau ſans aucune apparence

de vie. Plusieurs personnes furent appellées au secours, M. le Curé de S. Leger, & M. Guillon, Régisseur de la terre s'y transporterent aussi-tôt avec la *boîte fumigatoire* de M. Gardane. Ils lui administrerent les secours prescrits par le Livres d'instruction, & ils eurent la satisfaction de le rappeller à la vie, après un traitement de trois heures.

Le Village dont il est ici question, est situé à quatre lieues de Dijon ; il appartient à M. le Chevalier de Caumartin. C'est ce respectable Chevalier qui a mis M. le Curé de S. Leger & M. Guillon, dans le cas de suivre les mouvemens de leur zele, en leur procurant les secours nécessaires dont on vient de parler.

(*Gazette de Santé.*)

V.

RÉPONSE des Auteurs de la Gazette de Santé, *à une question proposée dans les* Affiches de Poitou.

Du 15 Mai.

On trouve dans la Feuille Hebdomadaire, constamment intéressante, de Poitou, l'exposition d'un fait dont on demande l'explication, & l'Auteur de cette observation croit devoir interpeller les Rédacteurs de la *Gazette de Santé* pour répondre sur une matiere qui est, ajoute-t-on, de leur ressort. Voici le fait.

Un homme apperçoit une vipere sous une laitue ; il l'arrête par le milieu du corps, avec un instrument trop foible pour la blesser. Il

prend enſuite ſon couteau pour lui couper la tête; mais l'animal irrité s'élance ſi violemment, que cet homme ſe retire avec frayeur. Revenu de ſa peur, il parvient à la tuer. Un moment après, la main qu'il avoit préſentée ſe trouve enflée conſidérablement, & il aſſure n'avoir pas été mordu. Il ſe frotte la main, à deux repriſes, avec de l'huile d'olives, cela ſuffit pour le guérir. Tel eſt le fait qui donne lieu aux queſtions ſuivantes.

La vipere peut-elle lancer ſon venin par la ſeule contraction de ſes muſcles? Le venin ainſi lancé peut-il s'inſinuer à travers l'épiderme, ſans qu'il y ait bleſſure à la peau? On eſt porté à croire la choſe poſſible, dit l'Auteur de la queſtion, d'après le bien qu'il a éprouvé de l'application de l'huile; & d'après l'obſervation de Mead, qui dit avoir vu jaillir le venin de la vipere comme d'une ſeringue, en faiſant ouvrir la gueule à ces reptiles, & en leur preſſant, en même tems, le col. Pour fortifier cette idée, on cite encore l'exemple d'un effet funeſte produit par la bave de la ſalamandre, quoiqu'elle ne ſoit pas ſoupçonnée d'être venimeuſe. Telle eſt l'expoſé des faits & des queſtions qui y ſont relatives.

RÉPONSE.

S'il eſt ſouvent difficile, en phyſique, de donner l'explication la plus naturelle de la plupart des phénomes qu'on obſerve, il ne l'eſt quelquefois pas moins de bien obſerver, &

de constater les faits. Ainsi, de peur de renouveller l'histoire de la Dent-d'Or, nous désirerions d'abord que celui-ci fût bien avéré. Ce qui fait naître & autorise nos doutes, c'est que depuis qu'on observe les effets du venin de la vipere, il n'y a peut-être pas d'exemple qui prouve que la seule application de ce venin à la peau d'un animal quelconque, sans blessure ou solution de continuité, ait suffi pour produire aucun des accidens qui sont la suite ordinaire de la morsure de cet animal. Il y a plus; un grand nombre d'expériences a prouvé que ce venin peut être avalé même impunément. Dans le cas de morsure encore, si le venin ne peut couler dans la plaie, par l'interposition d'un corps quelconque, la blessure qui en résulte n'est jamais dangereuse. C'est ainsi que ceux qui font la chasse de ces reptiles se mettent à couvert du danger, en se servant de gants de buffle, dont le tissu serré essuie la dent de l'animal & se charge du venin qui ne peut parvenir jusqu'à la plaie. En second lieu, ce qui fortifie nos doutes sur le fait dont il s'agit, c'est la guérison même de cette enflure, par la seule application de l'huile. Pour guérir les effets évidens du venin de la vipere, il faut nécessairement, ou une ou deux ligatures très-fortes au-dessus de la partie mordue, & en même tems des scarifications profondes à la plaie, ou bien quelque moyen moins puissant, joint à l'usage interne de l'alkali-volatil; & dans tous les cas, si le venin a eu son effet, il y a presque tou-

jours déperdition de ſubſtance à la partie mordue qui tombe ordinairement en gangrene, puiſque l'effet du venin eſt de coaguler & de gangrener le ſang, ſur-tout à la partie mordue, & l'huile nous paroît un moyen inſuffiſant pour remédier ſeule à des accidens de cette nature. Pour ce qui eſt de la poſſibilité de l'éjaculation du venin, les expériences de Mead, & l'obſervation ſemblent la prouver; puiſque le muſcle qui preſſe la glande où ſe filtre le venin, eſt ſuſceptible de la plus forte contraction, & devient capable en outre d'exprimer ſubitement les véſicules dans leſquelles il eſt renfermé, & de l'en faire jaillir, comme on fait jaillir, par la compreſſion, l'huile eſſentielle renfermée dans les véſicules de l'écorce du citron.

Quant à la faculté que peut avoir la bave de la ſalâmandre de cauſer la mort à quelqu'un, c'eſt encore un autre fait à vérifier, & qui nous paroît bien douteux; quoiqu'il ſoit poſſible que dans quelques circonſtances la bave d'un animal malade produiſe des effets très-dangereux, ſur-tout ſi le venin eſt de nature à ſe communiquer à l'homme, comme celui de la rage. Mais dans ce cas, encore faut-il une morſure qui donne entrée au virus, ou que ce virus ſoit porté à l'intérieur, par la voie de la déglutition, ou du moins juſqu'aux glandes ſalivaires, pour produire ſon effet. Les fleches empoiſonnées par des ſucs, ſont dans le mêms cas que les dents de la vipere. Il en eſt de même de tous les dards, & aiguillons

d'insectes, &c. Il faut toujours une piquûre ou solution de continuité quelconque, pour que leurs effets soient bien sensibles. On manie tous les jours les poisons des animaux sans en être incommodé d'aucune maniere; leur inoculation suffit pour causer la mort. L'Auteur de cette observation n'a peut-être pas fait attention qu'il avoit été piqué auparavant par quelque insecte.



AGRICULTURE.
ECONOMIE.
INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

AVIS très-intéressant aux Amateurs du Jardinage.

» UN Artiste, à qui des découvertes utiles, » dans différents genres, ont, depuis long- » tems, acquis de la célébrité, vient d'inven- » ter une machine dont l'agrément & l'utilité » doivent autant intéresser la société en géné- » ral, qu'en particulier les personnes qui font » leurs délices des productions prématurées de » leurs Jardins.

» Le premier effet de cette utile invention, » que l'on peut avec raison nommer, *Machine* » *Solaire*, puisqu'elle dirige toute l'influence de » cet Astre, n'est pas seulement de garantir » les arbres fruitiers des froids rigoureux qui » souvent les font périr jusques à la racine; » mais il l'est aussi de préserver leurs premieres » productions (leurs fleurs) des atteintes des » gelées, trop fréquentes dans les mois de » Mars & d'Avril, qui les détruisent toutes, » ou du moins en grande partie.

» Le second, qui paroîtra, sans doute, bien
» extraordinaire, peut-être même illusoire,
» quoiqu'il n'en soit pas moins réel, est *de*
» *prolonger, du double, la durée ordinaire de l'ac-*
» *tion immédiate & réfléchie des rayons du Soleil*
» *sur les arbres en espaliers : c'est-à-dire, de leur*
» *procurer, à quelques minutes près, le contact im-*
» *médiat de sa chaleur, depuis son lever jusqu'à*
» *son coucher.* D'où il doit physiquement résul-
» ter que les fruits quelconques parviendront
» long-tems avant le terme ordinaire, fixé par
» la nature, au degré d'accroissement & de ma-
» turité le plus parfait.

» Le troisieme est, lorsqu'ils avancent à ce
» point de perfection desiré, de les soustraire,
» par des accessoires fort simples, à la vora-
» cité des mouches & des insectes de toute
» espece, qui ne cessent de les endommager.

» Le quatrieme est, en produisant avec abon-
» dance toutes sortes de primeurs, tant en
» fruits qu'en fleurs; de procurer une très-
» grande économie sur les moyens artificiels,
» ordinairement employés pour les obtenir, eu
» égard aux dépenses considérables qu'entraînent
» nécessairement, & la bâtisse, & les vitrages,
» & les réparations, & en général l'entretien
» des serres chaudes, dont les productions,
» quelqu'agréables qu'elles soient par leur nou-
» veauté, ne sont jamais que très-imparfaites
» relativement à celles que donne la nature
» exposée à l'influence de l'air libre & du Soleil.

» Il est néanmoins des climats peu tempé-
» rés, dont le sol, par conséquent très-lent,

» très-tardif, à s'échauffer, forceroit de re-
» courir aux moyens usités pour lui procurer
» le degré de chaleur artificielle, convenable
» au progrès de la végétation.

» On pourra enfin, par le moyen de cette
» machine, qui d'elle-même offrira dans un Jar-
» din le spectacle d'une décoration neuve,
» agréable, & que l'on pourra rendre magni-
» fique, former en *pleine terre* des espaliers d'o-
» rangers, de citronniers & d'oliviers, qui
» sans être jamais assujettis à aucun déplace-
» ment, & sans craindre les atteintes des plus
» fortes gelées, donneront dans le cours d'une
» saison, pour peu que la présence du Soleil
» soit fréquente, des fruits dont la beauté &
» la bonté ne le céderont point à ceux des
» Pays Méridionaux de la France.

» Il est tout naturel de penser que l'on ob-
» tiendra ainsi, avec une extrême facilité,
» cette sorte de légume, dont la primeur fait
» le plus grand mérite, & à laquelle la somp-
» tuosité, dans tous les Pays, alloue une va-
» leur exhorbitante.

» Cette machine couvrira un espace de ter-
» rein de quinze pieds de longueur, sur sept
» de largeur, & huit à neuf d'élévation.

» La dépense nécessaire pour sa construction
» sera, *ad libitum*, depuis deux cents, jusqu'à
» douze cents florins, argent courant d'Hol-
» lande, sans que cette différence de prix en
» occasionne aucune, ni dans sa grandeur, ni
» dans ses effets.

» Elle ne coûtera presqu'aucuns frais d'entre-

» tien, & reftera fur pied pendant l'efpace de » 15 à 20 années, fans être fujette à aucunes » réparations, à moins que des événemens ex- » traordinaires n'en occafionnaffent quelqu'une » de peu d'importance.

» Son Auteur defirant de la mettre au jour » tant pour en faire jouir utilement & agréa- » ment la Société, que pour fe procurer à » lui-même un dédommagement proportionné » à fes foins & aux dépenfes qu'elle lui a oc- » cafionnées, penferoit que pour en rendre » l'acquifition plus générale, & moins onéreufe » pour chaque Amateur en particulier, elle » pourroit fe faire, dans tel ou tel Pays, par » une Société d'entr'eux qui formeroit un ca- » pital dévolu au fuccès de la chofe, en fe » chargeant par chaque affocié de tous les frais » de conftruction.

» Quelque fuffent d'ailleurs les conditions » des traités qu'il auroit pu faire à ce fujet, » il eft fous-entendu qu'il ne feroit point dans » le cas d'en demander l'exécution qu'après » celle de la machine même, qui, par une » claufe fpéciale de l'acte de convention, fe- » roit, immédiatement après, foumife à l'exa- » men des Sociétés Académiques des Sciences, » ou des Beaux-Arts, ou d'Agriculture de » chaque différent Pays où elle feroit établie.

» On pourra lui faire paffer à l'adreffe de *M. Mauff, Officier des Poftes Impériales, à Liege*, les obfervations & les propofitions que l'on aura à lui faire à ce fujet. «

4 Juin 1777.

I I.

DESCRIPTION d'une Machine pour percer les vases de porphyre, de granit, &c. *adressée aux Auteurs du* Journal Encyclopédique..

MESSIEURS, le hasard m'ayant procuré l'occasion de jetter les yeux sur les nouvelles *Affiches de Paris pour la Province*, dont la forme m'a paru plus utile que celle des anciennes, j'y ai lu avec autant de plaisir que de surprise, que la France abondoit en porphyre & en granit aussi durs & aussi beaux que ceux que les anciens tiroient à grands trais de la Haute-Egypte (*). Je me suis dit à moi-même : nous aurons des urnes, des colonnes, des vases aussi beaux que ceux dont les débris excitent aujourd'hui nos regrets. Nous ne les envierons donc plus à l'ancienne Grece, ni à l'ancienne Rome.

La découverte des carrieres de porphyre & de granit en Auvergne donnera nécessairement lieu à une nouvelle branche d'industrie, c'est-à-dire, à la fabrication de plusieurs ouvrages *en pierre dures*, comme disent les Italiens, de qui j'ai cru devoir emprunter ce terme. Ayant

---

(*) On peut consulter, sur cette découverte intéressante, notre Journal pour le mois de *Mars* de cette année, *pag.* 346.

été long-tems témoin des peines que les ouvriers de cette Nation prenoient pour percer les vafes de porphyre ou de granit, & même des urnes des laves du véfuve, foit à Palerme, foit à Naples ou à Rome, j'imaginai un moyen qui leur facilitoit cette opération, & qui diminuoit en même tems le nombre des bras. Dans les cas où cette découverte pourroit avoir fon utilité en France, j'ai préfumé que l'on y feroit bien aife de la connoître. J'ofe donc vous prier, MM. d'inférer la defcription de ma machine dans votre Journal.

Toutes les perfonnes inftruites connoiffent l'extrême dureté des porphyres, des granits & des laves, à laquelle ces efpeces de pierres doivent le beau poli, & l'éclat dont elles font fufceptibles. Les outils d'acier les mieux trempés ne prennent que très-peu de chofes fur les granits, & prefque rien fur les porphyres (*). Les rifloirs & les meilleures limes n'y fauroient mordre. On a donc pris le parti d'ufer fur ces pierres tout ce que l'on vouloit en en-

(*) On croit en Italie que les anciens avoient pour leurs outils une trempe particuliere, qui n'eft pas parvenue jufqu'à nous, ou d'autres procédés qui nous font abfolument inconnus : fans cette hypothefe, il eft impoffible d'expliquer comment ils ont pu faire d'auffi grands ouvrages en porphyre, tels que des ftatues ou le tombeau de Bacchus qui eft à Rome, dans l'Eglife de St. Agnès hors des murs. On le nomme ainfi, parce qu'il eft orné de bas-reliefs où l'on voit des enfans qui preffent des raifins.

lever. On se sert, pour cet effet, d'outils de cuivre rouge avec de l'émeril détrempé dans de l'eau ; opération très-longue, & très-dispendieuse.

Veut-on évider une urne ou un autre vase quelconque ? On commence par détacher de son milieu un cylindre solide, & l'on creuse le reste, soit en évasant, soit en rétrécissant, avec des meules de cuivre rouge plus ou moins grande, & de l'éméril broyé avec de l'eau ; on force ce cylindre avec un instrument composé de la maniere suivante.

Imaginez une feuille de cuivre rouge ayant environ une ligne d'épaisseur, & percée de plusieurs trous sur le même sens, que l'on courbe de maniere qu'elle forme une espece de manchon ou de cylindre creux, plus ou moins long, selon la dimension du vase que l'on doit évider. Ce cylindre creux reçoit, par une de ses extrêmités, un cylindre solide de bois de chêne, ou de tout autre bois dur qui doit y entrer de quelques pouces. On fixe ensuite la feuille de cuivre roulée sur ce dernier, avec des pointes de fer. Les trous dont on a parlé ci-devant, doivent se trouver dans une ligne parallele à l'axe de cette lanterne ou manchon.

Le cylindre de bois est ensuite traversé au centre de ses deux bases par une verge de fer bien arrondie, de la longueur de 4 ou 5 pieds. Cette verge a dans sa partie supérieure, un quarré qui doit entrer dans l'œil d'une manivelle.

On assujettit la verge de cet allézoir ou forêt dans la verticale, par le moyen de deux collets de fer solidement fixés contre un mur. On place ensuite le vase qui doit être évidé sous l'allézoir, de maniere que cet instrument réponde exactement à son axe.

On assujettit ensuite le vase avec du plâtre & quelques briques le plus solidement qu'il est possible, dans la crainte qu'il ne vienne à varier, & que l'allézoir ne perce *gauche*. Un ouvrier tourne la manivelle horizontalement avec assez de lenteur, après avoir mis sur le vase un peu d'émeril broyé avec de l'eau. On y retient cette matiere qui tend toujours à s'échapper, par la force centrifuge, quand l'allézoir se meut, en adaptant un petit rebord de mastic froid autour du vase.

A mesure que l'allézoir s'enfonce dans le vase en l'usant par le frottement, l'émeril broyé s'introduit dans la voie de cet outil, par les petits trous qui sont percés dans la feuille de cuivre rouge.

Lorsque l'allézoir est arrivé presque au fond du vase, on démonte toute l'appareil, & l'on casse ensuite d'un coup de maillet très-sec le cylindre solide de porphyre (*), ou de granit,

(*) On creuse, de même que le vase, ce cylindre solide pour en former des tabatieres, ou des cypes, ou tronçons de colonnes, auxquels on adapte des bases ornées de bronze doré. Ces cypes servent de support à des pendules, à des vases ou à des bustes. On

C'eſt ici le moment critique; car il arrive ſouvent que le même coup briſe le vaſe. Comme le cylindre ſolide laiſſe toujours des irrégularités dans la caſſure vers le fond du vaſe, on les uſe avec des meules de cuivre rouge, & de l'émeril broyé à l'eau. On fait mouvoir ces dernieres ſur le tour ou avec un archet, enfin de la même maniere que les trépans des Sculpteurs. Voilà en deux mots tous les procédés. Je crois qu'ils reſſemblent beaucoup à ceux du Sr. Maritz pour forer les canons, & dont il fait un ſi grand myſtere ; car cet habile Fondeur détache un noyau ſolide de ſa piece.

La machine que j'ai inventée à Rome, ne diſpenſe point de tous ces procédés ; mais elle met un homme ſeul dans le cas de percer 6 vaſes à la fois, dans le même tems qu'il n'en perceroit qu'un ſelon la méthode ordinaire.

Pour avoir une idée claire & diſtincte de cet inſtrument, on imaginera 6 allézoirs diſpoſés comme ceux que je viens de décrire. La partie de leur tige qui doit être priſe dans les collets, eſt parfaitement ronde & d'une certaine longueur. Celle qui ſe trouve entre les deux collets, eſt quarrée & forme un parallélipipede auſſi long, & toujours ſupérieur dans cette dimenſion à la hauteur du vaſe que l'on veut

---

travaille ſupérieurement les pierres dures à Rome, dans le cours, entre l'Egliſe de St. Charles & celle de N. D. des Miracles, & dans la rue des Bouchers, près la place d'Eſpagne.

évider.

évider. Cette partie quarrée paſſe par le centre d'une roue d'acier, dont les dents ſeront inclinées & bien arrondies pour entrer dans une vis ſans fin de cuivre, dont on parlera tout-à-l'heure.

Dans la crainte que cette roue dentée ne vienne à déſengrener pendant l'opération, on l'aſſujettit entre deux fortes pieces de bois placées horizontalement, & aſſemblées dans les bâtis de la machine. Il eſt facile alors de voir que cette diſpoſition laiſſe à l'allézoir la liberté de deſcendre & de monter, ſans que la roue dentée qui a pour arbre la partie quarrée de la tige de cet inſtrument, puiſſe jamais s'échapper de la vis ſans fin qui la mene.

On place devant ces allézoirs une barre de fer horizontale & bien arrondie, ſur laquelle on fixe, avec des goupilles, des vis ſans fin de cuivre.

Ces vis doivent répondre exactement aux roues dentées. Cette barre eſt fixée ſolidement dans le bâtis de la machine, dont je ne donne point ici la deſcription, parce qu'il eſt facile de l'imaginer.

On adapte enſuite une grande roue chargée de plomb à ſa circonférence au bout de la barre dont on vient de parler, pour faciliter & égaliſer le mouvement de cette derniere, de même que celui des allézoirs.

A l'autre bout de la même barre, qui ſe termine par un quarré, eſt fixée une grande manivelle que doit faire mouvoir la puiſſance, c'eſt-à-dire, l'ouvrier chargé de forer ou d'évider les vaſes.

Dans la crainte que les allézoirs ne descendent pas à tems, on visse au bout de leur tige un petit bassin de fer dans lequel on place des poids. La cause pour laquelle tous les allézoirs ne descendent pas toujours également, doit être alors attribuée à la différence qui se trouve entre la dureté des porphyres ou des granits que l'on peut alors apprécier.

Il faut avoir soin de tenir la partie de la machine où sont les vis sans fin, & les roues dentées, bien huilée, & couverte, dans la crainte que la poussiere qui vole sans cesse dans les atteliers des marbriers & autres ouvriers en *pierres dures*, ne se mette entre les vis & les dents des roues, & le long de la tige des allézoirs, ce qui en altéreroit le jeu.

Si l'on daigne réfléchir sur cette construction, il sera facile de voir qu'elle remplit exactement le but que je m'étois proposé.

On trouve à Naples, chez le Sr. Valenziani, Ouvrier en pierres dures de S. M. le Roi des Deux-Siciles, demeurant sur le *large* du Château, vis-à-vis le Théatre Saint Charles, & chez plusieurs autres Artistes de ce genre, demeurant dans la même Ville, en allant au Fauxbourg de Chiaia, un peu avant le Château de l'Œuf, des vases de lave, d'une forme très-agréable, des tabatieres, des urnes, des cassolettes de la même matiere, & de granit; enfin, on se procure encore à Rome, dans la rue du Babocini, chez le Sr. Castaldi, à côté de l'attelier du Sr. Massimiliano, célebre Sculpteur, & chez le Sr. Vicenzo Vinelli, au *Campo*

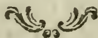
Vaccino, des vaſes de porphyre, de granit, des tabatieres très-élégantes. Je remarquerai ici que les porphyres des différentes couleurs, & les granits ſont devenus rares en Italie depuis le ſéjour des Ruſſes dans ce Pays : ils ont acheté tout ce qui ſe trouvoit à vendre dans ce genre ; ils ne ſavoient pas que le granit eſt commun chez eux, & que Warſovie, qui eſt dans leur voiſinage, eſt pavée en granit, peu dur, il eſt vrai, & tel que je ſoupçonne fort ceux de France.

J'eſpere donner le deſſin de la machine que je viens de décrire, dans mon grand ouvrage ſur les Arts libéraux & mécaniques, à la ſuite d'un Mémoire détaillé ſur le travail en pierres dures, tel qu'il ſe fait à Naples & à Rome. On a déja vu dans le *Journal d'Agriculture, Arts & Commerce*, un petit Mémoire que je donnai, il y a pluſieurs années, ſur le travail *delle pietre commeſſe*, ou pierres raſſemblées, tel qu'il ſe fait à la Galerie de Florence, & à Naples.

J'ai l'honneur d'être, &c.

PINGERON, *Capitaine d'Artillerie, & Ingénieur au Service de Pologne.*

A Avignon, ce 3 Mai 1777.



I I I.

CLÉOGRAME, ou *Mécanique propre à fermer porte-feuille, coffre-fort & ſecrétaire.*

Cette machine s'adapte dans l'épaiſſeur du bois ou du carton, contribue beaucoup à l'ornement de l'objet ſur lequel on l'applique. Quoique par la combinaiſon multipliée des lettres de l'alphabet, on puiſſe former pluſieurs millions de mots, & en toutes ſortes de langues, on ne peut l'ouvrir que ſur un ſeul; & ce mot, à la volonté du poſſeſſeur de la machine, peut ſe changer toutes les fois qu'il voudra, & le dernier mot choiſi aura ſeul le pouvoir d'ouvrir.

Les curieux pourront voir cette mécanique, à Paris, chez M. François, l'Auteur, rue de Seine Saint-Victor, maiſon de M. Lappe; ou chez M. Ravier, Marchand Bijoutier de Mgr. le Comte d'Artois, rue de l'Arbre-ſec, croix du Trahoir.

(*Mercure de France.*)

I V.

HARPE perfectionnée.

Le Sieur Krupp, Facteur de Harpes à Paris, rue St. Honoré, vis-à-vis l'Opéra, a trouvé le moyen de perfectionner la Harpe au même degré que le Clavecin, avec le double dieſe, & ſans plus de difficulté pour les pé-

dales que n'en comportent les Harpes ordinaires. Le Sieur Krupp obſerve que depuis plus de dix ans on cherchoit ce ſecret : non-ſeulement il ſe flatte de l'avoir trouvé ; mais il croit n'avoir rien laiſſé à déſirer pour l'exécution.

Les curieux pourront voir chez lui une Harpe de ce genre, qui eſt à vendre.

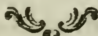
(*Avis divers.*)

V.

Soufflet d'une nouvelle invention.

On vient de placer à la fournaiſe de Rhéterall en Angleterre, un ſoufflet d'un mécaniſme aſſez curieux. Il a été jetté en fonte à Birsham, près de Wexham, & peſe, ſans la ſoupape, 146 livres. Chaque mouvement de haut en bas donne 126,000 pouces cubes d'air, la roue qui fait jouer ce ſoufflet tourne cinq fois dans une minute, & à chaque tour, la ſoupape expire huit fois. Ainſi la quantité d'air produit dans l'eſpace d'une minute eſt de 504,0000 pouces cubes.

(*Gazette d'Agriculture*, &c.



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

PEndant que l'Impératrice de Ruffie s'occupe à changer abfolument la face de ce vafte Empire, on voit une multitude de particuliers s'empreffer de concourir à fes vues bienfaifantes. L'Affeffeur Barifnikow a fait préfent, il y a quelque tems, d'une très-belle maifon qu'il poffede à Belgorod, pour fervir d'établiffement à l'école & à l'hôpital que M. de Wolkow, Statthalter de Smolensk, & Gouverneur-Général de Belgorod, vouloit établir dans cette Ville; il vient encore d'envoyer au Statthalter une fomme de 5 mille roubles en argent, avec priere de l'employer de la maniere la plus utile au bien public.

(*Journal de Politique & de Littérature.*)

I I.

La manie du jeu eft généralement répandue; c'eft une efpece d'épidémie dont peu de citoyens fe garantiffent; on mande de Vienne, que l'Archevêque de Kolofchz, après avoir épuifé inutilement les remontrances, a pris un

parti singulier pour y mettre fin. Il a fait inviter la Noblesse à venir jouer chez lui quatre fois par semaine ; mais à condition que le gain qui s'y feroit seroit cédé aux Filles du Couvent de Sainte-Claire qui sont très-pauvres. Depuis ce tems les assemblées sont très-nombreuses chez ce Prélat ; & ceux qui aiment mieux s'amuser au jeu qu'à la conversation, perdent ou gagnent au profit des Religieuses. Il est tout simple qu'on ne voie à ces assemblées ni des joueurs intéressés ni de joueurs de mauvaise foi.

III.

Un Paysan du Poitou épousoit une jeune fille de son Village, depuis long-tems l'objet de tous ses vœux ; satisfait de les voir accomplis, résolu de solemniser son union, au lieu de rassembler ses amis, il invita à ses noces tous les pauvres du canton. Sa bonté étoit connue, plus de cent indigens accoururent ; le mariage célébré devant eux, il les conduit chez lui, leur distribue du pain, des viandes & du vin ; il leur prodigue toutes ses denrées, & se réserve à peine de quoi subsister jusqu'à la récolte prochaine. Son épouse l'aidoit dans cette distribution ; & les nouveaux mariés s'oublierent eux-mêmes, pour ne s'occuper que du soin de servir les pauvres. Cette libéralité de la part d'un homme riche feroit beaucoup de bruit, & seroit annoncée par-tout avec admiration : on parle à peine de celle d'un Laboureur ; mais combien n'est-elle pas plus intéressante de sa part !

I V.

Le Village de Bazarnes a éprouvé dernièrement un incendie; il se manifesta dans une maison voisine du Presbytere, d'où il se communiqua bientôt aux bâtimens les plus près. Les habitans étoient à Vêpres; ceux des Villages voisins accouroient déja que les autres n'étoient pas encore instruits de l'accident. Le vent qui régnoit étendit les progrès des flammes, il y eut 60 bâtimens, tant habitations que granges, celliers, écuries, qui furent consumés, avec les provisions, les denrées & les effets. Un Charpentier de Vermenton, nommé Boudard, se distingua par son zele & son intrépidité : à la vue des flammes, il accourt; arrivé sur le bord de la riviere, & voyant de l'autre côté le bateau qui doit le passer, il l'appelle à grands cris; trouvant qu'il s'approchoit trop lentement, il se jette à la nage, traverse la riviere, court au feu, monte sur un bâtiment enflammé, travaille à couper le toît. Le feu gagne son poste, on lui crie de descendre ou qu'il est perdu; il répond, laissez-moi faire, je suis ouvrier & je fais mon métier. A ce mot il redouble de vigueur, & frappant avec autant de force que d'adresse sur divers endroits de la charpente, il la fait tomber tout-à-la-fois avec la couverture, tandis qu'il reste sur le mur. Le feu fut étouffé par la chûte de cette masse; & il fut facile alors de s'en rendre maître & d'en arrêter les progrès.

V.

Un particulier qui étoit conſtitué priſonnier pour dettes à Charlemont, depuis le mois de Juillet 1775, vient d'obtenir ſa liberté par la générosité de MM. d'Abzac, freres, Officiers au régiment de la Marine, infanterie. Ils avoient pris leurs meſures pour dérober la connoiſſance de cet acte d'humanité; mais celui qui en eſt l'objet a cru devoir l'annoncer, pour s'acquitter d'une partie de ſa reconnoiſſance envers ſes bienfaiteurs

(*Journal Encyclopédique.*)

V I.

Une Lettre adreſſée à l'Auteur de la *Gazette d'Agriculture*, porte qu'un citoyen de Lyon, qui poſſede une petite maiſon de campagne à quelques lieues de cette même Ville, vient d'y former une école pour l'inſtruction gratuite des enfans du lieu, & particuliérement de ceux qui appartiennent aux gens de la campagne. Dans cet établiſſement, il marque une prédilection ſpéciale pour les derniers, auxquels il donnera lui-même des leçons ſur l'économie rurale, dont il eſt bien inſtruit. On apprendra aux enfans à lire, & à écrire; on les formera d'abord à tous les devoirs de la religion, pour les plier enſuite à ceux du citoyen.

V I I.

On lit dans le *Journal de Paris* les détails ſuivans : M. de ***, devenu depuis cinq ans propriétaire d'une terre à 30 lieues de Paris, s'eſt d'abord occupé du bonheur de ſes vaſſaux, & a diſtribué aux pauvres de ſa Paroiſſe les ſommes qu'il avoit deſtinées à l'embelliſſement de ſon parc. Le Curé du lieu lui ayant repréſenté l'automne dernier, qu'il étoit eſſentiel de faire nettoyer les foſſés de ſon Château : *Nos pauvres*, répondit-il, ont *de l'occupation pour cet hiver ; il faut remettre ce travail à l'année prochaine.* Il vient de retourner à ſa terre, & a trouvé ſes foſſés dans le meilleur état. *Cette preuve du zele & de la reconnoiſſance de mes vaſſaux*, écrit-il à un de ſes amis, *m'a bien dédommagé, je vous aſſure, du peu que j'ai fait pour eux.*

V I I.

L'article qu'on va lire eſt tiré du *Journal des Théatres.* Il exiſte une petite fille du célebre Comédien Baron, héritiere de ſon nom, mais à qui la nature, en lui prodiguant les qualités les plus eſtimables de l'eſprit & du cœur, a refuſé les moyens de ſe faire une réputation ſur la Scene ; la fortune ne lui a d'ailleurs, été rien moins que favorable. Mademoiſelle Dangeville, Actrice célebre de la Comédie Françoiſe, retirée du Théatre depuis pluſieurs an-

nées, a cru devoir venir au ſecours de la Demoiſelle Baron; elle l'a reçue chez elle, lui a donné un appartement commode, & ne néglige rien pour lui procurer tous les agrémens de la Société, & toutes les aiſances la vie. Elle lui a même aſſuré 100 piſtoles de rente, qui ne ſont, a-t-elle dit, qu'un gage de ce qu'elle ſe propoſe de faire pour elle dans la ſuite.



ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

MONSIEUR le Président de la M**, joignoit aux manieres les plus douces & les plus flatteuses, une malice d'esprit que cet extérieur rendoit plus piquante. Il étoit fort gros. Un jour, au parterre de l'Opéra, quelqu'un incommodé de sa taille & de son voisinage, dit tout haut : » Quand on est fait d'une certaine ma- » niere, on ne devroit pas venir ici. « *Monsieur*, lui répondit doucement le Président, *il n'est pas donné à tout le monde d'être plat.*

II.

Les Francs-Maçons ont fait, depuis peu à P**, de grandes réjouissances à l'occasion de la délivrance de leurs Freres de Naples, qui est due, dit-on, aux sollicitations d'une grande Princesse. Un pauvre diable qui avoit entendu dire que les Francs-Maçons s'assembloient pour faire de l'or, forma le dessein d'apprendre ce secret. Il trouva le moyen de s'insinuer dans une

salle où se tenoit la Loge, & de s'y tenir caché derriere une tapisserie. Un accès de toux involontaire l'ayant décelé, on l'obligea, suivant les statuts, à se faire recevoir, après qu'on eut appris de lui le motif de sa curiosité; les Freres, qui étoient tous gens distingués, firent en faveur de ce malheureux une quête qui produisit 75 louis d'or. Ainsi le nouveau Frere n'a pas été trompé dans l'espoir qu'il avoit d'apprendre à faire de l'or.

III.

Stillingffleet, un des plus grands Prédicateurs Anglois, du siecle dernier, lisoit toujours ses Sermons devant le Roi Charles II, quoiqu'ailleurs il prêchât de mémoire. Le Roi lui en demanda un jour la raison. Il lui répondit, » que » devant un Auditoire si grand, si majestueux, » où sur-tout la présence d'un si grand Roi » faisoit sur lui une vive impression, il n'osoit » se fier à sa mémoire. « Charles fut très-satisfait de cetre réponse. » Mais, ajouta le » Prédicateur, Votre Majesté voudroit-elle me » permettre aussi une question ? Pourquoi lit- » elle ses Discours au Parlement ? Elle n'a » pas les mêmes motifs que moi. — Vous avez » raison, Docteur, repliqua le Prince, votre » question est juste, & ma réponse ne le sera » pas moins : c'est que j'ai demandé à mes » Auditeurs tant d'argent, & si souvent, que » je suis honteux de les regarder en face. «

I V.

Un bouffon ayant offensé son Souverain, le Monarque le fit amener devant lui, & prenant le ton de la colere, lui reprocha son crime, & lui dit : malheureux, tu vas être puni, prépare-toi à la mort. Le coupable effrayé se prosterne, & demande grace. Tu n'en auras point d'autre, dit le Prince, sinon que je te laisse la liberté de choisir la maniere dont tu voudras mourir, & qui sera le plus de ton goût. Décide promptement, je veux être obéi. *Puisque vous me laissez le choix, Seigneur*, répondit l'Histrion, *j'adore votre Arrêt, & je demande à mourir de vieillesse.*

V.

Après la mort de son mari, décapité sur un échafaud, Madame de Barneveld alla se jetter aux pieds du Prince d'Orange, pour implorer la grace de son fils. Quel peut être le motif de vos instances, lui demanda ce Prince, vous qui n'avez jamais voulu solliciter en faveur de votre époux ? C'est, répondit cette illustre Dame, que mon mari étoit innocent, & que mon fils est coupable.



BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

RIFIORIMENTO della Sardegna proposto, &c *Plan pour faire refleurir la Sardaigne en améliorant son Agriculture: en trois Livres, par* François Gemelli, *Professeur-Emérite d'Eloquence Latine dans l'Université Royale de Sassari, &c. Volume I, in-4to.* Turin, 1776, chez Jean Michel Briolo.

QUOIQUE l'Auteur ait eu en vue l'avantage particulier de la Sardaigne, cependant son Ouvrage, un des meilleurs qu'on ait écrits sur ces matieres, peut être d'une utilité générale, parce que les vrais principes économiques qui sont la base de son Plan, sont applicables par-tout. Des trois Livres dont cet Ouvrage est composé, les deux premiers se trouvent dans le premier volume, & ont pour sujet, l'un, la décadence réelle de l'Agriculture dans la Sardaigne; l'autre, les causes de cette décadence. On en verra le remede dans le troisieme Livre, qui formera le second volume.

(*Efemeridi di Roma.*)

DELLE Lodi di Monſig. Franceſco Maria Ginori, &c. *Oraiſon Funebre de Monſeigneur François Marie Ginori, Evêque de Fiéſole, par* Antoine Marie Caſſi, *Prêtre Florentin, &c. in-folio.* Florence, 1777, de l'Imprimerie d'Albizzini.

Il faut parler de toutes les productions Littéraires d'un Pays: c'eſt pourquoi nous annonçons cet Ouvrage; car du reſte on ſait ce que c'eſt qu'une Oraiſon Funebre, & combien peu d'Ouvrages de cette eſpece méritent d'échapper à la proſcription générale. Cependant les Journaliſtes de Florence prétendent que celle-ci doit être placée dans ce petit nombre, tant pour la beauté du ſujet, que pour le mérite de l'exécution.

(*Novelle Letterarie.*)

SCELTA di Opuſcoli intereſſanti, &c. *Choix d'Opuſcules intéreſſans, traduits de diverſes Langues, avec des Opuſcules Italiens nouveaux. Volumes XXIII & XXIV.* Milan, 1776, de l'Imprimerie de Joſeph Marelli.

Cette Collection vraiment intéreſſante ſe continue toujours avec beaucoup de ſuccès; c'eſt l'ouvrage de pluſieurs Savans & Hommes-de-Lettres diſtingués, qui ſe ſont réunis pour enrichir l'Italie de l'élite des productions étrangeres, & l'ordre périodique qu'on a ſuivi dans la publication des différens volumes, n'a pas peu

contribué à en augmenter le débit. Les deux que nous annonçons complettent la seconde année, & contiennent, comme les précédens, d'excellens articles. Ceux du volume XXIII sont un *Plan raisonné d'éducation*, par M. l'Abbé de Condillac, traduit par M. l'Abbé D. Joseph Muratori; un *Examen Physico-Chymique*, *concernant la couleur des fleurs*, continué du volume XXII; une *description Latine d'un Chat monstrueux*, par M. Jean-Pierre-Marie Dana; une *Observation* de M. Jean-Baptiste Palletta, *sur les Frictions mercurielles*; un *article d'une Lettre d'un Médecin Toscan*, *à un de ses amis*, *sur un phénomene de Médecine extraordinaire & bizarre*, & un *avis important sur les moyens pratiqués heureusement pour secourir les noyés*, *&c.* tiré des Mémoires de M. Portal sur ce sujet. Le volume XXIV renferme sept articles; savoir : des *Réflexions sur le systême de la nature dans les sensations humaines*, par M. l'Abbé Louis Betti; une *Lettre* de M. Jean Hill, à M. le Chevalier Linné, sur le *sommeil des plantes*; une *Dissertation* de M. Senebier, Bibliothécaire de la République de Geneve, *sur le Phlogistique considéré comme la cause du développement de la vie, & de la destruction de tous les Etres dans les trois regnes de la nature*; une *Lettre* de M. l'Abbé Fortis, à M. Pirri, Médecin de Rome; des *résultats tirés d'un Ouvrage intitulé:* état des Baptêmes, des Mariages, & des Morts, dans la Ville de Lyon, depuis le premier Janvier 1750, jusqu'au 31 Décembre 1774; une *Méthode pour obtenir dans quelque machine électrique que ce soit un parfait isolement*, par M. Detienne; & enfin des *Observations* du Sieur Black, Professeur de Chymie à Edimbourg, *sur l'efficacité de la méthode d'accélérer la congélation de l'eau, par une ébullition ou une agi-*

tation précédentes. Il eſt à remarquer que les Ecrivains François ſont ceux qui fourniſſent le plus d'articles aux collections Italiennes, ſérieuſes & agréables.

(*Giornale Encyclopedico.*)

DEL Primicero della Santa Sede Apoſtolica, &c. *Du Primicier du Saint-Siege Apoſtolique, & des autres Grands-Officiers du Sacré Palais de Latran; par le R. P. Abbé* Don Pierre-Louis Galletti, *Moine du Mont-Caſſin, avec un Appendice contenant divers documents : Ouvrage dédié à Sa Sainteté Pie VI. In-4to.* Rome, 1776, chez Salomoni.

L'origine des Grands-Officiers du ſacré Palais, remonte juſqu'au premier ſiecle de l'Egliſe. Le Pape Saint Clément ayant fait recueillir les Actes des Martyrs, en confia la garde à ſept Notaires, qu'on appella *Regionarii*, parce que chacun avoit pour département un des ſept quartiers de Rome. Dans le quatrieme ſiecle, Saint Grégoire les prépoſa aux Archives de l'Egliſe Romaine, nommées *Scrinium Santum*, d'où ils prirent le titre de *Regionarii Scriniarii.* On fit enſuite une Claſſe particuliere des *Scriniarii*, avec un Chef qu'on nomma *Protoſcrinarius*, & quelquefois *Proto* ſeulement. Innocent III donna à tous les Notaires ci-deſſus nommés le titre de *Maîtres*, & ils prirent depuis par diſtinction le nom de *Protonotaires.* Le *Primicier* étoit leur Chef, & on l'appelloit indifféremment *Primicier des Notaires*, ou *Primicier du Saint-Siege Apoſtolique;* dans la vacance du Saint-Siege, il

étoit avec l'Archiprêtre & l'Archidiacre à la tête du Gouvernement. Les autres Grands-Officiers après lui, étoient le *Secondicerius*, l'*Arcarius*, le *Saccellarius*, le *Protoſcriniarius*, le *Primicerius defenſorum*, Chef des Clercs, à qui l'on confioit la défenſe des pauvres & des Egliſes; & le *Nomenclator*, qui nommoit ceux qui devoient être invités à la table du Pape. L'Auteur de ce ſavant Ouvrage donne des détails fort étendus ſur ces différens Offices, & ſur tous ceux qui les ont exercés; les Journaliſtes de Rome font le plus grand éloge de ſon travail & de ſon érudition, & il y a lieu de croire que ceux qui attachent la même importance à cette partie de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, en ſeront également ſatisfaits.

(*Efemeridi di Roma.*)

ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΑΘΑΝΑΣΙΟΥ, &c. Sancti Patris noſtri Athanaſii, Archiepiſcopi Alexandrini opera omnia quæ extant, vel quæ ejus nomine circum feruntur, ad Mſſ. Codices Gallicanos, Vaticanos, &c. nec non ad Commelinianas lectiones caſtigata, multis aucta; novâ interpretatione, præfationibus, notis, variis lectionibus illuſtrata; novâ Sancti Doctoris vitâ, onomaſtico, & copioſiſſimis indicibus locupletata, operâ & ſtudio Monachorum Ordinis S. Benedicti e Congregatione Sancti Mauri; noviſſimis nunc curis emendatiora, & quarto volumine aucta. Tomus III, *in-folio*. Patavii, 1777, ex Typographiâ

Seminarii, apud Joannem Manfrè. *Se trouve à Florence, chez François Pisoni.*

La belle édition des Œuvres de Saint Athanase, que le savant Pere Montfaucon donna à Paris en 1698, étoit devenue très-rare, sur-tout en Italie. D'ailleurs elle n'étoit pas complette, le même Pere n'ayant retrouvé que depuis, divers écrits de Saint Athanase, qu'il inséra l'an 1707, dans le second volume de sa nouvelle Collection des Peres & Ecrivains Grecs. Cette nouvelle édition est donc un véritable service rendu au monde Savant, à qui elle doit plaire par la beauté de l'exécution & la correction, tant du texte Grec que du texte Latin. On trouve à la tête un très-beau portrait de S. Athanase, au dessous duquel on lit cette pensée d'un fameux Ecrivain Ecclésiastique : *Cum inveneris aliquid ex Opusculis Sancti Athanasii, nec habueris Chartam ad scribendum, in vestimentis tuis scribe illud.*

(*Novelle Letterarie.*)

De Sacrosanctâ, & vivificâ Jesu Christi Salvatoris nostri Cruce, aliis que ejusdem cruciatuum & necis instrumentis, iis præsertim hoc genus reliquiis, quæ in Basilicâ S. Crucis in Jerusalem Romæ religiosè asservantur ; positiones quædam, quas sub faustissimis auspiciis Eminentissimi & Reverendissimi Principis S. R. E. Cardinalis Antonii Eugenii Vicecomitis, ejusdem Basilicæ titulo potientis publicæ disquisi-

tioni exponit D. *Ægidius Regazzi* Mediolanensis Theologiæ auditor ex familiâ & Collegio Ordinis Cisterciensis Monachorum ad eamdem Basilicam ad sacrorum ibi procurationem dictarum que reliquiarum custodiam degentium. *In-4to.* Romæ, 1777, ex Typographiâ Michaelis Angeli Barbiellini, in Plateâ Minervæ.

Tout le monde a entendu parler de la maniere miraculeuse dont la Sainte-Croix & les autres instrumens de la Passion du Sauveur furent retrouvés par Sainte Hélene, mere de l'Empereur Constantin. Cette Princesse déposa à Rome, dans l'Eglise de Sainte-Croix de Jerusalem, bâtie par elle, suivant les uns, & suivant les autres, par l'Empereur, son fils, trois morceaux considérables de la Croix, avec l'Ecriteau, un Clou, & deux Epines. Ce fut delà que Léon X tira le morceau dont il fit présent à François I, dans leur fameuse entrevue à Bologne, & qu'Urbain VIII en prit un autre qu'on voit au Vatican. L'objet de ces Theses est de prouver d'abord la vérité du point d'Histoire relatif à l'invention de la Sainte-Croix, ensuite l'authenticité des reliques conservées dans l'Eglise de Sainte-Croix de Jerusalem, & particuliérement de l'Ecriteau, qui est véritablement celui que Sainte Hélene déposa dans cette Eglise. L'Auteur en donne la forme avec les trois inscriptions Hébraïque, Grecque & Latine, qui sont conformes au récit des Evangélistes; & il remarque judicieusement que la maniere dont les lettres sont placées dans toutes les trois, savoir, en allant de gauche à droite, suivant la

méthode Hébraïque, ne laiſſe aucun doute ſur ce monument reſpectable.

(*Efemeridi di Roma.*)

L'ORIGINE del fulmine, &c. *L'origine de la Foudre, Poëme, par M. l'Abbé* Louis Betti. *In-8vo. avec cette Epigraphe :*

Jaculatus arces
Terruit urbem. *Horat.*

Piſe, 1777, de l'Imprimerie des Freres Pizzorni.

Ce Poëme eſt dédié au célebre M. Franklin, *génie heureux*, dit l'Auteur, *né pour inſtruire le nouveau-monde, & pour étonner l'ancien.* Nous ne pouvons mieux faire connoître cet Ouvrage à la plupart de nos Lecteurs, qu'en traduiſant les premieres Octaves.

» Franklin, nouveau Prométhée de l'hémiſ- » phere Indien, toi qui as ſu dérober au Ciel » la flamme fatale & vengereſſe, dont il s'arme » contre les coupables mortels, inſpire-moi » des chants dignes de mon ſujet, ſers de guide » à ma foibleſſe dans cette entrepriſe hardie; » je vais chanter les découvertes heureuſes que » ton génie inventeur à faites dans l'empire de » l'air.

» Et toi, nourrie à l'ombre des boſquets du » Pinde, où les ſons harmonieux de la lyre d'A- » pollon t'enivrent d'une douce volupté, ô » Muſe, il faut me ſuivre dans les nuages, au » travers des foudres & des éclairs; tous deux » ceints de l'immortel laurier, il faut pénétrer » juſqu'au trône de Jupiter, dans ce ſéjour

» terrible où l'immortel Fabricateur de son tonnerre, vient le remettre entre ses mains; nous lui ravirons son secret, & nous dévoilerons aux hommes le mystere le plus sublime de la nature.

» Loin de moi les vaines illusions & les trompeuses fables des Poëtes; Physique auguste, je ne reconnois que tes loix; soutiens-moi dans mon essor vers les régions æthérées, &c. »

Les Journalistes de Florence disent que ce commencement peut faire juger du reste; nous ne croyons pas qu'il en fasse juger défavorablement, du moins si l'on ne considere que les idées; car pour le style, ils s'y connoissent sans doute beaucoup mieux que nous.

ADUNANZA Poetica, &c. *Assemblée Poétique tenue aux Champs Elysées, pour célébrer les Noces de S. E. D. Ascanio Filomarino, des Ducs Della Torre, & de S. E. D. Marianna Filomarino, des Ducs de Cotrofiano. In-4to.* Naples, 1777, de l'Imprimerie de Raimondi.

Il y a long-tems que les sujets d'Epithalame sont épuisés en Italie, où la Poésie a toujours été un accessoire essentiel des réjouissances nuptiales. L'Auteur de cet ouvrage, Don Clément Filomarino des Ducs della Torre, a trouvé des ressources dans son imagination; les vivans n'ayant plus rien de neuf à dire, il a préféré de faire parler les morts, & par un enthousiasme bien naturel dans un Poëte, surtout lorsqu'il est frere de l'époux qu'il célebre, il a pris pour interpretes les plus fameux Poëtes Italiens. Il suppose que les ombres de ces

grands hommes se sont réunies dans les Champs Elysées pour célébrer les deux illustres époux. C'est François Guichardin, Historien aussi fidele que judicieux qui tient la plume dans cette docte assemblée, où Pétrarque récite un Sonnet, le Dante un *Capitolo*, le Tasse une Pastorale intitulée *Elpino in Citera*, &c. A ces différentes pieces, qui toutes sont dans le genre des Poëtes à qui elles sont attribuées, & pourroient être avouées par eux, l'ingénieux Auteur a ajouté d'autres productions qu'il donne sous son propre nom; savoir, deux Sonnets & une jolie Ode à la nouvelle épouse pour accompagner l'envoi d'un perroquet très-bien instruit & qui fait dire des choses très-gracieuses.

(*Efemeridi di Roma.*)

VIAGGI per l'Isola di Cipro, &c. *Voyages dans l'Isle de Cypre, dans la Syrie & dans la Palestine, faits de l'an 1760 à l'an 1768; par M.* Jean Mariti, *de l'Académie des Etnei. Tome IX, in-4to. dédié à S. E. le Prince de Biscari*, &c. Florence, 1776, chez Stecchi & Pagani.

Nous ne répéterons point les observations que nous avons faites en annonçant le volume précédent (*) quoiqu'elles soient également applicables à celui-ci, où M. Mariti continue l'Histoire de Jerusalem depuis l'an 1221 jusqu'à l'an 1274; les deux principaux événemens compris dans cet espace de tems, sont la reddition

(*) *Esprit des Journaux*, Septembre 1776, *pag.* 368.

tion de Jerusalem aux Chrétiens, par Meledin Soudan d'Egypte, & la croisade de S. Louis dans le Levant. M. Mariti promet encore un volume, où l'on verra l'expulsion totale des Chrétiens de la Syrie & de la Palestine, révolution qui suivit d'assez près les événemens dont nous venons de parler.

(*Novelle Letterarie.*)

MEMORIE della Chiesa, &c. *Mémoires de l'Eglise de Sainte-Marie* di Monte Granaro, *située hors des murs de la Ville de Pesaro. In-4to.* Pesaro, 1777, chez Gavelli.

Cet ouvrage est adressé en forme de Lettre à M. Galli, Chanoine de Pesaro, par M. Olivieri, Auteur de plusieurs autres ouvrages d'érudition, & particuliérement des recherches sur S. Terence, que nous avons annoncées derniérement. Monte Granaro est une colline au delà de la Porte-Romaine de Pesaro, où les Archevêques de Ravenne avoient autrefois jurisdiction. L'église de Sainte-Marie, dont on y voit encore les restes, fut fondée dans le quatorzieme siecle. Plusieurs Ecrivains en avoient attribüé la fondation au bienheureux Ceccus; Hermite qui vivoit dans ces cantons, & M. Olivieri lui-même avoit été de ce sentiment; mais il revient dans ces mémoires à l'opinion des Bollandistes, qui regardent comme le vrai Fondateur de cette Eglise, Pierre, frere de Ceccus, & son compagnon dans la vie spirituelle. Il prouve ensuite que cette Eglise étoit autrefois un Temple Payen, comme il y en avoit beaucoup aux environs de Pesaro, qui

étoient demeurés fermés depuis la loi de l'Empereur Constant (3 Cod. Theod. de Paganis) & que Pierre ne fit que le consacrer. Pierre étant mort en 1323, le bienheureux Ceccus eut la direction de cette Eglise, qu'il remit en 1350 à la Confrairie de l'Hôpital Majeur de Sainte-Marie de la Miséricorde, d'où elle passa à l'ordre des Servites. M. Olivieri entre dans de grands détails sur tous ces points d'Histoire qui peuvent être fort intéressans à Pesaro.

(*Efemeridi di Roma.*)

PASSATEMPI Reali, &c. *Passe-tems Royaux, ou les Amours & Galanteries de Personnes distinguées de la Cour de France; Ouvrage imprimé à Londres en 1680, & traduit en Toscan; avec un Supplément concernant le Comte de Lauzun, tiré d'un Mémoire Anglois manuscrit. In-*12. Florence, 1777, de l'Imprimerie d'Allegrini, Pisoni & Compagnie.

Les amours du Comte de Lauzun & de Mlle. de Montpensier sont le sujet de cette espece de Roman, qui forme le sixieme volume des *divertissemens pour les Messieurs & pour les Dames.* Le Supplément contient l'Histoire de la fuite de la Reine d'Angleterre avec le Prince de Galles son fils, & ensuite de Jacques II lui-même, événemens auxquels le Comte de Lauzun eut part d'une maniere glorieuse pour lui.

(*Novelle Letterarie.*)

DELLE Esercitazioni, &c. *Des Exercices des Ecoles vulgaires de Rhétorique, avec*

quelques autres observations critiques; Lettre à un jeune homme studieux. In-8vo. Osimo, 1777, de l'Imprimerie de Dominique-Antoine Quercetti.

L'Auteur de cette Lettre ne dit rien que beaucoup des gens ne sachent & que tout le monde ne puisse entendre; mais il y a des vérités qui, bien que communes, ne sauroient être trop-répétées, parce qu'il est malheureusement très-rare qu'on s'y conforme dans la pratique. Il voudroit qu'au lieu de se borner à une simple routine grammaticale, en expliquant aux jeunes gens les anciens Auteurs, on s'attachât à leur en découvrir les beautés & à leur former le goût. Il voudroit qu'on leur apprît à raisonner avec justesse avant de leur apprendre à parler avec élégance. Il voudroit sur-tout que les jeunes gens n'abandonnassent pas l'étude des vrais modeles & des Auteurs classiques anciens & modernes, pour se livrer à la manie du bel-esprit, des grands mots, des phrases ampoulées, & à toutes les sottises du jour: il donne à cet égard aux Italiens de très-bons avis qui, avec quelques modifications, conviendroient aussi-bien ailleurs.

(*Efemeridi di Roma.*)

CODICES Manuscripti Latini Bibliothecæ Nanianæ, a Jacobo Morellio relati. Opuscula inedita accedunt exiisdem deprompta. *In-4to.* Venetiis, MDCCLXXVI. Typis Antonii Zattæ.

Il n'y a point de savant ni de curieux qui n'ait entendu parler de la fameuse Bibliothe-

que de Nani, une des plus riches qui aient jamais existé chez des particuliers, comme le prouve ce dénombrement des manuscrits qu'elle contient. M. Morelli, qui en est l'Auteur, donne des Notices fort étendues sur quelques-uns des moins connus, comme l'ouvrage de Théophile Moine dit Ruggieri, divisé en trois Livres, *de temperamentis Colorum*, *de arte Vitriariâ*, *de arte Fusili*, & celui *d'Anthimius*, qui est intitulé, *Anthimii viri illustrissimi Comitis, de observatione ciborum, ad gloriosum Regem Francorum Theodericum.* Nous passerons sur une infinité d'autres, pour parler d'un manuscrit superbe in-4to. sur parchemin, ouvrage de Pierre Cennini, fils de Bernard Cennini, Orfevre de Florence, le premier qui ait fait connoître dans cette Ville l'art de fondre les caracteres & la Typographie. *Apostolo Zeno* a donné dans le volume XV du grand Journal d'Italie, page 298, une notice de ce manuscrit qui étoit alors à la Bibliotheque de Magliabechi à Florence. Nous en exposerons ici le contenu avec quelques notes du Copiste, pour l'instruction des personnes qui n'ont jamais eu occasion de rechercher des manuscrits anciens.

I *Antonii Panhormitæ Alphonsi Regis dictorum ac factorum memoratu dignorum Libri IV: ejusdem triomphus Aphonsi.*

A la fin de cet article, Cennini a mis la note suivante. *Hæc cum proderentur, LX annum agebat Alphonsus. Editi in lucem hi Libri fuerunt anno Domini M. CCCC. LV. Neapoli. Quisqui hunc Librum aut viderit aut legerit, sciat emendatum esse, atque ab eo sumptum & transcriptu exemplari, quod Antonius ipse Panhormita, genere Siculus, operis Auctor, dono dederat Johanni, seu potius Joviano, (sic enim Mavult app*

lari) *Pontano*, *Umbro*, *viro doctissimo*, &c. *Scripsit Neapoli Petrus Cenninus*, *Bernardi nobilissimi aurificis filius*, *patria Florentinus*, *anno Domini M. CCCC. LXVIIII. Jndictione II, mense Augusto.*

II. *Ejusdem Panhormitæ Epistola ad Jacobum Peregrinum.*

III. *Ejusdem Poetæ Laureati Poematum Libri II.*

IV. *Ejusdem ad Philippum Médiolanensem Epistola.*

V. *Ejusdem ad eumdem Epistola.*

VI. *Ejusdem Nicolai Picinini nomine ad eumdem Epistola.*

VII. *Ejusdem ad Ergotelem filium Epistola.*

Cennini dit en forme d'éclairciſſement ſur cette Lettre.

Ergotelem præstantissimum formâ adolescentem Panhormita adamavit ficto nomine. Revera is erat Thomas de Bononiâ, qui postea eques effectus est, quo que nunc Mediolani Dux plurimum in legationibus utitur. Fuit quondam pulcherrimus adolescens, nunc vero vir formosus.

VIII. *Barptolemæi Facii ad Carolum Vintimilium virum clarissimum, de origine inter Gallos ac Britannos belli Historia.*

Avec la ſouſcription de Cennini.

Ego Petrus Cenninus, Bernardi aurificis præstantissimi filius, cum essem Neapoli, Antonii Rodulfi splendidissimi equitis Florentini, Concivis mei, atque ad Serenissimum Regem Ferdinandum legati Cancellarius, hoc Barptolomæi Facii Opusculum descripsi & emendavi, anno ætatis XXIIII salutis vero nostræ Christicolarum M. CCCC. LXIX. idibus Augusti : fuit que mihi copia exemplaris illius, quod Auctor Opusculi manu propriâ scripsit, & emendavit.

IX. *Joviani Pontani de Principe Libellus ad Alphonsum Calabriæ Ducem.*

Il paroît par la souscription de Cennini qu'il étoit encore à Naples lorsqu'il copia cet ouvrage, en tête duquel on trouve cet Avertissement qui est postérieur.

Cum in manus meas pervenisset exemplar Pontani correctum manu, decrevi hoc meum emendare : quod etsi corruptum inspiciebam, tamen erat, ut videbis, opinione corruptius. Hoc, Lector, volui ne ignorares. Florentiæ XIIII Kalendas Junias. Anno salutis M. CCCC. LXXI. Pontanus nomen patrium, à Ponte quodam Castello Umbriæ prope Ceretum.

X. *C. Julii Cesaris Epigramma.*

C'est le dernier article de ce Manuscrit.

I CODICI Manoscritti Volgari, &c. *Dénombrement des Manuscrits en Langue Vulgaire de la Bibliotheque de Nani ; par* Jacques Morelli. *On a ajouté divers Opuscules qui n'avoient pas encore paru, tirés des mêmes Manuscrits. In-4to.* Venise, 1776, de l'Imprimerie d'Antoine Zatta, &c.

Ce Volume forme comme la seconde partie du dénombrement des Manuscrits de cette superbe Bibliotheque ; il contient l'indication de tous les Manuscrits Italiens & Provençaux, qui sont au nombre de cent soixante-six. On ne peut savoir trop de gré à M. Morelli, d'un travail dont la difficulté égaloit l'utilité ; & les Savans applaudiront sans doute à l'érudition qu'il y a répandue.

(*Novelle Letterarie.*)

IL S. Libro dell' Ecclefiafte, &c. *Le Saint Livre de l'Eccléfiafte, interprété par Luc Nicolas de Luca, avec des Notes qui en développent le texte, & des Differtations politiques & morales à la fin de chaque Chapitre. Précédé d'une Differtation préliminaire, où l'on réfute le Précis que M. de Voltaire a fait de l'Eccléfiafte. In-8vo.* Naples, 1777, de l'Imprimerie de Jean Gravier.

M. de Luca publia en 1768, une Paraphrafe Italienne du Livre de la fageffe, accompagnée de notes & de réflexions politiques & morales, qui fut annoncée avec de grands éloges dans les Feuilles littéraires d'Yverdon & de Florence, & dont il s'eft fait en 1774, une nouvelle édition occafionnée par le débit de la premiere. Ce nouvel ouvrage eft compofé fur le même plan, & dans les mêmes vues. La réfutation du Précis infidele que M. de Voltaire a donné de l'Eccléfiafte, eft folide, forte, & confolante pour les vrais fideles, qui ne pouvant pour la plupart recourir aux fources, n'ont pas vu, fans quelque inquiétude, des plaifanteries peu propres fans doute à ébranler leur croyance, mais fuffifantes pour les embarraffer. Le ton fage & modéré qu'à pris M. de Luca dans cette réfutation, eft digne de tous les éloges; il n'a point recours aux injures, il ne fe livre point à l'emportement d'un faux zele, comme ont fait tant d'Ecrivains, à la honte de la bonne caufe; bien loin de déclamer avec aigreur & en termes vagues contre la raifon & la philofophie,

c'est d'elles qu'il emprunte des secours pour triompher des adversaires de la religion ; c'est avec les lumieres de la raison qu'il redresse les égaremens de l'esprit. On ne lira pas avec moins de plaisir ni de fruit, les réflexions politiques & morales qui accompagnent les onze premiers Chapitres ; à l'égard du douzieme, l'obscurité qui y regne n'a pas permis d'y en placer.

(*Efemeridi di Roma.*)

ALL' illustrissimo e Rev. Monsignor D. Antonio Gurtler, &c. *Lettre à Monseigneur D. Antoine Gutler, Evêque de Tiene, Confesseur de S. M. la Reine des Deux-Siciles, sur une Statue Etrusque ; par M.* Dominique Cerulli. *In-8vo. avec une figure.* Naples, 1777, de l'Imprimerie de Simoni, &c.

La Statue dont il est question dans cette Lettre, a été trouvée à *Rocca Aspromonte*, à neuf milles de Boiano, Ville ancienne & autrefois Mérropole du Samnium ; elle est de craie, haute de six palmes, & on l'a déterrée avec une pierre sur laquelle étoient gravés quelques mots étrusques, que M. Cerulli lit ainsi.

TANAS. NIVMERIIS. PHRUNTER,

Et qu'il traduit:

Diva. Celeriter nata. Fulguratrix.

Il croit que cette pierre étoit l'Autel, sur lequel étoit placée la Statue, qu'il regarde

comme une Minerve. Les preuves qu'il apporte pour juſtifier le ſens qu'il donne à l'inſcription étruſque, paroiſſent très-pauſibles, ainſi que ſes raiſons, pour croire que c'eſt Minerve que repréſente cette Statue; & il les développe avec un eſprit de ſage critique, ſans les noyer dans un vain étalage d'érudition. La pierre dont nous venons de parler n'exiſte plus, & il n'en reſte que le deſſin, parce que le Curé du lieu, témoin de l'empreſſement avec lequel on alloit viſiter cette curioſité, s'imagina que ſes ouailles alloient tomber dans l'idolâtrie, & en conſéquence fit jetter cette pierre de ſcandale du haut en bas d'une montagne très-élevée, pour en effacer juſqu'à la mémoire. Heureuſement la Statue fut portée au Seigneur, qui en a fait préſent à M. l'Evêque de Tiene: & c'eſt pour accompagner cet envoi que M. Cerulli a compoſé la Lettre que nous annonçons.

(*Novelle Letterarie.*)

ANGLETERRE.

LECTURES on the Conſtitution and laws of England, &c. *Leçons ſur la Conſtitution & les Loix d'Angleterre, avec un Commentaire ſur la grande Charte, & des éclairciſſemens ſur pluſieurs Statuts Anglois; par feu M.* François Stoughton Sullivan, *Profeſſeur Royal de Droit coutumier dans l'Univerſité de Dublin. Seconde édition, à laquelle on a ajouté les autorités dont ces leçons ſont appuyées,*

& un Discours préliminaire sur les Loix & le Gouvernement d'Angleterre; par le Docteur Gilbert Stuart. In-4to. Londres, chez Johnson.

Depuis que l'esprit philosophique s'est introduit dans l'étude des loix, on ne peut nier que cette partie n'ait beaucoup gagné en clarté & en intérêt, & quoiqu'elle soit encore bien éloignée de la perfection dont elle est susceptible, c'est toujours beaucoup que d'avoir porté la lumiere dans le chaos où elle étoit ensevelie, & d'en avoir éclairé l'obscurité. L'immortel ouvrage du Président de Montesquieu a produit dès sa naissance une fermentation qui s'accroît tous les jours avec la réputation de ce grand homme, & depuis cette époque mémorable on a vu paroître dans toutes les Contrées de l'Europe d'excellens ouvrages sur la Jurisprudence, dont on n'auroit pas même concu l'idée auparavant; en Italie, le fameux Livre du Marquis Beccaria, les Elémens du Droit criminel de M. Renazzi, (*) &c. En Allemagne, le beau Traité de M. Sonenfels sur l'abolition de la torture; en Angleterre le célebre Commentaire de M. Blackstone sur les loix civiles & criminelles de ce pays, & plusieurs autres ouvrages non moins estimables qu'il seroit trop long d'indiquer tous: contentons-nous de parler de celui de M. Sullivan, qui mérite dans ce nombre une place distinguée.

Le plan en est vaste & bien raisonné, les vues justes & profondes. M. Sullivan remonte

(*) *Esprit des Journaux*, Octobre 1775, *pag.* 31.

jusqu'à la plus haute antiquité pour y chercher les premieres traces des loix & des coutumes, & il les suit depuis leur berceau, à travers la confusion du régime féodal, les révolutions du Gouvernement, & les variations du systême religieux, jusqu'au point de consistance & de maturité où on les voit dans ce siecle. Il développe de la maniere la plus satisfaisante, les effets qui résulterent du mêlange des loix Saxonnes avec les loix Bretonnes, & ensuite de celui des loix Normandes avec les premieres : il fait voir aussi comment la constitution présente s'enta sur l'aristocratie gothique, par le changement graduel qui s'opéra dans l'acquisition des terres tenues d'abord par inféodation, puis possédées en propriété, & de bénéfices militaires devenues possessions roturieres; par l'abaissement des Barons & l'abolition de leurs privileges les plus oppressifs; & en même tems par l'enchaînement des circonstances favorables qui porterent les communes à ce degré d'influence auquel est attachée la liberté Angloise. Le Commentaire sur la grande Charte est pareillement fait de main de maître : on y remarque la même érudition, la même sagacité, la même profondeur; c'est avec le fil de l'Histoire que l'Auteur parcourt le dédale des loix, & il ne perd jamais de vue les causes en montrant les effets. Il faut pourtant avouer que cet ouvrage n'a pas toute la perfection qu'il auroit pu acquérir, si l'Auteur avoit assez vécu pour le faire réimprimer lui-même; on y remarque quelquefois de la confusion dans les matieres, & de l'obscurité dans l'expression.

Le Docteur Stuart, connu par une très-belle dissertation sur l'antiquité de la constitution

d'Angleterre, a préſidé à cette nouvelle édition qu'il a enrichie d'un diſcours préliminaire qui fait honneur à ſa plume. Le morceau ſuivant, où il expoſe les progrès de la conſtitution ſous Edouard II, & ſes ſucceſſeurs, donnera une idée de ſa maniere.

» Edouard I emporta ſes talens dans le » tombeau, & ne laiſſa que ſa Couronne à » Edouard II. Cependant, ſi l'indolence & l'in» capacité de ce dernier Prince, ſon aveugle » abandon aux impreſſions de ſes favoris, » rendirent ſon regne malheureux & tumul» tueux, ces vices ne furent pas moins favo» rables à la dignité du Parlement & au pou» voir du Peuple, que l'excellente adminiſtra» tion d'Edouard III, & l'eſpece de dépendance » où le tinrent ſes vues d'ambition & la né» ceſſité de fournir à ſes grandes entrepriſes. » Un Prince foible peut perdre les prérogatives » que ſes prédéceſſeurs lui ont tranſmiſes, » mais il ne ſera jamais l'introducteur du deſ» potiſme. Un Monarque qui aura de grandes » vues, ſentira que ſes reſſources ſont dans » ſon Peuple; il pourra porter le ravage & la » deſtruction chez ſes voiſins, mais il ne ſe » déterminera pas aiſément à rien entrepren» dre contre la liberté & la proſpérité de ſon » Royaume.

» Les enfans d'Edouard III avoient contri» bué de ſon vivant à ſa grandeur & à celle » de la Nation; mais à peine eut il fermé les » yeux qu'ils remplirent le Royaume de trou» bles. Leur ambition paſſa à leur poſtérité & » devint de plus en plus fatale & contagieu» ſe. Les guerres que ſe firent les maiſons » d'York & de Lancaſtre, inonderent l'Angle» terre d'un déluge de ſang. Toutes les paſ-

» sions qui agitent les hommes s'étoient tour-
» nées en rage & en frénésie ; & dans les
» massacres qui s'ensuivirent, car comment
» nommer autrement ces combats, il n'y avoit
» d'autre alternative que la conquête ou la
» mort. Mais si nous détournons les yeux avec
» horreur des spectacles sanglans que nous of-
» fre cette époque de notre Histoire, nous ne
» pouvons cependant disconvenir que la riva-
» lité de ces Concurrens furieux tourna au
» profit de la liberté, en donnant plus de poids
» au suffrage des Communes. Les deux factions
» sollicitoient avec un égal empressement la
» faveur du Peuple, & son influence ne pou-
» voit manquer de s'accroître; tous les moyens
» de reprendre ses droits lui étoient offerts,
» & ceux même qui combattoient pour deve-
» nir ses maîtres, le pressoient d'en profiter.

» Enfin la Nation épuisée par la guerre civi-
» le, pensa à confondre les prétentions des
» deux familles ; Henri VII, héritier de la
» maison de Lancastre, épousa Elizabeth, hé-
» ritiere de la maison d'York. Ce Prince af-
» fecta une politique profonde, & il en ob-
» tint le renom. Mais l'état de l'Europe au
» tems où il vivoit, & la situation où il se
» trouvoit lui-même, lui prescrivirent son plan
» de conduite. Il étoit plus mystérieux que
» sage, plus prudent qu'entreprenant, plus
» avare qu'ambitieux. Sans le vouloir & sans
» s'en douter, il établit la grandeur des Com-
» munes sur les fondemens les plus solides.
» En dégageant la noblesse du lien des subs-
» titutions, il n'avoit en vue que l'affoi-
» blissement de cet ordre. Mais qu'en ar-
» riva-t-il ? les guerres civiles avoient engagé
» les Nobles dans de grandes dépenses ; l'ac-

» croiſſement du commerce & du luxe leur
» en occaſionna davantage ; leurs poſſeſſions,
» qu'ils furent obligés de vendre pour y ſub-
» venir, paſſerent au Peuple, & ce ſurcroit de
» richeſſes augmenta ſa conſidération.

» Henri VIII n'avoit pas de caractere cer-
» tain ni de principes déterminés. Il n'avoit ni
» l'habileté de former, ni la fermeté d'exécu-
» ter un plan ſuivi d'oppreſſion & de deſpo-
» tiſme. Avec moins de capacité que ſon pere
» il eut un regne plus brillant ; & avec un
» eſprit plus impérieux, il eut l'art ou le
» bonheur de conſerver l'affection de ſes ſu-
» jets. Le pere avoit détruit l'appui du pou-
» voir des Nobles ; le fils porta le coup mor-
» tel à l'autorité du Clergé. L'humiliation de
» ces deux corps fut le triomphe des Com-
» munes. Si la réforme interrompit les progrès
» de la Littérature, elle hâta le regne de la
» liberté. L'Egliſe dépouillée d'une autorité
» dont elle avoit ſouvent abuſé, tomba dans
» la dépendance du Gouvernement. La ſupré-
» matie fut unie à la ſouveraineté.... La ſup-
» preſſion des Monaſteres procura de nouveaux
» encouragemens à l'induſtrie & aux arts ; &
» les richeſſes de ces maiſons, répandues dans
» une infinité de canaux, fertiliſerent le Royau-
» me où elles circulerent librement.

» La réforme avançoit ſous Edouard VI,
» mais ce Prince ne fit que paroître ſur le
» Trône. Le court regne de Marie, fut un ac-
» cès continuel de frénéſie religieuſe..... Eli-
» zabeth, qui avoit appris la ſageſſe à l'école
» de l'infortune, parvint au plus haut point
» de gloire. La ſituation critique des affaires
» au commencement de ſon regne, exigeoit
» une modération & une habileté ſingulieres,

» & elle montra ces deux qualités. Une sa-
» gacité presque au dessus de toute méprise,
» dirigeoit ses opérations. L'Angleterre vit son
» commerce & son crédit s'accroître, tandis
» que le reste de l'Europe étoit en proie aux
» troubles & accablé sous le joug de la ty-
» rannie. Jalouse à l'excès de sa prérogative,
» elle se faisoit pardonner son ambition, par son
» attachement au bonheur de son peuple ; & la
» popularité de son regne est la plus forte preuve
» que les barrieres de la liberté furent toujours
» pour elle sacrées & inviolables, &c.

(*Critical Review.*)

BIOGRAPHICAL Sermons : or, a Series of Discourses on the principal characters in Scripture. *Sermons Biographiques : ou suite de Discours sur les principaux caracteres qui se rencontrent dans l'Ecriture ; par* Guillaume Enfield. *In-12.* A Londres, chez Johnson, 1777.

L'Auteur de ces Discours n'a pas seulement entrepris de donner à ses Lecteurs une description complette des caracteres. Il les a choisis de l'Histoire de plusieurs personnages éminens, dont les actions sont rappellées dans l'Ecriture, & qui lui ont paru pouvoir le mieux s'adapter aux importantes leçons de la morale. Il a choisi ce plan non-seulement pour sa nouveauté, mais comme devant être intéressant par les scenes qu'il a l'occasion de rapporter, & qui doivent rendre à ses Lecteurs la vertu aimable. Son dessein a encore été de mettre les jeunes gens dans l'habitude de faire d'utiles réflexions sur les actions & le caractere

des hommes, rapportés, ſoit dans l'Hiſtoire Sacrée, ſoit dans l'Hiſtoire Civile. Ce volume contient douze Diſcours ſur les caracteres d'Abraham, de Jacob, de Joſeph, de Moyſe, de Job, de David, de Daniel, de St. Pierre, de St. Paul, & de Jeſus-Chriſt.

L'Hiſtoire de ces Grands Hommes, fournit quantité d'inſtructions utiles. Par exemple : la circonſtance où Jacob donne à ſon fils Joſeph, comme une marque de ſa tendreſſe, une robe de pluſieurs couleurs, prouve les pernicieuſes conſéquences de la partialité paternelle. L'élévation de Joſeph à la Cour de Putiphar, doit ſervir d'encouragement à la fidélité des Domeſtiques dans leurs devoirs. Sa conduite dans l'aventure qui lui arriva avec la femme de Putiphar, eſt un modele d'un honneur peu commun & d'une vertu incorruptible. Son empriſonnement nous apprend, que les événemens qui annoncent les ſuites les plus fâcheuſes, produiſent ſouvent les plus grands avantages. Sa conduite à l'égard de ſes freres, montre une ame miſéricordieuſe & aimable. La reconnoiſſance publique qu'il fait de ſa famille à la Cour de Pharaon, eſt une leçon utile pour ceux qui mépriſent leurs parens pauvres. Notre ingénieux Auteur s'étend ſur tous ces articles & autres ſemblables, de maniere à donner en même tems à ſes Lecteurs de l'inſtruction & de l'amuſement. (*Critical Review.*)

THE Hiſtory of the Curate of Craman, *Hiſtoire du Vicaire de Craman, par un Eccléſiaſtique ſans Bénéfice.* 2 Vol. *in-12.* A Londres, chez Johnſon, 1777.

Le Héros de cet ouvrage fait d'abord ſes

études dans la Province d'Yorck, d'où il conduit ſes Lecteurs à l'Univerſité d'Aberdeen, en les entretenant ſur la route de différens traits d'Hiſtoire d'une façon gaie & amuſante. Il n'épargne pas les digreſſions qu'il orne de tems en tems de quelques morceaux de Poéſies. Il eſt fort apparent, dit le Journaliſte, que par une pareille production cet Eccléſiaſtique a cherché à ſe procurer une robe-de-chambre, un habit & un rabat blanc pour le Dimanche, jusqu'à ce qu'il puiſſe parvenir à un Bénéfice, que nous lui ſouhaitons au plutôt.

(*Monthly Review.*)

ELEMENTS of Conchology, or an introduction to the knowledge, of shalls, &c. *Elémens de Conchyliologie, ou introduction à la Science des Coquillages ; par M.* Emanuel Mendes da Coſta, *avec fig.* A Londres, chez White.

M. da Coſta, Auteur de l'Hiſtoire-Naturelle des Foſſiles, trouvant qu'il étoit néceſſaire de mettre en ordre les corps hétérogenes des regnes animal & végétal qu'on trouve ſouvent pétrifiés ou renfermés dans les minéraux, a cru devoir donner une attention particuliere à l'arrangement des coquillages; & ayant rejetté tous les anciens ſyſtêmes, il en préſente un au Public, de ſa compoſition. Dans la préface de l'Ouvrage que nous annonçons, M. da Coſta nous apprend qu'il ne l'avoit originairement commencé que comme un cours de leçons publiques, mais qu'enſuite il l'avoit retravaillé, & changé dans le préſent traité. La collection des coquillages faiſant aujourd'hui l'amuſement favori

de plusieurs *Virtuosi* en Angleterre, & le systême de Linnæus, qui est le plus complet dans la partie qui traite des coquillages, étant en même tems le plus difficile à entendre, on ne peut que congratuler le Public sur l'acquisition d'une méthode plus aisée & fort exacte. Il est vrai que parmi les différentes branches de l'Histoire-Naturelle, la Conchyliologie a jusqu'ici été la moins éclaircie; mais comme il n'y a certainement aucune partie de la création qui ne puisse servir directement ou indirectement à l'usage du genre humain, nous devons regarder la méthode qui nous facilite la distinction des différentes especes, comme le premier pas qui se soit fait vers de nouvelles découvertes à cet égard. On devroit en être assurément content, quand elle ne rendroit d'autre service à présent que d'amuser plusieurs membres de notre Société civile, qui ne savent à quoi employer leur tems. On met avec raison entre les mains des enfans d'innocens joujous, pour les empêcher de faire mal, faute d'occupation. M. da Costa a très-bien lu tous les Ouvrages qu'il a publiés sur les coquillages, avant ce présent Essai, & il en donne une fort grande liste, sans oublier les avantages & les défauts de chaque Auteur particulier. En général, sa critique est sage, & ce qu'il dit outré, doit être attribué au penchant qu'un Auteur a toujours pour son propre Ouvrage. Nous observerons cependant sans regret que M. da Costa prend trop sur lui-même, en se mesurant avec le premier & le plus grand Naturaliste qui ait existé, le célebre Linnæus. M. da Costa traite à plusieurs reprises ce grand homme indécemment dans ses définitions des coquillages. -- Mais si l'exemple a plus d'effet que le precepte, nous craignons que cette réflexion

n'ait pas tout le poids poſſible ſur l'eſprit du Public. Le Philoſophe n'équivoque pas ſur ce qu'on lui objecte, & les termes de Conchyliologie, comme ceux d'Anatomie, lui ſont indifférents : *Scapham, Scapham appellat.* --- Quoi qu'il en ſoit, la méthode de M. da Coſta, les planches enluminées qu'il y a jointes pour l'expliquer, & les tables ſynoptiques placées à la fin, ſont bien exécutées, & dignes de l'attention du Public.

(*Critical Review.*)

A, Father's Inſtructions to his children, &c. *Inſtructions d'un Pere à ſes Enfans : conſiſtant en Contes, Fables & Réflexions. Petit in-8vo.* A Londres, chez Johnſon.

On lit rarement avec plaiſir les préceptes & les maximes de Morale, ou elles ne font qu'une foible & paſſagere impreſſion ſur l'eſprit, ſi elles ſont rendues avec ſimplicité & ſans ornement. Pour les faire goûter, pour leur donner un certain degré d'efficacité, on doit les placer dans un jour avantageux; on doit les préſenter ſous des images riantes; on doit avoir recours à la Poéſie, à l'Allégorie, à la Fable, &c.

L'ingénieux Auteur a donné à ſes enfans, dans cet Ouvrage, des inſtructions variées & utiles, ſous la forme de Contes moraux, tendant à faire impreſſion ſur leurs eſprits, & à nourrir dans leurs ames les affections généreuſes.

L'Evêque Fleetwood nous a donné l'inſcription ſuivante, qui ſe trouve à Rome : *Romæ inſcriptio ſub Herma.*

Quisquis hoc sustulerit,
Aut jusserit,
Ultimus suorum moriatur.

Et il ajoute : *Imprecatio graviſſima ! --- Amicos & parentes claudat ſepulchris ; nec hæredem poſt ſe relinquat.* Inſcript. Antiq. page 221.

M. Melmoth, qui cite cette inſcription, obſerve qu'elle eſt conçue avec beaucoup de délicateſſe & de juſteſſe, puiſqu'il ne peut peut-être arriver à un eſprit généreux de plus grande calamité, que de ſe trouver ſeul au milieu des ruines de tout ce qui peut rendre le monde deſirable.

Notre Auteur développe ce pathétique ſentiment dans l'Hiſtoire ſuivante :

La véritable jouiſſance de la vie.

Puiſſe-t-il ſurvivre à ſes parens & à ſes amis? Etoit l'imprécation d'un Romain contre celui qui détruiroit le monument ou le tombeau de ſes ancêtres. On ne peut prononcer d'imprécation plus effrayante. Je me ſouviens d'avoir vu quelque part, qu'un Empereur de la Chine, à ſon avénement au Trône, fit élargir des priſons tous ceux qui y étoient détenus pour dette. Dans leur nombre étoit un vieillard, qui depuis ſa jeuneſſe avoit été la victime de l'adverſité ; & dont les jours de captivité, comptés par des crans qu'il avoit coupés ſur la porte de ſon ténebreux cachot, exprimoient la révolution annuelle de plus de cinquante ſoleils. Il ſortit d'un pas tremblant de ſa demeure de douleur : ſes yeux ne pouvoient ſupporter la clarté du jour ; & la face de la nature préſentoit à ſes regards un Paradis délicieux. La priſon où il

avoit été enfermé, étoit à quelque diſtance de Pekin; il s'achemina vers cette Ville, impatient de jouir des félicitations de ſa femme, de ſes enfans & de ſes amis.

Il eut peine à trouver la rue qui conduiſoit à ſon ancienne habitation; & ſon cœur ſembloit s'élever à chaque pas qui l'en approchoit. Il avance, & regarde avec empreſſement autour de lui, mais il n'apperçoit que peu des objets qu'il y avoit vus autrefois. A la place de la maiſon qu'il avoit habitée, étoit un magnifique édifice. Les demeures de ſes voiſins avoient pris de nouvelles formes; & il ne vit pas une ſeule figure dont il eût le moindre ſouvenir. Un mendiant fort âgé qui étoit tremblant ſur ſes genoux, à la porte d'un Palais d'où il avoit été chaſſé par l'inſolent domeſtique qui le gardoit, fixa ſon attention. Il s'arrêta pour lui donner une partie de ce qu'il avoit reçu de la libéralité de l'Empereur; & en retour, il eut la douleur d'apprendre que ſa femme étoit morte de miſere & de chagrin; que ſes enfans étoient allés dans des climats inconnus pour chercher fortune, & que ſes plus chers & ſes plus eſtimables amis étoient morts. Accablé de la plus mortelle douleur, il ſe rendit au Palais du Souverain, qui, à ſes regards languiſſans, & à la douleur peinte ſur ſon viſage, le remarqua, & lui permit de l'approcher. Se jettant aux pieds de l'Empereur: Grand Prince, s'écria-t-il, remettez-moi dans la priſon d'où votre compaſſion abuſée m'a tiré! J'ai ſurvécu à ma famille & à mes amis; & au milieu du Peuple nombreux de cette Ville, je me trouve dans une effroyable ſolitude. Le cachot de ma priſon me cachoit l'excès de ma miſere, & tandis que j'étois ſéparé de la ſociété, j'étois moins

ſenſible à la perte de ſes jouiſſances. Je ſuis maintenant tourmenté de la vue des plaiſirs auxquels je ne puis participer; & je meurs de ſoif, quoiqu'environné de torrents délicieux.

Si les horreurs d'une priſon, mon cher Alexis, ſont préférées au monde entier par un homme qui a perdu ſes enfans & ſes amis, combien devez-vous eſtimer, combien tendrement ne devez-vous pas aimer, combien ne devez-vous pas chercher à plaire à ces proches & chers parents, qu'une plus indulgente Providence vous a conſervés! Ecoutez avec affection les conſeils de vos parents; recueillez avec ſoin leurs préceptes; reſpectez la ſageſſe de leur jugement; & jouiſſez avec plaiſir & reconnoiſſance des avantages qui réſultent de leur ſociété. Attachez à votre ſein, par les liens les plus affectueux, vos freres & vos ſœurs; chériſſez-les comme vos meilleurs compagnons dans le paſſage varié de cette vie; & ne ſouffrez pas que la jalouſie ou la haine trouble jamais l'harmonie qui regne, & qui, j'eſpere, regnera toujours dans cette heureuſe famille. Cultivez l'amitié des amis de votre pere; méritez l'approbation des hommes ſages & honnêtes; diſtinguez-vous par la connoiſſance & la pratique de la bénéficence pour le genre humain; & vous ſerez en même-tems un ornement de la ſociété, & vous en retirerez la plus grande félicité.

Quelquefois l'Auteur expoſe & explique les différentes faces de la nature de cette maniere familiere.

Un matin, dans le mois de Septembre, qu'Alexis ſe promenoit à cheval avec Euphronius, entre la montagne de Hart & Mancheſter, il apperçut, avec ſurpriſe, la diſperſion ſoudaine d'un gros brouillard, qui avoit obſ-

circi tous les objets autour d'eux. Le Soleil brilla alors dans tout ſon éclat, & le voile étant tiré de deſſus la face de la nature, les montagnes & les vallons, les prairies, les champs & les forêts, leur parurent avoir repris un nouveau luſtre & une nouvelle beauté. Auſſi-tôt qu'ils furent arrivés à la Ville, Euphronius prit un verre d'eau claire & y jetta une grande cuillerée de ſel. Elle ſe troubla d'abord; mais lorſque le verre fut placé près du feu & un peu agîté, l'eau reprit promptement ſa tranſparence. Cette expérience, dit Euphronius à ſon fils, vous explique le phénomene que vous venez de voir. Les vapeurs de l'eau flottant dans l'athmoſphere qui avoient formé les ténebres qui nous ont tant incommodé, ont été diſſipées par l'air, auſſi-tôt que le Soleil a pu donner une chaleur & un mouvement ſuffiſant à ſes particules; & l'après-midi, le brouillard reviendra, & les roſées deſcendront pendant l'abſence de cette influence naturelle, qui les diſſout maintenant & les rend inviſibles. Ce verre de ſel & d'eau qui a été retiré du feu, perd, de la même maniere, ſa tranſparence en devenant froid.... Votre aimable cœur, mon cher Alexis, vous ſuggere-t-il quelqu'autre analogie? Il y a des brouillards dans l'eſprit, comme dans l'athmoſphere; & le Soleil de la raiſon, comme le grand luminaire de notre ſyſtême, a l'heureuſe puiſſance de les diſſiper. La Religion nous offre auſſi ſes lumieres, lorſque l'ame eſt abattue par les adverſités & couverte de nuages. Une perſuaſion fondée que tous les événemens dépendent de la Providence, & une ferme confiance dans la puiſſance, la ſageſſe & la bonté de l'Etre-Suprême, diſſiperont toute

pensée chagrine, & nous illumineront & porteront nos regards jusqu'à l'Eternité ; & par un contraste admirable d'ombre & de lumiere, embelliront à vos yeux le bizarre spectacle de la vie.

L'Expérience suivante peut également être appliquée aux circonstances de la vie commune. Le jour étoit clair, serein & froid, le Soleil faisoit briller ses rayons, & la terre étoit couverte de neige, lorsqu'Euphronius invita Alexis, Lucie, Emilie, & Jacques à l'assister dans une petite expérience, qu'il croyoit devoir contribuer à leur instruction & à leur amusement. Il prit quatre pieces de drap d'égale grandeur, mais de couleur différente, l'une étant noire, l'autre bleue, la troisieme brune, & la quatrieme blanche ; & ayant choisi une place favorable, il les étendit toutes l'une à côté de l'autre, sur la neige. En peu d'heure la piece de drap noir étoit enfoncée considérablement au-dessous de la surface ; la bleue presqu'autant ; la brune un peu, mais la blanche étoit demeurée dans la même situation.

Observez, dit Euphronius, comment l'influence des rayons du Soleil agit sur différentes couleurs ? Ils sont absorbés & retenus par le noir ; & dans la piece de drap qui est devant nous, ils ont eu un degré si grand & si durable de chaleur, qu'ils ont fondu la neige qui étoit dessous. Leur effet sur le bleu est à-peu-près pareil ; mais il ne paroît pas qu'ils ayent pénétré le blanc, & cette piece n'ayant pas reçu de chaleur continue, est restée sur la surface de la neige.

Cette petite expérience nous apprend, Emilie, qu'un chapeau blanc convient mieux que tout autre pour la défense de votre complexion ;

plexion ; mais qu'on devroit porter du linge noir pour abſorber & diſſiper les rayons de la lumiere qui ſont réfléchis de la terre. Vous apprendrez de-là, Alexis, que les habits d'une couleur claire conviennent mieux que tout autre dans l'Eté & dans les climats chauds ; que les étoffes noires s'impreignent plutôt de la chaleur & la retiennent plus long-tems que toute autre, & que les murailles à eſpaliers, les ſerres, &c. devroient être peintes en noir. Je vous laiſſe le plaiſir de tirer de ceci d'autres conſéquences. Accordez-moi ſeulement de vous reſſouvenir que la ſcience & la vertu peuvent être avec juſtice comparées aux rayons de la lumiere ; & que mon deſir le plus ardent & ma plus grande ambition, ſont que votre cœur & votre entendement réuniſſent les qualités des deux couleurs oppoſées que vous venez de contempler. Que votre eſprit ſoit prompt à recevoir & à retenir les impreſſions de tout bien ! Et que la gloire de vos talens rejailliſſent ſur vos freres, vos ſœurs, & vos amis ! Dans de plus longues pieces l'Auteur entreprend de prouver, que l'agréable idée de ſe voir réuni aux perſonnes vertueuſes & à ſes amis, dans un état à venir, doit cauſer une joie naturelle à tout le genre-humain ; qu'elle eſt néceſſaire à l'exercice de nos puiſſances morales les plus diſtinguées, favorable à tout ſentiment de reconnoiſſance, de piété & de dévotion, & conforme aux préceptes de la révélation. Cet ouvrage a eu l'approbation des Partiſans de la probité & de la Religion.

(*Critical Review.*)

ALLEMAGNE, &c.

HISTORISCHKRITISCHE Unterſuchung der Alchemie, &c. *Examen Hiſtorique & Critique de l'Alchymie, ou de l'Art imaginaire de faire de l'or, dans lequel on fait voir ſa naiſſance, ſes progrès & ſon état préſent; par M.* Wiegleb. A Weimar, chez Hofmann, 1777, in-8vo. de 437 pag.

Certainement perſonne ne ſe repentira d'avoir lu ce Livre. M. Wiegleb, plus incrédule encore que Conring, n'ajoute pas foi à l'Hiſtoire des Adeptes, ni à l'Antiquité que les Alchymiſtes ſe donnent avec une rodomontade Chinoiſe. Il peſe les témoignages & juge que les anciens prétendus Faiſeurs d'or, n'en recueilloient pas plus que les nôtres. Il s'amuſe agréablement à montrer comment les Princes de Saxe ont acquis de grandes richeſſes ſans être Alchymiſtes. L'illuſion de M. le Profeſſeur Schroder, nouveau Défenſeur de l'Alchymie, eſt découverte avec honnêteté & modeſtie. Enfin, on remarque que Sthahl, dans ſa vieilleſſe, étoit bien revenu de ſes idées en faveur de l'Alchymie, & n'avoit plus les eſpérances dont l'âge & l'expérience lui avoient fait voir la vanité.

MAGAZIN zum Gebrauch der Staaten- und Kirchen-Geſchichte. *Magaſin à l'uſage de ceux qui deſirent s'inſtuire de l'Hiſtoire des Egliſes & des Etats.*

Le *Mercure* d'Altona recommande la lecture de cet ouvrage, qu'il dit plein d'articles curieux,

parmi lesquels il cite ceux où il est parlé de la mort du dernier Pape, des Livres prohibés à Rome, de la Reine-Catherine de Chypre, & de l'Etat de la Religion en Sardaigne.

THEATER Kalendar auf das jarh 1777. *Almanach du Théatre pour l'année 1777.* A Gotha, chez Ettinger.

Le Frontispice est orné d'un beau portrait du Sieur Boek, représentant *Oreste* en fureur. Dans le corps de l'ouvrage, on trouve une assez bonne Histoire du Théatre Allemand; un état des Auteurs & des Musiciens Allemands vivans, qui travaillent pour le Théatre; un Catalogue des Pieces qui ont paru depuis 1770; une liste des Acteurs Allemands vivans; une relation des représentations données en 1776, sur quatorze Théatres; & des nouvelles de Théatres étrangers, particuliérement en ce qui concerne Goldini, Chiari & Gozzi.

REGEBENHEITEN des Nicol. Doswiadczynski, &c. *Aventures de* Nicolas Doswiadczynski, *traduites du Polonois en Allemand.* A Varsovie, chez Groll.

Roman imité du *Candide* de Voltaire, mais d'un goût inférieur.

EINE Geheime Handschrift der Herren Suttons, &c. *Traité du secret de M. Sutton, & explication raisonnée de sa mé-*

thode d'inoculer la petite-vérole, publié par M. Villiers, *traduit du François.* A Francfort & à Leipsick, 1776.

Cette méthode consiste dans l'emploi de la panacée mercurielle, du soufre, du cinabre, du jalap, de la scammonée, de breuvages acides, de sel de corne de cerf, &c. dont il faut lire les doses dans l'ouvrage même.

Des Hernn Bailly Geschichte der sternkunde des Alterthums, &c. *Histoire de l'ancienne Astronomie, jusqu'à l'établissement de l'École d'Alexandrie, traduite du François de M.* Bailly. *In-8vo.* A Leipsick, chez Schwikert, 1777.

L'ouvrage étant utile, le Traducteur eût pu se nommer, puisqu'il participe au mérite de l'Auteur.

Lobschrist auf Michael Neander. *Eloge de* Michel Neander, *par M.* Volborth, *lu dans l'Académie de Gottingue.* A Gottingue, chez Vandenhok, in-4to. de 91 pages.

Michel Neander s'est rendu célebre par sa connoissance de l'antiquité & de la Littérature Grecque. Depuis la page 44 jusqu'à 72, on rend compte de ses ouvrages imprimés, de leurs différentes éditions & des manuscrits qu'il a laissés. Nous regrettons que la *Gazette Littéraire de* Halle, N°. 29, où nous trouvons cet article, n'en donne point la liste.

CURÆ in Hiſtoriam textus Græci Epiſtolarum Paullinarum. *Remarques ſur l'Hiſtoire du texte Grec des Epîtres de Saint Paul ; par M. le Profeſſeur* Griesbach. A Jena, chez Fickelſcherr. In-4to. de 98 pag. 1777.

Si M. le Profeſſeur pouvoit exécuter à l'égard de tout le Nouveau-Teſtament le travail dont nous annonçons le magnifique échantillon, il feroit un ouvrage nouveau & d'une grande utilité pour l'éclairciſſement des Livres ſaints. Les regles de critique qu'il établit & qu'il ſuit, ſemblent ſi juſtes qu'il eſt difficile de ne pas ſouſcrire à la plupart. Quelques longues & rebutantes que puiſſent paroître les difficultés, il eſt l'homme capable de les ſurmonter par la diligence, la patience, la piété, le courage & le ſavoir. La partie qu'il publie aujourd'hui, & qu'il appelle *ſpecimen primum*, eſt diviſée en trois chapitres.

Dans le premier l'Auteur traite de l'utilité & des difficultés de l'entrepriſe, & des ſources de ſon Hiſtoire, principalement des anciennes leçons & de la méthode de les découvrir. Il rend à Mrs. Bengel & Semler la juſtice qui leur eſt due ; mais il promet qu'en ajoutant à leurs obſervations celles d'autres Savans & les ſiennes propres, il eſſaiera de remplir un deſſein plus étendu & plus exact dont il préſente une eſquiſſe ſous le titre de *Recherches ſur l'Hiſtoire du texte Grec des Epîtres de S. Paul.* Pour les ſources de cette Hiſtoire ce ſont les manuſcrits Grecs, les anciennes traductions, les citations des Peres de l'Egliſe, &

tout ce qui se peut rencontrer dans les anciens Ecrivains qui a rapport au texte sacré. De bonnes maximes & des exemples bien choisis, apprennent comment on peut employer avec sagesse ces matériaux, dont la réunion & la combinaison servent souvent à saisir la vérité & quelquefois à former des hypotheses vraisemblables qui remplissent les lacunes ou vuides qu'il y auroit autrement dans l'Histoire. Les diverses leçons sont partagées en plusieurs classes, ou familles, & rangées suivant l'ordre de leur ancienneté, afin qu'on puisse aisément appercevoir leur généalogie. L'Auteur témoigne une prédilection marquée pour les plus anciennes, qu'il adopte ordinairement avec peu de respect pour les opinions reçues qu'il nomme des préjugés généraux.

Dans le 11e. Chap. l'Auteur suit pas-à-pas l'Histoire du texte Grec des Epîtres de S. Paul, depuis leur plus ancienne publication jusqu'au tems qu'elles ont formé un recueil composé de 13, auxquelles on a joint de plus la premiere Epître de Saint Pierre, & une de Saint Jean; ce qu'il croit être arrivé environ au milieu du douzieme siecle. Ce Recueil des œuvres des Apôtres paroît avoir été fait par un Grec, & quoiqu'au fond & dans ce qu'il a d'essentiel, on doive le croire conforme aux originaux, il y a apparence qu'il s'est glissé de la glose avec le texte. Les différences qui se rencontrent entre les exemplaires Grecs & les Latins semblent le prouver.

Dans le 3e. Chap. l'Auteur fait ses observations sur la situation & les variations du texte Grec des Epîtres, depuis qu'elles ont commencé de former une collection jusqu'au 5e. siecle, ou jusqu'à l'édition d'Euthalius. C'est

dans cet intervalle que les leçons se sont multipliées. Elles proviennent la plupart de corrections indiscretes, d'abréviations auxquelles les Copistes n'ont pas fait assez d'attention, & des notes marginales qu'ils ont confondues avec le texte. Ces assertions sont appuyées sur beaucoup d'exemples tirés des anciennes traductions Latines. Enfin on rapporte les raisons qui ont empêché les Grecs depuis le 5e. siecle, de se donner autant de liberté qu'auparavant. Comme en général tout cet ouvrage est rempli de sentimens propres à M. Griesbach ; avant d'y acquiescer, il faut attendre le jugement des Théologiens.

(*Hall. neue Gel. Zeit*; *Gaz. Litt. de* Halle.)

SUCCINCTA Medicorum Hungariæ & Transilvaniæ Biographia, Centuria prima. *Abrégé de la Vie des Médecins de Hongrie & de Transilvanie.* A Leipsick, chez Sommer, 1774. In-8vo. de 208 pag.

Le feu Docteur Wespremi, Médecin à Debrezen, est Auteur de cet Ouvrage, & M. le Conseiller Bel, en est l'Editeur à Leipsick. Non-seulement les Médecins nés en Hongrie & en Transilvanie, mais ceux aussi qui sont venus d'ailleurs s'y établir, y ont place dans l'ordre alphabétique. Nous distinguons particuliérement Augustin *ab Hortis*, qui a le premier donné la préparation de l'*Oleum Carpathicum* ; Dudith ab Horehovitzâ ; la Reine Elisabeth, à cause de l'eau de Reine-d'Hongrie ; Geysel, qui a laissé un legs à l'Académie des curieux de la nature ; George Henisch, qui est l'Editeur d'Arétée ; Hoffteter ;

qui pratiquoit à Copenhague & a écrit ſur le cinabre ; le célebre Manardus ; Melius, Auteur d'un Herbier rare aujourd'hui & d'autres écrits ; Perlitz, qui a publié pluſieurs de ſes Œuvres mathématiques. La vie de l'Auteur M. Weſpremi, termine cette Centurie, dont on attend la ſuite. Il pourra paroître étrange, qu'on annonce ſi tard un Livre imprimé en 1774. Mais il eſt encore plus étrange, qu'aucun Journal François n'en ait point encore fait mention, puiſqu'à en juger par ſon titre ſeulement, il ſemble mériter d'être connu.

FRANCE.

MORCEAUX choiſis des Prophetes, mis en François, par M. l'Abbé Champion de Nilon ; 2 *Vol. in-12.* Paris, chez Moutard, rue du Hurepoix, 1777.

Ce n'eſt point ici une interprétation complette des Prophéties. L'Auteur n'a fait qu'en extraire un certain nombre des morceaux principaux, c'eſt-à-dire, les plus ſublimes & les plus propres à élever l'ame. Il les expoſe, les interprete, les paraphraſe, & s'efforce de rendre fidélement le ſens & l'eſprit de ce qu'il interprete, avec les ſecours des plus habiles Commentateurs. Il s'applique à trouver des tours, des expreſſions qui aient, s'il eſt poſſible, dans l'idiôme qu'il emploie, le même éclat, la même force que les tours & les expreſſions de l'original. Pour y réuſſir, il réunit quelquefois pluſieurs verſets, & en dérange l'ordre numérique. Il s'eſt écarté de la Vulgate lorſque l'Hébreu lui a paru former un ſens plus beau, plus naturel. Il a placé

quelques courtes notes dans les endroits qui demandent quelque explication. L'Auteur espere qu'on ne jugera pas son Interpretation d'après une comparaison superficielle de la Vulgate, parce que, pour en porter un jugement exact, il faut encore consulter le Texte original & les Commentateurs. Les Prédicateurs trouveront ici une ample moisson de traits propres à enrichir leurs Discours, & les ames pieuses, une lecture capable de leur inspirer de plus en plus le respect pour les divines Ecritures, & l'amour de leur Religion : elles y liront l'objet des différentes Prophéties, & leur accomplissement. Nous desirons que cet Ouvrage produise tout le bien que l'Auteur s'est proposé en le composant.

(*Journal Ecclésiastique.*)

TRAITÉ du Pain-béni, ou *l'Eglise Catholique justifiée sur l'usage du Pain-béni ; Ouvrage Polémique, Historique & Moral ; par le* R. P. N. Collin, *Docteur en Théologie, Chanoine Régulier de l'étroite Observance des Prémontrés, ancien Prieur de Belgeval ; in-12. de 352 pages.* A Paris, chez Demonville, rue S. Severin, 1777.

Les Protestans, qui ont décrié les usages de l'Eglise Romaine, n'ont point oublié la Bénédiction du Pain. M. Collin démontre la sainteté de cette pratique, & les heureux effets qu'elle produit. Il prouve avec évidence qu'il n'est point ridicule d'attribuer au Pain-béni, & aux autres choses bénites, les vertus qu'on

leur attribue, tant au ſujet de la rémiſſion des péchés véniels, que contre les démons & les maladies. Il le prouve par le récit des faits qu'on ne peut ſenſément révoquer en doute, puiſqu'il ſont atteſtés par des Écrivains d'une piété ſage & éclairée. M. Collin éclaircit les difficultés qui s'agitent parmi les Catholiques ſur l'origine & l'inſtitution du Pain-béni, ſur ſon antiquité, ſa matiere, &c. Ce Traité, comme tous ceux que l'Auteur nous a donnés juſqu'à ce jour, mérite l'attention des ames pieuſes. On doit lui ſavoir gré de travailler ſur ces objets, qui ſeront toujours reſpectables aux yeux de la foi. Il nous promet encore deux Traités; l'un *la vérité de la ſainte Euchariſtie, par des faits à la portée de tout le monde;* & l'autre, *ſur les Proceſſions.* Nous deſirons que le public jouiſſe bientôt de ces nouveaux Ouvrages. On trouve chez le même Libraire les *Traités du Signe de la Croix & de l'Eau-bénite,* du même Auteur.

PRINCIPES de Morale, de Politique & de Droit Public, puiſés dans l'Hiſtoire de notre Monarchie, ou *Diſcours ſur l'Hiſtoire de France, dédiés au Roi, par M.* Moreau, *Hiſtoriographe de France, tome I, in-8vo.* De l'Imprimerie Royale, & ſe trouve chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, 1777.

On ſouhaitoit depuis long-tems de voir rempli le magnifique plan conçu autrefois par feu Monſeigneur le Dauphin, pour faire de l'Hiſtoire de notre Monarchie une ſuite de leçons

de Morale, de Politique & de Droit Public, qui pût dans tous les tems servir à l'instruction des Princes. M. Moreau, chargé autrefois de la rédaction & de l'exécution de ce plan, imprimé depuis la mort du grand Prince, auquel on en est redevable, a obtenu la permission de rendre également publics les Discours qui n'en sont que le développement. Cet Ouvrage a pour but, d'appuyer sur l'expérience de l'Histoire, la théorie des principes qu'il a établi dans son Discours sur la Justice, intitulé, *les devoirs du Prince réduits au même principe*, & qui parut en 1775. Cet important travail est vraiment digne des soins & du zele d'un Historiographe de France, & fait le plus grand honneur à la mémoire, d'un Prince, qui sera long-tems cher aux François, & qui eût été lui-même un des plus grands ornemens de notre Histoire.

(*Journal François.*)

L'ACADÊMIE Militaire, ou *les Héros Subalternes, par un Auteur suivant l'Armée. Nouvelle édition, revue & augmentée, avec figures.* A Amsterdam, par la Société; & à Paris, chez les Libraires qui débitent les Nouveautés. 1777.

Cette nouvelle édition est la quatrieme connue de ce petit Ouvrage qui parut successivement dans sa nouveauté, par partie détachée; il est de M. d'Aucourt, Auteur des *Mémoires Turcs*, &c. Tout le quatrieme Livre est nouveau, comme on en pourra juger par les objets dont il traite, & dont il n'étoit pas question lors des précédentes éditions.

NOUVELLE Encyclopédie portative, ou Tableau général des connoiſſances humaines, Ouvrage recueilli des meilleurs Auteurs, dans lequel on entreprend de donner une idée exacte des Sciences les plus utiles, & de les mettre à la portée du plus grand nombre des Lecteurs. A Paris, chez la Porte, Libraire, rue des Noyers, 1777, 2 volumes in-8vo. prix 10 livres reliés.

Cette compilation peut avoir ſon utilité pour l'inſtruction des jeunes gens; on y a rejetté la forme du Dictionnaire qu'on n'auroit jamais dû employer pour l'*Encyclopédie*; car ce qu'il y a de plus contraire à un Tableau raiſonné des Sciences & des Arts, c'eſt le déſordre & la confuſion. Le Rédacteur de cette petite Encyclopédie a ſuivi un plan ſimple, naturel, & qui lie fort bien toutes les parties de nos connoiſſances, en les diviſant ainſi, *celles que nous devons à nos ſens, & celles que nous devons à la réflexion.* Il nous paroît avoir puiſé dans les meilleures ſources, excepté pour ce qui concerne la Poétique, du moins MM. Paliſſot & Clément en font l'obſervation : il a copié trop aveuglément, diſent ces Journaliſtes, les paradoxes que M. Marmontel avoit renouvellés, non pas des Grecs, mais des Modernes les plus décriés.

EXAMEN Hiſtorique des Offices, Droits, Fonctions & Privileges des Conſeillers du Roi, Rapporteurs & Référendaires

des Chancelleries, près les Cours Souveraines & Conseils Supérieurs du Royaume, par M. Gorneau, *Ecuyer, Avocat en la Cour, Conseiller du Roi,* &c. *I volume in-4to.* A Paris, chez P. G. Simon, Imprimeur du Parlement, rue Mignon Saint-André-des-Arcs. 1777.

Cet examen historique contient différens Edits, Déclarations, Réglemens & Arrêts omis dans *Tesserau*, qui a fait l'*Histoire Chronologique de la Chancellerie.* Il y a d'ailleurs des erreurs considérables dans ce Compilateur, qui sont rectifiées par cet examen. Il contient aussi la réfutation d'un Livre anonyme, intitulé, *Dictionnaire raisonné des Domaines & Droits Domaniaux*, en 3 volumes *in-4to.* imprimé à Rouen, en 1762, au mot CHANCELLERIE.

LE Jaloux d'Estrémadure, Nouvelle Espagnole, de Michel de Cervantes. Traduction nouvelle, avec des notes, ornée de figures en taille-douce, par M. le Febvre de Villebrune, *in-8vo.* A Paris, chez la veuve Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques, 1776. On trouve les Nouvelles précédentes chez le même Libraire; les autres Nouvelles paroîtront successivement.

Le mérite de cette Nouvelle consiste dans la maniere dont l'Auteur a su tourner en ridicule la jalousie Espagnole, & les mœurs de son pays. Il n'y a rien de romanesque dans ce pe-

petit Ouvrage, l'intrigue eſt très-peu de choſe; mais toutes les circonſtances de l'action ſont décrites avec tant de vérité, qu'un croiroit voir la choſe même. C'eſt une petite Comédie, dont toutes les ſcenes ſont bien liées & bien remplies. On ſouhaiteroit dans la Traduction un ſtyle plus naturel & en même tems plus élégant; car Michel Cervantes a le double mérite d'ê-l'Auteur le plus naïf & le plus poli de ſa Nation.

PLAN préſenté à l'Académie des Sciences, par M. de Forge, *Chevalier, Ancien Ecuyer de main du Roi, pour une diſtribution générale d'eau pure & ſalubre dans Paris.* A Paris, chez les Marchands de Nouveautés. Brochure in-8vo. de 18 pages.

Quelques perſonnes ont trouvé que le *plan* de M. Deparcieux, dont nous avons parlé dans notre dernier Journal, (*pag.* 379.) étoit trop diſpendieux, pour pouvoir être jamais exécuté. M. de Forge en préſente un, dans lequel il concilie les avantages du Public avec l'économie. Il propoſe de faire un Pont de pierre vis-à-vis les nouveaux Boulevards, en face de l'Arſenal, & d'y établir une Machine qui puiſſe élever l'eau avec aſſez de force & en aſſez grande quantité pour en donner abondamment dans Paris. De cette Machine partiroient deux gros rameaux qui embraſſeroient la Ville, l'un du côté des anciens Boulevards, l'autre du côté des nouveaux. Ces deux principaux rameaux aboutiroient à deux châteaux d'eau qui,

par des tuyaux de fonte, métal plus ſain que le plomb, traverſant Paris ſur pluſieurs lignes, diſtribueroient l'eau à différentes fontaines, dont on augmenteroit le nombre, & qu'on auroit ſoin de conſtruire de façon à donner aux porteurs d'eau toutes les facilités deſirables; & pour qu'ils fuſſent ſervis plus promptement, il y auroit à ces fontaines pluſieurs robinets. La ſeule condition que M. de Forge exige, eſt que les porteurs d'eau ne fuſſent plus libres d'aller à la riviere, mais qu'ils fuſſent forcés de prendre l'eau aux fontaines, & de payer trois deniers par voie. Il réſulteroit de cette légere contribution qui, ſelon lui, ne feroit à charge ni aux porteurs d'eau, puiſqu'ils auroient la facilité d'en diſtribuer une plus grande quantité dans leur journée, ni aux particuliers, puiſqu'il feroit défendu de l'enchérir; il réſulteroit, dis-je, que la Ville gagneroit un revenu conſidérable. Car en ſuppoſant qu'il ſe faſſe ſeulement une conſommation de cent mille voies d'eau par jour, le produit net, dans le courant de l'année, feroit de plus de trois cens mille livres, ſur leſquelles l'Auteur voudroit qu'on empruntât ſept millions pour les frais de l'établiſſement. Il prouve même que les dépenſes ne monteroient pas ſi haut, & il ne les évalue, dans ſon calcul, qu'à ſix millions. Il ajoute, que de l'aveu des plus célebres Architectes qu'il a conſultés, les travaux néceſſaires pourroient être achevés dans l'eſpace de trois années au plus. Après l'expoſition de ce plan, M. de Forge répond aux objections qu'on pourroit faire, & il montre les avantages qui feroient la ſuite néceſſaire de ſon projet. Les principaux conſiſtent dans une abondance d'eau de la Seine, qui priſe du

côté de l'Hôpital, avant qu'elle soit imprégnée des immondices de la Capitale, & qu'elle soit mêlée avec celle de la Marne, qu'on sait être malfaisante, est d'une salubrité reconnue & attestée par la Faculté de Médecine de Paris. Ce n'est point à nous à prononcer sur le mérite de ce plan; mais nous avons eu sous les yeux les Lettres des plus habiles Architectes de cette Capitale, qui font des vœux afin qu'il soit exécuté. Leur suffrage doit flatter & encourager M. de Forge.

(*Affiches & Annonces* de Paris.)

VIE de Derues, *exécuté à Paris en place de Grêves, le 6 Mai 1777; avec cette Epigraphe.*

A force de forfaits il étoit parvenu
A la tranquillité que donne la vertu.

A Paris, chez la veuve Thiboust, place de Cambrai; le Jay, rue St.-Jacques, & tous les Libraires qui vendent des Nouveautés, 35 pag. in-8vo. Prix 12 s.

Si les grands scélérats inspirent une espece d'étonnement mêlé d'horreur, qui mérite même d'attacher les yeux de la postérité, on peut dire que l'histoire en présente peu de comparables à Derues. A la perfidie la plus noire, il joignoit l'hypocrisie la plus détestable; & pour comble de scélératesse, il s'est toujours montré impénétrable, & a gardé le masque jusqu'au dernier soupir. L'Auteur de la Vie que nous annonçons, a peint ce monstre, l'opprobre de l'humanité, avec les couleurs les plus propres

à faire détester ses crimes. Le style est plein d'énergie, les détails sont bien amenés, & pour tout, dire en un mot, on y retrouve la touche d'un grand Maître.

HISTOIRE des Campagnes de Henri de la Tour d'Auvergne, Vicomte de Turenne, en 1672, 1673, 1674 & 1675; contenant le détail & les plans des mouvemens, des batailles, des combats, & des sieges, écrite d'après les papiers originaux du Maréchal de Turenne (communiqués par la Maison de Bouillon), *la correspondance de Louis XIV, de ses Ministres, & de beaucoup de Mémoires authentiques. Par M. le Chevalier* de Grimoard : les *cartes & les plans sont de M. le Chevalier de* Beaurain. Ouvrage proposé par souscription.

Tout Militaire qui veut acquérir des connoissances profondes sur l'art de la guerre, doit étudier l'histoire des habiles Généraux, afin d'en saisir les principes : en méditant leurs actions, on parvient à s'approprier les maximes qui ont été la base de leur conduite. Le choix des livres n'est pas indifférent. Les Historiens n'ont ordinairement aucun idée de la guerre; ils en exposent les opérations d'une maniere imparfaite, ou n'en développent pas les motifs avec intelligence. Ils négligent souvent des circonstances importantes pour s'occuper de discussions minutieuses ou superflues, qu'ils écrivent quelquefois avec élégance. Les

graces de la diction captivent le Lecteur ; mais ne l'instruisent pas, quand le fond des choses manque ; c'est ce qui prouve combien il est important que les Ouvrages historiques, destinés à faciliter l'étude de la guerre, soient choisis avec discernement, & composés par des Militaires.

On convient généralement que Turenne est le modele le plus parfait pour un Militaire. Comme ce grand homme possédoit la science de la guerre au suprême degré, toutes ses campagnes sont admirables : par-tout on y reconnoît l'empreinte du génie; mais l'époque la plus éclatante de sa vie, est celle où il trouva dans Montécuculli un rival digne de lui. Pour bien juger de la capacité d'un Général, il faut apprécier celle de son Adversaire : un Génie quelconque ne prend son essor que quand il est vivement excité par l'émulation. Turenne avoit été grand jusqu'en 1673; mais depuis que Montécuculli lui fut opposé, jusqu'à sa mort, il fut sublime & plus qu'humain. Alternativement sur l'offensive & la défensive, on voit ces deux grands Capitaines employer ce que la science militaire a de plus profond & de plus subtil, pour changer l'état de la guerre, & ne faire que des mouvemens précisément relatifs à leur plan de campagne. Rien ne constate mieux l'habileté d'un Général, que les moyens dont il use, pour parvenir à son but, sans jamais se servir d'aucun qui puisse l'en éloigner.

Quoique Montécuculli n'ait été l'émule de Turenne qu'en 1673, on a cru devoir détailler la campagne de 1672, (qui fut la premiere de la guerre contre les Hollandois), pour completter cette partie de l'Histoire mi-

ſitaire du Héros de la France : elle eſt d'autant plus intéreſſante, qu'on y voit de grands talens, forcés de céder à des talens ſupérieurs.

Les Ouvrages publiés juſqu'à préſent ſur l'Hiſtoire Militaire, manquent ſouvent d'un avantage eſſentiel. Les cartes & les plans deſtinés à en faciliter l'intelligence, ſont ſi peu détaillés, qui eſt impoſſible d'avoir une idée exacte du local. On évitera cet inconvénient; car tous les deſſins ſeront travaillés d'après des cartes très-étendues, que M. de Turenne avoit fait lever pour ſon uſage, & ſur leſquelles les mouvemens reſpectifs des différentes Armées ſont tracés avec la plus grande préciſion : on pourra alors ſuivre facilement les manœuvres.

Le théatre des opérations militaires comprendra un eſpace d'environ quatre-vingt lieues en longueur ſur quarante de largeur. Il ſera deſſiné topographiquement, c'eſt-à-dire, que les moindres détails du terrein s'y trouveront exprimés. M. le Chevalier de Beaurain obſerve ici qu'il n'y a, ſur les pays où Turenne fit la guerre, aucun ouvrage de ce genre. Le diſcours ſera orné de vignettes & cul-de-lampes relatifs au ſujet.

Les cartes & les plans ſeront gravés par les plus habiles Artiſtes, & dreſſés par M. de Beaurain, déja connu par pluſieurs travaux topographiques, & entr'autres par les Campagnes du Maréchal de Luxembourg, auxquelles il a travaillé, conjointement avec M. ſon Pere, & par celles du Grand Condé.

Comme les Hiſtoires de M. de Turenne ſont incomplettes, M. le Chevalier de Grimoard publiera inceſſamment de nouveaux Mémoires ſur la vie de ce grand Homme. Ils

ſont compoſés ſur beaucoup de papiers originaux, la plupart écrits de ſa main, & que M. le Duc de Bouillon a bien voulu communiquer. Ils ont été inconnus à M. de Ramſay, ou il n'a pu s'en ſervir, parce qu'il fit imprimer ſon Livre dans un tems trop peu éloigné du ſiecle de Louis XIV. La réunion de ces Mémoires (qui commence en 1611, & finiſſent en 1672), avec l'Ouvrage qu'on annonce, complettera l'Hiſtoire de M. de Turenne.

Cette Hiſtoire formera un volume in-folio, qui ſera délivré dans le courant du mois de Janvier prochain.

Il a été ouvert dans le courant du mois de Mars dernier, une ſouſcription qui durera juſqu'au mois d'Août prochain incluſivement. On payera 30 liv. en ſouſcrivant, & 30 liv. en retirant l'exemplaire : ceux qui n'auront pas ſouſcrit le paieront 84 liv.

La liſte des Souſcripteurs ſera imprimée.

On pourra voir des deſſins relatifs à cet Ouvrage, chez M. le Chevalier de Beaurain, Géographe ordinaire du Roi & ſon Penſionnaire, rue Gît-le-Cœur, la premiere porte-cochere à droite en entrant par le quai des Auguſtins.

On ſouſcrit chez Prévoſt, Libraire, quai des Auguſtins, près du Pont Saint-Michel.

(*Mercure de France.*)



PEINTURE.

ARTICLE extrait du Journal des Sciences & des Beaux-Arts.

TOUS les Amateurs s'empreſſent d'aller admirer chez M. Greuze un Tableau que cet habile Artiſte vient de terminer : nous voudrions pouvoir rendre compte de l'impreſſion que nous avons éprouvée à la vue de ce chef-d'œuvre, & donner du moins une idée de l'effet de ce Tableau à ceux qui ne ſont pas à portée de le voir : nous ne rendrons que foiblement la ſenſation qu'il fait ſur tous les Spectateurs ; mais ceux qui ne l'ont pas vu, & qui connoiſſent le génie de M. Greuze, ſuppléeront facilement à cette notice que nous faiſons de ſouvenir.

Ce Tableau repréſente un pere qui donne ſa malédiction à ſon fils : la ſcene ſe paſſe dans un lieu qui n'offre à la vue ni l'opulence, ni la miſere ; mais l'honnête aiſance d'un Villageois entouré de ſa famille. Un jeune homme d'une taille avantageuſe, de la figure la plus intéreſſante, l'objet chéri de la complaiſance aveugle & de la tendreſſe de ſa mere, après avoir été entraîné dans tous les déſordres où conduit le libertinage, arrive dans la maiſon paternelle, pour engager ſes parens à lui donner les moyens de fournir à ſes plaiſirs : on voit à la porte une eſpece de Recruteur qu'il a amené afin d'avoir un motif capable d'intimider ſa famille, ſi on lui refuſe ſa demande : ce qui arrive effectivement ; & le jeune homme menace de s'enrôler. Le pere irrité ſemble lui

dire : » Tu devrois être la consolation de ma » veillesse, & tu en fais le tourment! crois-» tu me résoudre à priver le reste de ma fa-» mille d'une partie de sa subsistance pour sa-» tisfaire à des passions effrénées qui te ren-» dront l'opprobre de ma maison! ne l'espere » point, & frémis sur l'abyme ouvert sous tes » pas; tu viens braver & menacer l'Auteur de » tes jours : va', finis, malheureux, délivre ma » vue du supplice de te voir, & emporte avec » toi la malédiction d'un pere. «

C'est l'instant que M. Greuze a saisi. Le jeune homme est représenté dans une attitude menaçante, & s'arrachant des bras de sa famille qui s'empresse de le retenir; mais ce qu'il vient d'entendre porte le trouble dans son ame : il s'arrête, & la frayeur peinte sur le visage, il fait un geste qui tend à supplier son pere de ne pas achever. La tendresse de la mere éclate, ses larmes coulent; elle a un bras passé au cou de son fils pour l'engager à fléchir le courroux du vénérable vieillard : celui-ci, dans une attitude noble & imposante, a les bras étendus comme pour repousser de sa présence un fils qui vient de perdre tous les droits que la nature lui donnoit sur son cœur. Une jeune fille se précipite aux genoux du pere pour l'engager à révoquer cet arrêt terrible. Une autre sœur, par des caresses touchantes, s'efforce d'arrêter son frere. Tous les Spectateurs prennent part à l'action, chacun selon son âge & le degré d'intérêt dont ils sont affectés. Les caracteres, les convenances, les attitudes, les expressions, tout concourt à donner du mouvement & de l'énergie à cette superbe composition qui ne peut qu'ajouter encore à la réputation brillante que M. Greuze s'est acquise.

SCULPTURE.

LEs Capitouls, ou Magiſtrats municipaux de la Ville de Toulouſe, viennent de conſacrer à la gloire du Roi, aux vertus & aux bienfaits qui ont marqué, depuis ſon avénement au Trône, tous les jours de ſon regne, un monument de zele & de reconnoiſſance, érigé dans la Salle du Conſiſtoire où ces Magiſtrats rendent la juſtice.

C'eſt la Statue de Louis XVI, à peu-près de grandeur naturelle, de marbre blanc de Carrare, poſée ſur un piédeſtal de marbre blanc veiné. Ce Prince, couronné d'olivier, eſt aſſis ſur des trophées qui caractériſent les Sciences & les Arts; de la main droite il recueille les richeſſes & les fruits que verſe à côté de lui une corne d'abondance qui paroît naître de ces trophées; l'attitude de la gauche déſigne la protection, & annonce ainſi que l'expreſſion générale de la figure, que ce Monarque bienfaiſant ne reçoit d'une main ces fruits & ces richeſſes, que pour les répandre de l'autre.

La tête, quoique d'un faire libre & facile, eſt cependant d'un fini précieux; elle préſente un caractere qui réunit la douceur & la majeſté, inſpirant en même tems le reſpect & l'amour. La reſſemblance a été priſe d'après un plâtre original de M. Pajou, Sculpteur du Roi.

Les deux panneaux des côtés du piédeſtal ſont décorés de bas-reliefs, dont l'un repréſente le Sacre du Roi, & l'autre le Parlement rendu par cet auguſte Prince, aux deſirs & aux vœux de la Ville.

Dans le panneau qui eſt ſur le devant du

piédeſtal, on lit ſur un marbre noir cette inſcription ſimple : A LOUIS SEIZE, qui annonce la dédicace. Les Capitouls ont cru que le nom ſeul d'un Prince chéri, étoit plus propre que le faſte des expreſſions, à faire, dans tous les cœurs, l'impreſſion la plus tendre & la plus vive.

Les noms & les armes des Capitouls, qui ont conſacré ce monument, ſont placés au deſſous du piédeſtal, ſur une table de marbre blanc de forme antique, engagée dans le ſoubaſſement qui le ſupporte.

Cet ouvrage a été exécuté en entier par M. Lucas, Profeſſeur de Sculpture de l'Académie Royale des Arts de Toulouſe. Le ſavoir & le talent de cet Artiſte avoient déja paru dans l'exécution du bas-relief du marbre de Carrare de cinquante pieds de long, que les Etats de Languedoc ont fait placer à l'embouchure du nouveau canal qui conduit les eaux de la Garonne au canal des deux mers.

Cette Statue & celle de Henri IV ſont les ſeuls monumens de ce genre conſacrés à nos Rois dans l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville. L'image des autres Souverains n'a été conſervée qu'en ſimple buſte ou ſur la toile. Quelqu'intéreſſans que ſoient ces portraits, par les Princes qu'ils repréſentent & par la célébrité des Artiſtes qui en ſont les Auteurs, ils ne peuvent produire l'effet impoſant de la figure entiere & en relief, lorſqu'elle eſt d'une main habile & d'une matiere précieuſe, dont la ſolidité aſſure la conſervation juſqu'à la poſtérité la plus reculée. Les bons Citoyens doivent ſavoir gré à ces Magiſtrats d'avoir établi cette conformité dans les honneurs rendus à deux Princes que la Nation entiere s'eſt empreſſée de comparer l'un à l'autre, & qu'elle ſe plaît à réunir dans ſon amour.

GRAVURES.

GRAVURES.

LA *fuite en Egypte*, Eſtampe d'environ dix pouces de large ſur huit de haut, gravée d'après le Tableau original de David Teniers, par G. Weisbrod; prix 1 liv. 10 ſ. A Paris, chez l'Auteur, rue des Cordeliers, vis-à-vis la rue de Tourraine. Cette Eſtampe, terminée au burin par M. Daudet, eſt agréablement compoſée. Teniers y a repréſenté la Sainte Famille qui traverſe une riviere dans un bateau, où ſont des paſſagers, des moutons & autres animaux. Le ſite eſt pittoreſque & traité, ainſi que les figures, avec l'intelligence néceſſaire pour donner à l'enſemble l'effet harmonieux du Tableau.

L'heureuſe Nouvelle, Eſtampe d'environ 16 pouces de hauteur, & 18 de largeur, gravée d'une bonne maniere, & *à l'effet*, d'après le Tableau de M. Aubry, Peintre du Roi, par M. Simonnet; la compoſition en eſt agréable & ingénieuſe. C'eſt une famille de Payſans qui reçoit la nouvelle d'un lot gagné à la Loterie, & qui fait éclater ſa joie. Prix 6 liv. A Paris, chez M. Simonnet, rue des Sept-Voies, au coin de celle des Amandiers.

Sacrifices à Cérès, Eſtampe haute de huit pouces, large de ſix pouces; par F. N. D. Martinet, Graveur & Ingénieur du Roi, rue Saint-Jacques. La compoſition de cette Eſtampe eſt riche, agréable & ingénieuſe. La

gravure en eſt pittoreſque, très-nette, & très-bien exécutée. Les plans ſont artiſtement ménagés; les figures y ſont en grand-nombre, ſans confuſion, & toutes ont leur expreſſion & leur caractere.

On trouve à la même adreſſe:

La Récréation du Philoſophe, ſujet galant, bien composé & bien gravé.

Ces deux Eſtampes ſont dédiées à M. Béguillet, Avocat & Notaire des Etats de Bourgogne, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres de Dijon, Honoraire de Bologne, des Arcades de Rome, des Académies de Florence, Marſeille, Montpellier, Auteur du *Traité de la connoiſſance générale de grains & de la mouture par économie*, & de pluſieurs autres Ouvrages utiles & intéreſſans.

Deux têtes d'expreſſions, gravées en maniere de crayons; par Madame Lingée, d'après les deſſins originaux de M. Greuze, Peintre du Roi. Ces études feront ſuites à celles que Madame Lingée a précédemment gravées, d'après le même Auteur. Prix 16 ſols chacune. A Paris, chez Lingée, Graveur, rue des Maçons, près l'Hôtel des Quatre-Nations; & chez Chereau, rue des Mathurins, près celle de Sorbonne.

MUSIQUE.

TREIZIEME *Recueil d'Ariettes choisies*, arrangées pour le clavecin ou le forté-piano, avec accompagnement de deux violons & la basse chiffrée, dédié à Mademoiselle Lenglé de Schoebéque; par M. Benaut, Maître de clavecin de l'Abbaye Royale de Montmartre, Dames de la Croix, &c. Prix 1 liv. 16 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue Dauphine, porte-cochere près la rue Christine; & aux adresses ordinaires de musique.

Pieces d'orgues. Messe en ut mineur dédiées à Madame de Montmorency-Laval, Abbesse de l'Abbaye-Royale de Montmartre. Prix, 3 liv. 12 sols; par le même, & aux mêmes adresses.

On trouve à Paris, chez M. Bouin, Marchand de musique & de cordes d'instrumens, rue Saint-Honoré, près Saint-Roch, au Gagne-Petit; & en Province, chez les Marchands de musique,

Le huitieme Recueil d'Ariettes, avec accompagnement de guitare, dédié à Madame la Comtesse de Pont de Rennepont, Chanoinesse d'Epinal; par M. Vidal, Maître de guitare. Prix 3 liv. 12 sols.

Recueil d'airs connus, variés pour la guitarre, par M. Vidal. Prix 4 liv. 16 sols.

Six trios dialogués d'Ariettes de la *Colonie*, la *Belle Arsenne*, & des *Femmes Ven-*

gées, arrangés pour un violon, alto-viola, & un violoncelle; par M. Mahony le Breton, Ordinaire de la Comédie Italienne. Prix 7 liv. 4 fols.

Concerto à flûte principale, premier & fecond violon, alto, baffe & deux cors; par M. Tœfchy. Prix, 4 liv. 4 fols.

Onzieme Recueil de Pieces Françoifes & Italiennes, petits airs, brunettes, menuets, &c. avec des doubles & variations, accommodés pour deux flûtes traverfieres, violons, pardeffus de viole, &c.; par M. Taillart l'aîné: le tout recueilli & mis en ordre par M***. Prix 6 liv. A Paris, chez M. Taillart l'aîné, rue de la Monnoie, la premiere porte-cochere à gauche, en defcendant du Pont-Neuf, maifon de M. Fabre; & aux adreffes ordinaires de mufique.

M. Taillart l'aîné, eft en poffeffion depuis long-temps de procurer aux Amateurs de la mufique inftrumentale, le choix le plus intéreffant & le plus varié des airs, ariettes, menuets, &c. qu'ils ont applaudi dans les concerts ou fur le théatre. Son nouveau recueil fait fuite à ceux qu'il a publiés précédemment, & ne peut manquer de recevoir un accueil également favorable, puifque c'eft le même goût qui y a préfidé. Ce Virtuofe, bien connu par fes talens fupérieurs fur la flûte, qu'il continue d'enfeigner avec le plus grand fuccès, a mis, dans fon onzieme recueil, des doubles & des variations très-propres à faciliter l'exécution de l'inftrument, & à la faire briller.

CATALOGUE

DE

LIVRES NOUVEAUX.

DICTIONNAIRE historique & bibliographique portatif, contenant l'Histoire des Patriarches, des Princes Hébreux, des Empereurs, des Rois, & des grands Capitaines, des Dieux & des Héros de l'Antiquité payenne; des Papes, des Saints-Peres, des Evêques & des Cardinaux célebres; des Historiens, Poëtes, Orateurs, Théologiens; Jurisconsultes, Médecins, &c. avec leurs principaux Ouvrages & leurs meilleures éditions; des Femmes savantes, des Peintres, &c. & généralement de toutes les Personnes illustres ou fameuses de tous les Siecles & de toutes les Nations du monde: dans lequel on indique ce qu'il y a de plus curieux & de plus intéressant dans l'Histoire sacrée & profane; par M. l'Abbé Ladvocat, Docteur Bibliothécaire, & Professeur de la Chaire d'Orléans, en Sorbonne; nouvelle édition, corrigé & augmentée: 3 vol. in-8vo, rel. en veau. 15 l.

Paris, chez le Clerc, L. quai des Augustins.

Eloge de très-Haut, Très-Puissant & Très-Excellent Seigneur, Monseigneur Louis Nicolas-Victor de Felix, Chevalier, Comte du Muy, Maréchal de France, Chevalier des

Ordres du Roi, Miniſtre & Secrétaire d'Etât au département de la Guerre, &c. &c. &c. par M. Tenne-Guy Tiger, Dragon du Roi de la premiere Compagnie : in-8vo. broché. 18 ſ.

Senlis, & Paris, chez Moureau, L. quai de Geſvres, au grand Voltaire.

Lettre à M. le Rédacteur de la nouvelle édition du *Dictionnaire* dit *de Trévoux*, Brochure in-8vo. de 36 pages. 12 ſ.

Amſterdam, & Paris, chez Clouſier, Impr. L. Rue S. Jacques.

Les Mépriſes, ou Lucrece & Bradamante, Conte, ſuivi des Aveux, Conte bleu, en proſe, & d'Actéon, Romance; par M. Cazalet : in-8vo. br. 1 l. 4 ſ.

Amſterdam, & à Paris, chez Gueffier, Impr. L. au bas de la rue de la Harpe.

Mes Récréations, ou Mêlange de Pieces fugitives, en vers, ſuivies de Virginie ou le Decemvirat, Tragédie en cinq actes & en vers; par M. S *** D *** : in-8vo. broché. 3 l.

La Haye, & Paris, chez Hardouin, L. colonnade du Louvre.

Remarques ſur le Commentaire de Me. Louis le Grand, ſur la Coutume de Troyes, à l'uſage des Pays-Bas Autrichiens, & principalement du Duché de Brabant : in-fol. en feuilles. 18 l.

Bruxelles, chez Joſ. Ermens, & G. Pauwels, L. ſur le marché aux Charbons; & à Paris, chez Saugrain, L. quai des Auguſtins.

L'Agriculture, ou les Géorgiques Françoises, Poëme ; seconde édition : in-8vo. rel. 2 l. 10 f.
Paris, chez Moutard, Impr. L. quai des Augustins.

La Cyropédie, ou Histoire de Cyrus, traduite du Grec de Xénophon ; par M. Dacier, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres : 2 vol. in-12. rel. 5 liv.
Paris, chez les freres Debure, L. & Moutard, Impr. L. quai de Augustins.

Fables, par M. Boisard, de l'Académie des Belles-Lettres de Caën, Secrétaire du Conseil & des Finance de MONSIEUR, frere du Roi : 2 vol. grand in-8vo. br. ornés de figures. 10 liv.
Paris, chez Lacombe, L. rue de Tournon, & Esprit, L. au Palais Royal.

Histoire politique de l'Allemagne & des Etas circonvoisins, Dépendances anciennes de l'Empire, comprenant, avec le Précis de leur Droit Public, le Tableau général de leur forme de gouvernement, de leurs intérêts, de leurs limites & de leurs principales révolutions jusqu'à ce jour; & la Table généalogique de la Maison de Lorraine à présent sur le Trône Impérial ; par le Vicomte de la Maillardiere, de plusieurs Académies de Belles-Letttes, & Sociétés Royales d'Agriculture : in-12. br. 1 liv. 10 f.
Paris, chez la Ve Duchesne, & Valade, L. rue Saint-Jacques.

Le Messie, Poëme, suivi de quelques Poésies mêlées ; par M. Dubourg : in-8vo. petit format, broché.
Paris, chez Musier fils, L. rue du Foin S. Jacques.

Le Nécrologe des Hommes célebres de l'année derniere, renfermant les Eloges de MM. Quesnay, le Duc de Saint-Aignan, Fréron, Colardeau, de la Grange, de Saint-Foix & du Pere de Neuville. Le prix eſt de 3 liv. pour Paris, & de 3 liv. 12 ſols pour la Province, franc de port.

Paris, au Bureau de Correſpondance, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Œuvres poſthumes de M. Potier, Tome premier, contenant les Traités des Fiefs, des Cens, Relevaiſons & Champart, de la Garde Noble & Bourgeoiſe, du Préciput légal des Nobles, de l'Hypotheque & des Subſtitutions : in-8vo. rel. 12 liv.

Idem, format in-12. Tome troiſieme, contenant les Traités de la Garde Noble & Bourgeoiſe, du Préciput légal des Nobles, de l'Hypotheque & des Subſtitutions : relié. 3 liv.

Orléans, chez Maſſot, L. rue Royale, & Paris chez Barrois le jeune, L. quai des Auguſtins.

On trouve chez le même les deux premiers volumes in-12. rel. 6 liv.

Les Siécles Chrétiens, ou Hiſtoire du Chriſtianiſme dans ſon établiſſement & ſes progrès ; par M. l'Abbé * * *, Tomes VII, VIII & IX : in-8vo. rel. 9 liv.

Paris, chez Moutard, Impr. L. quai des Auguſtins.

Tarifs ou Comptes faits des Droits Seigneuriaux dûs aux Seigneurs à cauſe des acquiſitions qui ſe font dans leurs mouvances, Ouvrage utile à tous les Seigneurs, aux

Gens d'affaires & aux Vaſſaux ; par M. Grattepain : in-12. br. 1 liv. 4 ſ.

Paris, chez Valeyre jeune, Impr.-L. rue S. Severin.

Hiſtoire héroïque & univerſelle de la Nobleſſe de Provence, avec huit grandes Cartes armoriales ; par M. Artefeuil : 2 vol. in-4to. en feuilles. 24 l.

Avignon, & Paris, chez Nyon l'aîné, L. rue S. Jean-de-Bauvais.

Soirées de Mélancolie, par M. L*** : in-12. broché. 1 liv. 16. ſ.

Amſterdam, chez Arkſtée & Merkus, L. & à Paris, chez Moutard, Impr.-L. quai des Auguſtins.

Vie de David Hume, écrite par lui-même, traduite de l'Anglois : in-8vo. broché. 1 liv.

Londres, & Paris, chez Morin, L. dans le Jardin du Palais-Royal, & chez les autres Marchands de Nouveautés.

Correſpondance Dramatique, ou Lettres critiques & hiſtoriques ſur les Spectacles ; Tome I. in-8vo. broché. 3 liv.

Paris, chez Couturier fils. L. quai de Auguſtins.

N. B. La ſeconde Partie eſt ſous preſſe & ſera miſe en vente inceſſamment. Cet Ouvrage ne paroîtra plus par Cahier tous les mois, vu que ce n'eſt point un Journal.

Eſſai ſur la Comédie, la Farce & la Parodie ; ſuivi du *Bal de l'Opéra* ; par M. le Chevalier du Coudray : in-8vo. brochés. 1 liv. 16 ſ.

Paris, chez les Libraire du Palais Royal & du quai de Geſvres.

Examen des Remedes annoncés comme préservatifs, &c. extrait d'un Ouvrage publié en 1775, intitulé : *Exposition raisonnée des différentes méthodes, &c.* par M. de Horne, Médecin ordinaire de S. A S. Mgr. le Duc d'Orléans, Censeur Royal : in-8vo. 1 l. 4 s.
Paris, chez Monory, L. rue de la Comédie Françoise.

Fêtes des bonnes Gens de Canon & des Rosieres de Briquebec : in-8vo. br. 2 liv.
Paris, chez M. le Monnier, cour du Palais; Prault. Impr.-L. quai de Gesvres; Jombert & Cellot, Impr.-L. rue Dauphine; & la veuve Vallat-la-Chapelle, L. au Palais.

Histoire générale de Provence, par M. Papon, de l'Oratoire, de l'Acad. des Sciences & Belles-Lettres de Marseille; dédiée aux Etats de Provence, & imprimée par leur ordre : in-4to. Tome I. orné des Cartes & de Gravures.
Ce volume est de 10 livres, en feuilles, pour les Souscripteurs, & de 15 livres, relié, pour ceux qui n'auront pas souscrit.
Paris, de l'Imprimerie de Ph.-D. Pierre, & se trouve chez Moutard, Impr.-L. quai des Augustins.

Instruction sur l'établissement des Nitrieres, & sur la fabrication du salpêtre; publiée par ordre du Roi, par les Régisseurs généraux des poudres & salpêtres : in-8vo. br. fig.
Paris, chez Esprit, L. au Palais-Royal.

Recherches sur la préparation que les Romains donnoient à la Chaux dont ils se servoient pour leurs constructions, & sur la com-

position & l'emploi de leurs mortiers ; par M. de la Faye, Tréforier-Général des Gratifications des Troupes : in-8vo. br. 1 l. 10 f.
Paris, chez Mérigot jeune, L. quai des Augustins.

Selecta latini Sermonis exemplaria è Scriptoribus probatiffimis, ad chriftianæ juventutis ufum collecta ; pars prima, editio noviffima : rel. en parchemin. 1 liv. 10 f.
Le même Ouvrage traduit en françois, bro. 1 liv. 16 f.
Paris, chez Nyon l'aîné, L. rue S. Jean-de-Beauvais.

Barrois le jeune, Libraire, quai des Auguftins, donne avis qu'il vient de recevoir les Articles fuivans.

1°. *Gerberti (Mart.) vetus Liturgia Alemanica difquifitionibus prœviis, notis, & obferv. illuftrata,* 1776 : 2 vol. *in-4to. en feuilles.* 24 *liv.*

2°. *Ejufdem de cantu & mufica facra, à prima Ecclefiæ ætate ufque ad prefens tempus :* 2 vol. *in-4to. en feuilles.* 24 *liv.*

3°. *Achilli Tatii de Clitophontis & Leucippes amoribus libri octo, varietate lectionis notifque Cl. Salmafii, J. B. Carpzovii, T. B.. Bergeri ac fuis iluftrati à Ben. Gott. Laur. Boden.* Lipfiæ, 1776 : *in-8vo.* de 750 pages *broché.* 7 l. 10 f.

4°. Etat & délices de la Suiffe, ou Defcription hiftorique & géographique des treize

Cantons Suiſſes & de leurs alliés, nouvelle édition, corrigée & augmentée par pluſieurs Auteurs célebres. *Baſle*, 1776. 4 vol. in-12. bro. fig. 14 l.

Ségault, Libraire, rue des Cordeliers, donne avis qu'il vient d'acquérir le reſte du fonds des Œuvres Dramatiques, de Néricault Deſtouches, imprimées à l'Impr. Royale en 1757 : 4 vol. in-4to. rel. avec filets. 48 l.
Idem. en 10 vol. in-12. pet. pap. 20 l.

De l'Opinion & des mœurs, ou de l'Influence des Lettres ſur les mœurs : in-12. br. 1 l. 16 ſ.
Londres, & à Paris, chez Nyon l'aîné, L. rue S. Jean-de-Beauvais ; & Moureau, L. quai de Geſvres, au Grand Voltaire.

Peinture des mœurs du Siecle, ou Lettres & Diſcours ſur différens ſujets ; par M. de la Croix, Avocat : 2 vol. in-12. br. 4 l.
Amſterdam, & à Paris, chez le Jay, L. rue S. Jacques.

Le Philoſophe Anglois, où Hiſtoire de Cleveland, fils naturel de Cromwel, écrite par lui-même, & traduite de l'Anglois par M. l'Abbé Prevoſt : nouvelle édition, enrichie de figures : 6 vol. in-12. br. 12 l.
Londres, & à Paris, chez Barrois l'aînée, Onfroy & Barrois le jeune, L. quai des Auguſtins.

De la ſenſibilité par rapport aux Drames, aux Romans & à l'Education ; par M. Miſtelet : in vo. br. 1 l. 4 ſ.
Amſterdam, & à Paris, chez Mérigot jeune, L. quai des Auguſtins.

La courſe ou les Jockeis, Comédie en un acte & en proſe, repréſentée pour la premiere fois aux S.... le 24 Août 1776 : in-8o. br. 1 l. 4 ſ.
Paris, chez Eſprit, L. au Palais-Royal, & chez les Marchands qui vendent les Nouveautés.

Eſſai ſur les révolutions de la Muſique en France, Brochure in-8vo, de 38 pages, attribuée par quelques perſonnes à M. M....
Paris, chez les Marchands de Nouveautés.

Théatre de Sophocle, contenant les Tragédies de ce Poëte, qui n'avoient pas encore été traduites, pour ſervir de ſupplémenr au Théatre des Grecs du Pere Brumoi; par M. Dupuis, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres : 2 volumes in-12. br. 4 l.
Idem. in-4to. br. 7 l.
Idem. br. grand papier. 12 l.
Paris, chez Barrois, le jeune, Libraire, quai des Auguſtins.

Vie de Derues, exécuté à Paris, en Place de Grêves, le 6 Mai 1777 : Brochure in-12. de 35 pages.
Paris, chez tous les Libraires qui vendent les Nouveautés.

Le Clerc, Libraire, quai des Auguſtins, donne avis que n'ayant pu fournir l'Hiſtoire d'Angleterre, &c. par M. Smolett, en 19 vol. in-12. à tous ceux qui en ont deſiré, dans le tems qu'il les a offert à 15 livres en feuilles, il a trouvé le moyen d'en completter plusieurs exemplaires, avec des volumes qu'il a recouvré, & qu'il continuera de les donner

au même prix de 15 livres en feuilles, pendant trois mois, au-lieu de 38 livres, son prix ordinaire.

Il donne aussi avis que plusieurs personnes ont acheté l'Histoire d'Angleterre de M. Targe, depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, jusqu'à celle de Versailles, en 1763, pour faire suite à celle de M. Hume; cependant ils ont une lacune depuis 1688, où finit M. Hume, jusqu'en 1748, où commence M. Targe : ceux qui voudront la remplir, pourront acheter les tomes, XV, XVI, XVII, XVIII & XIX, de l'Histoire d'Angleterre de Smolett, qui remplissent cet intervalle. Le même Libraire les donnera pour 6 livres en feuilles.

Novi Commentarii Societatis Regiæ Scientiarum Gottingensis, ad ann. 1775 : tome VI. in-4to. br. fig. 42 l. 10 s.
A Gottingue, & à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

Histoire de Rhedy, Hermite du Mont Ararat, conte oriental, traduit de l'Anglois : 2 parties, in-12. br. 1 l. 10 s.
A Londres, & à Versailles, chez le Fevre, L. rue Satory; & à Paris, chez Mérigot, l'ainé, Libraire, quai des Augustins.

Mêlanges de Philosophie & de Mathématiques de la Société Royale de Turin, pour les années 1766 à 1773, faisant les tomes IV & V. in-4to. br. fig. 25 l.
A Turin, & à Paris, chez Ruault, L. rue de la Harpe.

Théatre de Société, par M. Collé; seconde édition, revue, corrigée & augmentée de *Du-*

puis & Desronais, de l'*Isle Jonnante*, du *Rendez-vous manqué par Pierrot*, de plusieurs Pieces, Chansons & Poésies du même Auteur : 3 vol. in-12. br. 8 l.

--- rel. 9 l. 12 f.

La Haye, & à Paris, chez Gueffier, Imp.-L. au bas de la rue de la Harpe.

ITALIE.

Histoire de l'année 1776, divisée en quatre Livres, dans lesquels on décrit la guerre civile de l'Amérique Angloise, & les victoires remportées par les troupes de la Couronne; les nouveaux différends entre l'Espagne & le Portugal, & entre la Russie & la Porte; le total accomplissement de la suppression de la Compagnie de Jesus; l'établissement du nouveau systême de Gouververnement dans la Pologne, & la derniere fixation des frontieres de ce Royaume avec les Etats des trois Puissances co-partageantes. in-8vo.

Venise, 1777, *aux frais de François Pitteri.*

Guide de l'entendement dans la recherche de la vérité; ouvrage posthume de Jean Locke, traduit & commenté par François Soave, C. R. S. Professeur de Philosophie morale dans le College Royal de Brera.

Milan, 1776, *chez Gaetan Motta.*

Des révérences & inclinations des anciens & modernes; Traité Théorique, Pratique, Historique, Politique, Physique & Moral, divisé en six Livres, avec des gravures & une carte géographique. in-4to.

Rome, chez Zempel.

Choix d'Opuſcules intéreſſans, traduits de diverſes Langues; auxquels on a ajouté des Opuſcules Italiens nouveaux, des extraits des ouvrages nouveaux les plus intéreſſans, les demandes des Académies, & le Catalogue général des Livres nouveaux. in-12.
Milan, 1777, chez Galeazzi.

Legum delectus ex Libris digeſtorum & codicis, ad uſum Scholæ & fori. Accedunt ſingulis *legibus* ſuæ ſummæ earum ſententiam brevi complexæ. Opera D. Joannis Domat, qui eaſdem Leges methodo genuinâ diſpoſuit. Tomus I, editio tertia, a mendis purgata. in-4to.
Senis, 1776, Typis Aloyſii & Benedicti Bindi.

Lettres de M. Don Alexandre Volta, noble de Coſme, &c. ſur l'air inflammable des marais. in-12.
Milan, 1777, de l'Imprimerie de Joſeph Marelli.

Recueil d'Opuſcules phyſico-médicaux. Vol. XIV. in-12.
Florence, 1777.

Diſſertation ſur l'électricité terreſtre athmoſphérique, par M. le Marquis Alexandre Chigi, Chambellan de S. A. R. le Grand-Duc de Toſcane, &c. in-8vo.
Sienne, 1777, chez Louis & Benoît Bindi.

Elémens & regles fondamentales de la Langue Latine. in-8vo. ayant pour épigraphe : *non obſtant hiæ diſciplinæ per illas euntibus ſed circa illas hærentibus* Quintilien.
Florence, 1777, chez Gaetan Cambiagi.

Vie du Souverain Pontife Ganganelli, traduite du François de M. Caraccioli, &c. quatrieme édition avec des augmentations, des corrections & des gravures. in-8vo.
Florence, 1777, *aux frais de François Pisoni.*

Leçons de Géographie & d'Histoire militaire, publié par ordre de S. M. Ferdinand IV, Roi des deux Siciles, &c. par M. Joseph Saverio Poli, &c. Tom. II, Part. I, Sect. I. in-8vo.
Naples, 1776, *chez les Freres* di Simone, *avec permission.*

De animâ Brutorum Commentaria. in-8vo. avec cette épigraphe : *curiosum nobis natura ingenium dedit.* Senec. de Vit. Beat.
Florence, 1776, *chez Cambiagi.*

Le Verver de M. Gresset & le *Cippus* du R. P. Thomas Ceva, de la Compagnie de Jesus, traduits en vers *Sciolti*, par M. l'Abbé Martinetti; avec le texte à côté. in-8vo.
Venise, 1776, *chez Gaspar Storti.*

Historia Ecclesiastica per annos digesta, variisque observationibus illustrata Auctore Gaspare Saccarellio, Taurinensi Congregat. Oratorii Romani Presbytero. Tomus V. ab anno Jesu Christi 317 usque ad annum 360. in-4to.
Romæ, 1777, *ex Typographiâ Pauli Junchi.*

Nouvelle exposition de la véritable structure du cerveau humain, par M. Vincent Malacarne, Chirurgien & Professeur de Chirurgie dans la Ville d'Acqui. in-12.
Turin, 1776.

TABLE

DES

MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ECONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

Meſſieurs les Souſcripteurs du mois de Juillet, ſont priés de renouveller leurs Souſciptions pour l'année 1777 à 1778.

